

Réimpression de la 1^{re} Série

887 / 1909

CORPORATION

DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

SYNDICATS DES JOURNALISTES ET DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS



BULLETIN MENSUEL

RÉIMPRESSION DE LA PREMIÈRE SÉRIE

1888-1904



AU SIÈGE SOCIAL

PARIS

1, Rue Marliagnac, 1



*accusé
30/12*

To 20/12/1909

To. 31/12/27

Documents de la Fondation



Du 10 Février 1886

Assemblée préparatoire

Une première réunion, provoquée par M. de Marolles, dans les bureaux de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, avait posé les bases de la fondation d'une association de *journalistes et publicistes chrétiens*. Un projet de statuts fut présenté. Quelques objections furent soulevées. Le titre adopté a été *Corporation chrétienne de publicistes*. Une commission composée du R.P. de Pascal et de MM. Tavernier, Levasnier et Joseph Ménard été adjointe à M. de Marolles pour réunir des adhésions et préparer une assemblée constitutive.

Cette assemblée eut lieu le 29 avril 1886.

Assemblée générale constitutive

Procès-verbal de la réunion tenue le jeudi soir 29 avril 1886, pour la constitution d'une association de publicistes chrétiens.

Assistaient à la séance :

MM.

De Marolles et Levasnier, *Corporation* ; Tavernier, *Univers* ; baron Tristan Lambert, *Defense de Seine-et-Marne* ; Joseph Ménard et Aymé, *Croix* ; l'abbé Ambroise de Benque ; Duval, *Correspondance Saint-Chéron* ; Léonce de la Rallaye, *Journal des Villes et campagnes* ; M. Paulmier, *La Flandre*.

La séance est ouverte à 8 h. 1/2. M. de Marolles donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion. Il expose ensuite l'objet de cette seconde convocation. Le principe d'une corporation de publicistes chrétiens ayant

été admis dès la première assemblée M. de Marolles a invité les adhérents, à donner une ratification définitive aux statuts primitifs. A cet effet, une lettre à été envoyée à chacun des membres.

De nombreuses adhésions de Paris et de la province sont arrivées. Lecture en est donnée.

1^o PARIS

MM.

Levasnier, *Corporation*. — Aug. Roussel, Tavernier, Rastoul, Fromin, Nemours, Godré, *Univers*. — O. Harvard, *Monde*. — Ménard, Aymé, *Croix*. — Ed. Drumont. — Léonce de la Rallaye, *Journal des villes et campagnes*. — Cornély, *Gaulois*. — Vincent, *Gazette de France*. — Dupuy. — L'abbé de Benque. — Louis Hervé. — Oscar de Poli. — De Saint-Chéron. — Victor Duval.

2^o DES DÉPARTEMENTS

MM.

Bellet. — Devismes. — Boyaval. — Roger des Fournies. — Gorce. — Prud'homme. — Bussières. — Tastevin. — Dubreuil. — Borelli de Kervelegan. — Durrieux. — Maurange. — Petit-Barmont. — Mollet. — Hervé Bazin. — Michel. — Firmin Dangien. — Fiquet. — De la Fargue. — Ernest Delloye. — Albert Maron. — G. Baudélet. — P. Lefebvre. — E. nile Danten. — Blanchon. — Duvivier. — Deton. — Bayon. — Th. Duval. — A. Pouyé. — P. Paillard. — Depoin. — Roulleaux. — Oct. Chambon. — Paul Tailliez. — D. Ibreil. — Urbain Guéria. — Gabriel Ferrère. Toutes ces adhésions ont été en-

voquées, les unes sans observations, les autres avec quelques demandes de modifications aux statuts. Il est procédé à leur lecture, article par article. Divers changements sont apportés aux art. 3, 6, 11 et 14, dont la rédaction est définitivement adoptée.

Après échange de quelques observations sur l'ensemble, M. de Marolles propose de procéder immédiatement à la formation d'un Conseil, composé conformément aux règlements adoptés. Il est décidé que sur les 9 membres, 5 feront partie de la presse parisienne, les 4 autres appartiendront à la presse départementale.

A l'unanimité des voix, on convient de demander au R. P. de Pascal, de vouloir bien accepter les fonctions d'aumônier, M. l'abbé de Benque accepte de le suppléer, toutes les fois qu'un empêchement imprévu ne lui permettra pas de s'acquitter de sa charge.

On procède ensuite au scrutin par écrit.

Ont été nommés membres du Conseil :

MM.

Levasnier ;
De Marolles ;
Ménard ;
Petit-Barmon ;
Tavernier ;
Delloye ;
Drumont ;
Hervé-Bazin ;
Baron Lambert.

Les membres de la Corporation, conviennent que des dîners mensuels grouperont les associés dans les salons de l'Œuvre. Bien entendu, le prix du dîner est à la charge de chacun des membres.

La Corporation, ouvrira ses travaux par une messe, dont la date sera fixée ultérieurement.

Le trésorier sera prié de faire rentrer immédiatement les cotisations personnelles, afin de pourvoir aux premiers frais de la corporation.

Il a été décidé enfin que M. de Marolles prendrait l'initiative des convocations jusqu'à ce que le bureau ait été constitué.

**Statuts adoptés
dans l'Assemblée générale
du 29 avril 1886**

Article premier. — Entre les sous-

signés adhérents et déclarants, il est formé une association sous la dénomination de *Corporation chrétienne de publicistes*.

Art. 2. — Les associés, unis dans un même esprit de foi et de dévouement aux intérêts de la Religion, mettent en commun leur travail et leurs efforts pour la défense et la propagande des doctrines conformes aux enseignements de l'Eglise catholique spécialement en ce qui concerne ses rapports avec la société civile.

Art. 3. — L'association est placée sous le patronage de la bienheureuse Vierge Marie, sous l'invocation de N. D. de l'Annonciation.

Art. 4. — La direction spirituelle est confiée à un aumônier.

Art. 5. — La Corporation est gouvernée et administrée par un Conseil d'au moins neuf membres nommé par les associés, renouvelable par tiers tous les ans. L'aumônier fait de droit partie du Conseil.

Art. 6. — Le Conseil nomme son Bureau, composé de Président, Vice-président, Secrétaire, Trésorier.

Art. 7. — Les publicistes et écrivains qui voudront faire partie de la Corporation seront admis sur leur déclaration d'adhésion aux statuts, règles et coutumes de la Corporation.

Art. 8. — Ils seront présentés par deux membres sociétaires. Le Conseil prononcera sur leur admission.

Art. 9. — Les sociétaires s'engagent à payer une cotisation annuelle de 5 francs.

Art. 10. — Des écrivains étrangers à la France peut être admis à titre de membres correspondants.

Art. 11. — Le titre de membre honoraire peut être conféré par le Conseil à toute personne qui témoigne de la sympathie à la Corporation, et qui consent à payer une souscription annuelle de dix francs.

Art. 12. — Les associés rendront leurs devoirs à la mémoire des confrères défunts en assistant à leurs obsèques et en faisant célébrer des messes pour le repos de leur âme.

Art. 13. Chaque année la Corporation célèbre sa fête patronale, et des messes sont demandées à des jours déterminés.

Art. 14. — Des réunions périodiques ont lieu dans les conditions déterminées par le Conseil.

Art. 15. — Il pourra être fondé des

prix, médailles, récompenses, pour être décernés à des ouvrages mis au concours, même parmi des écrivains étrangers à l'association.

Art. 16. — Les ressources de la Corporation sont employées aux frais généraux, messes, services et réunions et à toutes les applications dont les circonstances feront connaître l'utilité, telles que caisses de secours et de prévoyance.

Art. 17. — Les présents statuts pourront être modifiés sur la proposition du Conseil, par vote en assemblée générale. Le vote par correspondance est admis.

Art. 18. — Le Conseil peut prendre par voie de règlement toutes les dispositions organiques nécessaires.

Art. 19. — Le siège de la Corporation est au n° 262 du boulevard Saint-Germain.

CORPORATION CHRÉTIENNE DE PUBLICISTES

(du Dimanche 5 juin 1887)

Anniversaire de la fondation Résultats du concours

La Corporation chrétienne de publicistes a célébré dimanche dernier le premier anniversaire de sa fondation.

A onze heures, le saint sacrifice de la messe était offert par M. l'abbé Cros dans la jolie chapelle des catéchismes de Sainte-Clotilde. L'harmoonium était tenu avec talent par M. Christian de Bertier.

A six heures, l'Assemblée générale a été tenue dans les salons de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, sous la présidence de M. de Marolles, assisté de MM. le baron Tristan Lambert, vice président, et Eugène Tavernier, secrétaire-trésorier. Le Conseil était au complet, sauf MM. Hervé-Bazin, Petit-Barmon, Delloye et le R. P. de Pascal qui s'étaient excusés. Les membres de la Corporation étaient au nombre de vingt-cinq ; M. le vicomte de Rélizal, député, ainsi que plusieurs invités et rédacteurs de journaux assistaient à la séance.

M. Tavernier a présenté un intéressant rapport sur la situation morale et financière de la Société. Il a rappelé ses débuts, ses premiers travaux, ses réunions périodiques, et montré

qu'elle n'a cessé de progresser depuis le premier jour. L'état de caisse accuse un solde actif de 151 francs, toutes dépenses payées.

La parole est ensuite donnée à M. Antonin Rondelet pour rendre compte de la décision de la commission constituée pour l'examen du concours littéraire ouvert par la Corporation. Le sujet du concours était une « nouvelle » ayant une portée « morale et sociale ». Cette commission était composée de MM. Xavier Marmier, Antonin Rondelet et Cornély. M. Racot, qui en faisait également partie, a été, comme on le sait, prématurément enlevé à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis.

Le défaut d'espace nous manque pour reproduire complètement le travail de M. Rondelet, modèle de finesse et de critique littéraire.

« La pensée même de ce concours, a-t-il dit, est éminemment libérale, et bien digne de ceux qui l'ont institué. Elle répond à un sentiment de fraternité littéraire dont on ne saurait trop faire l'éloge. Il appartient en effet à ceux qui marchent devant dans la carrière, d'y introduire ceux qui les suivent, et qui doivent un jour les remplacer. Nous comptons bien que cet appel serait surtout entendu par la jeunesse, par ceux qui éprouvent le besoin de faire leurs premières armes, et qui demandent avec une généreuse impatience leur place à la lumière et au combat.

Suit une rapide analyse des deux nouvelles auxquelles la commission a décerné les deux prix.

La médaille d'or est donnée à la nouvelle portant pour titre : « Légende d'une page d'histoire. » Le nom de l'auteur joint au manuscrit sous pli fermé a été proclamé. C'est M. Henri Colins, des Sables-d'Olonne.

La médaille de vermeil est décernée à la nouvelle intitulée : « Le Billet de logement. » Aucune mention n'étant jointe à l'envoi, il n'a pas été possible de nommer l'auteur. La médaille sera remise sur l'indication de la devise qui figure en tête de l'opuscule.

Le rapport signale encore deux compositions : « Un Ouvrier » et « Le Chef-d'œuvre de Remy Chalut », dans lesquelles les auteurs ont eu le dessein de peindre les travailleurs de notre temps, de nous initier à leurs souffrances, à leurs révoltes, et de

chercher la solution des grands problèmes sociaux.

M. de Marolles, au nom de la Corporation remercie M. Rondelet et ses éminents collègues de la commission, du concours qu'ils ont bien voulu apporter à l'œuvre entreprise. Il exprime les vifs regrets qu'inspire à l'assemblée l'absence de M. Xavier Marmier retenu chez lui par l'état de sa santé, et, pour atténuer un peu ces regrets, donne lecture d'une page merveilleuse de style et profondeur extraite d'un livre de l'illustre écrivain.

Puis M. de Marolles définit le but de l'association. Ce n'est pas un essai de fusion parmi des journaux de nuances diverses, c'est une association formée entre des publicistes chrétiens, des écrivains unis dans un même sentiment de foi religieuse, et voulant employer leurs efforts à la défense, à la propagande de doctrines sociales conformes aux enseignements de l'Église catholique. — Un amour commun les anime, l'amour du Christ et de son règne sur terre ; une haine commune les unit, la haine contre le mal identifié dans la révolution. — La Révolution est la négation du règne social de Jésus-Christ. Elle procède par deux moyens : la sécularisation des biens et la laïcisation des hommes. — Elle sécularise les biens et fait la propriété un moyen de jouissances égoïstes en l'affranchissant des devoirs qu'elle impose. — Elle laïcise les hommes en étouffant dès l'enfance les germes de la foi et en leur enlevant à jamais les espérances célestes. — La Révolution, voilà l'ennemi. Or, il ne suffit pas de la combattre dans les classes élevées ; il faut parler au peuple, à l'ouvrier. C'est ce que nos journaux ne font pas assez. Il faut montrer à l'ouvrier que la Révolution n'a été faite ni pour lui, ni par lui ; que ses misères procèdent de la Révolution elle-même. — Voilà la grande œuvre de la Presse. C'est pour y travailler avec plus d'ensemble que nous sommes associés. Il faut donc souhaiter que notre association s'étende et prospère. Le succès dépend du zèle que chacun de nous mettra à la propager et à répandre son influence.

Après cette allocution chaudement applaudie, l'assemblée a procédé au renouvellement du tiers du Conseil.

Les membres sortants ont été réélus. Le Conseil demeure donc ainsi composé :

MM. de Marolles, le baron Lambert, Eug. Tavernier, Drumont, Levasnier, Ménard, Delloye, Hervé-Bazin, Petit-Barmon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Au banquet qui a suivi, vingt-quatre convives avaient pris place. — Au dessert, M. de Marolles a porté la santé de notre Saint Père le Pape Léon XIII, le chef suprême de l'Église militante, le chef aussi des écrivains, l'immortel auteur des Lettres pastorales de Prouse, des Encycliques *Humanum genus* et *Immortale Dei*. Puis, il a salué dans cette réunion d'élite un état-major composé de toutes armes, et prêt aux plus grands combats.

M. Rondelet, dans une improvisation étincelante de verve et d'esprit, a répondu en buvant à l'union des écrivains catholiques pour la grande lutte contre l'ennemi commun, et au succès de cette association naissante si bien faite pour dissiper les malentendus, et effacer les nuances en rapprochant les cœurs.

Avis aux auteurs

Les auteurs qui ont concouru pour la médaille offerte par la Corporation chrétienne de publicistes sont priés de faire reprendre leur manuscrit aux bureaux de la *Corporation*, 262, boulevard Saint-Germain. On le leur rendra sur la justification du titre et de la devise qui accompagnaient l'envoi.

CONSEIL CORPORATIF

Membres de droit du Conseil

L. R. P. de PASCAL, *aumônier*.

M. l'abbé DE BENQUE, *vice-aumônier*.

Membres du Conseil nommés dans l'Assemblée générale du 29 avril 1886.

MM.

Ernest DELLOYE, à Cambrai.

Edouard DRUMONT, 157, rue de l'Université, Paris.

HERVÉ-BAZIN, à Angers.

Baron TRISTAN LAMBERT, à Fontainebleau.

Gabriel LEVASNIER, 218, boulevard d'Enfer. Paris.

Victor DE MAROLLES, 1, rue Las-Cases, Paris.

Joseph MÉNARD, 3, rue Bayard, Paris.

PETIT-BARMON, à Lons-le-Saulnier.

Eugène TAVERNIER, 21, rue Jacob, Paris.

Le bureau a été constitué comme il suit dans la séance du Conseil du 13 mai 1886.

Président : Victor DE MAROLLES.

Vice-Président : BÉRON LAMBERT.

Secrétaire-Trésorier : Eugène TAVERNIER.

Dans la même séance, le Conseil a décidé que la messe serait dite pour les membres de la Corporation, le 1^{er} vendredi, et que le dîner aurait lieu le 1^{er} jeudi de chaque mois.

MEMBRES (au 1^{er} janvier 1888)

1^o De la fondation.

MM.

AUZOUY, Fontainebleau.

BARNOLA, Lyon.

RAUDELET, Dunkerque.

BELLET, Annonay.

LOUIS DE BENQUE, Pau.

BLANCHON, Lyon.

BOIS, Lyon.

BORELLY DE KERVÉLÉGAN, Quimper.

ROYAVAL, Aurillac.

BUSSIÈRES, Périgueux,

Octave CHAMBON, Auxerre.

CORNÉLY, Paris.

Emile DANTEN, Arras.

DELBREIL, Paris.

Joseph DELBREIL, Paris.

DEPOIN, Pontoise.

DETON, Macon.

DEVISMES, Troyes.

DUBREUIL, Chartres.

DUPUY, Paris.

Victor DUVAL, Dreux.

DUVIVIER, Lyon.

Comte de la FARGUE, Nevers.

Gabriel FERRÈRE, Charleville.

FIQUET, Lorient.

FOUCAUDEL, Caen.

Roger des FOURNIELS, Angoulême.

FROMM, Paris.

P. GIBERT, Avranches.

H. GIBERT, id.

GORCE, Tulle.

GRÉAU, Fontainebleau.

Urbain GUÉRIN, Versailles.

Oscar HAVARD, Paris.

Louis HERVÉ, Paris.

Géorges-Claudius LAVERGNE, Paris.

P. le FÈVRE, Paris.

Albert MARON, Lille.

L. MAURANGE, Bordeaux.

MICHEL, Angers.

MOLLAT, Nantes.

NEMOURS-GODRÉ, Paris.

Paul-Aimé PAILLARD, Fontainebleau.

Oscar de POLI, Paris.

Alfred POUYÉ, Fontainebleau.

PREMPAIN, Paris.

PRUDHOMME, Saint-Brieuc.

Léonce de la RALLAYE, Paris.

RASTOUL, Paris.

RIBAUD, La Roche-sur-Yon.

ROULLEAUX DU HOUX, Fontenay-le-Comte.

Auguste ROUSSEL, Paris.

Paul TAILLIEZ, Lille.

A. TASTEVEL, Valence.

V. TAUNAY, Paris.

Alex. WITTRANT, Lille.

Arth. MARTIN, Lille.

Arth. STOVEN, Lille.

Nommés en 1887

LOIRE, Lorient.

SAUDAX, Paris.

Charles de SAINT-MARTIN, Paris.

René de TARRIEUX, Paris.

DE LA BRIÈRE, Paris.

DE LA BOULAYE, Paris.

LANGLOIS, Paris.

LETALENET, Paris.

VINCENT, Paris.

Paul CHARPENTIER, Meaux.

GUÉNÉBAULD, Fontenay-le-Comte.

PÉRUT, Lyon.

CLAVERIE, Esparros.

PASCAL, Paris.

ÉTRANGER

DE BOUCHERVILLE (Ile-Maurice).

MULLENDORF (Luxembourg).

MEMBRES HONORAIRES

MM.

René D'UBEXI, Nancy ;

le vicomte de MARICOURT, Paris ;

le comte de SABRAN-PONTEVÈS, Paris ;

H. LORIN, Paris.

CORPORATION CHRÉTIENNE

DE PUBLICISTES

RÈGLEMENT

Arrêté en Conseil le 1^{er} mars 1888

1^o Les réunions périodiques de la Corporation et du Conseil syndical sont fixées au 1^{er} jeudi de chaque

mois. A 6 heures, séance du Conseil. A 7 heures, dîner. A 8 heures 1/2, soirée.

Le lendemain, vendredi, à 8 heures, messe corporative dans une chapelle déterminée.

2° Il sera créé un *Bulletin mensuel* qui sera adressé gratuitement à chacun des membres de la Corporation.

Ce bulletin contiendra tous les avis, renseignements, comptes rendus pouvant intéresser l'association.

3° Les ressources de l'association, après le paiement des frais généraux, seront appliquées aux usages sui-

vants : secours à donner à des écrivains nécessiteux, aux veuves des sociétaires; fondation de caisses mutuelles de prévoyance pour la maladie et la vieillesse.

4° Le versement d'une somme de cent francs libère de la cotisation annuelle.

5° Une commission spéciale sera instituée pour se prononcer sur la valeur des ouvrages que les confrères voudront éditer, et pour décerner des récompenses aux œuvres mises au concours.





BULLETIN MENSUEL

DE LA

Corporation Chrétienne de Publicistes

262, boulevard Saint-Germain (1)

N^o 1

Paris, 25 mars 1888

Notre conseil corporatif a décidé, dans sa réunion du 1^{er} mars, la fondation d'un bulletin mensuel destiné à établir un lien réel entre les membres de notre Association. Nous pensons que cette idée sera accueillie favorablement, et le président du Conseil se fait un plaisir de tracer les premières lignes de cette communication.

Voilà bientôt deux ans que notre Association existe. Nous pouvons affirmer qu'elle a déjà produit d'heureux fruits.

Et d'abord il faut compter pour quelque chose dans la vie, surtout dans la vie militante de l'écrivain catholique, le sentiment d'union intime qui résulte de la communauté de foi, de but et de travail affirmée par le lien social. C'est là ce qui distingue notre Corporation des autres associations de presse qui n'ont guère qu'un but matériel. Nous avons pour patronne la mère de Dieu, la reine des anges et des saints, nous nous donnons chaque mois rendez-vous au saint sacrifice de la messe, et chaque année nous célébrons notre fête d'une manière plus solennelle. Grâce à Dieu, nous n'avons pas encore ouvert la liste des membres défunts; mais les deuils viendront, et ceux de nous qui partiront les premiers auront leur part des prières communes. Voilà pour le côté spirituel.

Au point de vue professionnel, nous comptons quelques résultats d'appui mutuel, et notre Association n'a pas été inutile à plusieurs d'entre nous. Nous espérons que ce bulletin aura son utilité particulière à cet égard.

Pour les journaux de province, il

existe à Paris une agence avec qui nous nous sommes mis en relations, et qui a pour spécialité de s'occuper des affaires matérielles intéressantes pour la presse, telles que traités d'annonces, questions contentieuses, administratives, etc. Nous pouvons ainsi rendre au besoin des services à nos amis.

Nos ressources ne nous permettent pas encore d'établir une caisse commune. Tout au moins ne peut-on nous reprocher de dissiper inutilement l'argent de nos associés, le modeste chiffre des cotisations ayant jusqu'à présent servi à couvrir les petits frais d'installation et de correspondances et à payer le prix de la médaille d'or décernée à la suite du dernier concours.

Cet usage d'un concours nous paraît bon à maintenir, et l'annonce qui suit indiquera celui de l'année. Cette question du Centenaire est une actualité. On s'en occupe beaucoup dans le camp adverse. On fonde des sociétés, on prépare des fêtes, on fait des conférences, la presse révolutionnaire s'apprête pour de grandes manifestations.

Il nous semble que notre devoir est surtout de montrer combien les promesses de la Révolution ont été trompeuses pour le peuple, et à quelles illusions conduisent les faux dogmes de 89 que tant d'esprits abusés appellent encore les immortels principes. Une double enquête se prépare sur cette grave question des conquêtes modernes; l'une officielle, annoncée sous les auspices du ministère du commerce et de l'industrie; l'autre dirigée par l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. Ce sont là des questions qui intéressent trop l'avenir de notre pays pour que nous n'y prenions pas une part active.

(1) Dans cette réédition, on a omis à dessein les notes, avis et convocations n'ayant plus d'intérêt actuel.

Depuis le mois de novembre, nos réunions mensuelles ont été suivies assidûment. Le dîner et la soirée procurent une agréable occasion de se rencontrer. Pour nos amis qui n'habitent pas Paris, il suffit de combiner un voyage avec le premier jeudi du mois. Ce que nous demandons instamment, c'est qu'on veuille seulement nous prévenir la veille ou le jour même dans la matinée, autrement il est impossible de régler convenablement l'ordinaire.

Du reste, notre bulletin aura cet avantage de rappeler exactement à chacun le jour des réunions.

Nous ne négligerons rien pour donner de la vie à notre Association. Un haut encouragement nous a été apporté dans les derniers temps.

A l'occasion du jubilé pontifical de Léon XIII, nous avons fait parvenir par S. Em. Parochi, cardinal-vicaire, une adresse à Sa Sainteté au nom de notre Corporation. Notre confrère, M. Depoin a été accueilli avec une bonté toute particulière par le cardinal, qui lui a exprimé l'intérêt qu'il portait aux œuvres de presse, et a fait usage de ses pouvoirs pour donner à notre Association la bénédiction apostolique.

Nous sommes heureux d'annoncer ce fait à tous nos associés comme un gage de la protection divine.

V. DE MAROLLES.

Le prochain dîner aura lieu le jeudi de Pâques, 5 avril, à 7 heures du soir. Soirée à 8 heures et demie, 262, boulevard Saint-Germain.

Le Conseil est convoqué pour le même jour, à 6 heures.

A sa dernière séance, le Conseil a nommé M. Joseph Delbreil, secrétaire adjoint.

Noms des membres admis depuis la dernière assemblée générale :

Membres actifs

MM. FRANZ RAIWEZ, Paris.
CASTONNET DES FOSSES, Paris.
POIRIER, Angers.
LAFABRIE, Coulommiers.
STEPHEN FABER, Roubaix.
RINCÉ, Fontenay-le-Comte.
PIERRE MEHLIN, Nice.

Membres honoraires

MM. le comte de QUINSONAS.
le comte de CHATEAUBRIAND.

Concours

Un concours est ouvert pour la rédaction d'une suite de trois ou quatre articles de journal de dimension moyenne sur la question suivante : « Du véritable caractère du Centenaire de 1789 ». Une médaille d'or sera attribuée au meilleur travail, par un jury dont la composition sera indiquée le mois prochain. Envoyer les manuscrits à M. de Marolles, 262, boulevard Saint-Germain. Le concours sera clos le 30 avril. Prière de faire insérer.

Renseignements utiles

On demande : deux directions de journaux de province. — Plusieurs emplois dans les rédactions. — Des correspondances de Belgique. — Des emplois de rédacteurs. — Des correspondants de province pour Paris.

On offre une place de rédacteur en chef d'un petit journal hebdomadaire à créer dans une grande ville de province pour soutenir l'établissement de corporations ouvrières.

S'adresser à M. de Marolles, 262, boulevard Saint-Germain.

Nous avons lancé les quittances pour le recouvrement des cotisations. Nous espérons qu'il leur sera fait bon accueil.

Au dernier moment, nous apprenons qu'il y aurait une rédaction vacante dans une ville du Midi. Très modestes appointements.

Le présent bulletin sera adressé gratis à tous les membres honoraires et actifs de notre Corporation. Nous ne faisons pas présenter chez les membres honoraires de quittance de cotisation, nous en remettant à leur bonne volonté pour l'envoi de leur souscription.

N° 2

Du 25 Avril 1888

Une importante proposition a été déposée par un de nos amis. Elle consisterait à former une caisse de prévoyance pour les membres de notre association. En effet, nous ne pouvons certainement établir un fonds de réserve avec l'ensemble de nos cotisations de 5 francs qui suffisent à alimenter entre nous une correspondance, un lien moral, mais ne per-

mettent pas l'établissement d'une mutualité de secours.

Voici dans quelles termes la proposition est conçue :

Proposition de règlement statutaire ad libitum

1° Etablir à côté de la cotisation annuelle de 5 francs, une cotisation mensuelle de 5 francs, — ou de 60 fr. par an, pour :

2° Faire entrer l'association définitivement dans la vie corporative, en assurant aux membres les bénéfices d'une association coopérative, de secours mutuels, de retraite après vingt ans, et de solidarité ;

3° Obliger les membres à travailler les uns pour les autres, par la voie de leur influence en cas de postes laissés vacants par le moyen de leurs plumes mises gratuitement au service des malades provisoirement dans l'incapacité de tenir leur emploi ;

4° Obliger, en outre, les dits membres à verser à la caisse de l'Association 5 ou 10 pour cent de leurs honoraires annuels au-dessus du chiffre de 2.400 francs ; créer dans le sein même de l'association des sections chargées de pourvoir aux articles politiques ou littéraires, correspondances ou romans des journaux de province qui adhèreraient à l'invitation ;

5° Obtenir cette adhésion en faisant aux dits journaux des conditions meilleures que celles de la société des gens de lettres.

Le Conseil a examiné cette proposition avec le soin qu'elle mérite. On a été d'accord pour reconnaître la sérieuse utilité d'une pareille institution. Mais pour en assurer le succès, il faudrait un grand nombre d'adhésions ; ce n'est que par la quantité des versements que les mutualités acquièrent une utilité réelle. Il faudrait en outre trouver des ressources en dehors de ces versements, par des souscriptions, des dons, des apports extraordinaires, ainsi que cela se pratique dans les sociétés mutuelles prospères. Rien ne nous empêche d'espérer que nous y arriverons, mais, pour l'instant ces éléments nous font encore défaut. Tout dépend de l'avenir.

Le Conseil a donc pris la proposition en considération, et décidé de la porter par la voie du bulletin à la connaissance de l'association, invitant

chacun de ses membres à donner son avis.

Il est certain qu'il y a quelque chose à faire. Ce qui nous manque, il faut le dire, c'est l'esprit corporatif. Nous sommes tous plus ou moins pénétrés de l'esprit individualiste. Une des principales conquêtes de 89. Chacun à ses affaires ; on ne s'occupe guère de celles de la communauté, et l'association dont on fait partie passe pour un accessoire dont à la rigueur on se dispenserait. Assurément le chacun pour soi est plus commode, mais il est l'obstacle insurmontable à toute espèce d'institution corporative, et paralyse toute entreprise sérieuse de mutualité.

Il semble que l'habitude de tout tenir du gouvernement pénètre les sociétés particulières. Il y a un conseil, un bureau, un président, n'est-ce pas à eux de tout prévoir et de tout ordonner ?

Eh bien, non : il faut que tous concourent à l'action, autrement on végètera.

Si l'on aimait sa confrérie, on ferait quelque chose pour elle, on serait jaloux de son développement, on en parlerait à l'occasion, et les ressources viendraient.

Ce concours commun est d'autant plus facile à des journalistes qu'ils ont en main l'arme de chaque jour, la plume qui peut tout dire, même sans le paraître, quand une volonté constante la dirige. Quelques-uns d'entre nous (trop peu) ont cette *constans ac perpetua voluntas*, à tous de l'acquérir.

Ceux qui ont l'honneur d'être à la tête de l'association sont absolument décidés à faire tout le possible pour assurer sa prospérité et son efficacité, mais il faut qu'ils se sentent appuyés, encouragés, et que quelque chose leur dise qu'ils seront soutenus en toute circonstance par un dévouement réciproque, par cette affection mutuelle que produit la communauté de foi et d'intérêt.

Du reste, nous nous plaisons à dire que le recouvrement des cotisations s'est effectué d'une manière généralement satisfaisante. C'est la preuve qu'on tient à l'association.

Nous demandons à nos amis dont les quittances sont revenues impayées pour cause d'absence, de faire honneur à une nouvelle présentation, à moins qu'ils ne préfèrent effectuer leur

envoi directement, à l'adresse du président, 262, boulevard Saint-Germain.

Nous sommes obligés de grever chaque recouvrement d'une somme de 50 centimes pour les frais, afin de ne pas charger le budget et de laisser intact le prix de la cotisation.

Quelques quittances nous sont revenues avec la mention de refus. Peut-être y a-t-il malentendu. En effet, la cotisation est due pour l'année, et l'obligation ne cesse que par la démission. Il nous semble qu'à raison des égards que nous nous devons les uns pour les autres, une lettre d'explication serait préférable à cette mention de refus qui est un peu sèche dans son laconisme.

Renseignements utiles

Nous avons toujours des demandes d'emplois dans des rédactions de journaux. Plusieurs de nos confrères attendent une occupation.

Nous n'avons pas eu d'offres depuis le dernier bulletin.

Il serait désirable que l'on nous fit connaître les renseignements que l'on peut avoir à cet égard. Ce serait une excellente manière de remplir son devoir d'association.

N° 3

Du 25 Mai 1888

Avis divers.

N° 4

Du 25 Juin 1888

Le samedi 9 juin à 11 heures, nous étions réunis dans cette charmante chapelle des catéchismes où déjà l'année dernière nous avions eu notre messe annuelle. Pendant que M. l'abbé de Benque célébrait le Saint-Sacrifice, nos prières s'élevaient vers Dieu en union avec nos confrères absents, pour demander à Dieu le développement moral et matériel de notre association.

Le soir à 6 heures, l'assemblée générale a été tenue dans les salons de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers sous la présidence de M. de Marolles, assisté de MM. le baron Tristan Lambert, vice-président, Eugène Tavernier, secrétaire-trésorier, de Pascal, de Benque, Levasnier, membres du Conseil.

M. Tavernier a présenté son rapport sur la situation morale et matérielle de la Société. Il a signalé les développements qu'elle a pris au cours de l'année écoulée. « Nous vivons, a-t-il dit, puisque nous restons unis pour prier, pour travailler, pour distribuer des prix... et pour dîner. Notre constitution réalisée et expérimentée, demeure solide, et, contrairement à ce que l'on voit ailleurs, il n'est pas question de la reviser. Grâce en soient rendues à nos législateurs qui ont su trouver la formule d'une organisation stable et néanmoins ouverte à toutes les innovations qui peuvent nous conduire à notre but. »

Après avoir constaté le nombre des nouvelles admissions, le rapporteur a rappelé le haut encouragement qui a été donné à nos efforts, lors de la visite faite en notre nom par M. Depoin au cardinal Parocchi. Nous ne saurions trop pieusement conserver les paroles suivantes fidèlement rapportées par notre confrère : « J'ai reçu du Souverain Pontife, pendant « les fêtes jubilaires, pleins pouvoirs « pour accorder toutes les bénédictions « spéciales en son nom. Je vous la « donne dès maintenant à vous et aux « vôtres. Mais je veux faire plus. Je veux « dès que je pourrai approcher Sa Sainteté, lui parler moi-même de votre « corporation, et lui demander quel- « que chose de plus spécial, une bé- « nédiction toute particulière... La « presse et la plus grande puissance « de ce monde après le Surnaturel. Si « les apôtres revenaient, Saint-Paul « et Saint-Jacques se feraient journa- « listes... Dites bien à ces Messieurs « que j'approuve et que j'encourage « de toutes mes forces leur Œuvre... « *Cruce et Calamo... fide et operi-* « *bus...* »

Merci, continue M. Tavernier, au pieux et zélé Prince de l'Eglise, sa voix nous émeut et nous anime. Nous irons de l'avant et nous étendrons notre action.

Le rapporteur indique comme un progrès la création de notre *Bulletin mensuel* qui établit un échange de pensées, une unité d'action, et permettra d'utiles communications.

La question d'une caisse corporative a été mise à l'ordre du jour de cette séance. En attendant cet examen, le

rapporteur présente le compte de caisse, dont voici le résumé.

Solde au 5 juin 1887.....	177 25
Recettes depuis ce jour.....	505 60
TOTAL.....	683 85
Dépenses. Médailles...	164 10
Impressions.....	60 25
Correspondes et frais..	95 70
Secours à journaliste.	20 >
TOTAL DES DÉPENSES..	340 05
RESTE AU 7 JUIN 1888....	342 80

Après ce rapport, la parole est donnée à M. Urbain Guérin, qui, dans une causerie pleine de charme et d'élevation, rend compte de l'examen fait par le jury constitué pour statuer sur le concours de cette année : « Du véritable caractère du centenaire de 1789. » Parmi les travaux soumis à son jugement, le jury, qui était composé de MM. le Vicomte de Mayol de Lupé, Urbain Guérin et de Marolles, n'a pu en retenir que deux méritant une attention particulière. L'un beaucoup plus étendu que l'autre, et divisé en quatre articles, suivant le programme, contient des aperçus remarquables sur les conséquences historiques et politiques de la Révolution, et montre qu'en réalité le pays n'a jamais été sérieusement appelé à faire connaître sa volonté. L'autre mémoire un peu court définit en bons termes le mal causé par la Révolution. Malgré le mérite réel de ces deux ouvrages, le jury a cru devoir réserver la médaille d'or, parce qu'il n'a pas trouvé les conclusions qu'il jugeait nécessaires eu égard à l'état social de la France. Une mention honorable a donc été décernée aux deux ouvrages, Séance tenante, les plis cachetés contenant les noms des auteurs ont été ouverts, et le président a déclaré que le premier mémoire était de M. Tournay, rédacteur à la *Gazette de France*, et le second de M. l'abbé Pinel, curé de Valdampierre (Oise).

Ensuite M. Levasnier, chargé par le Conseil de faire un rapport sur la proposition de M. Charles Vincent, relative à la création d'une caisse corporative, a donné connaissance des différents avis tant oraux qu'écrits, qui ont été émis à ce sujet. MM. G. Bois, Mehlin, Prempain, Barnola, d'Uhexi, notamment, ont donné des avis motivés qui ont été lus avec in-

térêt. La discussion s'est alors ouverte à laquelle ont pris part en des sens divers MM. Vincent, Lambelin, le vicomte de Lupé, le baron Lambert, le R. P. de Pascal, Guérin, etc. Le président, résumant les opinions émises, a constaté que la question est complexe, que la caisse projetée peut être soit une caisse de retraite à époques fixes, ayant le caractère de tontine, soit une caisse mutuelle de prévoyance, pour les cas d'infortune, de maladie ou même de décès, soit un simple fonds de réserve pour les éventualités possibles. Quel que soit le parti qu'on doit prendre, la proposition mérite un examen plus approfondi, et le président propose la nomination d'une commission spéciale pour cette étude. MM. Vincent, Lambelin, Levasnier, sont nommés membres de cette commission avec le président.

Enfin l'ordre du jour appelle le renouvellement du Conseil par tiers. Les noms sortants sont ceux de M. de Marolles, Delloye, Levasnier. Ils sont réélus à l'unanimité. Après quelques mots de remerciements du président la séance est levée.

A sept heures et demie, le banquet. Vingt et un convives à table. Toasts : au souverain Pontife par le président, au succès de la Corporation et à l'Œuvre des Cercles par M. l'abbé de Pascal, au président par M. Tavernier. Le soir quelques confrères viennent encore terminer avec nous cette bonne journée.

Sa Sainteté Léon XIII a daigné nommer M. de Marolles commandeur de saint Grégoire-le-Grand.

N° 5

Du 25 Juillet 1888

Notre dîner du jeudi 5 juillet a été nombreux et animé. Nous étions 17 à table, et plusieurs confrères sont venus passer la soirée. On a voulu fêter la nouvelle décoration du président. M. Auguste Roussel a exprimé en quelques paroles pleines de tact et de cordialité le sentiment de plaisir éprouvé par tous les membres de la Corporation à la nouvelle de cette distinction qui honore notre Association tout entière. Il a manifesté la plus grande confiance dans l'avenir de cette Association qui sortie de l'i-

initiative d'un petit nombre, prendra des développements toujours croissants. M. de Marolles a remercié M. Roussel et ses confrères de leur bonne sympathie. Il a dit que certainement la Corporation qui lui avait fait l'honneur de le placer à sa tête était pour beaucoup dans la faveur dont il venait d'être l'objet. Il a manifesté toute sa reconnaissance envers le Souverain Pontife, ajoutant qu'il en est des faveurs de ce genre comme des grâces de Dieu, qu'on ne mérite pas par soi-même, mais qui nous sont données pour que nous y correspondions. Tous ses efforts tendront donc à correspondre à la grâce, et son soin le plus cher sera de travailler pour notre Corporation, à la prospérité de laquelle il a proposé de boire en s'unissant aux absents.

A la fin du repas, sur l'invitation du président une intéressante communication nous a été faite par notre confrère M. Antonin Rondelet qui vient de faire paraître un ouvrage nouveau, *le livre de la vieillesse*, dont il nous a donné la primeur en une courte analyse.

L'usage de ces communications sera excellent à suivre dans nos diuers pour leur donner à la fois une utilité et un intérêt de plus.

Au Conseil qui s'est tenu le même jour ont été admis MM. Béraud, François Ferrari, Charles Pouyé, Adrien Dubé, Joseph Serre, de Vichet, Héliou de Barrême et Paul Lapeyre. La démission de M. Duvivier a été acceptée. Aucun changement n'a été apporté dans la composition du bureau qui se trouve ainsi constitué : MM. de Marolles, président ; le baron Lambert vice-président, Tavernier, secrétaire-trésorier. A raison des nombreuses occupations de chacun, le Conseil a demandé à M. Nemours Godré de vouloir bien lui prêter son concours en prenant les fonctions de secrétaire adjoind, ce que notre confrère a fort obligeamment accepté.

Nous croyons utile d'appeler l'attention des publicistes chrétiens sur l'enquête entreprise par l'Œuvre des Cercles catholiques, à propos du Centenaire de 1789.

Il ne s'agit pas d'élever de vaines protestations contre la célébration

bruyante de cet anniversaire que préparent les révolutionnaires de toute robe. Sans parler des hommes de désordre, il en est beaucoup parmi les gens se disant conservateurs, qui tiennent surtout à conserver de la bienveillance pour ce qu'on appelle les principes de 89.

Toute la question est de savoir ce qu'on entend par les principes de 89.

S'il s'agit d'un profond sentiment de respect pour la justice, pour la liberté et la dignité humaine, d'une volonté ferme de réformer les abus et de corriger les vices, alors les principes de 89 sont les vrais ; ils étaient ceux de Louis XVI, ceux des hommes admirables qui ont préparé l'avènement d'un régime nouveau et lutté jusqu'à la mort contre le torrent ; ils sont les nôtres.

Mais ce n'est pas, ainsi qu'on les envisage dans le monde qui se remue de l'Elysée au Champ de Mars. Là on prend les principes de 89 dans l'acceptation où les prenaient Mirabeau, Condorcet, Vergniaud, Robespierre, tels qu'ils ont été appliqués par l'Empire et les régimes modernes.

C'est sur ces principes que sont établies sauf exception, nos institutions contemporaines ; c'est de leur usage que la France a fait une expérience de cent années. Les résultats sont sous nos yeux.

Il s'agit donc de constater la valeur de ces résultats ; de rechercher si l'état social de la France est prospère au point de vue moral et au point de vue matériel.

Cette constatation faite, il y a lieu de se demander quelle a été l'influence des principes révolutionnaires ; si le mal produit n'en est pas la conséquence, et si le bien accompli ne découle pas de principes opposés.

Enfin il faudra conclure pour l'avenir, et pour ce faire, rédiger les cahiers de 1889.

Tel est le but poursuivi par l'Œuvre des Cercles catholiques. Pour l'instant, nous en sommes à la période d'enquête. Cette enquête doit porter sur des faits et non sur des théories.

Des questionnaires ont été préparés sur toutes les questions sociales :

Questions philosophiques : la religion, l'instruction, les mœurs publiques ;

Questions politiques : l'organisation

du pouvoir, l'organisation judiciaire les services publics ;

Questions économiques : l'agriculture, l'industrie, le commerce.

Chacun de ces questionnaires est éclairé par un mémoire spécial rédigé à cet effet.

Nous demandons instamment à nos amis de prendre part à cette enquête, et de donner de la publicité à ce mouvement. Chacun de nous a dans sa plume un moyen d'agir sur l'opinion publique. Le sujet est intéressant, et la matière est vaste. Que chacun veuille bien, dans les questions énumérées ci-dessus, choisir celle qui convient le mieux à son genre d'études, et à la disposition de son esprit. Nous nous mettons à sa disposition pour lui faire parvenir les mémoires et les questionnaires qu'il nous désignera. Il nous semble que cette simple indication est de nature à provoquer des demandes de questionnaires et de mémoires, et nous attendons que ces demandes nous soient adressées pour ne pas faire d'envois inopportuns.

Prière d'écrire à ce sujet à M. de Marolles, 262, boulevard Saint-Germain.

Caisse corporative

Nous rappelons que l'importante question de la caisse corporative de prévoyance est à l'étude. Une commission a été nommée. Elle se compose de MM. Levasnier, Charles Vincent et Lambelin. Mais il serait bien utile que des communications lui fussent adressées, ne fût-ce que pour prouver que la question intéresse tous les associés.

Il a été décidé qu'à raison de la saison d'été, la prochaine réunion n'aurait lieu que le premier jeudi d'octobre. D'ici-là, il est désirable que nos confrères fassent un peu de propagande pour notre Corporation, et que des présentations nombreuses soient préparées pour le prochain Conseil.

Une association ne vit que par le dévouement de tous. Aux membres de la nôtre il appartient de montrer qu'ils croient à l'avenir, en fondant des institutions d'avenir. A eux de donner de l'extension à notre recrutement. Le nombre est grand des écrivains qui consacrent leur talent à la lutte pour Dieu et pour le pays. Notre

ambition serait de voir la Corporation chrétienne de publicistes se placer à la hauteur de la mission qu'elle pourrait être appelée à remplir dans le monde intellectuel.

N° 6

27 Septembre 1888

Nous reprenons aujourd'hui notre causerie mensuelle interrompue par les vacances.

Peu de choses consolantes à dire de cette période. Les ministres et le chef de l'Etat ont voyagé, péroré, banqueté; les journalistes ont suivi d'un œil plus ou moins attentif ces vaines pérégrinations, notant les symptômes de dissension intestines révélées par la mine maussade du premier ministre; les grèves ont éclaté sur divers points donnant comme toujours un thème aux déclamations des orateurs de meetings, et retombant en pluie de misère sur les ouvriers et surtout sur leurs femmes et leurs enfants. Ces agitations stériles ne sont pas l'effet du hasard ou de crises passagères. Elles sont une des conséquences nécessaires du régime social actuel. Elles ne durent pas longtemps, parce dans la lutte il faut bien que les plus faibles succombent, mais, en se répétant, elles ébranlent de plus en plus les bases de l'ordre social, et font partie du plan d'ensemble qui tend à la liquidation universelle.

La presse purement politique envisage légèrement ce point de vue social des grèves. Il n'en est guère question qu'à titre de *faits divers*. Suivant nous c'est une erreur; la politique joue en tout cela un rôle secondaire, ou plutôt la mauvaise politique qu'on nous fait n'est qu'un des effets de l'état social provenant de l'antagonisme entre les classes.

Cette prédominance de la politique est issue de la Révolution. Comme il n'existe plus que des individus en présence de l'Etat, tout se rapporte à l'Etat, grand arbitre et grand administrateur de toutes choses. Toute la question se réduit, dans ce système, à savoir qui représente l'Etat, c'est-à-dire qui détient le pouvoir; et, comme le pouvoir dérive de l'élection, la question sociale n'est plus qu'une question électorale.

Nous demandons à nos amis de

réagir contre cette erreur révolutionnaire, et de se placer sur le véritable terrain, le terrain du *droit social*. Assurément nous avons notre foi politique et nous n'érigions pas l'indifférence en principe. Mais nous voulons faire quelque chose de plus, et envisager l'humanité comme autre chose qu'un assemblage de *citoyens* ou de *sujets* (ce qui est absolument la même chose). Nous voulons tous contribuer à refaire une *organisation sociale*, contrairement à l'œuvre révolutionnaire qui a été de désagréger tout l'organisme de la société.

C'est pourquoi nous ne cessons d'attirer les yeux de nos confrères de la presse sur l'entreprise de l'Œuvre des Cercles à propos du *Centenaire de 1789*.

Nous n'y avons pas encore suffisamment réussi ; on n'attache pas encore assez d'importance à ce travail.

Que chacun des membres de notre Corporation veuille bien dans sa sphère d'action propager l'idée, et les choses changeront de face. Nous avons notre voix dans les plus grands et les plus importants journaux de la presse catholique. Si nous sommes d'accord, nous pouvons produire un immense mouvement d'opinion.

Rappelons brièvement le *plan général du Centenaire*. On sait que la première phase est celle de l'enquête. Des questionnaires ont été préparés d'après une classification méthodique de la matière sociale, ainsi qu'il suit : 1° Etat philosophique comprenant : la religion, l'instruction, les mœurs et la famille. 2° Etat politique, comprenant : le gouvernement, la justice, les forces publiques. 3° Etat économique comprenant : l'agriculture, les arts et l'industrie, le commerce.

Pour éclairer ces questionnaires, neuf mémoires ont été préparés par les soins d'une commission d'études, et distribués dans toute la France.

Cette enquête est actuellement en cours. Aucun de nous ne peut y demeurer étranger. Ce sont les questions vitales de notre pays qui s'agitent.

Dans quelque temps viendra la seconde phase, celle des *assemblées provinciales* où seront examinés les projets de cahiers que l'on pourrait appeler les cahiers de la reconstitution sociale, et dont l'ensemble devra être adopté par une grande assemblée générale tenue en 1789.

Voilà certes de quoi éveiller la curiosité du public, puisque la presse a besoin de nouveautés. Tout cela n'est pas banal.

Quelques-uns d'entre nous ont pu lire l'annonce d'une assemblée provinciale qui se prépare dans le Dauphiné, dans laquelle M. le comte de Mun prendrait la parole.

Voilà encore un projet qui sort de l'ordinaire. Nous pouvons annoncer comme certaine pour le commencement de novembre (sans doute le 4) la convocation des nouveaux Etats du Dauphiné. C'est un mouvement tout à fait spontané et propre à cette province, comme il s'est produit en 1788. Une semblable annonce ne peut manquer de frapper les lecteurs.

Les journaux de nuances diverses ont parlé de la campagne entreprise par un groupe de femmes chrétiennes en faveur des demoiselles de magasin. Les mêmes dames ont demandé que le respect du dimanche fût mieux observé et que les livraisons fussent remises au lundi matin. Nous ne saurions trop recommander cette pieuse initiative à nos amis de la presse. Il faudrait que partout elle fût connue et propagée.

Nous rappelons que nous avons de nombreuses demandes d'emplois parmi nos amis. C'est un devoir pour chacun de nous de signaler les vacances pour rendre des services mutuels.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 4 octobre suivant les indications de la carte ci-jointe. Que ceux qui le peuvent y soient exacts. Nous avertissons les membres du Conseil qu'il y a d'intéressantes questions à résoudre, et des demandes d'admission à examiner.

N° 6

28 Octobre 1888

Projet de caisse de retraite

La commission nommée par l'Assemblée générale a élaboré le projet suivant qu'elle a adopté à la séance du 4 octobre. Étaient présents MM. de Marolles, président, G. Levasnier, Ch. Vincent, et M. R. Lambelin, élu secrétaire-rapporteur.

1^o *Projet de modification
aux statuts de la corporation.*

Art. 10. — La Corporation comprend trois catégories de membres : 1^o Les membres sociétaires; 2^o les membres participants; 3^o les membres honoraires. — Les membres *sociétaires* versent une cotisation annuelle de 5 francs. Les membres *participants* versent mensuellement une somme de 5 fr. soit 60 fr. par an moyennant qu'ils sont propriétaires de la caisse dite *d'épargne et de retraite*.

Art. 11. — Le titre de membre honoraire pourra être conféré par le Conseil à toute personne qui témoignera de la sympathie à la Corporation, et qui consentira à verser une souscription annuelle d'au moins 10 francs, ou une somme une fois donnée d'au moins 100 francs.

La *caisse d'épargne et de retraite* est alimentée :

1^o par les dons et legs ;

2^o par un prélèvement de 25 0/0 sur le produit des cotisations des *membres sociétaires* et des *membres honoraires* ;

3^o par les cotisations des *membres participants* ;

4^o par les recettes diverses provenant des traités et conventions à passer pour la publication et la reproduction des œuvres littéraires des membres de la Corporation.

Le but de la *caisse d'épargne et de retraite* est de donner après 15 ans de participation une pension viagère convenable aux membres de la Corporation, ainsi qu'il est établi par le règlement ci-annexé.

Art. 12. — Comme l'art. 11 des statuts primitifs.

**Règlement
de la Caisse d'Epargne
et de retraite**

Art. 1. — Aux termes des art. 47, 48, 49, 50 du Code de Commerce il est fondé entre ceux qui adhèrent aux présents statuts une Société ayant pour but l'achat en commun de *valeurs françaises* à lots cotées à la Bourse de Paris.

Le Siège social est à Paris, 262, boulevard Saint-Germain.

Art. 2. — La durée de la Société est illimitée; en cas de liquidation, le capital, les intérêts et les lots seraient partagés entre les participants.

Art. 3. — Chaque adhérent s'engage à verser 5 francs par mois en les mains du trésorier, le premier jeudi de chaque mois. Les cotisations peuvent être payées par anticipation, mais sans escompte ni réduction.

Art. 4. — Tout associé qui n'aura pas versé sa cotisation dans les délais fixés sera passible d'une amende de 5 francs.

Art. 5. — Tout associé en retard de plus de deux mois sera *suspendu*; mais il pourra rentrer dans tous ses droits en versant avec l'arriéré des cotisations l'intérêt à 5 0/0 de ces cotisations.

Après *trois ans*, l'associé qui ne s'est pas mis en règle est exclu de la Société, déchu de tous droits et les sommes primitivement versées restent acquises à la caisse.

Toutefois après *dix ans* de participation l'associé qui voudrait se retirer de l'association sera remboursé de toutes ses cotisations sous déduction d'une retenue de 20 0/0.

Art. 6. — Chaque associé recevra un livret nominatif revêtu de la signature du président et du secrétaire. Ce livret coûte 1 franc.

La part de l'associé décédé est acquise à la Corporation.

Art. 7. — La Société ne pourra acquérir que des obligations françaises à lots de l'Etat, du Crédit Foncier, de la Ville de Paris, de Chemins de fer. Les titres seront déposés sur récépissé au Crédit industriel et commercial (ou à la Société Générale ou au Crédit Lyonnais). Toutes les valeurs seront au porteur.

Tous les six mois, les associés pourront prendre communication des résultats de l'inventaire de l'espèce et des numéros des titres acquis.

Les lots échéant à la Société seront consacrés à l'achat de nouvelles obligations.

Art. 8. — La Société est administrée par un président, un trésorier, un secrétaire et quatre administrateurs élus.

Les membres du Conseil n'assument aucune responsabilité de la baisse qui pourrait se produire sur les titres. En donnant des ordres d'achat, ils agissent comme mandataires gratuits des sociétaires.

Art. 9. — Le trésorier tient la comptabilité et centralise les recettes qu'il dépose (Crédit Lyonnais ou autre), il opère le recouvrement des intérêts,

celui des lots échus et des titres amortis.

Art. 10. — L'exercice commencera le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre. Les inventaires auront lieu le 31 décembre et le 30 juin.

Art. 11. — L'assemblée générale se réunira une fois par an (en mai). Elle examinera les comptes, entendra les rapports du Conseil ; les décisions seront prises à la majorité des membres présents.

Art. 12. — Tout projet de modification aux statuts devra être communiqué par écrit au président un mois avant l'assemblée générale.

Art. 13. — Quand la Société comptera quinze années d'existence, le Conseil soumettra à l'assemblée générale le taux à fixer pour les *pensions de retraite* auxquelles auront droit les sociétaires.

Art. 14. — Par le fait de l'acceptation écrite des présents statuts, les associés déclarent se soumettre absolument aux prescriptions qu'ils contiennent. En conséquence toute action civile contre la Société est interdite.

Annexe

Calcul approximatif des ressources dont pourrait disposer la Caisse pour le service des Pensions de retraite.

Base : Nombre des Sociétaires : 30.
Cotisations pour une année 1800 fr.
Cette somme capitalisée donne en quinze ans..... 54.000 fr.

En supposant que les dons et legs fournissent par an 300 francs ce qui n'est pas excessif on a au bout de quinze ans..... 4.500

La Corporation compte actuellement environ 120 sociétaires versant une cotisation annuelle de 5 fr., ce qui donne comme ressources 600 francs, sans tenir compte des versements des fondateurs. Sur cette somme 200 francs versés annuellement à la Caisse d'épargne et de retraite donneront en quinze ans..... 3.000

On peut admettre qu'a

A reporter..... 7.500

Report..... 7.500

vec quelques efforts il sera possible de retirer 500 fr. par an des conventions à passer avec des journaux pour la publication et la reproduction d'œuvre de ses membres, ci..... 7.500

69.000 fr.

A ces 69.000 francs, il convient d'ajouter une somme difficile à déterminer d'avance, mais importante, provenant du remboursement au pair d'un certain nombre d'obligations à court terme et du gain de quelques lots.

Dans ces conditions, le chiffre des participants étant forcément diminué par suite des décès et exclusions, la Corporation servant directement les pensions de retraite, les membres participants recevront après quinze ans de participation une pension viagère dont le taux ne sera certainement pas inférieur à 600 francs.

C'est la nécessité d'arriver à ce résultat qui a fait introduire dans les Statuts de la Caisse certaines dispositions qui, au premier abord, semblent un peu draconiennes.

Nous prions nos confrères de vouloir bien lire attentivement ce projet, et de nous envoyer leurs observations. Une assemblée générale extraordinaire sera ultérieurement convoquée pour l'adoption de ces statuts.

Nous attirons l'attention des rédacteurs catholiques sur l'importante assemblée qui va se tenir à Romans, les 10 et 11 novembre, où M. de Mun portera la parole.

Nous leur signalons également le mouvement qui se produit en faveur d'une législation internationale du travail. *L'Univers* du 24 octobre et la *Corporation* du 26 contiennent d'importants articles à ce sujet.

Sur ces deux points, prière de développer ou simplement de publier la correspondance que M. de Marolles adresse à tous les journaux de Paris et de la Province.

Nous remercions cordialement notre confrère M. de la Brière du charmant article qu'il a publié dans *Samedi-Revue* sur notre association. La *Corporation* l'a reproduit dans son numéro du 27 octobre.

N^o 8

26 Novembre 1888

Note du Président

La réunion mensuelle aura lieu le jeudi 6 décembre.

A six heures, Conseil corporatif.

Les membres du Conseil sont priés de ne pas y manquer, ou du moins de vouloir bien s'excuser. C'est sur le Conseil que repose la vie et l'avenir de l'Association. Il doit l'exemple de l'assiduité. Le président ne croit pas avoir de reproches à se faire à cet égard. Il fait appel au dévouement et à la bonne volonté de ses collègues.

A sept heures, dîner.

Cette fonction matérielle a son côté d'utilité morale. Nos amis de province qui sont déjà venus savent quel charme présentent ces agapes fraternelles qui, grâce aux soins de notre intelligent délégué à la table, ne laissent rien à désirer. Mais il est un point sur lequel des progrès sont à souhaiter, c'est le soin de s'inscrire la veille, autrement la tâche est ardue.

A huit heures et demie, soirée.

Si l'on ne peut venir dîner, on peut toujours disposer de quelques instants le soir. Cela n'entraîne pas la nécessité de s'annoncer, et l'on est amplement dédommagé de la petite peine qu'on se donne.

Le vendredi matin à huit heures, la messe, chapelle privée de Mgr de Ségur, 39, rue du Bac, au fond de la cour, 2^e étage. C'est en même temps la messe du Comité de l'Œuvre des Cercles. Le mois dernier elle a été dite le vendredi précédent parce que la réunion avait été retardée d'une semaine. Il est à désirer que le plus grand nombre possible de confrères y assistent. L'union dans la prière est pour nous la première condition de succès.

L'avis ci-dessus nous dispensera d'envoyer des cartes spéciales pour la réunion mensuelle. Nous aimons à croire que nos associés lisent soigneusement ce *Bulletin*, du commencement à la fin, et que notre correspondance ne subit pas le sort de tant d'imprimés dont le flot nous inonde.

Le président,

V. DE MAROLLES.

Projet de Caisse de prévoyance

La note qui précède exprime l'espoir que nos communications sont lues attentivement par tous les membres de la Corporation. Le contraire serait-il vrai ? Sur la grave question que notre dernier *Bulletin* proposait à l'étude, nous n'avons reçu qu'un nombre infime de réponses. D'où cela vient-il ?

La question ne paraît-elle pas assez importante ? Cependant, puisque nous avons formé librement une association d'écrivains catholiques, puisque nos cotisations annuelles sont régulièrement payées, il est permis de croire que cette association a sa raison d'être, qu'elle doit vivre, s'étendre, prospérer. Or, n'est-ce pas un des principaux éléments de prospérité que la fondation d'une caisse commune ?

La question est-elle mal posée, n'est-elle pas assez claire ? Pourtant le projet de statuts contenu dans le dernier numéro est assez explicite pour motiver des observations pour ou contre. Si les calculs sont inexacts, si la cotisation annuelle paraît trop forte, si le projet n'est pas réalisable, il faut le dire.

Donc aujourd'hui nous revenons à la charge. Nous prions instamment nos confrères de relire notre projet de statuts. S'ils l'ont égaré, nous leur en enverrons le double.

Nous allons encore attendre l'effet de cette circulaire. S'il n'est pas plus satisfaisant, il sera inutile de poursuivre une idée qui n'aura d'application possible que par le concours d'un certain nombre d'adhérents, et la commission n'aura qu'à présenter un rapport négatif.

Parmi les observations que nous avons reçues, il en est de fort intéressantes. Elles portent surtout sur deux points. Le premier c'est un doute émis sur la réalisation du projet. Promettre une rente de 600 francs au bout de quinze ans pour un versement annuel de 60 francs, cela paraît invraisemblable. Evidemment c'est à vérifier, et nous devons appuyer nos prévisions de l'avis d'hommes experts en ces sortes de calculs. La seconde critique porte sur la perte des sommes versées en cas de mort avant les 15 ans, sans qu'il en reste rien pour la veuve ou les enfants. Assurément, la critique est sérieuse ; il faut obser-

ver cependant que c'est précisément cet accroissement de la masse par le fait des décès qui est un des éléments du bénéfice des survivants.

Tout cela sans doute est à approfondir. Mais, nous le répétons, il faut avant tout savoir si l'idée paraît bonne en principe, et avant d'aller plus loin, nous voulons tout au moins recevoir un certain nombre de réponses sur la question préalable.

Une idée excellente a été émise au dernier dîner par un de nos nouveaux associés. Ce serait la formation d'une bibliothèque composée des ouvrages dont les membres de la Corporation feraient hommage. Voilà qui est d'une réalisation pratique, et dès maintenant en parcourant notre liste, nous voyons des noms qui feraient bonne figure dans notre bibliothèque. L'Œuvre des Cercles qui nous donne si bien l'hospitalité ne la refuserait pas à nos œuvres.

N° 9

25 Décembre 1888

Avis divers.

N° 10

28 Janvier 1889

Nous avons éprouvé une perte douloureuse en la personne de notre cher confrère Hervé Bazin, membre du Conseil, mort à Angers le 8 janvier, âgé de 42 ans. Personne n'ignorait ses éminentes qualités de cœur et d'intelligence.

Ecrivain distingué, orateur éloquent, professeur éminent, il avait conquis un rang élevé dans le monde intellectuel et religieux. Récemment encore il nous avait écrit pour nous annoncer l'envoi de ses œuvres. Nous serons heureux de les posséder dans notre bibliothèque à cause de leur valeur et aussi en souvenir de celui qui fut un des premiers à encourager l'idée de notre association.

Une lettre a été adressée à sa veuve au nom de la Corporation.

Une messe sera dite pour le repos de son âme, et le jour en sera indiqué après la réunion du Conseil, pour que tous puissent s'y unir d'intention.

Au dernier Conseil, a été admis sociétaire, M. l'abbé Peisson, à Paris.

Evois d'ouvrages pour la bibliothèque par MM. de la Brière, Castonnet des Fosses, Georges Lavergne.

Caisse de Prévoyance

Notre affaire importante est la constitution de la caisse de prévoyance. La Commission a été saisie des observations auxquelles a donné lieu le projet et aux amendements présentés.

Nous allons les résumer brièvement avec l'avis de la Commission, priant chacun des associés de se reporter au projet qui a été publié dans le bulletin du mois d'octobre.

Art. 1. — Adopté.

Art. 2. — Ajouter « en cas de liquidation prononcée par décision de l'assemblée générale » adopté.

Art. 3. — Un amendement propose que le chiffre des versements soit inférieur à 5 francs par mois. La Commission n'a pas adopté.

Art. 4. — On objecte que l'amende de 5 francs est trop sévère. La Commission persiste dans la rédaction.

Art. 5. — Amendement. Ajouter « à moins que les causes du retard ne soient jugées légitimes par le bureau, cas auquel l'associé sera rétabli dans ses droits, à condition de verser intégralement l'arriéré augmenté des intérêts capitalisés ». Adopté à la majorité.

Art. 6. — On demande d'ajouter que « dans le cas de décès de l'un des associés, sa veuve ou ses enfants soient admis à la participation en continuant les versements ». La Commission a été partagée d'avis, mais la majorité a accepté cet amendement.

Une autre observation a été faite dans le but de soustraire la part du décédé aux réclamations de ses héritiers. La Commission a cru devoir passer outre sous la réserve de ce qui précède.

Art. 7. — Ajouter à l'énumération des valeurs de placement celle d'autres valeurs d'une sécurité incontestable. Adopté.

Art. 8 à 12. — Sans changement.

L'art. 13 est celui qui a donné lieu au plus grand nombre d'observations, non pas à raison de son texte, mais à raison des calculs de probabilité qui ont été annexés à la suite des statuts. On a dit que la capitalisation des sommes versées pendant quinze ans

par les sociétaires ne pouvait donner un chiffre aussi élevé que celui qui est annoncé par ces calculs. Nous avons soumis ces calculs à un actuaire de compagnie d'assurances qui en effet les ramène à un chiffre moindre. Mais son travail laisse forcément en dehors les ressources éventuelles qu'il est permis d'espérer en faveur de la caisse, si la société s'étend et prospère. Il n'est certainement pas possible de fixer une somme quelconque pour la pension de retraite qui pourrait être allouée aux participants. Ni la Commission, ni le Conseil ne peuvent prendre à cet égard aucun engagement.

Cette participation produira ce qu'on pourra en tirer, et à l'échéance, le mieux sera sans doute de prendre pour chacun, suivant son âge et suivant le montant du dividende, une pension à la Caisse nationale des retraites qui donne de très grands avantages.

Quoi qu'il en soit, le texte de l'article peut être maintenu dans sa teneur.

Sur le même article on a proposé une prolongation facultative de la participation. Cette proposition n'est pas réalisable.

Art. 14. — Ainsi modifié : « les associés renoncent d'avance à toute action civile contre la Société. »

Enfin une addition a été demandée, dont la Commission laisse l'appréciation à l'Assemblée générale. Elle consisterait à admettre en faveur de la Corporation entière, à raison de sa participation aux versements, une part dans le bénéfice.

Nous laissons en dehors une demande qui a été faite, tendant à ce qu'il pût être accordé des secours temporaires aux membres de la Corporation. Ceci ne rentre pas dans la constitution d'une caisse de retraite. Il est dès maintenant admis que ces secours peuvent être pris sur les fonds de la Corporation entière, sous l'appréciation du Conseil, ainsi qu'il a déjà été fait et dans la mesure des ressources disponibles. Il faut établir une distinction bien nette entre la caisse corporative qui appartient à la collectivité, et la caisse des retraites qui est propre aux seuls participants.

Telle est l'économie du projet avec les modifications proposées.

Nous les soumettons aux réflexions

de nos confrères, et nous appelons de nouvelles observations.

Dans un prochain numéro, nous donnerons le projet d'ensemble, tel qu'il sera proposé, puis nous convoquerons une assemblée générale extraordinaire pour la revision des statuts et l'adoption du projet.

Le nombre des adhésions est dès maintenant d'une vingtaine. Il faudrait à peu près le double pour commencer utilement. Nous espérons obtenir ce résultat.

En terminant, nous faisons encore appel au zèle de nos amis pour propager notre Société et nous amener de nouveaux adhérents.

N° 11

27 Février 1889

Question de la caisse de prévoyance

Nous avons dans nos précédents numéros tenu l'association tout entière au courant des propositions, projets, observations et amendements qui ont été faits sur cette question. Elle nous paraît suffisamment élucidée et il ne nous reste qu'à prendre une décision en assemblée générale pour la modification des statuts.

(Suit la répétition du projet de statuts avec amendements.)

N° 12

25 Mars 1884

Chronique

Au dernier conseil ont été reçus membres sociétaires : MM. Humbert de Galliet, Charles Loiseau, Espérance Tournier.

Le mouvement qui vient de se produire dans les assemblées provinciales de Montpellier et de Poitiers a une importance qui ne peut échapper à l'attention des publicistes chrétiens. Il se manifeste une tendance certaine de retour à la vie provinciale. Le parlementarisme battu en brèche par tous ceux qui sentent la nécessité de remettre la France en possession de ses droits, achève de le discréditer et tombe dans l'abjection. Le moment est bien choisi, il faut le reconnaître, pour

manifester des aspirations à un régime en harmonie avec les traditions de la France, et lui donner en même temps des garanties de représentation sincère de ses intérêts. Il nous semble qu'il est du devoir de tous ceux qui ont consacré leur plume à la défense de la religion et au bien de la Patrie, de suivre et d'encourager cette grande entreprise qui, après s'être manifestée dans deux grandes provinces, va faire le tour de la France. Nous sommes persuadés que nous répondons ici à un sentiment unanime parmi nos amis.

Caisse de Prévoyance

La question relève désormais de notre prochaine assemblée générale qui aura lieu en juin. En attendant nous recevons avec plaisir les observations et suggestions qu'il plaira à nos confrères de nous adresser sur ce chapitre.

Prière donc de noter que le chapitre n'est pas clos.

Notre prochaine assemblée générale sera aussi saisie d'une proposition tendant à augmenter le chiffre des membres du Conseil.

Nous grandirons dans des proportions modestes mais constantes, et à des corporations qui grandissent. Il faut des conseils renforcés.

On nous a plusieurs fois demandé : La Corporation ouvrira-t-elle un concours cette année? Nous sommes heureux d'avoir aujourd'hui une réponse à cette question. Oui, la Corporation ouvrira un concours et nous espérons qu'il stimulera les bonnes volontés de nos écrivains.

Le choix du sujet offrait quelque difficulté. En cette année de centenaire, de quoi parler sinon de la Révolution qui a tout bouleversé dans notre pays et transformé le pouvoir en une sorte de prix de Cocagne que se disputent périodiquement chevaliers d'aventure et chevaliers d'industrie.

Mais d'autre part, comment choisir un sujet si vaste sans écarter nombre de concurrents que découragerait une grande entreprise historique ou littéraire.

Après délibération, le Conseil s'est arrêté à la résolution suivante : Prendre comme cadre général le *Siècle de la Révolution*, et dans ce cadre, don-

ner à chaque concurrent selon son goût et ses ressources, la faculté de choisir tout fait, toute époque, ou tout ensemble de faits et d'années qui lui permettra de prendre sur le vif un point de vue soit général, soit particulier de ce siècle de la Révolution. Pour la forme, toute latitude sera laissée aux concurrents. Voici d'ailleurs le libellé des conditions du concours.

Concours de 1889

La Corporation chrétienne de publicistes met au concours pour les écrivains catholiques qui voudront y prendre part, le sujet suivant :

Le Siècle de la Révolution.

Une médaille d'or sera décernée au travail qui, en prose ou en vers et quel que soit le genre de ce travail, monographie, essai historique, nouvelle, poème ou ode, résumera de la façon la plus éloquente, soit l'histoire du siècle, soit l'histoire d'une de ses phases.

Aucun travail ne devra contenir moins de 100 lignes ni dépasser mille lignes... Une médaille de vermeil sera décernée au travail classé le second.

Les manuscrits désignés par une devise devront être adressés à M. de Marolles, président de la Corporation, 262, boulevard Saint-Germain, le 10 mai 1889.

Une enveloppe fermée contenant le nom et portant sur la suscription la répétition de la devise, sera jointe au manuscrit.

La déclaration du jury sera proclamée en séance solennelle dans les premiers jours de juin.

Le manuscrit qui aura obtenu la médaille d'or sera publié.

Le jury qui se prononcera sur la valeur des travaux envoyés se composera de MM. Xavier Marmier, de l'Académie française, Antonin Rondelet, Lecoy de la Marche, Cornély, V. de Marolles.

N° 13

25 Avril 1889

Avis

Le dîner mensuel aura lieu le jeudi 2 mai à 7 heures.

On est instamment prié de s'ins-

crire au moins la veille au siège social.

Nos confrères nous permettront d'insister particulièrement sur cette recommandation.

La corporation fait de son mieux pour être une passable maîtresse de maison. Mais il faut qu'en retour on lui facilite un peu sa tâche. Et quand elle demande ne fût-ce que pour le dernier jour une carte avec un mot d'acceptation, elle ne se montre pas trop exigeante.

Quand elle compte sur dix convives et qu'il s'en présente vingt la maîtresse de maison la plus ingénieuse peut être embarrassée. Et si nous osons rappeler un mot célèbre nous dirions avec une variante : « Prévoir c'est gouverner... C'est dîner aussi. »

Nous aimons à tout prévoir sauf la douloureuse nécessité de dire à des retardataires trop nombreux en leur montrant l'escalier : *Descende inferius!*

L'inferius en cette histoire serait le vulgaire restaurant du coin ou du quai.

Les membres du conseil sont convoqués pour six heures. L'ordre du jour comporte les affaires courantes.

Après le dîner, à 8 h. 1/2, soirée, communications, présentations.

Le lendemain vendredi à 8 heures précises la messe corporative sera dite comme à l'ordinaire en la chapelle de Mgr de Ségur, 39, rue du Bac.

Offres et demandes

Nous donnons avis à nos confrères qu'un journal de province demande un rédacteur aux appointements de 200 francs par mois.

S'adresser à M. de Marolles, président.

Réception

Au dernier conseil M. Hyacinthe Le-Franc, publiciste à Paris, a été reçu membre sociétaire de la Corporation.

Nous constatons dans nos deux derniers bulletins l'importance grandissante que prennent nos bonnes soirées mensuelles. Celle de ce mois a été particulièrement intéressante. Et nous aimons à rappeler l'animation et l'entrain de cette joyeuse et fraternelle réunion. On a été une vingtaine à table ; nos prévisions ont même été de ce chef légèrement dé-

passées. Mais cette fois les retardataires avaient de valables excuses. Plusieurs de nos confrères qui s'étaient annoncés avaient été retenus par le devoir professionnel au Palais-Bourbon pour la séance historique du 7 avril 1889. Ils nous arrivaient tout chauds de la bataille parlementaire et hélas on a dû leur servir un dîner presque froid. Mais enfin on a pu les nourrir. Et d'ailleurs s'ils ont mal diné, ce qui est possible à la rigueur, ils ont fort bien parlé. Leur arrivée et le récit de leurs impressions nous ont valu une fin de soirée plus animée encore que son début.

Nous croyons intéressant d'appeler l'attention de nos confrères sur le mouvement très considérable qui se prépare et qui ne manquera pas de frapper l'opinion publique pendant le mois de mai. Il va se tenir presque simultanément une quinzaine d'assemblées provinciales qui entendent les rapports d'enquête et rédigeront les cahiers de doléances et vœux destinés à être apportés en assemblée générale à Paris. Cette assemblée générale se tiendra du 24 au 27 juin, dans la salle de la Société d'horticulture, 84, rue de Grenelle. Elle sera précédée d'une messe du Saint-Esprit à l'église Sainte-Clotilde, et suivie d'une grande réunion où plusieurs orateurs prendront la parole. Les délégués des assemblées provinciales auront seuls droit de séance à l'assemblée générale.

Les travaux seront préparés dans quatre commissions ou chambres distinctes. Les rapports seront faits dans les séances du soir. Il y aura des invitations pour assister à ces séances.

A sa dernière réunion le conseil a adopté une décision qui, nous l'espérons, ne manquera pas d'entraîner l'adhésion unanime de nos confrères.

Chaque mois la Corporation aura pour « hôte » à son dîner mensuel un personnage célèbre du parti catholique.

La réception aura lieu sans appareil, car il ne faut pas que nos réunions perdent le caractère de simplicité et de cordialité qui fait leur plus grand charme.

La Corporation sera « chez elle » sans cérémonie, et recevra de même

les célébrités qui voudront bien l'honorer de leur sympathie.

Rien donc ne sera changé aux conditions ordinaires de nos diners. Il n'y aura qu'un « hôte » de plus. Et après tout chacun y gagnera. Car si la modestie est une vertu « personnelle » ce n'est pas une vertu « professionnelle », nous voulons dire corporative. La Corporation n'oserait se piquer d'offrir des festins à la Lucullus. Mais elle peut offrir plus et mieux... Arrêtons-nous de peur de glisser sur cette pente.

En tout cas nos confrères apprécieront sans doute le motif de cette innovation. Notre Corporation a des commencements modestes mais sérieux. Il s'agit pour elle d'affirmer son existence, de conquérir des adhésions, de mériter de précieuses sympathies.

On comprendra que nous ne voulions pas dire d'avance le nom de « l'hôte » que la Corporation « recevra » le 2 mai. L'invitation transmise en personne par notre président a été sympathiquement accueillie.

N° 14

25 Mai 1889

Caisse de prévoyance

Nous rappelons qu'une proposition a été faite par plusieurs de nos collègues à l'effet d'établir dans notre Corporation une caisse de prévoyance alimentée d'abord par un versement mensuel de 5 francs, ensuite par des ressources éventuelles, et donnant droit au bout de 15 ans, à une pension viagère. Cette institution donnerait lieu à la modification de quelques articles de nos statuts.

Nous avons publié l'ensemble du projet dans le *Bulletin* daté du 27 février, et nous avons prié nos collègues de conserver ce numéro pour donner leur avis au moment de l'assemblée générale.

Nous prions donc chacun des membres de la Corporation ou de venir à l'assemblée du 6 juin, ou d'envoyer leur procuration avec leur avis à l'avance, cette décision devant être définitive.

Un rapport sur la proposition sera fait au nom de la commission nommée à la dernière assemblée générale

et composée de MM. Lambelin, Levasnier, Charles Vincent et du président du conseil. Après le rapport les voix seront recueillies et le vote acquis sera définitif.

Nous prions donc bien les membres de la Corporation ou de venir à l'assemblée du 6 juin, ou d'envoyer leur procuration au nom de qui il leur plaira, avec leur avis motivé, s'ils le jugent utile. Il nous paraît superflu d'insister sur l'importance de cette décision.

Concours pour la médaille d'or

Le concours ouvert cette année a donné lieu à un nombre considérable de travaux.

Nous avons reçu en tout 44 manuscrits. L'on se rappelle que le sujet proposé était : « Le siècle de la Révolution ». Les concurrents ont adopté les formes les plus diverses, articles de doctrine, considérations historiques, épisodes, nouvelles, poèmes, odes, drames, comédies, tous les genres ont été abordés.

Le jury composé de MM. Xavier Marmier, de l'Académie française, Antoine Rondelet, Lecoy de la Marche, Cornély et de Marolles, se livre à l'examen des travaux. Un rapport sera fait à l'assemblée générale et les deux médailles décernées aux œuvres les plus remarquables.

Le renouvellement du bureau aura lieu selon l'usage.

Il nous semble que la matière de notre assemblée générale est intéressante, et nous espérons qu'elle sera nombreuse.

Bibliothèque corporative

Les ouvrages reçus depuis notre dernier numéro seront mentionnés dans notre prochain bulletin.

Il nous semble que nous pourrions obtenir un plus grand nombre d'envois, si l'institution de notre bibliothèque était mieux connue. Nous faisons appel à tous ceux de nos amis qui aimeraient à voir leurs noms figurer dans notre bibliothèque commune.

Notre dernière réunion

Notre dernière réunion du 2 mai a été tout à fait charmante. Ainsi que nous l'avions annoncé, la Corporation recevait un hôte et cet hôte était M. Eugène Veuillot, le rédacteur en chef de l'*Univers*.

Grâce à Dieu, on s'était montré exact à prévenir par un mot d'acceptation l'ordonnatrice impersonnelle de nos modestes festins, nous voulons dire la Corporation, si bien que le chiffre prévu des convives n'a pas été dépassé.

Une salle a suffi pour la réunion, mais tout juste et il a fallu se serrer. Nous trémissons encore pour les retardataires... s'il s'en était présenté!

Avons-nous besoin d'ajouter que l'entrain le plus joyeux et le plus cordial n'a pas cessé de régner d'un bout à l'autre de cette bonne soirée.

Un bon nombre de nos confrères de Paris étaient présents pour inaugurer l'heureuse innovation introduite dans nos diners mensuels. Autour de notre président et désireux de l'aider à faire les honneurs de la Corporation à l'hôte éminent qu'elle avait convié se pressaient notre vice-président, M. le baron Tristan Lambert, MM. Cornély, Auguste Roussel et Eugène Tavernier, Lecoy de la Marche, Nicolaï, Georges Bois, Joseph Mollet, Tournier, H. Le Franc, Castonnet des Fosses, de Laboulaye, Dupuy, Lafabrie, etc.

A l'heure psychologique du champagne, notre président s'est levé pour porter la santé de M. Eugène Veuillot. M. de Marolles a dit le plaisir qu'avait la Corporation à fêter un tel hôte. Puis rappelant de la façon la plus heureuse la grande mémoire de Louis Veuillot et les services rendus par l'*Univers* à la cause catholique, il s'est inspiré de ces souvenirs pour marquer en quelques mots le caractère de l'Œuvre entreprise par la Corporation et les excellents résultats obtenus déjà par nos fraternelles réunions.

Par quelques paroles émues M. Eugène Veuillot a remercié notre président du juste hommage rendu à son frère et de l'accueil que lui faisait la Corporation. Le dîner fini les convives ont passé au salon où les attendait le café. Plusieurs de nos confrères qui n'avaient pu venir au dîner s'y trouvaient déjà, et la soirée s'est terminée comme elle avait commencé au milieu de toute l'animation qui fait le grand charme de nos réunions. On ne s'est pas séparé sans promettre de se retrouver à la réunion de juin.

A l'occasion des assemblées pro-

vinciales du centenaire qui se tiennent sur tous les points du territoire, il nous paraîtrait intéressant d'envoyer des délégués de notre association à l'assemblée générale qui doit se tenir à Paris le 24 juin. Ce projet sera soumis à notre réunion générale.

N° 15

28 Juin 1889

Assemblée générale du 6 juin

Notre dernière réunion générale a été assez nombreuse et fort animée. Une trentaine de confrères environ avaient répondu à notre appel.

Selon l'ordre du jour, on a commencé par entendre la lecture du rapport de M. Lecoy de la Marche, sur le concours institué par la Corporation pour l'année 1899.

Nos confrères savent déjà par les journaux probablement, que le lauréat de la médaille d'or est M. Louis Delorme pour une poésie intitulée : *le Siècle de la Révolution*. Le distingué rapporteur du jury du concours fait un vif éloge de ce travail.

Le second prix du concours (médaille de vermeil), a été attribué à M. Paul Dubost, de Paris, pour une étude en prose sur la Révolution.

M. Lecoy de la Marche signale avec autant de finesse que de justesse les qualités de l'étude de M. Dubost, tout en formulant ses réserves sur une proposition aventureuse de l'auteur. Si, malgré cette proposition, le jury a jugé M. Dubost digne du second prix, c'est que l'excellence des autres parties de son travail justifie cette distinction.

En quelques mots flatteurs, le rapporteur du concours signale aussi un remarquable travail de notre confrère M. de la Rallaye, qui aurait obtenu sans doute un premier prix s'il n'était pas sorti des conditions imposées aux concurrents.

Rapport financier

L'assemblée entend ensuite l'exposé de la situation de la Corporation.

Au point de vue financier, cette situation est modeste quoique rassurante.

L'actif s'élève à 751 fr. 16. Le passif à 267 fr. 70, ce qui laisse en faveur de l'actif une balance de 483 fr. 46.

Au point de vue des progrès de la Corporation, la situation est fort encourageante. On a admis cette année 33 nouveaux membres qui forment pour la Corporation de précieuses recrues. En outre, les réunions ont été plus suivies ; les sympathies grandissent et s'affirment autour de l'œuvre. On commence à entrevoir pour un avenir que nous voudrions prochain, la possibilité d'entrer résolument dans les voies de l'action corporative.

Caisse de retraite

L'exposé de la situation ayant été approuvé par l'assemblée, on passe conformément à l'ordre du jour à la question de la caisse de retraite.

Cette question, nos lecteurs le savent, est sur le tapis depuis un an. La Commission chargée d'élaborer le plan a, il y a longtemps, fini son travail qui, adressé à tous les membres, a appelé un certain nombre d'amendements, de modifications, de suggestions. On a tenu compte de ces observations. Malheureusement, si on a reçu quelques demandes de modifications et un petit nombre d'excellents avis, le Conseil, malgré ses nombreuses communications, a reçu fort peu d'adhésions. Et cela rend impossible pour le moment toute réalisation du projet.

Conseil

L'assemblée a ensuite procédé à la réélection des trois membres du Conseil sortants, à l'élection du remplaçant de notre tout regretté confrère M. Hervé Bazin, et à l'élection de trois nouveaux membres qui, aux termes d'une proposition du Conseil, ratifiée par l'assemblée générale, renforceront le Conseil dans une mesure conforme aux progrès de la Corporation.

Notre confrère M. Joseph Ménard, déclinant au regret général toute réélection, n'est pas renommé.

MM. Drumont et Petit-Barmon sont réélus.

Les nouveaux membres du Conseil sont : MM. Lecoy de la Marche, Nemours-Godré, Léonce de la Rallaye, L. de la Brière, Lambelin.

Le dîner qui a eu lieu ensuite a été marqué au coin de la plus joyeuse cordialité.

La Corporation devait avoir pour hôte M. Janicot, l'éminent et distin-

gué directeur de la *Gazette de France*, qu'une absence obligatoire a, à notre vif regret, empêché de se rendre à notre invitation. Ce n'est là heureusement qu'un plaisir un peu différé.

Nous nous plaisons à signaler la présence à notre dernier dîner de l'assemblée annuelle, de notre nouveau et très sympathique confrère, M. le vicomte Robert de Roquefeuil, le président de l'Association de la Jeunesse catholique française.

Voilà, nous l'espérons, notre œuvre assurée de ne pas manquer du concours de la jeunesse vaillante, même pour l'avenir.

La réunion qui a suivi le dîner s'est prolongée assez tard, mais au milieu d'une telle animation, d'un tel entrain, que les premiers départs ayant amené une consultation générale des montres, ont causé une sortie non moins générale. Et c'est ainsi que finissent les meilleures soirées.

Quelques jours après la réunion générale, le Conseil était convoqué en séance extraordinaire pour l'élection de son bureau qui a été ainsi composé :

Président : M. V. de Marolles ;

Vice-président : M. le baron Tristan Lambert ;

Secrétaire : M. Nemours-Godré.

Il est bien entendu que la Corporation garde son aumônier et son vice-aumônier. M. l'abbé G. de Pascal et M. l'abbé de Benque.

Nous ne terminerons pas cette causerie mensuelle sans signaler l'admirable succès qu'a obtenu, malgré le tapage politique du jour, la réunion de l'assemblée générale des délégués des assemblées provinciales. On comprend assez la nature de ce succès au langage même des journaux indifférents ou hostiles.

Espérons que le retentissement qu'obtient cette tentative généreuse de l'élite de 18 de nos vieilles provinces, pour la reconstruction historique de nos institutions saccagées par la Révolution, aura d'heureux résultats, et des suites plus heureuses encore.

N° 16

22 Octobre 1889

Depuis notre dernière réunion, trois nouveaux confrères sont venus prendre place dans nos rangs.

Ce sont : M. l'abbé Klein, dont les lecteurs de nos revues catholiques connaissent la plume distinguée; M. l'abbé Lefranc, professeur au Petit Séminaire de Ploërmel, et M. Alfred Gendrot (Jean Drault), le spirituel auteur du *Soldat Chapuzot*.

L'exercice qui vient de finir a été de beaucoup le plus remarquable pour la réception de membres nouveaux de notre Corporation. C'est assurément une bonne preuve de vitalité, une riante promesse pour l'avenir. Notre œuvre prend faveur dans le public catholique. Laissons dire les « médisants », qui prétendent que nous ne savons que dîner. D'abord, ce n'est pas mal de savoir dîner agréablement. Les agapes fraternelles ont été une des premières institutions de la fraternité chrétienne. Et puis, il faudrait être bien mauvaise langue pour trouver à redire à nos menus que distinguent leur luxueuse simplicité.

Enfin, nos confrères savent que notre ambition à tous est d'arriver un jour — un jour plus prochain peut-être qu'on ne pense à la véritable existence corporative. Nous commençons à être en nombre; les bonnes qualités ne manquent pas chez nous, non; ce sont les fonds qui nous manquent le plus. Quand nous aurons le nerf de la guerre nous prouverons aisément que notre Corporation existe en vivant de la vie corporative.

Bientôt, sans doute, nous aurons à étudier le moyen d'ajouter à nos modestes économies des ressources plus sérieuses. Nous espérons qu'alors les dévouements ne nous feront pas défaut... ni les bonnes idées non plus. Nous pouvons avouer nos projets. Ils sont légitimes. Tout en travaillant selon nos forces et nos goûts à réédifier la société chrétienne, nous bâtissons notre « maisonnette », et la société et nos frères malheureux s'en trouveront bien.

Il va sans dire qu'en reprenant nos réunions, nous reprendrons toutes nos habitudes. C'est ainsi que le 7 novembre nous comptons bien recevoir à notre modeste dîner une célébrité du parti catholique. En raison de la règle que nous nous sommes imposée, nous ne donnons pas ici le nom de notre hôte, et de la sorte nos confrères auront tout le plaisir de la surprise.

N'oublions pas de mentionner un fait qui a son intérêt.

Notre sympathique président qui a accompagné à Rome le premier détachement du pèlerinage du travail sera certainement de retour pour notre réunion du 7. Il est en ce moment le témoin de cette belle et touchante manifestation de la foi française. Il aura vu le Saint-Père. Il aura aussi vu sans doute S. E. le cardinal Parocchi, l'illustre prince de l'Eglise, qui a bien voulu accepter d'être à Rome le protecteur de notre Corporation naissante.

C'est dire assurément qu'il aura des choses intéressantes à nous raconter. Grâce à Dieu, au milieu des tristesses de notre temps, il y a des spectacles consolants.

Il y a aussi des institutions, des faits et des promesses qui doivent rassurer les plus timides.

N° 17

25 Novembre 1889

Au dernier dîner, le nombre des convives a encore dépassé un peu le chiffre des inscrits, à la grande inquiétude de notre habile maître des cérémonies. Cependant tout le monde a pu être nourri.

Une réunion pleine d'entrain et d'animation a succédé au dîner. Plusieurs de nos confrères empêchés de venir au dîner avaient tenu à nous donner la fin de la soirée.

On a beaucoup discuté la question brûlante du jour, la formation du parti catholique. Il est inutile d'ajouter que la discussion a été vive. Si l'humeur batailleuse disparaissait du reste de la terre elle se réfugierait assurément dans une association de journalistes. Mais on n'a pas eu besoin d'appeler la garde.

Au fond, il est peut-être inutile de le dire, tout le monde est d'accord sur le but. Pour les moyens c'est autre chose.

A sa dernière réunion le conseil s'est occupé des moyens de trouver des ressources pour la Corporation. Notre état de caisse est rassurant sans cesser d'être modeste. Mais notre ambition, on le sait, est d'avoir des ressources sérieuses pour entrer sérieusement dans la voie corporative.

On a parlé de demander à un certain nombre de confrères de bonne volonté, ici une nouvelle, là un conte, et de composer ainsi collectivement un volume littéraire qui, étant donné le mérite de plusieurs de nos confrères, trouverait aisément un éditeur et des lecteurs.

Il a été aussi question de l'organisation d'un concert dont le produit serait attribué à la caisse de la Corporation. Ces moyens, s'ils trouvent faveur auprès de qui de droit, ne sort pas à dédaigner en attendant mieux.

Il est évident que le but final de la Corporation doit être de pouvoir être un jour pour ses membres un lien de forte et utile solidarité au milieu des hasards et des accidents de notre époque « d'individualisme ». Et à cet égard nous ne demandons pas mieux que de voir nos confrères adresser au conseil soit leurs objections soit leurs propositions.

Il reste donc entendu que nous en reparlerons.

Nous avions compté avoir à notre dernier dîner un hôte illustre et sympathique entre tous. Mais nous sommes arrivés trop tard ; un engagement antérieur avait le pas sur notre invitation. On nous a promis que nous serions dédommagés un des mois prochains.

Deux autres invitations n'ont pas eu plus de succès. Un de nos invités se trouvait à la campagne pour quelque temps encore. L'autre était condamné à garder la chambre par l'impitoyable Faculté. Bref, la Corporation a diné... chez elle comme Lucullus bien que de façon plus modeste.

On ne dira pas que notre Association ne fait pas de bruit dans le monde.

De Constantinople et du fond du Mexique, nous avons reçu des demandes d'éclaircissements sur le but et les travaux de la Corporation avant de formuler une requête d'admission.

Nous n'avons pas encore la prétention de rayonner au dehors, sauf si l'on veut pour des cas exceptionnels.

chapelle de Mgr de Ségur, 39, rue du Bac, pour le repos de l'âme de notre confrère M. Gabriel Ferrère, rédacteur en chef du *Courrier des Ardennes*.

Nos confrères savent sans doute quel coup soudain a emporté en pleine jeunesse et en pleine force, ce père de famille si chrétien et si dévoué, ce soldat si intrépide et si distingué de la cause catholique et royaliste. Ils tiendront à donner à sa mémoire une preuve de leur fraternelle affection.

Notre dernière réunion a été animée et nombreuse. On était plus de vingt convives. Au train dont vont ordinairement les choses, nos assemblées mensuelles auront bientôt l'importance de nos premières assemblées générales. C'est un vrai progrès à constater. Plus nous serons en nombre, plus nous pourrons nous « sentir les coudes » et travailler à notre œuvre commune.

Deux hôtes de distinction ont honoré notre dîner de leur présence : Mgr de Kernaëret et M. le chanoine Counelly, l'ancien conseiller à la Cour de Cassation, le doyen honoraire de la Faculté de droit de notre Université catholique.

Nous n'avons pas dans notre modeste bulletin à faire l'éloge de ces deux éminents ecclésiastiques dont tous nos amis connaissent les rares mérites et les remarquables « états de service ».

En réponse au toast de notre président, M. le chanoine Counelly a prononcé une entraînant allocation où, s'inspirant du but et des ambitions de notre Corporation il a encouragé son auditoire charmé aux vraies et grandes luttes pour la vérité et pour la croix.

Une soirée pleine d'entrain a succédé au dîner. Plusieurs de nos confrères empêchés de venir plus tôt avaient du moins tenu à prendre aussi leur part de notre bonne réunion. Il va sans dire que la conversation n'a point languie et on s'est retiré assez tard.

Un journal de Belgique, le *Courrier de Bruxelles*, a dans une correspondance parisienne parlé d'une façon charmante de notre réunion de novembre dernier.

Nous remercions cordialement le journal catholique belge de cette preuve de sympathie et d'intérêt.

N° 18

27 Décembre 1889

Le vendredi 10 janvier, à 8 heures, la messe corporative sera dite en la

On s'est adressé ce mois-ci à la Corporation pour une situation de journaliste en province.

Nous avons pu de la sorte recommander et placer un de nos jeunes amis. Nous rappelons la note de notre dernier bulletin. Nous aurions pour une situation de rédacteur en chef un candidat qui a fait ses preuves de capacité et de talent.

On nous prie aussi de demander des traductions (anglais et allemand), soit pour la presse, soit pour la librairie.

Nous serions reconnaissants à nos confrères de prendre à cœur ce premier et modeste chapitre de notre action corporative.

N° 19

25 Janvier 1890

Le dîner mensuel aura lieu le jeudi 6 février, à 7 heures. On est prié comme d'usage de s'inscrire la veille, soit par une carte soit par un mot qu'on adresserait au siège social.

Nous prions nos confrères de bien vouloir tenir compte de la recommandation. Il est désastreux d'être dix convives autour d'un dîner préparé pour vingt, mais plus désastreux encore d'être vingt autour d'un dîner préparé pour dix. Grâce à Dieu nous n'avons pas encore connu cette extrémité. Nos fraternelles réunions sont bien suivies. Néanmoins pour « amender » deux ou trois incorrigibles, le Conseil a décidé que celui qui viendrait dîner sans être attendu serait mis à l'amende. On le recevra bien d'ailleurs.

Après le dîner, à 8 h. 1/2, soirée intime selon l'usage. Nos confrères connaissent le caractère cordial de ces réunions. Ceux qui empêchés de venir dîner pourront disposer de leur soirée n'auront pas lieu de regretter cette excursion... en province, comme disent les ennemis de la rive gauche.

La messe mensuelle sera dite le lendemain vendredi 7 février, à 8 heures, dans la chapelle privée de Mgr de Ségur, 39, rue du Bac.

Cette messe corporative n'est point assez suivie à notre grand regret. On habite loin, on se lève tard, on a mille autres excuses plus ou moins valables. Il semble qu'en demandant ce petit effort une fois par mois, la

Corporation ne demande pas un acte d'héroïsme. On le dirait pourtant ; on l'aurait dit surtout le mois dernier.

Deux membres nouveaux ont été proposés et reçus comme membres actifs à la dernière réunion du Conseil ; ce sont MM. de Simony, rédacteur en chef du *Publicateur de la Vendée* et M. J.-A. de Berron, avocat.

A notre dernière réunion nous avons eu comme hôte très distingué M. Ch. d'Héricault, auquel ses œuvres historiques et littéraires et surtout ses travaux sur la Révolution ont fait une si belle place dans notre République des lettres chrétiennes.

Au nom de la Corporation, notre Président a souhaité la bienvenue à M. d'Héricault qui a dit d'une façon charmante sa joie de l'accueil rencontré par lui dans cette fraternelle réunion. Cela se passait à l'heure du champagne et avant comme après cet intermède d'éloquence aimable, on a causé et diné avec l'entrain inhérent à la profession. La soirée ne s'est point prolongée fort tard, mais il va sans dire qu'elle a été fort animée.

A sa dernière réunion, le Conseil a été saisi par un membre dévoué de la Corporation d'un projet de caisse de secours mutuels. Notre correspondant a évidemment en bon Français l'horreur du parlementarisme qui nous en fait voir de toutes les couleurs. Il demande donc que ce projet ne passe par aucune filière parlementaire.

Qu'on accepte, sa proposition qu'on déclare la caisse fondée et les adhésions viendront et l'œuvre prendra corps immédiatement !

C'est parler d'or, et le Conseil se déclare favorable à la proposition, seulement il ne saurait prendre à sa charge l'organisation et l'administration de la caisse ainsi fondée. Cela sortirait de ses attributions. Il ne demande pas mieux que de voir les membres auxquels le projet sourirait, se réunir, s'entendre, nommer un bureau, provoquer enfin parmi les membres de la Corporation des adhésions et des souscriptions. Il a donc décidé que la proposition serait soumise à nos confrères par la voie du *Bulletin*. Voilà !!! Si l'auteur du projet rencontrait parmi nos confrères un nombre sérieux d'adhésions (qu'on peut adresser provisoirement au secrétaire de la Corporation, 262, boulevard Saint-Germain), il se mettrait en rapport

avec eux et la chose irait toute seule.

N° 20

25 Février 1890

Le Conseil a reçu comme membres actifs :

MM. Charles d'Héricault, Paris ; comte Hervé de Rauville, Plancoët (Côtes-du-Nord) ; abbé Joseph Lémann, Paris ; Ledieu, Arras.

Et comme membre honoraire : M. Raoul AnceI.

A ses deux dernières séances, l'une ordinaire, l'autre extraordinaire, le Conseil a statué sur deux ou trois questions intéressantes.

La première était la proposition faite aux membres de la Corporation par M. l'abbé Fonsagrives l'aumônier du cercle catholique du Luxembourg, au nom du Conseil d'administration de ce cercle. Par une faveur que nos confrères ne sauraient manquer d'apprécier, ils pourront devenir membres de ce cercle choisi moyennant le versement d'une cotisation minime, soit deux fois le chiffre de la cotisation qu'ils paient à la Corporation.

Le Conseil a décidé que la proposition transmise déjà à nos confrères qui assistaient à notre dernière réunion serait portée par la voie du *Bulletin* à la connaissance de tous les membres de la Corporation. Ils n'ont donc qu'à se présenter au cercle du Luxembourg pour en être reçus membres moyennant une justification de leur titre de membres de notre Corporation et le versement de la petite cotisation requise.

Ils savent d'avance qu'ils trouveront là de belles salles de jeu, de conversation, bonne et chrétienne compagnie et même l'occasion de s'exercer à la parole pour se reposer de leurs exercices de plume. Avis aux vieux garçons obstinés et même aux autres !

La seconde question était celle de la caisse de secours mutuels. Quelques adhésions sont parvenues au Conseil. Elles ont été transmises à l'auteur de la proposition auquel le Conseil délègue le soin de s'entendre avec ses adhérents pour organiser l'Etat dans l'Etat, la caisse dans la Corporation.

Enfin la troisième question, une question épineuse, s'il en fut, celle de

notre concert a été aussi abordée. Un de nos plus distingués et dévoués confrères s'était chargé de la mise en train de l'entreprise. Le Conseil avait décidé de lui donner carte blanche en lui offrant son concours pour mener la chose à bien. Mais un deuil de famille que vient d'éprouver notre confrère remet tout en question. Nous sommes donc obligés d'attendre encore.

Nos confrères ont appris déjà par la voie de la presse que notre dernière réunion a été particulièrement intéressante. Mgr Freppel avait bien voulu accepter d'être l'hôte de la Corporation ; nous avions en outre à notre dîner le R. P. Bailly, le directeur fondateur de la *Croix* et M. l'abbé Fonsagrives, l'aumônier du cercle du Luxembourg. Pour faire fête au grand évêque d'Angers, nos confrères étaient venus en nombre. Il a fallu organiser une seconde table et on a été un peu serré. Malgré cet inconvénient, la réunion a été charmante. A l'heure des toasts, notre président, dans un discours élevé et chaleureux, a rappelé le but de la Corporation et dit la joie qu'elle avait à recevoir en Mgr Freppel l'illustre évêque, le défenseur intatigable des droits de la religion et des traditions de la patrie.

Sa Grandeur a répondu à ces paroles de bienvenue par une admirable allocution, où avec la vigueur et la netteté habituelles de son éloquence, il a rappelé le rôle de la presse et les services qu'elle rend même au Parlement.

Puis notre vice-président, M. le baron Lambert, avec l'à-propos et l'éloquence du cœur, s'est levé pour boire « à l'Alsace », qui, donnée à la France par la monarchie, avait donné à la France le grand évêque d'Angers.

D'unanimes applaudissements, cela va sans dire, ont salué cette heureuse improvisation.

Et il va sans dire aussi que la fête s'est poursuivie et achevée dans une animation pleine de cordialité et d'entrain.

Caisse de prévoyance

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, notre confrère M. Langlois a bien voulu se charger de mettre en train le fonctionnement d'une caisse de prévoyance ayant pour but :

A. Indemnité en cas de maladie.

B. Frais funéraires.

C. Pensions viagères (s'il est possible).

Provisoirement M. Langlois propose aux adhérents de verser dès maintenant 2 francs par mois, de janvier 1890 à janvier 1891. Si, à cette date, les cotisations encaissées forment une somme suffisante, la caisse sera constituée. Sinon, les sommes reçues seront remboursées à chacun. S'adresser à M. Langlois, rue du Sommerard, n° 35.

N° 21

27 Mars 1890

A sa dernière séance, le Conseil a reçu comme membre honoraire de la Corporation M. Eugène Veuillot, le rédacteur en chef de l'*Univers*.

Cet événement marque à notre avis un jour heureux dans l'histoire de notre fraternelle Corporation. Pour la première fois le rédacteur en chef d'un grand journal parisien nous apporte le haut concours de son adhésion. C'est pour nous une joie et pour notre œuvre une force. Pourquoi n'ajouterions-nous pas qu'une association de journalistes catholiques où il n'y aurait pas de Veuillot, paraîtrait manquer de quelque chose. Aussi nous en avons deux.

Nous saluons aussi, avec joie « l'enrôlement » parmi nos membres actifs de M. le chanoine Connelly et de Mgr de Kernaëret dont les noms seuls valent une armée... de doctrine.

Ont été reçus en outre comme membres actifs : M. Pierre Veuillot, rédacteur de l'*Univers*, M. Ch. Thèze, directeur politique des *Tablettes des Deux-Charentes*.

Notre dernier dîner, on l'a vu, a dépassé les... inquiétudes de notre organisateur. Nous étions nombreux. Par exemple la Corporation dînait chez elle — comme Lucullus — mais plus simplement.

Nous avions compté sur un illustre soldat de la France que sa santé a empêché de se rendre à notre appel. En outre, un éminent prélat, invité par nous, a été retenu par d'impérieux engagements. Nous sommes restés entre nous ce qui ne veut pas dire que nous ayons manqué « d'illustrations ». Et la conversation, on peut nous en croire, n'a pas langué.

Une soirée charmante a succédé au dîner. Un de nos confrères, habile dans l'art du monologue, nous en a dit plusieurs qui ont été écoutés avec plaisir et applaudis avec entrain.

On s'est séparé à une heure raisonnable quoique tardive.

Nous ne serions pas journalistes si nous ne nous occupions pas « d'actualités ».

Or, la conférence de Berlin est une actualité. Sans avoir la prétention de nous lancer dans de hautes spéculations de politique et d'économie sociale, c'est notre droit et notre devoir de constater que les autorités de la terre, même les autorités indifférentes ou hostiles à l'Eglise sont à court d'expédients pour comprimer le flot des revendications populaires déchaîné par la Révolution anticatholique.

C'est notre droit de déclarer que la société moderne ne se sauvera que par l'Évangile.

C'est notre devoir de proclamer qu'une seule autorité, celle du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, peut conjurer les dangers dont la civilisation moderne est si justement menacée pour avoir manqué à sa mission de justice et de charité.

Assurément notre modeste Bulletin n'est point fait pour soulever ces hautes questions. Mais nous ne sortons pas de notre cadre en les signalant à l'attention de nos confrères. C'est à eux qu'il appartient de les soulever véritablement et de les lancer dans la circulation. *Cruce et calamo*. Si nous avons une plume c'est pour la mettre au service de la *Croix*.

Nous croyons devoir rappeler à nos confrères que nous leur serions reconnaissants de vouloir bien nous signaler tout ce qui, dans le rayon de leur influence ou le cercle de leurs relations, pourrait nous aider à servir ceux d'entre nous qui auraient besoin soit de trouver une place, soit d'obtenir du travail.

Grâce au zèle et à l'influence d'un de nos membres, un de nos confrères vient d'être pourvu d'un poste important en province. Mais nous avons encore à nous occuper d'un confrère dont les services passés et les capacités méritent l'intérêt du parti conservateur. Nous serions heureux de lui trouver une situation digne de son mérite.

L'année prochaine, nous espérons

pouvoir célébrer en toute solennité, s'il plaît à Dieu, notre fête patronale de l'Annonciation, qui ce mois-ci a été célébrée modestement par une messe matinale à la chapelle de Mgr de Ségur, où se trouvaient réunis pour la circonstance plusieurs de nos confrères de Paris.

Il n'y a pas de corporation qui se respecte sans fête patronale. La nôtre est marquée dans nos statuts. Et avec la grâce de Dieu nous aurons plus tard notre grand'messe patronale et nous serons légion et l'ambition nous venant nous aurons... notre bannière : *Cruce et calamo.*

N° 22

24 Avril 1890

A la dernière réunion, notre conseil a reçu comme membres honoraires de la Corporation :

M. Ferdinand Levé, rédacteur en chef du journal le *Monde* et M. le comte de Nicolay.

Il a reçu en outre comme membre actif M. Delahaye, rédacteur en chef du *Journal d'Indre-et-Loire* et député de Chinon.

A aussi été présenté et admis M. des Godins de Souhesmes.

Nous n'avons pas besoin de signaler à nos lecteurs le progrès que ces précieuses acquisitions marquent dans la marche de notre œuvre.

L'éminent rédacteur en chef du *Monde* est le second des directeurs de la grande presse parisienne qui veut bien apporter à la Corporation l'appui cordial de son influence, et le concours de ses sympathies. On sait aussi bien la grande place que notre nouveau et distingué confrère M. Delahaye tient dans la presse conservatrice de province — et qui lui a valu les honneurs du Parlement — quant à M. de Nicolay, nos confrères n'ignorent certainement pas que sa place est d'avance marquée au premier rang dans toutes les œuvres de défense sociale.

Notre dernière réunion, en raison du voisinage des fêtes de Pâques, a ressemblé un peu à une réunion de vacances. Beaucoup de nos confrères étaient absents. Deux ou trois illustrations sur lesquelles nous pensions pouvoir compter ont été empêchées de se rendre à notre appel.

Nous avons donc dîné tout à fait en famille et dans la plus stricte intimité. Cela ne veut pas dire, grâce à Dieu, que la réunion ait manqué d'animation et d'entrain.

Dans la Corporation c'est comme à l'Académie, on est tenu d'avoir de l'esprit comme quarante. On peut contester la chose. On ne nous refusera pas au moins un genre d'esprit, l'esprit de corps.

C'est à cet esprit de corps que nous ferons appel au nom de plusieurs de nos confrères que la fortune adverse condamne dans le moment à la recherche d'une situation. Et en matière de journalisme provincial le mot de situation est exagéré, car ses principaux postes de bataille n'ont rien de stable, soumis qu'ils sont à toutes sortes de variations politiques, financières et... électorales. Ce mois-ci nous avons pu nous occuper heureusement d'un de nos confrères. Mais d'autres confrères figurent sur notre liste. Ils sont dignes de tout intérêt et ont d'honorables états de service.

Nous les recommandons à la diligence de nos confrères que nous supplions de vouloir bien nous informer de toute circonstance pouvant nous permettre d'intervenir utilement n'importe où au profit d'un des nôtres.

Note du Président

Afin de répondre à un vœu général nous avons décidé en Conseil la rédaction de la circulaire ci-jointe dont le texte indique suffisamment la destination.

Nous demandons à chacun de nos confrères de nous seconder de ses efforts.

1° En nous fournissant les renseignements qui nous manquent sur l'organisation du journal auquel il collabore, afin qu'ensuite nous puissions adresser cette note aux personnes de qui dépend le choix du personnel.

2° En donnant par les moyens dont ils disposent personnellement toute la notoriété possible à notre institution.

On est prié de communiquer ses observations ou renseignements à M. de Marolles, 262, boulevard Saint-Germain.

N° 23

26 Mai 1890

Le Conseil a reçu ces derniers temps deux communications de deux de nos confrères.

L'une forme tout un plan de conduite pour l'admission des nouveaux membres, l'organisation effective de la Corporation et son développement dans la voie des principes qui doivent avant tout être ceux d'une association de journalistes catholiques.

La seconde est une sorte de « recours » adressé à la Corporation par un de nos confrères placé à la tête d'un important organe agricole — contre un « pillage » systématique dont il est victime de la part de confrères peu scrupuleux qui d'ailleurs sous prétexte de concurrence lui refusent tout service de publicité.

A cette dernière communication le Conseil ne peut faire qu'une réponse. Il regrette et blâme vivement les agissements injustes dont se plaint avec raison notre confrère.

Il ne peut rien de plus. Si la Corporation jouissait pleinement des droits et des avantages que comporte la vie corporative elle aurait à sa portée des moyens pratiques pour empêcher entre ses membres au moins ces procédés de concurrence déloyale. Mais elle est encore en voie de formation. Elle ne possède point le Conseil disciplinaire qui pourrait statuer avec autorité sur une plainte en règle. C'est l'œuvre d'un prochain avenir, nous l'espérons du moins.

Quant à la première communication, son auteur ferait bien d'en saisir l'Assemblée générale qui seule peut s'occuper de la revision des statuts. Car la proposition entraîne la modification des statuts. Et là-dessus le Conseil ne peut rien entreprendre sans l'Assemblée générale. Que notre confrère veuille donc soutenir ou faire soutenir devant elle sa proposition qui à tous égards mérite les honneurs de la discussion.

La crise qui sévit de mille manières en France malgré la pompe des voyages officiels sévit particulièrement sur la presse conservatrice. Nous savons que plusieurs de nos confrères de province ont dans ce moment une situation peu solide. Un ou deux autres sont à la recherche d'une direc-

tion de journal. Cet état de choses crée d'étroits devoirs de solidarité à tous les membres de la Corporation. Nous demandons par suite à tous nos amis de province de nous signaler les « situations » où nous pourrions intervenir au profit d'un de nos confrères. Quand nous avons pu agir avec succès c'est que nous avons été avertis à temps de telle ou telle vacance, de tel ou tel plan de réorganisation locale. On oublie que pour bien servir, la Corporation a besoin du concours et du zèle de ses membres et que l'égoïsme, où si l'on veut l'individualisme qui ne vaut cher nulle part, ne vaut absolument rien dans la vie corporative.

M. l'abbé Fonssagrives a été reçu comme membre actif de notre Corporation à notre conseil du mois dernier. Le vaillant et distingué aumônier du Cercle catholique des étudiants du Luxembourg était une recrue indiquée pour notre association qui ne manque pas de jeunesse bien qu'elle compte plus d'un vétéran. Car en somme les journalistes sont condamnés à rester jeunes. Jusqu'à ce que la Corporation ait modifié sa situation, ils n'ont droit ni à la retraite ni à la vieillesse.

N° 24

26 Juin 1890

Notre assemblée générale avait lieu le 7 juin. Comme d'usage, la journée a été consacrée par la messe corporative annuelle qui a été dite à 11 heures à la chapelle des catéchismes de Sainte-Clotilde. Un petit groupe d'intrépides et de fidèles s'est trouvé réuni à l'heure fixée en la chapelle. Nous aurions même été un peu plus nombreux si un ou deux confrères distraits ne s'étaient égarés sous les voûtes de la grande église pour y chercher vainement d'ailleurs la chapelle des catéchismes. On conviendra que pareille aventure ne serait point arrivée à de simples reporters.

Le soir à 7 heures, après une courte séance du Conseil, un bon nombre de nos confrères prenaient part à notre dîner mensuel qui a été encore plus gai et plus cordial que d'habitude.

Au dessert, notre président a, dans une spirituelle et cordiale allocution,

repassé les souvenirs de l'année écoulée. Il a été vivement applaudi. Puis un aimable incident a eu lieu. Au nom de la Corporation, M. de Marolles a offert une plume d'honneur à notre excellent collègue et ami M. Tavernier qui avait brillamment rempli les fonctions un peu ingrates de secrétaire et qui, pour la première fois, depuis son récent mariage prenait part à nos réunions. D'unanimes bravos ont témoigné de la popularité de notre ex-secrétaire et n'ont pas peu contribué à augmenter sa confusion. Il a spirituellement remercié ses collègues de leur fraternelle attention. Mais il n'a pas offert de reprendre les fonctions de secrétaire.

Il avait fallu dresser deux tables pour le dîner; en outre quelques confrères sont venus pour la soirée, de sorte que pour l'assemblée générale qui s'est ouverte vers neuf heures on a été assez nombreux.

Après la lecture du rapport du secrétaire, une conversation s'est engagée à propos de la démission de notre confrère M. Lambelin, qui malgré les instances faites pour le retenir, quitte la Corporation pour protester contre le *Bulletin*. Notre confrère n'approuve ni en général l'institution du *Bulletin*, ni en particulier les derniers numéros de notre causerie mensuelle.

Puis on a procédé aux élections de renouvellement du Conseil.

Notre confrère, M. Lambelin, a été remplacé comme membre du Conseil par M. Charles d'Héricault.

M. le baron Tristan Lambert, MM. de la Brière et Tavernier ont été réélus.

Voici maintenant le rapport du secrétaire (1).

Rapport

MESSIEURS,

Mon honorable prédécesseur et excellent ami vous avait dit : « Nous existons puisque nous dinons. » Aujourd'hui il semble que nous puissions nous permettre un peu plus de hardiesse encore dans l'affirmation. Non seulement nous existons et nous dinons, mais encore nous grandissons.

Plus de vingt membres nouveaux sont venus cette année grossir nos rangs. Et je ne parle que de quantité.

(1) M. Nemours-Godré.

Si je devais m'étendre sur la qualité de la plupart de nos nouveaux membres, j'aurais des constatations flatteuses à faire.

Il me suffira de rappeler que parmi ces adhérents de la dernière heure figurent des notabilités du clergé, du Parlement, de la presse, je dis bien de la presse, car si notre Corporation formait déjà une brillante petite armée, elle péchait un peu par le manque d'état-major. Ce vide est comblé, puisque nous comptons aujourd'hui à notre tête des vétérans, voire des généraux de la grande presse de Paris et de province. Et là encore, espérons-le, c'est un commencement !

En repassant ces jours-ci les procès-verbaux de nos premières séances, nous avons à plus d'une reprise rencontré une question qui revient sous des formes diverses.

Des confrères s'inquiètent de ne pas voir la Corporation manifester davantage son influence bienfaisante. Et ils écrivent : « Quand donc la Corporation fonctionnera-t-elle d'une façon efficace ? Ne pourrait-on préciser davantage son but, ses espérances ? S'occupe-t-elle, s'occupera-t-elle sérieusement du placement de ses adhérents, d'une fondation de secours mutuels, d'une caisse de retraite ? »

A ces membres pressés il faut répondre qu'on ne récolte jamais sans avoir semé et nous en sommes encore à la période des semailles.

La Corporation a son but marqué. C'est de rétablir, pour le journalisme catholique dans une mesure conciliable avec les mœurs et les institutions d'aujourd'hui la vie corporative, c'est-à-dire : les bons rapports, les services mutuels, l'affection chrétienne et fraternelle, sans préjudice des fondations de prévoyance.

Du reste, le meilleur moyen de démontrer le mouvement, c'est de marcher. Bien que nous en soyons à la période des semailles, comme je le disais tout à l'heure, la Corporation n'a pas laissé de produire un peu.

Nombre de confrères savent que nous avons travaillé pour eux quand ils se sont trouvés dans l'embarras. Nous n'avons pas toujours réussi, mais nous n'avons pas souvent échoué, là où le succès était possible.

Nous avons aussi une caisse de retraite en formation. Un de nos confrères les plus zélés, M. Langlois, en

a pris l'initiative, avec l'approbation et le concours de votre Conseil. Vous savez que la participation à cette caisse est facultative. Vous n'avez qu'un signe à faire, M. Langlois vous accueillera avec faveur. Il a déjà des adhérents. L'élan est pris, nous l'espérons.

Bref, nous commençons à fonctionner en tant que Corporation. Et nous fonctionnerions plus sérieusement peut-être si nous rencontrions plus d'élan, plus de zèle chez nos adhérents qui distribuent quotidiennement la gloire... ou d'autre chose et qui ne célèbrent pas assez les mérites présents et futurs de notre jeune Corporation. Ce n'est pas pour notre époque je le crains, qu'a été dit ce mot de saint : « Le bien ne fait pas de bruit ; le bruit ne fait pas de bien. » Nous vivons dans un temps où la réclame envahit tout, étouffe tout. Le « bien » qui oublie de faire parler de lui risque beaucoup d'être oublié et sacrifié. Parlons donc de notre chère Corporation le plus que nous pourrons. Vous savez qu'au rebours de certaines opérations fameuses elle n'a pas peur d'être connue à fond.

Un mot maintenant sur notre situation financière.

Elle est excellente sans cesse, d'être modeste. Nous serions moins fiers si nous avions eu notre concours. Mais nous en aurons un l'année prochaine. Il est vrai que pour y faire face nous aurons d'ici là le concert dont l'organisation a été dérangée cette année. En attendant voici nos chiffres :

RECETTES.....	118 fr.
(y compris le reliquat de l'année dernière.)	
DÉPENSES.....	530 fr. 25.
EN CAISSE.....	587 fr. 75.

N° 24

27 Octobre 1890

Lettre du Président

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Après une interruption causée par les déplacements et villégiatures, notre secrétaire va reprendre son bulletin mensuel. Permettez-moi cependant d'user de mes droits de président pour vous adresser quelques recommandations.

Je commence par le côté matériel. Plusieurs cotisations sont en retard. Certaines quittances sont revenues impayées ; les unes pour cause d'absence, les autres avec la mention *refus*. J'espère que ce gros mot n'est pas intentionnel, et n'implique pas une idée de retraite ; mais la meilleure manière de nous rassurer serait de nous envoyer les modestes cinq francs sur l'avis qui en est donné par le bulletin, sinon, de se prêter à ce que nos recouvrements puissent se faire sans difficulté.

Notre caisse n'est pas encore bien riche ; nous verrons à la grossir suivant divers moyens, déjà proposés l'année dernière. Il faut que nous puissions y trouver des ressources pour les éventualités de la vie.

Mais ce qui devra surtout nous occuper, c'est l'appui moral que nous avons à nous prêter mutuellement, soit dans la recherche des emplois, soit dans la publicité à donner aux productions de la plume.

Pour tout cela, il faut développer entre nous l'esprit d'association, je dirais de solidarité, s'il n'y avait pas dans notre langue chrétienne un mot qui résume tout, celui de charité. C'est sur ce mot que je m'arrête en vous adressant, Messieurs et chers confrères, l'expression de mon cordial et inaltérable dévouement.

V. DE MAROLLES.

Pendant ces vacances, la mort a causé dans nos rangs deux vides sensibles.

Elle nous a enlevé à Nancy M. René d'Ubexi, ancien magistrat, qui était entré de tout cœur dans notre Corporation pour laquelle il déployait un zèle infatigable. Nous lui devons nombre de précieuses adhésions. Il aimait les lettres et les cultivait avec passion. Il laisse des nouvelles et des opuscules qui attestent son dévouement aux grandes causes que nous servons.

La mort nous a aussi pris à 40 ans un autre confrère, M. Père-Latabrie. M. Père Latabrie aurait fait dans n'importe quelle carrière un brillant et rapide chemin. Il renonça à la magistrature pour les lettres et le journalisme qui exerçaient sur lui un invincible attrait. Il s'y jeta avec tout l'élan de son âme loyale et ardente avec tous les dons d'une nature

exceptionnellement douée. Nous n'avons pas besoin de rappeler ses titres et ses services, on les connaît. Il n'est pas de journaliste qui n'ait lu avec délices cette prose si française et si originale, qui n'ait goûté cet esprit si fin et si joyeux, et qui à travers l'écrivain n'ait décelé l'homme si passionnément attaché à l'Eglise et à la France. Sa mort n'est pas seulement le deuil d'une famille tendrement aimée, et qui l'a vu partir avec le courage d'un vrai chrétien. Elle est une vraie perte pour le journalisme français, pour notre Corporation.

C'est pour nos deux collègues morts, pour le repos de leur âme que sera dite notre messe du 7 novembre. Ceux de nos confrères que ne retiendra pas un empêchement majeur voudront, nous n'en doutons pas, venir prier avec nous pour les chers amis que nous avons perdus.

N° 25

25 Novembre 1890

Le Conseil, à sa dernière séance, a reçu comme membre actif, M. Ch. Bournisien.

Notre dernier dîner a eu lieu tout à fait entre nous. Cela ne veut pas dire qu'il ait été morose au contraire. Nous avions la bonne fortune de posséder quelques confrères de la province, nous avions la joie de nous retrouver après trois mois de séparation ; enfin nous étions dans les conditions qui conviennent aux bonnes consciences et aux bons estomacs. De sorte que la fête — pour intinie qu'elle fût — a été pleine de cordialité et d'entrain.

Le Conseil a été saisi ce mois-ci par un des membres de la Corporation, M. Paul Verdun, d'une proposition qui a son importance.

M. Verdun demande que désormais une petite place soit réservée dans le *Bulletin* aux écrivains membres de la Corporation qui ayant écrit un livre nouveau auront la bonne idée de l'offrir à notre bibliothèque. La note à insérer donnerait le titre et le genre de l'ouvrage avec le nom de l'éditeur et la mention des conditions dans lesquelles il pourrait être reproduit par la presse conservatrice. M. Verdun pense que par ce moyen on attirerait

au moins l'attention des membres de la Corporation sur les livres publiés par des confrères et qui peuvent avoir souvent un mérite sérieux.

Il va sans dire qu'aucune objection n'a été présentée contre la proposition. Nous commençons donc dès aujourd'hui la petite innovation demandée.

Seulement nous prions les auteurs de vouloir bien adresser au secrétariat avec leurs ouvrages la courte note destinée à l'insertion.

N° 26

28 Décembre 1890

Notre dernière réunion qui, pour des causes diverses et notamment pour cause majeure de congrès, n'a pas été très nombreuse a été néanmoins fort joyeuse. La qualité compensait amplement la quantité.

Avec l'année 1891 qui sera déjà vieille de 8 jours quand nous pourrons nous réunir, la Corporation nous l'espérons bien, va entrer dans une vie nouvelle.

En effet ce que nous pourrions appeler, l'épreuve, la période de fondation, est heureusement traversée. Il s'agit maintenant de réaliser des progrès, d'affirmer notre existence et pour cela le Conseil a pris une double décision ; on les connaît déjà ces décisions. L'une a trait à l'organisation d'un concert pour lequel un confrère doné de ce que nous appellerons « le génie de l'opportunisme » en matière de succès... non politiques, a découvert un véritable clou... Nous en parlerons tout au long dans notre prochain *Bulletin*.

L'autre concerne la composition de notre « volume » corporatif. Notre secrétaire a déjà reçu des offres généreuses de concours. Il espère bien qu'il en aura d'autres et que l'ouvrage verra le jour dans le courant du premier semestre de l'année prochaine.

On devine aisément que la double entreprise a pour but de remplir la caisse corporative, qui garde des proportions trop modestes si l'on songe à l'ambitieux avenir que nous rêvons.

Du reste une Corporation sans caisse est une institution incomplète sinon inutile. Et nous voulons être complets.

Les journaux signalent une faveur

accordée par le Pape Léon XIII à M. Anatole de Boucherville, le membre correspondant de notre Corporation à l'île-Maurice, qui vient d'être créé chevalier de saint Grégoire-le-Grand. Nous pouvons ajouter que les services rendus à la cause catholique en ce petit pays qui fut jadis l'île de France, par M. de Boucherville, justifient hautement cette marque de distinction.

Nous faisons d'autant plus volontiers écho à cette nomination que M. de Boucherville, fils d'un garde du corps de Charles X, compte en France où il a passé l'année dernière de nombreux parents et amis.

Nous regrettons d'avoir oublié de mentionner au *Bulletin* le bel exemple donné cette année par un de nos confrères M. Perrin, qui n'a pas hésité à abandonner l'administration de la *Petite Presse* le jour où ce journal est devenu la propriété d'une société de républicains. M. Perrin qui, pour rester fidèle à ses convictions, renonçait courageusement à son gagne-pain, est aujourd'hui à l'*Avranchin*, auquel nous voulons de ce chef adresser nos vœux et nos félicitations.

N° 27

26 Janvier 1891

Notre année s'est brillamment inaugurée par l'admission de nombreux confrères. Le Conseil a en effet admis comme membres actifs :

MM.

Hervet, directeur du *Journal de la Nièvre*, à Nevers.

Marquis de Lévis, secrétaire général de l'Association de Saint-Louis des Maronites.

Entrevan, directeur de l'*Echo de la Haute-Marne*.

Anthime Ménard, avocat et publiciste, Nantes.

Charles Arnaud, professeur de littérature de l'Université Catholique de Toulouse.

Larrieu, docteur-médecin et publiciste, Montfort-l'Amaury.

Athanase Maire, rédacteur en chef du journal le *Sténographe*, Paris, rue Bonaparte.

Henri Momiron, rédacteur à l'*Abeille de la Creuse*.

Ferté, rue d'Assas, Paris.

La dernière réunion a été nom-

breuse et notre diner fort gai. On a tiré les rois naturellement, la Corporation tenant beaucoup aux traditions d'autrefois et voulant sur toute chose rester une « famille chrétienne ».

Mais par suite sans doute d'une de ces résolutions violentes qu'un excès de prévoyance inspire ou que l'actualité explique, la fête a disparu. Pas de fête dans le plat, pas de fête dans les assiettes. Était-on victime d'un pâtissier né pour être fumiste ? Avait-on eu affaire à un maître de cérémonies trop désireux d'écartier de nos réunions la ténébreuse discorde ? Toujours est-il qu'on se trouvait sans roi et que vu le tempérament monarchique des Français on était fort mortifié de l'aventure. Les sourires discrets qui passaient sur quelques visages ne suffisaient point à égayer la situation. Et en somme il y avait des figures fort longues. Tout devait se réparer au café. A ce moment en effet on vit notre cher vice-président extraire difficilement de la poche d'un de nos plus aimables et généreux confrères, M. Henri Gréau, une, deux, trois têtes... car il y en eut jusqu'à trois. On juge des rires de la réunion, rires qui se changèrent en applaudissements quand M. Gréau, pris au piège, mais doué d'une bonne grâce royale, annonça que comme don de joyeux avènement il offrait à la caisse de la Corporation une somme de 50 francs. Nous renonçons à décrire l'entrain et la chaleur dont nous fîmes preuve pour boire « à la santé du roi ».

Et il faudrait avoir mauvais caractère pour trouver à redire à cette aimable et légitime manifestation... politique.

N'oublions pas de mentionner ici que si, à notre dernière réunion, on s'est bien amusé on y a aussi bien travaillé pour la Corporation.

Nous nous bornerons à rappeler que le Conseil avait deux questions à l'étude. La première était celle du concert.

La Commission chargée d'organiser ce concert est nommée ; on s'occupe de recruter des artistes. Nous espérons que le concert pourra être donné dans les beaux salons du Cercle du Luxembourg, que notre respecté et aimé confrère M. l'abbé Fonsagrives met à la disposition de la Corporation. Nous pouvons même annoncer que le

« clou » de la fête sera l'exécution du fameux oratorio de Grison, le maître de chapelle de Saint-Omer qui, avant Rouget de l'Isle, inventa l'air de la *Marseillaise*. Le manuscrit est aux mains de la Commission à laquelle son propriétaire, M. Arthur Loth l'éminent rédacteur de l'*Univers* qui a si bien confondu la légende révolutionnaire, l'a prêté avec empressement.

La seconde question est celle du volume à éditer au profit de la Corporation. Notre secrétaire a reçu des membres les plus distingués de notre Corporation de généreuses offres de concours. Parmi ces généreux confrères il en est dont le nom assure à l'avance le succès de notre volume qui sera prêt nous l'espérons vers avril. Nous fixons au 15 mars au plus tard la dernière limite pour la réception des manuscrits.

Notre confrère, M. Méhlin, ancien directeur de l'*Annonéen*, demande que le bulletin annonce les fondations, mutations, transformations survenues dans la presse qui nous touche. La rédaction du bulletin est toute disposée à le faire, à condition qu'on veuille bien la mettre au courant de ces événements. Notre confrère prêche d'exemple, et nous donnons suite à son idée en annonçant qu'il vient de fonder à Nice où il n'y avait que des feuilles de gauche, l'*Indépendant*.

Un confrère écrit au Conseil pour demander la fondation d'une messe hebdomadaire.

Nous retenons l'idée pour l'avenir.

Jusqu'ici notre messe mensuelle pour des raisons — bonnes ou mauvaises — d'heure de travail et de sommeil n'est pas assez suivie. Et il faut commencer par là. Mais on peut compter que nous y reviendrons.

N° 28

27 Février 1891

Membres reçus à notre dernière réunion :

Membre honoraire : le R. P. Bailly, directeur du journal la *Croix*.

Membres actifs : MM. Ch. Denoyel, rédacteur du journal le *Monde*;

Francis Fleuriot-Kérinou, écrivain, vice-président du Cercle catholique du Luxembourg; Paul Pader, rédac-

teur en chef du *Réveil de Coulommiers*; Victor de Clercq, de la *Revue de la Jeunesse Catholique*.

La Corporation avait l'honneur de traiter à sa dernière réunion M le marquis de Beaucourt, le président de la Société bibliographique, le savant et distingué écrivain dont la belle histoire de Charles VII est si connue et si appréciée.

Notre président, M. de Marolles a su dire, d'une façon charmante à M. de Beaucourt le plaisir avec lequel la Corporation saluait en lui l'écrivain de grande valeur et le citoyen dévoué de la bonne cause. Et à ce compliment de bienvenue, le distingué président de la Société bibliographique a répondu par une vive allocution où avec autant de tact que de chaleur, il a exprimé sa reconnaissance du sympathique accueil qu'il rencontrait parmi nous.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que le dîner a été fort gai. Un bon nombre de confrères sans compter les retardataires avaient répondu à notre convocation. Et comme chez Madame Scarron, l'éloquence de la conversation et des histoires a servi à faire oublier la légèreté du menu.

La réunion qui a suivi le dîner a été comme d'usage pleine d'entrain et de cordialité. On ne s'est séparé qu'assez tard et après avoir beaucoup causé de notre prochain concert et de notre futur volume.

A propos du volume, nous rappelons aux confrères qui ont bien voulu nous promettre leur concours que la dernière date pour la remise des manuscrits est fixée au 15 mars. Notre secrétaire en a d'ailleurs reçu. Il remercie ceux qui ont déjà donné cette preuve de dévouement et de zèle à l'entreprise. Il prie les autres de ne pas oublier la date du 15 mars.

Quant au concert, il est aussi en fort bonne voie.

La Commission chargée de son organisation et qui se compose avec notre président, de MM. Lecoy de la Marche, abbé Foussagrives, de la Boulaye, a déjà réglé le projet dans ses grandes lignes. Nous pouvons annoncer, en effet, que le concert aura lieu le *samedi 18 avril*. Il sera composé de deux parties. La première comprendra divers morceaux (chants et instruments). La seconde comprendra l'exécution des parties intéressantes de l'oratorio

d'Esther, de Grisons et notamment de celle dont l'air fut adapté par Rouget de l'Isle à la *Marseillaise*.

On finira par une petite pièce gaie.

Et voilà de quoi, pensons-nous, assurer le succès de notre concert.

Notre confrère, M. Mehlin, directeur de l'*Indépendant*, des Alpes-Maritimes (Nice), nous prie d'inviter ceux d'entre nos amis qui auraient des nouvelles, romans et qui n'auraient pas d'engagements, à lui faire connaître les titres de leurs œuvres, le nombre de ligues, et leurs conditions pour la reproduction. Ajouter un résumé du manuscrit.

Nous terminons par une bonne nouvelle que le *Bulletin* mentionne avec une joie particulière. Il s'agit de la fondation d'un nouvel et important organe de l'opinion catholique dans l'Ouest. Il paraîtra à Nantes, le 15 mars et s'appellera :

« Le Nouvelliste de l'Ouest »

Ceux de nos confrères qui ont assisté à notre dernière réunion savent qu'on en a beaucoup causé.

L'œuvre se présente avec un rare concours de conditions heureuses et avec des éléments qui, à tous les points de vue, peuvent promettre le succès.

N° 29

27 Mars 1891

Les membres suivants ont été reçus à notre dernière réunion :

MM.

Le comte Amédée de BOURMONT;

Auguste DELAIGUE;

Marquis de BEAUCOURT, président de la Société bibliographique;

LAFARGUE, rédacteur à la *Petite Presse*;

PAPILLAUD, publiciste;

DANIS, *Agence Havas*;

CAUVIÈRE, de l'Université catholique de Paris;

VICTOR RETAUX, éditeur;

J. GUETTON, rédacteur en chef du *Nouvelliste de l'Ouest*.

La Corporation avait l'honneur de recevoir à sa dernière réunion S. E. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, et M. Amédée Lefèvre-Pontalis.

C'est dire, tout de suite, que notre

petite fête d'amitié de tous les mois a été une vraie fête.

En termes élevés et chaleureux, notre président, M. de Marolles, a souhaité la bienvenue à l'éminent prince de l'Eglise, qu'il a appelé le « cardinal des ouvriers ». Au nom de la Corporation, le président a marqué combien tous étaient heureux de voir parmi eux, à cette fête de famille, l'archevêque de Reims, qui dans son diocèse et partout, prend une si belle part à toutes les œuvres, dont le but est la réorganisation de la France et la réorganisation du monde du travail; et il a remercié son Eminence d'avoir bien voulu accepter, avec tant de bonne grâce, l'invitation de la Corporation.

Alors le cardinal Langénieux a pris la parole, pour dire combien il était heureux de se trouver parmi de bons ouvriers de la presse catholique, si dévoués à leur œuvre d'apostolat social. Et, se laissant aller avec beaucoup de charme au développement de ses idées personnelles, le prince de l'Eglise a entretenu ses auditeurs des deux grands projets qui, pour le moment, remplissent son cœur. Le premier, est ce grand pèlerinage de la France du travail à Rome, pèlerinage auquel le Pape attache une grande importance et qui, cette année, conduira à Rome, sous la direction du cardinal, vingt mille Français.

L'éminent prélat a dit combien d'avance Léon XIII était heureux de ce projet, et combien il était, lui, désireux de donner à cette belle démonstration du dévouement de la France au Pape un véritable éclat.

Le second projet est la célébration de l'anniversaire historique du baptême de Clovis. Cet événement a marqué l'histoire de notre patrie d'un caractère unique dans le passé des peuples catholiques; sa célébration sera, pour ainsi dire, la rénovation des vœux du baptême de la France au baptistère de Reims, dans la vieille cité de saint Rémy.

On juge si l'auditoire a applaudi avec entrain l'exposé de ces grands projets, expliqués avec l'éloquence chaleureuse et familière, qui caractérise la parole de l'éminent cardinal. On a bien vu en cette occasion que, quoi qu'on « en dise », les journalistes ont le cœur sur la main.

Puis, notre vice-président, M. le baron Tristan Lambert a sauté en ter-

mes pleins de courtoisie et de cordialité M. Amédée Lefèvre-Portalès et on a passé au salon de conversation, où la soirée s'est achevée au milieu de la plus grande cordialité. Son Eminence, vu la gravité des circonstances avait, avec beaucoup de bonne grâce, invité les fumeurs de la Corporation à satisfaire leur inclination et un nuage de fumée n'a pas tardé à prouver que l'invitation n'était pas tombée dans le désert. Heureusement, il y avait plus d'un salon et Son Eminence a pu sans danger rester jusqu'à la fin conversant, tour à tour, avec la plupart de nos confrères, et ayant pour tous une parole pleine de bonne grâce et d'affection.

Il n'est si bonne fête qui ne finisse et celle-là a pris fin assez tard heureusement, mais elle restera comme une des bonnes fêtes qu'ait eues la famille de la Corporation.

N° 30

28 Avril 1891

La dernière réunion s'est passée en famille. Aucun hôte de distinction n'avait été convié cette fois à nos fraternelles agapes. Il faut bien, de temps à autre, se reposer des grands.

Mais il va sans dire que la réunion n'a point pour cela manqué de gaieté et d'entrain. Un bon nombre de confrères avaient répondu à notre appel mensuel. Le dîner a été modeste mais agréable; la soirée a été trop courte, c'est tout dire.

On a quelque peu causé du volume que la négligence de quelques retardataires n'a point encore permis de compléter.

On a surtout causé du concert qui naturellement était à l'ordre du jour. Réussirait-on? Ne réussirait-on pas? Et on a fait appel à toutes les bonnes volontés.

Cet appel sans être entendu de tous a été entendu.

Car nous pouvons aujourd'hui parler de ce concert qui fait désormais partie de l'histoire du passé.

Et cela a été un succès.

Là-dessus entendons-nous.

Nous ne dirons pas que tous nos confrères aient marqué pour l'entreprise le zèle qu'on devait attendre

d'eux pour une œuvre qui intéresse en somme toute l'Association. L'indifférence et l'apathie sont les deux grandes maladies du parti conservateur; et bien des confrères de la presse conservatrice en sont atteints. Mais là, comme ailleurs, le dévouement et l'entrain de plusieurs ont sauvé la situation. Ceux-là mériteraient d'être cités à l'ordre du jour. Et à côté d'eux il faudrait citer aussi quelques « fées » de bienfaisance qui ont mis généreusement leur bonne grâce et leur influence au service de l'œuvre. Mais nous savons que ces bienfaiteurs et ces bienfaitrices de la caisse de secours qui pourra désormais venir un peu plus efficacement en aide aux confrères malheureux, seront amplement récompensés en apprenant que leurs efforts ont eu quelque succès.

C'est par plusieurs centaines de francs que se chiffre le produit du concert. Nous n'osons pas encore être trop précis à cause du retard de quelques rentrées.

Quant au concert lui-même on sait ce qu'il a été. L'auditoire a redemandé et applaudi l'air de Grisous sur lequel Rouget de l'Isle a adapté les paroles de la *Marseillaise*.

Préalablement à l'audition des fragments de l'*Oratorio d'Esther* où se trouve l'air de la *Marseillaise*, M. de Marolles, notre président, avait brièvement et chaleureusement rappelé au public le fond du débat; et il avait démontré avec éloquence et avec vigueur l'importance de cet événement musical.

L'auditoire en redemandant le morceau et en l'acclamant avec enthousiasme a prouvé combien il était satisfait de l'expérience.

Nous ne craignons pas de dire qu'elle sera décisive pour quiconque voudra, après avoir étudié la question, essayer d'une comparaison.

C'est pour cela sans doute que les journaux hostiles ont fait la conspiration du silence autour de notre concert.

Nous comprenons cette tactique. Nous comprenons moins celle d'autres journaux conservateurs, où nous avons des amis, des confrères, et où on n'a pas daigné dire un mot de ce concert dont la presse catholique a seule parlé. Et cependant Rouget de l'Isle n'était pas même juif il nous semble.

La Corporation prenant de jour en jour un développement plus grand, le Conseil sur la proposition d'un membre de la province, a jugé bon de prendre quelques précautions contre l'intrusion possible d'associés indignes. Il a en conséquence été décidé que désormais un mois s'écoulera entre la présentation des nouveaux confrères et leur admission. Les présentations seront publiées par le *Bulletin* de chaque mois. L'admission ne sera prononcée qu'au premier Conseil qui suivra la publication du Bulletin.

Si, à la connaissance de nos confrères, le nom d'un candidat peut soulever des objections sérieuses, nous espérons que ces confrères voudront communiquer confidentiellement leurs objections au président ou au secrétaire. La chose aurait lieu naturellement à titre confidentiel et ne sortirait point des délibérations du Conseil qui seul restera responsable de la décision à prendre.

Rêve d'Or, par notre confrère Paul Verdun, grand roman moderne populaire catholique, d'une longueur de 14.000 lignes environ publié pour la première fois dans les *Veillées des Chaumières*, journal de la librairie Bléziot.

Demander le texte à l'auteur, M. Paul Verdun, 11, rue Fondary, Paris.

N° 31

25 Mai 1889

Par décision du Conseil, notre association prendra désormais le nom de *Corporation des publicistes chrétiens*, qui convient mieux à son importance.

Ont été admis membres actifs :

MM. Planteau de Marousssem, professeur libre d'économie sociale, à la faculté de droit de Paris ;

Barthélemy Dabry, rédacteur en chef de *La Trique*, à Avignon.

Le baron de Claye, rédacteur en chef de *La Défense*, à Paris ;

Gabriel Martin, rédacteur au *Bulletin de la Société d'Education et d'Enseignement*.

Nous sommes heureux de constater que le concert a été un véritable succès d'affaires pour la Corporation, outre

qu'il a été un succès d'art. Tous frais déduits, le produit dépasse 400 francs. Merci aux organisateurs et aux exécutants.

N° 32

25 Juin 1891

Lettre de notre Président

MES CHERS CONFRÈRES,

Permettez-moi de vous soumettre une idée, qui a déjà été exprimée au dîner où assistait S. Em. le cardinal Langénieux, celle d'un pèlerinage des publicistes chrétiens à Rome. Les pèlerinages organisés pour la fin de septembre et le mois d'octobre nous donnent des conditions exceptionnelles de prix. 250 francs en 1^{re} classe, 200 francs en 2^e classe, chemin de fer, nourriture et hôtels compris. Beaucoup d'entre nous seront heureux de cette occasion unique. La liste est ouverte et je m'inscris en tête, espérant que notre groupe sera nombreux. Je vous serai reconnaissant de me répondre le plus tôt possible. Départ le 25 septembre, retour le 4 octobre.

Agréé, mon cher Confrère, l'expression de mon cordial dévouement.

V. DE MAROLLES.

Rapport présenté à l'Assemblée générale annuelle de la Corporation des publicistes chrétiens le 6 juin 1891.

MESSIEURS,

Pas plus que les Etats, les Corporations ne doivent rester stationnaires. On décline ou on grandit. C'est une loi à peu près inévitable.

J'ai à peine besoin de le dire. Notre chère Corporation ne décline pas. Son progrès est attesté par plus d'une preuve.

Il nous suffira de rappeler brièvement le nombre croissant des demandes d'admission ; nos diners toujours de plus en plus suivis, et qui malgré la modestie toute chrétienne de leurs menus deviennent des manières d'événements parisiens ; l'attention qu'aujourd'hui amis et ennemis nous accordent enfin, les manifestations modestes toujours, mais heureuses aussi, de nos ambitions corporatives.

— Ce ne sont point là, Messieurs, des

phrases. Je ne fais que résumer des chiffres et des faits.

Nous avons, depuis la publication de notre dernière liste, qui date du 1^{er} janvier, statué sur une trentaine d'admissions. Je ne citerai pas de noms. Plusieurs sont un honneur pour les lettres chrétiennes.

Vous savez vous-même, par votre expérience, une expérience qui a eu peut-être des côtés héroïques, le succès croissant de nos fraternelles réunions de chaque mois. Nous commençons à être à l'étroit dans ce local hospitalier. Et la question du déménagement — pour nos diners du moins — est à l'étude.

Ai-je besoin de dire quels hôtes illustres et aimés la Corporation a eu l'honneur de recevoir à ses chrétiennes agapes? Leurs noms sont dans toutes nos mémoires reconnaissantes. Et ce sont des noms que la France catholique a appris à aimer et à respecter. Car ce sont noms de princes, princes dans l'Eglise, princes dans la littérature et l'histoire, princes même dans la politique, où si peu de noms hélas s'ennoblissent aujourd'hui.

Nous parlons tout à l'heure des manifestations de nos ambitions corporatives. Ces manifestations vous les connaissez.

Nous avons organisé un concert qui sans excès d'ambition peut être qualifié de fait historique. Car mettant à profit la découverte d'un modeste et savant confrère, nous avons offert à un public catholique la première audition d'un oratorio où le légendaire auteur de la *Marseillaise* avait trouvé et pris l'air du chant de guerre de la Révolution.

Le public a fait le meilleur accueil à notre tentative et son empressement a valu à notre entreprise un bénéfice de 450 francs qui tous frais ayant été payés est entré dans notre caisse de secours.

Une autre entreprise plus difficile peut-être à mener en raison du peu de loisirs que la profession laisse à nos confrères était celle du volume corporatif. Elle a pourtant réussi aussi bien que la première.

De généreux confrères ont répondu à notre appel. La matière du volume est réussie. Le tout est déjà livré à l'éditeur. On l'imprime à la fin du mois. Nous espérons que tous nos confrères de Paris et de province ne

ménageront pas leur sympathie et... leur publicité au premier enfant littéraire de la Corporation. On n'oubliera pas qu'il s'agit de notre caisse de secours.

Voilà, Messieurs, ce que le secrétaire a à vous dire sur l'exercice de l'exercice qui va se clore aujourd'hui. Le trésorier vous donnera tout à l'heure les chiffres qui établissent notre prospérité financière. Cette prospérité est modeste, très modeste. Et cela est très rassurant. Les plus belles œuvres ont eu de humbles commencements. Et nous avons pour nous une parole de l'Évangile qui fit jadis la force de la société chrétienne, et qu'après un siècle de malheurs, nous commençons à réapprendre aujourd'hui pour la remettre dans nos mœurs et dans nos institutions : *Frater ad juvenis a fratre quasi civitas firma.*

Compte du Trésorier

ACTIF.	
Reliquat de 1891.	587 fr. 75.
Versements de cotisations (1).	85
Don de M. Gréau pour la fête des Rois. ...	50
Remboursements sur prêts.	125
Produit net du concert.	459 fr. 85
Total.	1.306 fr. 10.
PASSIF.	
Deux prêts à des confrères.	200 fr.
Note de l'autographie.	136 fr. 50.
11 diners de propagande.	55
Frais de bureau, étrennes, etc.	42 fr. 50.
Messes.	14
Total.	448
Recettes.	1.306.85.
Dépenses.	448.00.
Reliquat.	858 fr. 85.
Total égal à l'actif.	1.306 fr. 85.

Notre assemblée générale a été une fête. Une fête par le concours empresse de nos confrères, par l'entrain et la joie qui ont marqué cette belle réunion.

Par exemple, à table nous avons été débordés. Quelques avis ayant été narrés retardés ou retardés on s'est trouvé trop de monde pour le nombre de places dont les ordonnateurs pou-

vaient disposer. Le secrétaire délogé deux fois, s'est, pour la troisième, cramponné à un coin de la troisième table. La conséquence, c'est que trois ou quatre de nos plus distingués confrères ont dû aller chercher un couvert chez les Philistins. Cela a été un vrai crève-cœur. Mais nous n'y pouvions rien.

Nous avons, on le sait, l'honneur, de recevoir comme hôtes de la soirée. M. le comte Mercier, premier ministre de la province de Québec et plusieurs de ses honorables collègues canadiens.

M. le président a exprimé dans un toast charmant, la joie que la Corporation avait à traiter en hôtes et en amis les représentants de l'ancienne et glorieuse colonie catholique et française du Canada.

M. le comte Mercier a chaleureusement témoigné sa satisfaction de cette réunion de famille.

L'ancienne et la jeune France se sont embrassées, après une petite allocution de zouave, dite par notre confrère M. Léon de La Brière, au nom des Français qui ont été naguère fêtés au Canada et un chaleureux speech de notre cher vice-président en l'honneur de notre nouveau confrère honoraire M. le comte de Salaberry qui, pour la première fois, assistait à nos réunions.

N° 33

1^{er} Août 1891

Lettre du Président

Mes chers Confrères,

Dans le dernier *Bulletin*, je vous ai soumis un projet qui me paraissait digne d'intérêt, celui d'un pèlerinage des publicistes à Rome. L'occasion est excellente, les conditions de prix exceptionnelles, car pour 200 francs en dix jours on est nourri, logé et transporté de Paris à Rome, aller et retour; la saison est favorable, la fin de septembre étant une période de vacances. Je dois constater que jusqu'à présent ma proposition n'a pas eu de succès, et je ne connais encore que deux adhésions, celle d'un de nos confrères du clergé et la mienne. Ce serait peut-être insuffisant pour représenter la presse et la littérature chrétienne de France, alors que tant de

noms éminents figurent sur notre liste.

Je crois donc devoir réitérer mon appel, en vous avertissant que, si je n'ai pas de réponse dans la huitaine, je considérerai le projet comme abandonné.

J'avoue que je ne verrai pas ce résultat sans chagrin, car l'année qui a vu paraître l'Encyclique *Rerum Novarum*, me semblait bien choisie pour une manifestation de ce genre, de la part d'écrivains qui ont voué leur plume au service de l'Eglise; il eût même été possible de convier la presse étrangère à cette réunion.

Peut-être au mois de juin avez-vous trouvé l'époque trop éloignée pour prendre une décision, et me donner une réponse. Mais nous voici au mois d'août; chacun doit savoir à quoi s'en tenir sur son été, et il est nécessaire de donner promptement son adhésion, pour l'organisation des trains.

Je vous rappelle que le départ du pèlerinage auquel nous pourrions nous joindre, est fixé au 25 septembre. La date que je vous indique est donc la dernière limite.

En même temps que ce *Bulletin*, vous recevrez la liste complète de notre personnel. Vous verrez certainement avec plaisir qu'elle a pris un grand accroissement en nombre et en qualité.

Notre *Bulletin* va être interrompu pendant la période des vacances; j'espère que vous mettrez ce temps à profit pour nous recruter des confrères, et que nous aurons une belle rentrée.

Agréez, mes chers confrères, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

V. DE MAROLLES.

Depuis deux mois nous avons deux mariages de confrères à signaler: celui de M. Pierre Veillot avec Mlle Marguerite Félix qui a été célébré le 16 juin, à Saint-Thomas-d'Aquin, et celui de M. Alfred Perrin, directeur de l'*Avratchin* avec Mlle Germaine Brivezac, célébré le 21 juillet, à Saint-Germain-de-Louviers.

Tous nos souhaits de prospérité et de bonheur aux jeunes époux.

A l'assemblée générale, MM. de Marolles, Levasnier et Nemours-Godré avaient été réélus; le Conseil s'est réuni le 20 juin et a constitué son

bureau qui demeure ainsi composé :
Président, M. de Marolles, *Vice-Président*, M. le baron Tristan-Lambert, *Secrétaire*, M. Nemours-Godré.

N° 34

28 Octobre 1891

Le premier volume de la Corporation

Au moment où ce Bulletin va être livré à l'imprimeur paraît le Volume de la Corporation dont nous avons annoncé la prochaine publication à la veille des vacances.

Le volume est publié par la maison Victor Retaux et fils, éditeurs, 82, rue Bonaparte.

Il est intitulé *La Chaîne d'or* récits et nouvelles et contient après une Préface par le secrétaire de la Corporation, les travaux suivants :

Une exécution capitale, G. Bois.

Au pays de l'Astrée, Etouard Drumont.

La Caque et le Hareng, L. Nemours Godré.

Le billet du Roi au 10 août 1792, Ricault d'Héricault.

Clovis, Lecoy de la Marche.

Beaurepaire, P. Lafabrie.

Un salon d'autrefois, G. C. Lavergne.

Souvenirs d'un magistrat, V. de Marolles.

Nostalgie (poésie), Eug. Roulleaux.

Bas Breton, A. Poirier.

Les superstitions de Grand'Mère, H. Rémy de Simony.

Le Prince de Talleyrand, L. de la Rallave.

Une partie de plaisir, Paul Verdun.

On sait que ce volume est vendu au profit de la caisse corporative. C'est dire que nous comptons sur tous nos confrères pour le recommander et le répandre autour d'eux. La table des matières dit assez l'intérêt de l'ouvrage et la variété qui a présidé à sa confection. Le prix fort est de 3 francs.

N° 35

25 Novembre 1891

Membres admis :

MM.

Etienne DE BESANCENET, Paris.

François VEUILLLOT, rédacteur de *l'Univers*, Paris.

DUCHENNE, rédacteur en chef de *La Vérité*, Cognac.

PERRIN, directeur de *La Croix*, de la Haute-Marne, Chaumont.

Notre dernière réunion a été gaie et cordiale. Il y avait des retardataires sans doute à cause de la récente date des rentrées. Nous ne nous sommes trouvés qu'une vingtaine autour d'un menu sans prétention. Mais on a causé et ri comme 40. La réunion s'est terminée assez tard.

M. André, membre honoraire de notre association est décédé l'autre semaine.

L'éminent et bienfaisant industriel de la Meuse ne comptait partout que des amis.

Il était très fidèle quand il le pouvait à nos fraternelles réunions. Il assistait encore à notre dernier dîner et à le voir si plein d'entrain et de santé, nous ne nous serions pas attendus à une si prompte séparation.

Nous adressons à sa famille l'expression de notre profonde et chrétienne sympathie. Notre messe du mois sera dite pour le repos de l'âme de notre regretté confrère honoraire.

Notre confrère O. Chambon soutient actuellement un procès en appel contre la franc-maçonnerie sur une question qui intéresse la presse catholique tout entière. Il fait appel au concours des journaux qui servent la même cause. Sur l'avis du conseil, notre président s'est fait un devoir d'appuyer sa demande. La Corporation des publicistes chrétiens souscrit pour cinquante francs. Ce n'est peut-être pas le bon moment pour essayer des Cours d'appel. Mais c'est toujours l'heure de réclamer la justice.

M. Le Franc, directeur de l'Annuaire de l'Union fraternelle et notre confrère, nous a demandé de publier un article sur notre Corporation, ce que nous avons accepté avec plaisir.

L'Annuaire de la Presse donne depuis l'année dernière la liste de nos membres.

La Corporation fait son chemin.

Nous recommandons toujours à ceux de nos confrères qui connaissent des vacances dans leur ressort, de nous en informer exactement ; nous avons d'excellents amis en disponibilité.

N° 36

29 Décembre 1891

Notre dernière réunion a été fort animée et fort joyeuse.

La Corporation recevait à titre d'hôte distingué M. Louchet, un des magistrats qui lors des décrets ont inscrit leurs noms sur le Livre d'Or de la magistrature en donnant leur démission plutôt que de s'associer à cet attentat contre la liberté religieuse.

Ce que la magistrature a perdu en M. Louchet le barreau l'a retrouvé. L'ancien substitut du Parquet de la Seine occupe aujourd'hui un bon rang parmi nos meilleurs avocats.

En quelques mots pleins de cœur notre président a dit tout le plaisir qu'avait la Corporation à recevoir à ses modestes agapes l'ancien magistrat et les convives se sont associés avec empressement à ce souhait de bienvenue.

En rappelant la fête du mois dernier, un souvenir ne peut manquer de s'imposer à nous. Il y a à peu près deux ans, la Corporation avait l'honneur de recevoir Mgr Freppel qui dans une allocution rapide et superbe nous disait la grande mission de la presse catholique, ses devoirs, ses gloires, son avenir. Nos confrères ont certainement gardé le souvenir de cette belle soirée qui avait fini comme toutes nos réunions par une « causerie de famille ». Elle est inscrite dans nos annales.

Aujourd'hui cette grande parole est éteinte pour toujours. Le grand évêque d'Angers est mort après avoir lutté pied à pied contre les ennemis de nos libertés catholiques, en laissant derrière lui la pure et haute renommée d'un grand évêque, d'un grand patriote, d'un grand Alsacien. Nos adversaires eux-mêmes s'inclinent avec respect devant ce glorieux cercueil sur lequel la Corporation dépose avec tristesse l'hommage de son admiration et de sa patriotique douleur.

Note du président

M. Fénelon Gibon, secrétaire adjoint de la Société générale d'Education et du Comité catholique s'adresse à moi personnellement pour me prier de recommander à mes confrères de la Corporation un opuscule qu'il vient de publier sous ce titre : *La nécessité*

sociale du dimanche (in-12, chez Delhomme et Briguet, 13, rue de l'Abbaye, 25 centimes).

L'œuvre du dimanche est aujourd'hui une des plus urgentes, et on peut le dire une de celles qui ont le plus de succès. Or ce petit livre est un très bon résumé de la question à l'usage des classes populaires, écrivains et orateurs peuvent y puiser eux-mêmes une foule d'arguments et nous ferons une action utile et salutaire en le recommandant par tous les moyens à notre disposition.

V. DE MAROLLES.

Un de nos confrères, directeur d'un journal agricole se plaint de ce que plus d'un publiciste, même eux-mêmes, fasse des emprunts à son journal sans aucune indication d'origine.

Nous faisons volontiers écho à sa plainte non sans regretter que le manque d'une juridiction corporative nous empêche de censurer les délinquants peu scrupuleux.

N° 37

25 Janvier 1892

Le dernier dîner comptait vingt convives. Naturellement on a tiré les Rois. Cette fois, la fève ne s'est pas égarée, elle est echue à notre confrère M. G. Bois, ce qui a facilité le cri traditionnel : Le Roi Bois ! Notre monarque d'une heure a bien parlé et bien agi. Il a bu à la prospérité de la cause et a voulu y contribuer en changeant sa fève en or.

Merci pour elle !

Quelques confrères sont venus passer une heure après le dîner. Insistons sur cette soirée.

On nous a dit parfois : Mais vous ne faites que diner dans votre Corporation. C'est déjà quelque chose, n'est-ce pas ? Mais la soirée, n'est-ce rien ? On a si peu le moyen de se réunir entre gens de plume ! Tout le monde ne va pas chez Mme Adam. Or, se réunir c'est le moyen de se connaître, et se connaître entre chrétiens, c'est s'aimer. Et puis il y a les jeunes, les modestes, ceux qui veulent entrer dans la carrière pour y briller.

« Quand les aînés n'y seront plus ! »

Pour les confrères qui n'habitent pas Paris ces réunions peuvent être

précieuses. Donc, en prendre note et y venir.

Autre recommandation : Lire attentivement le *Bulletin*. Sans doute on a tant à lire. Mais le *Bulletin* c'est le lien commun, c'est la vie de la Corporation. Entre autres choses, à remarquer l'annonce des présentations, pour le cas où l'on aurait des observations à faire. La matière est délicate. Raison de plus pour s'y prendre à temps et ne plus récriminer quand il est trop tard.

Aujourd'hui le *Bulletin* est particulièrement intéressant à cause de la proposition qui suit.

Proposition Ch. Vincent

Notre confrère M. Ch. Vincent, dans le but de donner à notre Corporation un aliment d'activité, formule ainsi sa proposition :

1^o Appel à tous nos confrères faisant du roman ;

2^o Constitution d'un *Comité de lecture* ;

3^o Abandon par les auteurs, à la Corporation, de 25 0/0 sur leurs droits, tant d'inédits que de reproduction ;

4^o Entente avec les grands journaux parisiens pour la publication d'un ou deux de ces romans par an :

Exemple :

Le Moniteur Universel, en moyenne 0 fr. 05 c. la ligne, soit pour 10.000 lignes..... 500 dont 125 fr. pour la Corporation.

Le Petit Moniteur, 0 fr. 10 c. la ligne, soit pour 18.000 lig. 1.800 soit pour la Corporation 450f.

Le Monde Illustré, 0 fr. 15 c. la ligne, soit pour 10.000 lig. 1.500 soit pour la Corporation 375 f.

Le Gaulois, 0 fr. 15 c. la ligne, soit pour 10.000 lignes..... 1.500 soit pour la Corporation 375 f.

Total..... 5.300

Soit, pour les auteurs..... 3.955

Pour la Corporation..... 1.325 en moyenne, 989 fr. par an.

M. Ch. Vincent est venu soutenir lui-même sa proposition devant le Conseil. Le moment est excellent, a-t-il dit, la Société des Gens de Lettres est en pleine discorde, et notre Corporation est assez bien posée dans le monde littéraire pour qu'une démarche de son Président soit favorable-

ment accueillie dans les journaux conservateurs.

Quelques objections ont été faites. Quelques membres ont trouvé la commission trop élevée, d'autres ont dit que notre Association comptait plus de journalistes que de romanciers, d'autres ont douté de la bonne volonté des bons amis de la presse conservatrice, d'autres ont soulevé la difficulté de la constitution d'un comité de lecture. Somme toute, la question a paru intéressante et nous la soumettons à une sorte de *plébiscite*. On verra bien d'après les lettres que recevra là-dessus notre Président, si le *Bulletin* est lu.

N^o 38

25 Février 1892

Le dernier dîner a été présidé par le baron Tristan Lambert, en l'absence du président. La bienvenue a été souhaitée à plusieurs membres nouveaux. Ils n'ont pas trouvé qu'on s'ennuyât chez nous.

Proposition Vincent

Nous aimons à croire que nos amis se souviennent de cette proposition dont il a été question au dernier *Bulletin*, et du referendum qui avait été décidé.

Il serait exagéré de dire que les réponses sont arrivées en foule. Sur 176 que nous sommes, 17 ont exprimé leur avis, mais chacun en valait bien dix, et le Conseil s'est trouvé suffisamment éclairé pour prendre la décision suivante.

Le principe de la proposition Vincent est admis tout au moins à titre d'essai. En conséquence il est formé un *Comité de lecture* composé au minimum de cinq membres, non compris le président. Les cinq premiers membres sont déjà trouvés.

Les auteurs, sociétaires de la Corporation, qui désireront faire usage de l'institution enverront leur manuscrit au président avec leur nom sous pli cacheté, étant bien entendu que le *lecteur* ne devra pas connaître le nom de l'auteur. Le président remettra le manuscrit à l'un des membres du Comité de lecture qui fera son rapport. S'il s'élève des doutes sur le mérite de l'ouvrage, un second rap-

porteur sera désigné, et le Comité décidera l'admission ou l'ajournement. Le président rompra l'enveloppe et donnera avis de la décision à l'auteur ou à la tierce personne indiquée par lui d'avance s'il a préféré ne pas se faire connaître.

Si l'ouvrage est ajourné, le manuscrit sera mis à la disposition de l'auteur qui pourra le faire reprendre.

Si l'ouvrage est admis, le rapport devra s'expliquer sur le genre de publication auquel il paraîtra le mieux convenir.

L'auteur en sera informé et déclarer quelle remise proportionnelle il veut bien abandonner à la *Caisse corporative*, étant entendu que cette remise doit être librement convenue de même que l'usage du Comité de lecture est libre pour les membres de la Corporation.

Aussitôt les conditions convenues, des démarches seront faites pour faire recevoir l'ouvrage dans le recueil de publicité auquel il paraîtra convenir. Le tant pour cent sera perçu au fur et à mesure des paiements.

Tel est le projet de règlement que le Conseil soumet à un nouveau *referendum* demandant les observations et avis de chacun dans le plus bref délai.

Dès maintenant, du reste, les auteurs qui voudront essayer le système dans ces conditions, sont invités à faire parvenir leur manuscrit (lisible autant que possible).

M. Nemours-Godré a déposé sur le bureau le traité passé avec M. Retaux pour l'édition de la *Chaîne d'Or*, et versé dans la caisse la somme de trois cents francs, prix convenu de la cession de l'ouvrage.

Le Conseil a voté 50 francs pour la veuve d'un confrère.

Nous avons toujours des confrères en disponibilité que nous recommandons à nos amis, et nous prions ceux-ci de nous tenir avertis de toutes les vacances et mutations qui se produisent dans la presse. C'est ainsi que nous remplirons ce devoir d'aide mutuelle qui est une raison d'être de notre association.

N° 39

25 Mars 1892

La Corporation a montré son action effective, en soutenant un de ses membres contre les attaques de franc-maçons qui le poursuivaient en justice pour une prétendue diffamation. L'affaire est terminée, M. Octave Chambon a imposé un arrangement à ces agresseurs, et nous avons été heureux de prendre à notre charge une partie des frais.

Une autre preuve de confraternité a été donnée par le vote de 50 francs en faveur de la veuve d'un de nos sociétaires.

N° 40

25 Avril 1892

A la dernière réunion, ont été admis par le Conseil, MM. Simonnot, administrateur du journal *La Corporation*; le capitaine Paul Marin, auteur de *Jeanne d'Arc stratégiste*; Jacques Bize, rédacteur en chef du *Réveil catholique*; Huet Saint-Pol, Croisille.

Conseil juridique

Un de nos confrères de la presse qui a un procès sur les bras, nous a consultés sur une question de droit. Nous avons pu lui donner une consultation grâce à la bienveillance de M^e Louchet, ancien magistrat, avocat à la Cour d'appel, qui nous a déjà très obligeamment aidés de son expérience dans l'affaire Chambon contre les franc-maçons.

Nous sommes heureux de faire savoir à tous qu'ils peuvent s'adresser au président pour les affaires du même genre et qu'il leur sera donné des consultations gratuites.

S'il y a nécessité, nous fortifierons ce conseil juridique par l'adjonction d'autres juriconsultes; nous en avons, du reste, parmi nous. Notre association se trouvera ainsi dotée d'une institution corporative qui pourra rendre de vrais services.

Comité de lecture

A ce sujet nous donnons les avis suivants :

Il est convenable que le comité de

lecture ignore absolument le nom des auteurs qui ne doivent le faire connaître qu'au président, ou qui même peuvent le mettre sous pli cacheté, avec devise.

On ne doit envoyer qu'un roman à la fois.

Les œuvres ayant déjà été publiées de quelque manière que ce soit, ne sont pas admises.

Il en est de même des œuvres autres que des romans pour feuilletons ; ainsi les recueils de fables, anecdotes, variétés, articles politiques, économiques ou autres, n'entrent pas en ligne.

Parmi les envois déjà faits, il en est qui tombent sous cette double exclusion.

Un de ces envois a été lu, et jugé propre à paraître dans un journal illustré.

Maintenant il faut le temps de faire les démarches nécessaires pour la publication.

M. de Besancenet a fait une proposition consistant en ce que les membres de la Corporation qui sont en même temps de la Société des gens de lettres, abandonnassent la moitié de leurs droits sur les œuvres qui seraient publiées par l'entremise de la Corporation.

Rien n'empêche qu'il en soit ainsi, si la combinaison plait aux auteurs, seulement le nombre de nos confrères, membres de la Société des gens de lettres, n'est que de sept. A eux de voir ce qu'ils en pensent.

Le côté faible de notre institution, c'est que nous produisons peu de romans, la plupart d'entre nous étant journalistes, et qu'il n'est guère possible de nous donner comme capables de pourvoir les publications à romans.

Pour l'instant, nous nous en tenons à ce qui a été dit.

N° 41

25 Mai 1892

Par décision du Conseil, l'assemblée générale est fixée au jeudi 2 juin.

Avis pour l'Assemblée générale

Nous insistons tout spécialement pour demander à nos confrères de ne pas manquer à cette assemblée.

Nous avons fixé le jour au 2 juin,

parce que c'est la date habituelle de nos réunions, et que nos amis de province qui désirent y assister ont déjà pu prendre leurs dispositions.

Plus que jamais, nous semble-t-il, il est nécessaire de resserrer nos liens corporatifs. Sur le terrain de la foi religieuse et de l'affection confraternelle, il n'y a pas de divisions possibles, et plus nous serons unis, plus nous serons forts.

Nos espérons que vous viendrez en grand nombre assister au Saint-Sacrifice de la messe. L'heure que nous avons adoptée est accessible à tous ; nous croyons qu'avec un peu de bonne volonté, chacun peut au besoin apporter une légère modification à ses habitudes.

La messe mensuelle ne réunit qu'un nombre infime d'assistants. Cela s'explique, à cause des obligations professionnelles. Mais vraiment est-ce beaucoup exiger, que de demander une plus grande exactitude à la messe annuelle ?

Où trouverons-nous la force et les consolations dont nous avons besoin, si ce n'est au pied de l'autel, dans la participation aux Saints Mystères de notre religion, en présence du divin Maître au service duquel nous avons consacré notre vie ?

A notre assemblée du soir, vous entendrez le compte rendu de la situation morale et financière de notre association. Vous remarquerez au programme l'annonce d'une proposition relative à la formation d'une caisse mutuelle par dizaines. L'idée a été récemment soumise au Conseil par un de nos amis. Elle est fort simple.

Vous vous souvenez qu'il y a quelques années, nous avions déjà traité cette question d'une caisse de prévoyance. L'affaire en était restée là, faute d'un nombre suffisant de souscripteurs.

Or, suivant le nouveau projet, il suffirait de dix souscripteurs à 5 francs par mois, pour former un premier fonds. Chaque dizaine réaliserait ainsi une somme de 600 francs qui serait placée en valeurs à lots, et au bout de dix années, se trouverait en possession d'un petit capital avec chances de bénéfice. La dizaine suivante ferait de même. Chacune des dizaines serait administrée par un dizainier, dix dizaines pourraient former une centaine et ainsi de suite.

Du reste, notre confrère veut donner l'exemple. Il s'engage dès maintenant à donner ses 5 francs par mois. Nous le prions de venir lui-même exposer son système, et peut-être, séance tenante, la première dizaine sera constituée.

Les confrères qui ne pourront pas venir à l'assemblée sont priés d'envoyer leur vote sous enveloppe fermée à l'adresse du président.

Suivant l'usage établi dans toutes les sociétés où le vote se fait par correspondance, nous avons cru devoir indiquer un nom pour que les suffrages ne s'égarent pas inutilement.

N° 42

25 Juin 1892

Assemblée générale annuelle du 2 juin 1892

A onze heures a eu lieu la messe corporative célébrée par le R. P. de Pascal, aumônier, dans la chapelle de sainte Crotilde.

L'assemblée générale a été tenue à 6 heures sous la présidence de M. de Marolles, assisté de M. le baron Tristan Lambert, vice-président, de MM. Charles d'Héricault, Lecoy de la Marche, Léon de la Brière, Gabriel Levancier, membres du Conseil.

M. Bois fait fonction de secrétaire en l'absence de M. Nemours-Godré, empêché.

L'exposé de l'état général de la Corporation présenté par M. le Président montre que l'œuvre est en voie de progrès et de développement. Le nombre de ses membres s'est accru de vingt depuis l'an dernier, et tend à s'accroître encore. Il est actuellement de 164.

Voici l'état financier au 2 juin 1892.

RECETTES	
Reliquat au 6 juin.....	858 85
Produit du livre.....	300 00
Cotisations arriérées et courantes.....	905 00
Diverses.....	169 70
	<hr/>
	2.233 55

DÉPENSES	
Secours et avances.....	405 00
Placements d'argent...	270 00
Impressions.....	362 25
Achats de mobilier.....	100 00
Frais de secrétariat....	330 50
Diverses.....	16 00
	<hr/>
	1.483 75

Reste en argent.....	749 80
Créances.....	240 00
Valeurs.....	270 00

Total actif..... 1.259 80

M. le Président se plaint de la difficulté que présente le recouvrement des cotisations. 34 sont dues pour l'année courante, et 16 pour l'année dernière. Les plus pressants appels par la voie du bulletin, par recouvrement postal et même par lettre personnelle sont restés sans résultat envers ces derniers. Faut-il se résoudre aux grands moyens et admettre que les confrères définitivement oubliés seraient tenus pour démissionnaires?

Dans la mesure de ses ressources la Corporation a pu venir en aide à plusieurs confrères.

Elle a fourni sa contribution (50 fr.) aux frais du procès de M. Chambon contre les francs-maçons d'Auxerre. M. Louchet a mis au service de ce confrère son expérience de légiste sans vouloir toucher aucune rétribution, et M. Chambon a pu terminer son procès par une transaction honorable.

Il a été possible également d'aider quelques confrères dans des moments difficiles et de donner un secours à la veuve d'un des nôtres. Les temps sont durs pour les écrivains chrétiens.

Les vacances sont rares et on n'a pas toujours recours à nous. Nous connaissons des situations douloureuses et nous voyons parfois un homme de mérite se trouver réduit à un travail à peu près manuel dans une imprimerie. Il serait utile que le président de la Corporation fût au courant des emplois de rédacteur qui peuvent se trouver libres.

La suite de l'ordre du jour appelle le vote pour le renouvellement triennal du Conseil. Les quatre membres sortants et rééligibles sont MM. Lecoy de la Marche, Drumont, Petit-Barmon, Tavernier.

M. Tavernier ayant exprimé le désir de n'être pas réélu, à cause de ses trop nombreuses occupations, il y a lieu de pourvoir à son remplacement.

Le scrutin a donné lieu aux résultats suivants :

Nombre des votants 49.
Ont obtenu :

MM. Lecoy de la Marche. 49 voix.	
Petit-Barmon.....	48 —
Bois.....	48 —
Drumont.....	46 —
Divers.....	4 —

En conséquence M. le Président déclare élus MM. Lecoy de la Marche, Petit-Barmon, Bois et Drumont, et exprime le regret de voir M. Tavernier quitter le Conseil, tout en comprenant ses raisons.

La question de la caisse de secours, à l'ordre du jour depuis longtemps déjà, se présente sous forme d'un projet nouveau.

L'économie principale de ce projet est dans la proposition de réunir les adhérents à la caisse de secours par groupes de dix, chaque groupe étant indépendant, avec un délégué appelé dizainier. Dans la suite dix groupes pourraient se réunir et avoir un centainier. Si, par exemple, chacun des membres d'une dizaine consent à verser 5 francs par mois, ce dizainier se trouverait disposer de 600 francs par an. On aurait un budget total d'autant de fois 600 francs qu'il se serait formé de dizaines.

Telle est l'idée générale. L'idée pratique serait de faire quelque chose par la voie la plus courte, sans avoir besoin même de trouver une majorité dans la Corporation puisqu'il suffirait à dix confrères de se trouver d'accord pour former un premier élément d'opérations. C'est une question d'initiative privée entre les membres de la Corporation.

C'est encore la fraternité corporative que pratique le *comité de lecture*, sous une autre forme. Il a pour but de lire les manuscrits qui lui sont apportés à cet effet et de discerner ceux qu'il croit possible de placer. Il s'agit le plus souvent de feuilletons. M. le Président exposant combien cette tâche est difficile et délicate, la question est posée de savoir quelle responsabilité la Corporation peut encourir à propos de la détention du manuscrit. Dans les journaux les manuscrits ne sont pas rendus. *Quid de la Corporation? Devient-elle comptable de la valeur du manuscrit qui lui est confié? En un mot qu'advierait-il si le manuscrit était égaré?*

M. Bournisien, faisant appel à l'expérience qu'il a faite de cette matière à l'œuvre Saint-Michel, propose de limiter le temps pendant lequel sera

gardé le manuscrit et d'arrêter une convention formelle pour le cas de perte du manuscrit.

M. de la Brière cite la précaution dont il use en ses fonctions de secrétaire de la Société des Gens de Lettres : il demande à l'auteur de déclarer, sur parole d'honneur, qu'il a conservé une copie du manuscrit.

M. le Président déclare que dans aucun cas il n'admettra qu'une responsabilité quelconque soit encourue par la Corporation.

La séance est levée à 6 h. 45.

Le banquet a retenu presque tous les membres présents à l'assemblée générale, encore qu'une bonne partie eussent négligé de s'inscrire. Cet accident coutumier n'a pas déconcerté l'organisateur du banquet. Ses soins ayant suffi à tout, chacun des 32 convives a trouvé sa place, et la cordialité la plus expansive s'est aussitôt donné carrière : elle a éclaté en chauds applaudissements quand M. de Marolles a levé son verre « à l'amitié corporative ».

De nouveaux applaudissements ont accueilli la réponse pleine de cœur et de finesse improvisée par M. le baron Tristan Lambert saluant l'ami, en même temps que le fondateur de l'Association.

La soirée a été fort animée et s'est terminée à onze heures.

Election annuelle du Bureau

Le Conseil s'est réuni le 19 juin, et a procédé à la nomination du Bureau.

Ont été réélus : président, M. de Marolles ; vice-président, M. le baron Tristan Lambert. M. Nemours-Godré ayant demandé d'être relevé de ses fonctions, M. Georges Bois a été nommé secrétaire.

Dans la même réunion, le Conseil a chargé le président de transmettre à M. Drumont l'expression de notre confraternelle sympathie à l'occasion de l'inique condamnation qu'il vient de subir.

Admission de Membres

M. Lecoffre, éditeur, 90, rue Bonaparte.

M. Emile Duranthon, rédacteur à la *Semaine des Familles*.

M. le baron de Villebois-Mareuil, rédacteur à la *Croix Angevine*.

M. Anatole Biré, publiciste, 109, rue du Bac.

M. H. Asheton de Tonge, co-propriétaire de *l'Avant-Garde de l'Ouest*, à Avranches.

N° 43

25 Octobre 1892

Reprise des réunions mensuelles

Nous allons donc avoir notre rentrée. Il ne serait peut-être pas superflu d'avoir aussi notre messe du Saint-Esprit. Nous tous qui consacrons notre temps et notre intelligence à la défense des intérêts les plus sacrés, nous avons besoin de grâces toutes particulières. Soit dans les journaux, soit dans les livres, nous sommes appelés chaque jour à rendre des jugements sur les hommes et sur les choses, nous exerçons une sorte de magistrature, notre premier soin doit être d'éviter l'erreur. Nous avons besoin aussi de force et de persévérance au milieu des difficultés de la lutte. En vérité, les sept dons du Saint-Esprit nous sont plus qu'à tous autres nécessaires. Telle sera l'intention de notre première messe corporative. Nous y serons nombreux, et les confrères qui ne pourront y assister ne manqueront pas de s'y unir par leurs prières.

Nous arrivons avec la volonté formelle de donner cette année une vigoureuse impulsion à la marche ascendante de notre association :

Recrutement de membres nouveaux;
Services rendus aux associés;
Services rendus à la bonne presse;
Facilités données pour la publication des œuvres de tous genres;
Consultations juridiques, et au besoin intervention dans les contestations, soit par voie d'arbitrage, soit par voie contentieuse;

Accroissement de la Caisse corporative.

Tels sont, entre autres, les développements que nous voulons donner à notre action.

Mais, pour cela, il faut le concours de toutes les bonnes volontés.

La première manifestation à en donner, c'est de payer sa cotisation. Les

rentrées d'argent se sont assez bien effectuées. Cependant il reste encore trente retardataires. C'est beaucoup pour cette époque de l'année.

Ils recevront un avis encarté dans ce numéro, après quoi nous devons supposer qu'ils nous abandonnent.

Pendant cette période de vacances, la vie de l'association n'a pas été suspendue.

Nous avons réussi à caser quelques-uns de nos confrères. D'autres se sont découragés et ont quitté la presse, mais la plupart nous restent fidèles comme associés.

Nous avons fait recevoir dans un grand journal de Paris deux feuillets, les seuls, du reste, qui aient été admis par le comité de lecture. Nous devons dire que cette institution n'a pas encore donné lieu à un grand concours de productions littéraires.

Publications des membres de la Corporation

Nous sommes heureux de signaler les livres publiés par nos confrères. Pour des motifs qui se comprennent aisément, nous nous abstenons de toute appréciation. Mais chacun de nous tiendra certainement à faire usage de la publicité dont il dispose pour les faire lire. C'est là de la bonne confraternité, et si l'esprit d'association est trop rare à cette époque d'égoïsme, c'est chez nous qu'il doit se retrouver.

Le journal *La Corporation* donne à cet égard le bon exemple. Il ouvre une rubrique sous le titre « *Corporation des publicistes chrétiens* » et il y insère toutes les annonces pouvant intéresser notre association, places vacantes dans les rédactions, demandes d'emplois, publications, journaux, livres nouveaux. Serait-ce vraiment trop demander à nos confrères qui ont l'autorité nécessaire dans leur journal, de faire de même ? Ils ont presque tous l'échange avec la *Corporation*, il leur suffirait d'y découper le filet. On insère souvent des découpures moins utiles.

Voici les ouvrages dont nous avons eu connaissance depuis notre dernier bulletin : (Nous ne pouvons indiquer le prix que quand nous le connaissons.)

Auguste Nicolas, sa vie et ses œuvres, par Paul Lapeyre. Gr. in-8°, Paris, Lethielleux.

Parne, sa vie et sa fin, par L.

Nemours-Godré. 1 vol. in-12. Paris, Lethielleux.

L'Action Catholique, par Remy de Simony. Brochure in-8°, Paris, Savine.

Carnet d'un Séminariste soldat, par A. Tastevin. In-8°, Ollendort, 3 fr. 50.

Almanach de la Révolution pour 1893. par Ch. d'Héricault. Chez Gaume.

La question ouvrière. II. Les Ébénistes du Faubourg Saint-Antoine, par P. du Marousssem. In-8°. A. Rousseau, 14, rue Soufflot.

Nous avons reçu également l'annonce d'un ouvrage que va faire paraître M. Lecoy de la Marche, sous ce titre : *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*.

Enfin on nous a demandé de faire connaître la fondation d'une imprimerie à Avranches, sous la direction de notre confrère M. A. Perrin, propriétaire du journal *L'Avranchin*.

Nous insérons soigneusement dans ce Bulletin les diverses communications qui nous sont faites. C'est le moyen de lui donner sa véritable utilité; en faisant de ce petit papier le lien intime entre les membres de notre famille corporative.

Mais la première condition c'est qu'on n'oublie pas de le lire.

N° 44

25 Novembre 1892

Ont été admis au dernier Conseil : MM.

Le baron de Maricourt, au Château de la Thierraye, par Souday (Loir-et-Cher).

Gros-Goyat, secrétaire de la rédaction du *Publicateur de la Vendée*, à La Roche-sur-Yon.

Nous avons été heureux d'apprendre que notre confrère M. Anthime Ménard, directeur du *Nouvelliste de l'Ouest*, a été nommé par notre Saint Père le Pape, chevalier de l'Ordre pontifical de saint Grégoire-le-Grand. Il excusera le retard de nos félicitations causé par sa modestie qui l'avait empêché de nous faire connaître la distinction dont il était l'objet.

Observation

On remarquera que les présentations comme membres de la Corporation vont en augmentant. Le Conseil est décidé à se montrer sévère

pour les admissions. Il sera donc nécessaire que les demandes soient toujours accompagnées de lettres de présentations signées des deux parrains et munies de renseignements de nature à édifier le Conseil sur la valeur des candidats. Il est nécessaire que ces présentations ne soient pas simplement des actes de complaisance, mais de véritables cautions engageant la responsabilité morale des répondants. De plus les candidatures sont toujours annoncées à l'avance dans le bulletin, et chaque membre est invité à adresser ses observations au président avant le jour du Conseil. On évitera ainsi toute réclamation tardive, et la Corporation tout entière sera solidaire dans les admissions.

Publications des Membres de la Corporation

Casquettes blanches et Croix rouge, souvenirs de 1870, par M. le baron de Maricourt; in-12. Firmin-Didot.

Comment les Français sont protégés en Turquie. Brochure in-12, par M. des Godins de Souhemes, chez Clavel.

Un mariage sous la Terreur, par A. de Besancenet. Roman paru dans *la Croix*. In-18, 8, rue François-1^{er}.

La Comédie des Champs, par Charles d'Héricault; roman pouvant être lu par tout le monde. In-12, chez Firmin-Didot.

L'Echo du Velay, dirigé par M. Durrieux, au Puy, devient quotidien de tri-hebdomadaire qu'il était.

Romans

On nous demande des romans honnêtes pour ceux de nos journaux qui ne sont pas assez riches pour payer l'abonnement à la Société des Gens de lettres.

Un de nos confrères qui habite Alger offre d'être correspondant de grands journaux pour ce pays où il y a tant d'abus à signaler. Son expérience, sa connaissance de la contrée rendraient les plus grands services.

On demande un rédacteur en chef pour un journal bi-hebdomadaire de Bretagne. 150 francs par mois. S'adresser à M. le Président.

N° 45

Noël 1892

Nos deux dernières réunions ont été suivies et intéressantes. Les circons-

tances se prêtent à la conversation, et, chose rare, tout le monde est du même avis.

Au milieu de l'animation des causeries, nous n'oublions pas qu'un des nôtres est victime de la plus odieuse injustice. Tandis que des misérables sont graciés, Drumont est privé de sa liberté. Dès le 3 novembre, lendemain de l'internement, il avait été décidé que le président écrirait à notre confrère une lettre d'affectueuse sympathie. Assurément un vigoureux mouvement de protestation dans la presse eût été préférable. Mais pour le provoquer, il fallait au moins quelque vraisemblance de succès, et Drumont sait à quoi s'en tenir là-dessus. D'autre part, pour des raisons qui se comprennent, nous ne pouvions demander la grâce, il fallait s'en tenir à une démarche d'amitié.

Depuis ces réunions, le président a pris sur lui d'écrire au nouveau chef du ministère dans les circonstances que l'on sait. Ce n'était pas une faveur qu'il réclamait, mais un acte de justice. La fière lettre que Drumont a écrite au président de la République est digne de son caractère; mais il ne peut en vouloir à ses amis d'avoir fait leur possible pour le recevoir plus tôt parmi eux. Il est clair que cette prolongation de peine rentre dans le système d'étouffement pratiqué par les maîtres du pouvoir; ces honteuses pratiques n'arrêteront pas l'œuvre d'assainissement dont Drumont est le véritable initiateur.

On trouvera, encartée dans cet envoi, une nouvelle édition de nos statuts (1). Plusieurs d'entre nous ne les ont peut-être plus entre les mains. Il est bon de les relire et de bien connaître le lien qui nous unit. On y a ajouté quelques notes, spécialement en ce qui concerne les présentations. Les demandes d'admission augmentent. Il est indispensable que le Conseil soit bien renseigné. C'est aux candidats et à leurs répondants de fournir les renseignements et de faire les démarches nécessaires.

Nous sommes surtout une œuvre d'aide mutuelle. Chacun doit y concourir. Nous rappelons que plusieurs

de nos confrères sont sans emploi. Qu'on veuille bien ne jamais perdre l'occasion de leur rendre service en indiquant les vacances que l'on connaît.

Nous rappelons que plusieurs journaux demandent de bons romans. Notre dernier avis a produit quelques résultats. D'utiles indications nous ont été données. Nous remercions nos Confrères. On voudra bien indiquer ses communications doivent recevoir la publicité du Bulletin.

Notre caisse a profité de la combinaison proposée par M. Vincent. Un feuilleton agréé par notre comité de lecture a été admis dans un grand journal parisien, et notre confrère a abandonné un dixième de ses honoraires.

C'est un commencement.

Publications

Mgr de Kernaëret a publié en trois fascicules une étude sur la religion parue dans le *Bulletin de l'Institut Catholique d'Angers*.

M. Perrin, d'Avranches, a édité une petite brochure sur l'enseignement laïcisé.

M. de la Rallaye: *Notice sur Eugène Boré et l'Abbé de Lamennais*.

Nouveaux membres

Ont été admis au dernier Conseil: MM. Louis de Sarran d'Allard, à Alais; Edouard Alexandre, au Havre.

Nous fermons ce bulletin à la veille de l'année 93, de sanglante mémoire.

Dieu sait ce que nous réserve ce sombre centenaire.

Mais la presse chrétienne ne fera-t-elle rien pour le 21 janvier?

Le président et les membres du Conseil adressent à leurs confrères les meilleurs souhaits de bonne année!

N° 46

25 Janvier 1893

La réunion du premier jeudi de janvier a été moins nombreuse que les précédentes, ce qui s'explique à cause des réunions de famille qui ont lieu à cette époque.

Au dîner, quatorze convives. On a suivant l'usage traditionnel, tiré les rois. Chose remarquable, la fève est échue à la part du pauvre. Nous lirons ce fait à l'imagination féconde de nos confrères qui sauront en tirer

(1) Nous ne jugeons pas utile de reproduire cette publication dans notre 2^e édition.

des rapprochements ingénieux et variés.

Nous pensons que le dîner de février sera très nombreux. C'est l'époque la plus favorable, et de plus nous avons des raisons de croire que par la présence annoncée de quelques-uns d'entre nous, la soirée ne sera pas dépourvue d'intérêt.

Ceci dit, non pas pour piquer la curiosité de gens aussi bien informés que nous sommes, mais uniquement pour prévenir les dîneurs, que ceux qui n'auront pas donné leur nom la veille, risqueront fort de descendre chez le restaurateur d'en dessous.

Membres nouveaux

M. Joseph Leguen, rédacteur au *Patriote de Normandie*, à Rouen.

M. Abel Leroy, publiciste, rédacteur à la *Semaine des familles*, à Versailles.

Emplois

Un député demande un secrétaire pouvant être à sa disposition à Paris et en province, 150 francs par mois.

Offres

Un ecclésiastique qui a le dessein d'aller à l'exposition de Chicago, offre d'adresser des correspondances aux journaux qui lui en demanderont. Sait l'anglais et a de nombreuses relations en Amérique.

Romans

Nous rappelons que notre confrère M. H. Gautier, met à la disposition de nos journaux des romans intéressants et honnêtes en même temps.

La Chaîne d'or

On nous a demandé si nous ne reprendrions pas cette année une publication collective sous le titre ou du moins dans le genre de *La Chaîne d'Or*, qui s'est traduite l'année dernière par un bon résultat de caisse, grâce au concours de plusieurs de nos collègues, et aux peines qu'a prises M. Nemours-Godré. Il nous a paru que l'entreprise recommencée dans les mêmes conditions aurait peu de chance de succès. Une idée avait été émise, c'était de faire un livre en collaboration sous ce titre: 93! Des noms tels que MM. d'Héricault, de Beaucourt, Taunay, Lecoy de la Marche auraient certainement donné une grande valeur à cette pu-

blication. Il est un peu tard peut-être. Le temps de produire les manuscrits, de les réunir, de composer et d'éditer l'ouvrage, nous menerait à Thermidor. Cependant si l'idée plaît à quelques-uns d'entre nous, s'ils ont des documents inédits à publier, et si la matière paraît bonne à exploiter, le bureau sera heureux de se mettre au service des initiatives personnelles et d'aviser au meilleur moyen de réaliser l'idée.

L'Union de la presse parisienne et départementale

Nos confrères de la presse périodique ont reçu ces jours derniers une circulaire leur demandant de faire partie de cette *Union*. Nous sommes à même de les renseigner à cet égard.

L'entreprise a pour but de former entre les journaux de toute périodicité et de toute nuance une sorte de mutualité pour les annonces financières: naturellement, pour en faire partie, il faut être libre de tout traité avec les agences. *L'Union* recevra les annonces et en touchera le prix à chaque trimestre; la répartition du bénéfice sera faite entre les journaux adhérents, suivant l'importance de chacun.

Comme garantie de ce fonctionnement il est créé à côté de l'*Union* un comité de contrôle divisé en trois sous-comités dont les attributions sont distinctes.

a) Le comité de censure, chargé de donner son avis sur la valeur morale et financière des affaires proposées et d'éliminer celles qui manqueraient d'honorabilité.

b) Le comité de répartition, qui fixe la part portionnelle de chaque journal dans la table de répartition.

c) Le comité d'arbitrage devant lequel seront portées les réclamations relatives à l'affaire et qui jugera sans appel.

Telle est l'économie de cette institution dont l'idée nous paraît bonne et pratique. Elle est due à M. le vicomte de Constantin, frère de notre collègue.

Dès le premier avis, environ cent cinquante journaux ont adhéré, et c'est dans la réunion constitutive qu'ont été nommés les membres du comité de contrôle. M. de Marolles, comme président de notre Corporation, a été appelé à l'unanimité à en faire partie, c'est ainsi qu'il a appris l'exis-

tence de l'entreprise. Voici les noms des membres du comité de contrôle désignés par ce vote.

MM. de Beauregard, Yves de Constantin, Husson, Kergall, Mairesse, de Marolles, Oudin, Robbe, Romanet, Sarrus, Stahl, Tardiveau, Vassaux, Vuillaume, Cornélis de Witt.

Le comité s'est constitué le 23 janvier, et s'est de suite partagé suivant les trois divisions indiquées ci-dessus. M. de Marolles a été nommé vice-président du comité d'arbitrage. Il a cru de son devoir d'accepter cette fonction dans une organisation qui lui a paru intéressante et utile.

Déjà plusieurs de nos journaux ont adhéré.

N° 47

23 Février 1893

Le dîner du 2 février

La réunion a été aussi cordiale et brillante que nombreuse. Au dessert, le président a salué la présence de notre courageux confrère, M. Delahaye, dont l'attitude énergique a provoqué le grand mouvement d'assainissement qui se produit aujourd'hui. La joie aurait été complète si nous avions pu voir parmi nous notre ami M. Edouard Drumont, encore retenu à Sainte-Pélagie d'où il ne devait sortir que le lendemain. M. Delahaye a répondu avec son cœur et son éloquence, et les vivats ont acclamé nos glorieux *repris de justice*.

Nouveaux membres

Ont été admis au dernier conseil :

Le R. P. de Scorraillé, directeur de la revue *les Etudes religieuses*.

M. Victor Fournel, publiciste.

M. le vicomte de Romanet, de l'École des Chartes.

Ouvrages déposés

O'Connel, sa vie, son œuvre, par L. Nemours-Godré. Deuxième édition, illustrée de six gravures hors texte, chez H. Gautier.

L'Elève de Rhétorique. De la manière d'apprendre et d'enseigner. Opuscules traduits du latin par M. H. Ferté, chez Hachette.

L'Annuaire de la Seine-Inférieure pour 1893. Rouen, L. Langlois.

CIRCULAIRE
à lire avec attention.

1793

par la Corporation
des Publicistes chrétiens

Sous ce titre annoncé déjà par le *Bulletin*, réassurons-nous à faire notre second volume? La réponse à cette question sera nécessairement la réponse même que recevra la présente circulaire. Diverses associations de publicistes ont leur tome annuel qui est à la fois une illustration pour la société et un bienfait pour la caisse. Les éditeurs se le disputent... Présentement nous n'avons que l'intime sentiment de mériter cette gloire sans la posséder encore. Nous y marchons, et nous allons sans doute faire un nouveau pas, du moins si notre appel est entendu.

Mais comment ne le serait-il pas? Tous nos confrères, même ceux qui ne pourront pas nous envoyer de manuscrit, tous mais particulièrement ceux qui ont le bonheur (tout entier pour nous) d'être journalistes, pourront; en cette occasion, rendre à la Corporation d'éminents services. Honorons ces confrères journalistes, au moment d'avoir besoin d'eux : nous avons une confiance à verser dans leur sein. Bien qu'il en coûte un peu de l'avouer, ce n'est pas tout de faire un nouveau livre ; il faut vendre d'abord celui qui existe déjà. L'éditeur, notre confrère, qui a voulu être le parrain de notre début et qui s'est chargé, *sumptibus suis*, de la *Chaîne d'Or*, ne saurait être puni de son dévouement. Donc la *Chaîne d'Or* se vend chez Retaux et fils, éditeurs, rue Bonaparte, 82, Paris. C'est un volume de morceaux détachés. Format in-12. Franco 3 francs. Et maintenant, chers confrères, prenons chacun notre meilleure plume « et allons-y » d'une généreuse réclame! Quelques scrupuleux nous opposeront peut-être qu'ils n'ont pas lu le volume? Mais, nous le leur demandons à eux-mêmes, est-ce là une difficulté sérieuse? Et quels sont les vrais journalistes qui pourraient être gênés d'une objection si puérile.

La *Chaîne d'Or* étant vendue, que sera 1793?

Plusieurs promesses de collaboration font espérer déjà que ce sera un document ajouté à l'histoire de la

Révolution. Certes, le sujet est vaste, et chacun peut y trouver sa part de collaboration très personnelle : souvenirs de famille, procès devant les tribunaux révolutionnaires, scènes de la vie municipale, épisodes de l'émigration, tableau des villes et des campagnes où la Révolution heurte le particularisme des provinces, les traditions et les franchises locales, etc., etc... Il n'est peut-être pas un de nous qui ne retrouve dans le trésor des traditions familiales quelques traits caractéristiques. Ceux de ces faits qui pourraient prendre le développement d'un récit formeraient notre 1793, Il va sans dire, au surplus, que ces indications générales n'ont aucunement la prétention d'être un programme. Le titre même de 1793 n'est ni exclusif, ni même, si l'on veut, définitif : il résume seulement le souvenir de la Révolution dans sa notion la plus populaire. Le livre, encore une fois, sera ce que le feront ses auteurs. Nous demandons seulement à ceux-ci de se hâter.

Nous terminons donc en priant instamment ceux de nos confrères qui ont l'intention de préparer quelque chose, de vouloir bien nous prévenir en indiquant d'une façon générale le sujet qu'ils pensent traiter, et de joindre à cette indication les observations qu'ils auraient à faire sur le projet de volume.

Nous leur demanderons en second lieu de nous faire parvenir leur manuscrit le plus tôt possible. Ces manuscrits devant être remis à l'éditeur sitôt qu'ils seront suffisants pour former un volume. (Pour tout ce qui concerne le projet en question, s'adresser à M. Georges Bois, 11, rue d'Arcole, Paris.)

N° 48

27 Mars 1893

Réunion d'avril Convocation

Le jeudi 6 avril, à 7 heures précises, dîner. Comme le premier jeudi du mois tombe pendant la semaine de Pâques, et que le nombre des convives est généralement restreint à cette époque, il n'y aura de dîner préparé que si les inscriptions ont été reçues la veille,

nous disons la veille et non le matin même, car tout publiciste qu'on soit, on peut comprendre qu'un dîner particulier ne se prépare pas en quelques heures. Donc quel que soit le nombre des inscriptions parvenues au secrétariat le mercredi, fût-ce une seule, on est sûr de trouver tout au moins le président et les membres du Conseil qui viennent régulièrement. Sinon, on en sera quitte pour se contenter de la cuisine du rez-de-chaussée.

Ces détails sont en vérité bien matériels pour des hommes intellectuels tels que les destinataires de ce bulletin. Cependant on a pu remarquer que les facultés de l'esprit ne nuisent pas à l'appréciation des « rites alimentaires » comme disent les *Archives israélites*. Notre dîner est une institution qui a rendu déjà de réels services, et qui en rendra certainement encore. Nous aurions pu le supprimer pour la semaine de Pâques, mais nous avons tenu à le conserver, d'autant plus que peut-être. à l'inverse des Parisiens qui s'en vont, verra-t-on venir des confrères des départements.

Le Dîner du 2 mars

Nos avis multipliés avaient porté leurs fruits. Les convives s'étaient annoncés, et ils n'ont pas eu à s'en plaindre. Nous avons le plaisir de voir bon nombre de figures nouvelles, en l'honneur desquelles a été dit le compliment du désert.

Nouveaux membres

On a été admis au dernier Conseil : Le R. P. Delaporte, S. J. ; *des Etudes religieuses* ; M. l'Abbé Henri Desportes, directeur de la *Terre de France* ; M. François Bazin, directeur du *Salut de Saint-Malo* ; M. le commandant Lhuillier, directeur de la *Croix des Ardennes* à Charleville ; M. Paul Cornille, de la *Vraie France*, à Lille.

Le Livre corporatif

Le projet de livre sur la période de la terreur a donné lieu à quelques envois. Cependant nous sommes loin de compte, et il serait intéressant que les auteurs qui ont l'intention d'apporter leur concours à l'œuvre, voulassent bien en donner avis à notre secrétaire, M. Bois, rue d'Arcole, 11.

Nous avons reçu un manuscrit pour le Comité de lecture, qui est toujours à la disposition des écrivains.

Envois de Livres

M. Léon de la Brière: *Souvenirs et vestiges de l'Ordre de Malte subsistant encore à Paris*. Brochure in-8 jésus. *Les saints dans le monde*. In-12 de 463 pages, chez Kolb, Paris, rue St-Joseph.

M. Paul Lapeyre: *Renan peint par lui-même*. Brochure in-12 (0 fr. 60), chez Lethielleux.

Le R. P. Delaporte S. J.: *Récits et légendes*, 2 vol. in-8, chez Retaux. *Louis XVII*, trilogie en vers.

Communications de Membres

Jubilé de S. S. Léon XIII

Le Conseil a été saisi d'une proposition en vue de faire participer notre Corporation aux fêtes jubilaires de N. T. S. Père le Pape, par l'envoi d'un album d'adresses, de poésies, etc, qui seraient demandées à ceux de nos amis cultivant les muses, aussi bien en langue française qu'en langue provençale (idiome des félibres).

Les confrères qui désireront prendre part à cette œuvre sont priés de s'adresser au secrétaire chargé de les mettre réciproquement en relation.

N° 49

25 Avril 1893

Le dîner du 6 avril a été moins nombreux que les précédents, à cause des vacances de Pâques. Douze convives avaient répondu à l'appel. Au dessert, M. le Président a complimenté M. le baron Tristan Lambert de la distinction dont il vient d'être l'objet. Monseigneur le duc de Parme l'a créé chevalier de 1^{re} classe (grand' croix) de Saint-Louis-de-Parme. Tous nos confrères voudront certainement s'associer à ces félicitations.

Nouveaux membres

Ont été admis au dernier conseil : M. Léon Dumüys, publiciste, à Orléans.

M. Maurice Papillon, rédacteur à l'Univers.

Par extraordinaire, ce mois-ci, il n'y a pas de nouvelles candidatures. Nous savons cependant que plusieurs sont en préparation, mais nous ne pouvons nous contenter d'annonces ver-

bales. Nous rappelons que les pièces nécessaires sont une demande écrite du candidat et deux présentations écrites des parrains, avec renseignements et justifications de la qualité du publiciste. Donc, à un mois les prochaines inscriptions.

Union de la presse parisienne et départementale

Nous rappelons l'existence de cette institution qui a pour but de fournir à la presse des bulletins financiers placés sous un contrôle éclairé. (Voir le Bulletin du 25 janvier.)

Le siège de l'Union est actuellement, 47, rue de la Chaussée-d'Actin. Elle a commencé à fonctionner régulièrement le 1^{er} mars.

On sait que notre président a été appelé à faire partie du comité d'arbitrage qui a pour mission de statuer sur les difficultés pouvant résulter des contrats passés entre les journaux et l'Union. Ce comité a déjà eu l'occasion de prononcer des sentences d'arbitrage.

Le président se tient à la disposition des confrères pour tous les renseignements relatifs à cette affaire.

Hommages de livres

Plate-forme politique, par Victor de Marolles, brochure in-8° chez René Haton.

Les rumeurs de Paris, poésies par Edouard de Perrodil, in-18°, chez Léon Vanier.

N° 50

20 Mai 1893

Assemblée générale annuelle

Cette assemblée aura lieu le jeudi 1^{er} juin. (Suit le programme.)

Pèlerinage à Montmartre

Ceci est une innovation. Personne, certainement ne s'en plaindra. Nous osons même espérer que le nombre des assistants fera honneur à la Corporation. Il eût été désirable que le pèlerinage fût complet, mais pour cela il eût fallu choisir une heure matinale incompatible pour beaucoup d'entre nous avec les exigences de la profession. La messe aura lieu à 11 heures 1/2 très précises.

Ce sera sans doute encore, vu la distance, un petit dérangement d'habitudes pour quelques-uns. Mais on peut bien s'imposer un léger sacrifice en vue d'intérêts supérieurs. Notre premier intérêt n'est-il pas d'appeler les bénédictions divines sur notre travail ? Nous combattons par nos écrits pour la bonne cause ; nous sommes des croyants. Il est bon d'affirmer notre foi, non par une manifestation bruyante, mais par un acte de pieuse confiance envers le Sacré-Cœur de Jésus.

Quelques-uns de nos associés sont en retard depuis plus de deux ans et n'ont pas répondu à des appels réitérés. Nous les considérons comme démissionnaires et nous les supprimons de nos listes.

Saint François de Sales

Le président a reçu la visite de M. le curé de Thonon qui lui a demandé d'intéresser la Corporation à l'œuvre d'un entre-toit de toit à l'église Thonon en l'honneur de ce saint, qui a été donné comme patron, par le p. P. IX. à la presse catholique. Nous engageons nos amis à se montrer favorables à cette entreprise et à annoncer que les souscriptions doivent être adressées à M. le comte de Costa de Beauregard, 19, avenue d'Antin, à Paris. La caisse de la Corporation enverra sa souscription.

Ouvrages reçus

La nuit du crime, roman (sans amour) reproduction par les journaux ayant un traité avec la Société des gens de lettres, par Maxime Juillet (A. Poirier) auteur d'*Aveu suprême* et *Pour lire en express*, chez Rivaux.

Les Francs-Maçons et Lourdes. In-32 de 90 pages, par G. Bois, *ibid.*

Notre vice-président, le baron Tristram Lambert a été nommé à titre exceptionnel, commandeur de l'ordre de François 1^{er}, de la Maison de Bourbon, des Deux-Siciles.

Nous apprenons aussi avec plaisir qu'il a été élu président du Syndicat de la presse de Seine-et-Marne, et notre confrère, M. Pader, de l'*Eclair*, vice-président du même Syndicat. Etant donné la couleur dominante des journaux de ce département, il est certain que cette élection est un

hommage éclatant rendu à la dignité du caractère de nos confrères.

Nous ne terminerons pas ce Bulletin sans envoyer à nos vaillants amis :

Joseph Ménard,
Maurice de la Fargue,
Victor de Clercq,
Paul Verdun,

toutes nos félicitations pour le courage avec lequel ils ont affronté la lutte aux élections municipales de Paris. Ils ont tenu vaillamment le drapeau des revendications chrétiennes, et, si le résultat n'a pas répondu à leurs efforts, ils ont obtenu d'honorables minorités dans une lutte inégale contre l'ignorance et l'aveuglement des foules.

N° 51

25 Juin 1893

Assemblée générale tenue au siège corporatif le 1^{er} juin 1893

La séance est ouverte à 5 h. 1/2 sous la présidence de M. de Marolles.

M. le Président ayant constaté que le procès-verbal de l'assemblée de 1892 n'a donné lieu à aucune observation, déclare le scrutin ouvert pour le renouvellement triennal du Conseil, et dépose les votes qu'il a reçus des confrères absents :

La parole est donnée à M. Bois, secrétaire, pour la lecture du compte rendu de l'année écoulée.

Compte rendu

MESSIEURS,

L'année qui s'est écoulée depuis notre dernière assemblée générale a été prospère pour la Corporation, qui s'est accrue de vingt-deux membres nouveaux. Nous sommes actuellement deux cent deux.

A mesure que la Corporation s'accroît, il est devenu nécessaire d'observer de plus en plus exactement les conditions réglementaires des admissions. Le candidat est présenté par deux parrains et il doit faire une demande écrite.

Il a été décidé de faire plus et d'annoncer par le *Bulletin* le nom des candidats afin que toutes les observations, s'il y avait lieu, puissent être faites avant l'admission.

Nous avons eu à enregistrer trois

démissions: nos confrères quittaient la Corporation parce qu'ils quittaient la profession de publicistes.

A notre grand regret quelques membres de la Corporation ont dû être d'office considérés comme démissionnaires pour non-paiement de leur cotisation.

Après des avertissements renouvelés, et des réclamations pressantes tant par le *Bulletin*, que par lettres demeurées sans réponses, nous avons dû, pour la première fois, appliquer ces dispositions rigoureuses du règlement.

Après avoir été sévères, nous avons eu par compensation l'occasion d'user aussi des meilleures coutumes de la Corporation.

Notre budget, bien que modeste encore, nous a permis cependant de faire œuvre de confraternité à plusieurs reprises, sinon encore avec toute la libéralité qui nous sera possible plus tard, mais déjà de façon efficace. C'est un sujet qui plus d'une fois s'est recommandé à la sollicitude de la Corporation. Plusieurs propositions discutées dans les assemblées annuelles précédentes n'ont pu avoir de suite. Plus récemment M. Levasnier a proposé de réglementer par avance un certain nombre de cas, dans lesquels l'assistance confraternelle s'exercerait comme un droit acquis, et sans avoir besoin d'être sollicitée. La plupart des associations qui comportent l'assistance mutuelle possèdent un règlement de ce genre. C'est un des progrès que l'avenir nous apportera. Notre budget jusqu'à présent ne comporte pas des revenus suffisants pour y inscrire utilement ces prévisions de dépenses.

L'an dernier nous avions une recette exceptionnelle dans la vente de notre volume. Le projet de volume que nous avons pour cette année ne se réalisera sans doute que l'an prochain. Le nombre des manuscrits envoyés ne suffit pas encore pour entrer en relations avec un éditeur.

Au reste, bien que cette question soit importante, elle n'est pas la seule qui intéresse le bien corporatif. Les meilleurs services que la Corporation, par son but même, doit rendre à ses membres ne comportent nullement un appel à son budget. Par exemple, le but de la Corporation, dès son origine, a été de fournir, à la

presse catholique des écrivains sur lesquels elle puisse compter. Ce but est atteint. Les journaux catholiques principalement, jusqu'ici, ceux des départements qui connaissent notre organisation, s'adressent avec confiance à la Corporation. Il est superflu de dire qu'ils ne s'en repentent jamais. Ainsi dans le cours de cette année, plusieurs confrères ont profité des indications du *Bulletin*, pour leur plus grande satisfaction, et pour celle des journaux dont ils sont devenus rédacteurs. Ceci, Messieurs, nous donne à tous le moyen de faire œuvre de bonne confraternité en faisant connaître cette ressource de la Corporation, et en nous avertissant des vacances d'emplois qui peuvent se présenter.

Nous avons aussi des confrères qui ne sont pas des militants de la presse quotidienne, mais qui cherchent à produire les œuvres qu'ils ont en portefeuille. Vous savez qu'il existe à cet effet un comité de lecture qui a déjà placé plusieurs feuilletons dans des journaux de Paris.

J'en aurai fini avec les questions de fonctionnement intérieur de la Corporation quand j'aurai rappelé les projets de changement qui nous ont été plus d'une fois proposés relativement à notre dîner mensuel: Pour un certain nombre d'entre nous le premier jeudi du mois est un jour incommode. D'autres ont eu la pensée de choisir un autre lieu de réunion. Il s'en est trouvé enfin, s'il faut tout dire, qui ne trouvent pas que le dîner lui-même soit d'une grande utilité, et qui réoudraient tout en le supprimant. Messieurs, je veux repousser avant toute autre cette solution extrême. C'est grâce à notre dîner que nous pouvons nous connaître les uns les autres. C'est là que naissent des relations destinées à devenir peu à peu de la vraie confraternité. Depuis que le monde existe, les hommes n'ont trouvé encore de meilleur moyen de se connaître que de s'asseoir à un repas commun. Conservons cette vieille méthode, qui a fait ses preuves. Dinons ensemble avec persévérance, et soyons aussi nombreux que possible. En ayant soin, bien entendu, conformément aux sages avis du *Bulletin*, de nous inscrire au moins la veille.

Changerons-nous de lieu de réunion?

Ferons-nous l'expérience de quelque restaurant plus au centre de Paris ? Plus rapproché des moyens de transport?... La question a été examinée, c'est après de mûres réflexions que nous avons préféré jusqu'ici rester où nous sommes, c'est-à-dire en d'autres termes, rester chez nous, dans ce local de l'œuvre des cercles qui est aussi le nôtre.

L'hospitalité du restaurant n'est plus la même non plus. Sans perdre l'habitude de notre menu familial, le restaurateur à qui nous pourrions le demander supporte des charges et réalise un bénéfice qui élèveraient nécessairement notre cotisation.

Enfin adopterons-nous un autre jour que le premier jeudi du mois ? Il y a quelques inconvénients. Le samedi, qui a été proposé, a les siennes aussi. Nous en sommes restés en *statu quo* faute de trouver un jour qui s'accorde avec les occupations diverses de chacun. C'est une question qui reste ouverte.

Dans le domaine des relations extérieures, s'il est permis d'employer cette expression un peu ambitieuse, le rôle de la Corporation tend à se développer. La notoriété s'étend. Depuis deux ans la Corporation figure à l'*Annuaire de la Presse* sur un pied d'égalité avec les associations littéraires les plus anciennes. Ceci est important parce que la notoriété est un des moyens qui doivent nous faire obtenir la reconnaissance légale, dont les conséquences seraient considérables pour l'avenir.

La reconnaissance légale qui nous donnerait la qualité de personne civile a pour conséquence le droit d'acquiescer, de recevoir des dons et des legs, de constituer un patrimoine, de le défendre au besoin devant les tribunaux. C'est une condition de notre avenir. Or, nous obtiendrons, Messieurs, ce que nous saurons conquérir nous-mêmes. C'est à nous de développer notre association, de nous en servir pour nous appuyer les uns les autres, pour nous faire une place. On nous accordera celle que nous aurons prise, soyons en certains.

Au nombre des faits qui se rattachent au développement extérieur de la Corporation, le *Bulletin* mensuel a fait mention de l'*Union de la Presse parisienne et départementale*. Quelques détails ne seront pas inutiles :

L'*Union* a pour but de fournir à la presse des bulletins financiers contrôlés avec attention.

Elle a pour garantie trois comités : un comité de contrôle pour l'examen des informations financières apportées à l'*Union* ; un comité de répartition pour distribuer entre les journaux membres de l'*Union* le produit des insertions financières acceptées par le comité de contrôle et enfin un comité d'arbitrage qui est un tribunal d'arbitrage pour trancher les difficultés qui peuvent surgir, soit entre les journaux qui en font partie, soit entre les journaux et l'*Union* elle-même.

C'est ce comité d'arbitrage dont M. de Marolles est vice-président.

Le choix des journaux de l'*Union* au nombre de cent vingt, s'est arrêté sur son nom à raison du titre de président de la *Corporation des Publicistes*, inscrit à l'annuaire de la presse.

Le budget de l'*Union* se compose du prix des insertions apportées par les agences financières, prix qui est reparté entre les journaux qui reçoivent les bulletins, sauf déduction d'un tant pour cent prélevé pour les frais généraux d'administration.

Il est permis enfin de considérer comme une des forces de la Corporation, l'activité littéraire de ses membres. *Treize* de nos confrères ont publié cette année des ouvrages dont le *Bulletin* a fait mention, et dont plusieurs journaux de la Corporation ont fait le compte rendu.

Un jour viendra où tous le feront, où nous seront assez forts pour trouver entre nous, dans notre public de lecteurs honnêtes, la publicité suffisante au succès de nos livres qui sont des livres honnêtes.

En résumé, nous pouvons considérer l'avenir avec confiance. Nous sommes désormais sortis de la période de formation. Nous pouvons déjà nous accoutumer à compter sur nous-mêmes. La modestie, qui est une aimable vertu privée, n'est pas une vertu collective. Soyons hardis. Nous sommes déjà deux cents. Nous avons tous notre public, tous une action plus ou moins étendue sur l'opinion. Servons-nous-en pour nous aider les uns les autres et nous aider collectivement, nos vainqueurs d'aujourd'hui étaient moins nombreux, et s'appuyaient sur moins de ressources, lorsque s'appuyant fidèlement les uns sur les au-

tres, ils ont entrepris d'escalader un but qui semblait alors inaccessible.

Aujourd'hui, les rôles sont renversés. A notre tour nous sommes l'opposition ! Sachons donc user des ressources de solidarité de propagande et d'énergie qui conviennent aux partis d'opposition.

Après cette lecture, vivement applaudie. M. le Président remercie, M. Bois de son rapport si complet et fait connaître le bilan de la caisse.

Compte au 31 mai 1893

RECETTES

Reliquat au 2 juin 1893...	749 80
Cotisations arriérées et courantes.....	830 00
Remboursement sur prêts	60 00
Commission pour romans	28 00
Intérêts d'argent placé..	44 25
Total.....	<u>1.682 05</u>

DÉPENSES

Don à la veuve d'un confrère.....	50 00
Dons à des confrères....	175 00
Secours à des publicistes non associés.....	30 00
Avances d'argent à des confrères.....	110 00
Bulletin et imprimés....	208 25
Départ du Bulletin.....	99 10
Correspondance et recouvrements.....	70 30
Employé (11 mois).....	110 00
Gratifications.....	5 00
Honoraires de messes....	20 00
3 ^e Versement sur obligations.....	150 00
4 ^e Versement sur obligations.....	150 00
Total.....	<u>1.187 45</u>

Solde en argent disponible.....	494 60
3 obligations communales libérées de.....	570 00
Créances sur particuliers	280 00
Actif actuel de la Corporation.....	<u>1.344 60</u>

Les comptes étant approuvés, M. le Président met à l'ordre du jour diverses questions dont il a été saisi.

Observations diverses

La discussion générale a porté principalement sur trois questions : 1^o le

duel ; 2^o un projet d'annuaire de la presse catholique ; 3^o l'Union de la presse parisienne et départementale.

Sur le duel, l'assemblée déclare, conformément à l'opinion exprimée par son premier aumônier le R. P. de Pascal, s'en tenir fidèlement aux prescriptions de l'Eglise. Sur la proposition de M. le baron Tristan Lambert, des félicitations sont votées à M. Anthime Ménard, qui a eu le courage de refuser un duel.

M. Vincent, M. Dumuys, M. Anthime Ménard prennent part à la discussion d'un moyen de resserrer le lien corporatif par un organe commun : création d'un journal (proposition de M. Vincent), honorariat concédé à des journaux de province (M. Dumuys), création d'un annuaire de la presse catholique (M. Ménard). Cet annuaire aurait l'utilité de nous faire connaître les uns des autres par des informations plus explicites et plus utiles que celles que l'on trouve dans l'annuaire général de la presse. Cette question, qui est assez complexe dans son exécution, sera étudiée.

M. de Marolles donne connaissance d'une lettre qu'il a reçue de M. de Rauville, annonçant l'intention de demander des éclaircissements sur l'Union de la Presse parisienne et départementale. Après un échange d'observations dans lesquelles M. de Rauville oppose à l'Union diverses critiques, auquel M. de Constantin répond par des justifications correspondantes, M. de Marolles rappelle et renouvelle les observations qu'il a déjà faites sur cet objet, dans le Bulletin. L'assemblée passe à l'ordre du jour.

A cause de l'heure avancée, M. le Président déclare la séance close par le dépouillement du scrutin qui, à la presque unanimité, maintient au Conseil les quatre membres sortants : MM. le baron Lambert, d'Héricault, de la Brière et de la Rallaye.

Le Banquet

Vingt-sept membres présents (au lieu de trente qui s'étaient annoncés).

Le R. P. de Pascal, aumônier, dans un toast plein d'esprit et d'entrain, porte la santé du président et de la Corporation. Le président remercie le R. P. de Pascal et adresse des souhaits de longue prospérité à ses confrères.

La soirée se termine dans une amicale conversation.

Le Pèlerinage à Montmartre

Le vendredi 2 juin, à 11 h. 1/2, quinze membres de la Corporation sont réunis dans la chapelle de la sainte Vierge de la basilique du Sacré-Cœur.

La sainte messe est dite par M. le chanoine de Benque, second aumônier.

Après la messe, le R. P. Delaporte S. J., membre de la Corporation, prononce une émouvante allocution sur les devoirs des publicistes chrétiens, et développe avec un rare bonheur d'expression le passage du Saint-Evangile qui représente notre Seigneur Jésus-Christ écrivant sur le sable.

Au salut du Saint-Sacrement, avant la bénédiction, M. de Marolles s'agenouille au pied de l'autel et prononce au nom des confrères présents et absents, l'acte de consécration dont le texte est joint à ce bulletin, sur une image du Sacré-Cœur que chacun aimera à conserver.

Puis on se rend à l'abri Saint-Joseph où un déjeuner maigre, mais cordial, clôture cette fraternelle réunion.

Voilà une innovation qui ne peut que porter bonheur à la Corporation.

Avis important

Nous avons coutume de faire notre dernier dîner mensuel le 1^{er} jeudi de juillet. Cette fois des circonstances matérielles nous empêchent de nous réunir au boulevard Saint-Germain. Nous ferons donc forcément l'essai du restaurateur.

Le président donne rendez-vous à ses confrères au Palais Royal, à l'ancien café de la Rotonde, en face Véfour : à 6 h. 1/2 pour les membres du Conseil, à 7 heures, pour les autres.

Il ne sera pas inutile de prévenir la veille, pour savoir à peu près à quoi s'en tenir.

N° 52

25 Octobre 1893

Nous reprenons ce bulletin interrompu pendant l'été. Nous avons vu avec plaisir qu'on n'est pas indifférent à sa publication, car plusieurs

confrères l'ont réclamé, pensant que son absence provenait d'une omission. Cette interruption a donc le mérite de faire apprécier la reprise de nos communications.

Pendant cette période, la vie de l'Association n'a pas été suspendue. Quelques-uns de nos amis ont pu trouver l'emploi de leur travail. Non pas autant que nous l'eussions désiré. La faute en est aux rédactions de journaux qui souvent ne pensent pas que nous avons toujours d'excellents rédacteurs à leur offrir. Mais l'esprit français est ainsi fait et ce n'est pas ce qu'on a sous la main qu'on préfère. N'oublions pas que nous sommes une Corporation, c'est-à-dire une institution basée sur le contraire de l'individualisme.

Ouvrages reçus

La Pédale humanitaire et le Carnet d'un Réserviste, par Jean Drault (Gendrot). Deux in-12, chez H. Gautier. Volume à la portée de tous.

Treizième fascicule des Documents sur la Province du Perche, par le Vte de Romanet.

Coup d'œil sur les œuvres de l'initiative privée à Genève, par le capitaine Paul Marin. in-12, chez Guillaume.

Des raisons d'espérer, par Eugène Tavernier, brochure chez Retaux.

Livre de prières par Gaston Phébus, publié par L. de la Brière, chez Kolb.

Nous avons à adresser nos compliments à M. Lecoy de la Marche à qui l'Académie a décerné le deuxième prix Gobert pour son *Histoire des relations de la France avec le royaume de Majorque*.

Nous félicitons également M. Ferté qui a reçu de l'Académie un prix de 500 fr. de la fondation J. Janin pour sa traduction de trois ouvrages concernant l'enseignement des Jésuites : 1^o *Ratio atque institutis studiorum societatis Jesu*; 2^o *De ratione discendi et docendi* (par le R. P. Jouvençy); 3^o *Candidatus Rhetorice ad usum Regis Ludovici magni, collegii societatis Jesu* (par le R. P. Jouvençy).

A propos de publications, notre secrétaire, M. Bois, nous rappelle qu'il n'a reçu en tout que quatre manuscrits pour l'ouvrage sur 93 qui devait être édicté en commun. C'est insuffisant. D'autre part des éditeurs de nos amis nous disent que la crise de la li-

brairie est plus intense que jamais. On ne vend plus rien. Les imprimeurs ne reçoivent plus d'ordres des éditeurs qui ne trouvent pas d'écoulement à leurs ouvrages. Comme la Corporation ne peut pas imprimer à ses frais, le volume devant lui apporter un profit et non une charge, la question est embarrassante, car il serait désobligeant de remettre aux auteurs leurs manuscrits, en attendant un temps plus propice.

A l'assemblée générale on a proposé la publication d'un annuaire de la *Presse Catholique*. Il y aurait là un excellent moyen d'employer ces quatre productions pour la partie littéraire. Mais la même question se pose invariablement : Qui fera les frais de l'annuaire ? Nous ne proposerions certainement pas de consacrer à cet usage les modestes économies de notre caisse. Donc, affaire à étudier par le Conseil qui recevrait avec reconnaissance les avis des Confrères.

Un certain nombre de nos confrères ont affronté la lutte électorale. Ce sont MM. Delahaye, Drumont, Papillaud, Verdun, O. Chambon et le colonel de l'Eglise, membre honoraire. Le suffrage universel leur a prêté quelques obscurs comparses de la comédie parlementaire. La Chambre nouvelle n'a pas l'honneur de compter un de nos sociétaires dans ses rangs.

Une conséquence fâcheuse de la suspension du bulletin venant après l'abondance des matières produite par l'Assemblée générale, a été d'imposer un retard à des communications intéressantes. M. de Sarran d'Allard nous excusera de produire les siennes si tard. Cette fois encore nous ne pouvons les insérer toutes ; voici la principale.

« Notre confrère d'Alais, M. Louis de Sarran d'Allard, demande la permission de se servir de l'organe du *Bulletin* pour remercier les membres de la Corporation qui ont bien voulu lui faire parvenir leur *bibliographie*.

Par la même occasion, il exprime sa gratitude aux Félibres et poètes qui cultivent les muses néo-romanes pour les pièces de vers qu'ils ont eu la bonté de lui adresser pour la *Couronne poétique de Léon XIII*. Il est également très reconnaissant aux journaux français et étrangers qui ont reproduit l'appel paru dans notre *Bulletin*.

P. S.-Les retardataires sont priés de hâter l'envoi des poésies et celui des notes bio-bibliographiques.

Nous aurons à reprendre successivement l'étude de diverses propositions qui nous sont venues au moment de l'assemblée générale et qui dénotent un désir sincère de voir prospérer notre Association.

N° 53

25 Novembre 1893

Renouvellement du Bureau

Le Comité dans sa dernière réunion a procédé au renouvellement du bureau. Ont été réélus : président, M. de Marolles ; vice-président, M. le baron Tristan Lambert ; secrétaire, M. Georges Bois.

Le dîner mensuel

Rendez-vous est donné pour le premier jeudi du mois, 7 décembre, à 7 heures, au *Restaurant National, 9, rue de Valois, Palais-Royal*. Prévenir la veille au plus tard *directement à l'adresse ci-dessus* en mettant sur une carte postale : *Dîner des publicistes, une personne* (ou un nombre collectif).

Ce qui précède demande un mot d'explication.

Depuis notre fondation, nous avons toujours eu nos dîners au boulevard Saint-Germain, et nous avons lutté avec courage contre la difficulté de ne jamais savoir à quoi nous en tenir sur le nombre des convives. Mais toute lutte a sa fin, et nous nous déclarons vaincus par la persévérance des confrères, qui veulent dîner sans prévenir.

Nous nous mettrons donc à courir les cabarets au lieu de rester chez nous. Deux fois déjà nous avons affronté les hasards des lieux publics. Au mois de juillet, le rendez-vous était au Palais-Royal, le dîner a été nombreux, et la soirée s'est passée ensuite en plein air, par un temps délicieux, au son de la musique. On se serait cru dans une ville d'eaux. Le dîner de rentrée du mois de novembre a eu lieu dans les mêmes conditions, seulement la température avait changé, et l'un de nous a gagné un fort rhume de cerveau par le fait

d'une fenêtre ouverte sur son dos. Malgré tout, ces deux diners ne paraissent pas avoir laissé de mauvais souvenirs. Seulement on les trouve un peu chers.

Il a donc été donné une délégation à deux d'entre nous, M. Lecoy de la Marche et le capitaine Marin, à l'effet de chercher de bonnes conditions sans s'éloigner trop du centre. Tout bien examiné, nous nous sommes arrêtés pour cette fois au *Diner National* chez Catelain où on nous promet une grande salle où nous serons à l'aise. Le diner est de 5 francs vin compris, avec potage, hors-d'œuvre, poisson, entrée, rôti, salade, entremet, dessert. Le café et le service en plus. Nous obtiendrions peut-être un rabais si nous savions faire un peu de réclame pour notre amphitryon. Mais aurons-nous assez d'esprit de corps pour cela? Ce qui est indispensable, c'est la condition de l'*avis préalable*. Si nous ne pouvons obtenir ce simple effort de bonne volonté, nous renoncerons à notre diner mensuel, et ce sera grand dommage.

L'Adresse à la presse russe

Au dernier diner, sur la proposition de notre vice-président, le baron Tristan Lambert, la dépêche ci-dessous a été rédigée séance tenante :

" Gazette de Moscou "

Moscou.

La Corporation des publicistes et journalistes chrétiens au nombre d'environ deux cents membres, saisit l'occasion de sa première réunion depuis la visite de l'escadre pour adresser à la presse chrétienne russe l'expression de la joie profonde causée par l'heureux événement qui, par la volonté de Dieu, a réuni fraternellement deux grands peuples chrétiens, et confirme l'assurance des vœux ardents que tous forment pour l'inébranlable indissolubilité de cette union.

Le Président,

Victor DE MAROLLES.

Le lendemain nous recevions la réponse suivante :

« *Gazette de Moscou* envoie ses hommages fraternels et s'associe de cœur aux vœux d'insolubilité de l'alliance franco-russe formés par la Corporation des publicistes et journalistes chrétiens, en même temps la *Gazette* saisit cette occasion pour témoigner sa sym-

pathie à l'idée de coopérer à la gloire du christianisme par la presse dont c'est le devoir de réparer le mal qu'elle a pu faire.

« Serge PETROFSKI,
« directeur de la "Gazette de Moscou" ».

Nous n'avons pas besoin de dire que cette réponse nous a donné pleine satisfaction. Peut-être même quelques-uns de nos amis auraient-ils pu trouver mieux à dire que de reproduire purement et simplement les deux télégrammes. C'est un talent rare de savoir tirer parti de ses avantages.

Publications

Du R. P. V. Delaporte, S. J. : *La Jeunesse*, discours prononcé à la distribution des prix du collège de l'Immaculée-Conception le 1^{er} août 1893. Brochure in-8° chez Retaux. *Centenaire de Marie-Antoinette*, documents inédits, brochure in-8°, chez Dumoulin.

De M. Louis de Sarran d'Allard, *le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique* dans les Cévennes, brochure in-8° chez l'auteur.

De M. des Godins de Souhesmes, *courtes notes sur l'Arménie*, brochure in-8°, chez Castagnier, à Alger.

De M. Léonce de la Rallaye, *Eugène Boré*, supérieur général de la congrégation de la Mission et des filles de la Charité. Volume in-8°, chez Delhomme et Briguet.

Nous avons aussi entendu parler d'un ouvrage fantaisiste de notre confrère M. de Perrodil, *Velo-Toro*, mais nous ne l'avons pas reçu.

A propos de publications, l'ouvrage en commun sur 93 ne paraît pas avoir inspiré beaucoup d'auteurs. Nous sommes obligés d'y renoncer pour l'instant, et de rendre les quatre manuscrits aux confrères de bonne volonté, avec tous nos regrets.

Il avait été question d'un *Annuaire* dans lequel on aurait pu les insérer ; mais cette création dont le succès n'est pas assuré est également ajournée à des temps meilleurs.

A ce sujet, notre confrère, M. Hyacinthe Le Franc nous écrit que l'*Annuaire du Commerce et de l'Industrie* est à la disposition des publicistes chrétiens dont il a déjà publié la liste (14, rue des Petits Carreaux).

On sait que cette liste figure dans le grand *Annuaire de la Presse*. Enfin elle nous été demandée pour un

annuaire publié chez Gaume par les soins de M. Xavier Rondelet.

Comité poétique Néo-Latin Appel aux poètes

Le Comité Néo-Latin international de la *Couronne poétique de Léon XIII* fait appel aux poètes qui versifient en latin, en roman, en français, dans tous les dialectes de la langue d'oc et autres langues néo-romanes, pour célébrer, en dehors de toute préoccupation politique, par des vers inédits (quatrains, sonnets, odes, poèmes, 30 vers au maximum) la Papauté et le Saint-Père, soit dans son jubilé, soit dans l'un de ses titres ou de ses actes pontificaux. Les collaborateurs ont la faculté de prendre un pseudonyme ou de garder l'anonyme. Le jury composé des plus grands poètes de race latine, de l'association des chevaliers pontificaux, de la corporation des publicistes chrétiens, du Félibrige, etc., devant se réunir à la fin du mois prochain, on est prié de faire les envois dans le plus bref délai possible, — joindre, s'il y a lieu, traduction française en regard — au secrétaire général du Comité, M. Louis de Sarran d'Allard, à Alais (Gard), 3, place Saint-Sébastien.

N° 54

Noël 1893

Bonne année !

Il est naturel, à la veille de la nouvelle année, que notre bulletin soit l'organe des vœux que nous faisons mutuellement pour chacun de nous et pour la prospérité de notre association. Il nous semble que cette petite correspondance mensuelle que Drumont appelle notre papier à cigarettes, est comme une lettre amicale qui va de l'un à l'autre porter les souvenirs de la bonne et chrétienne affection qui doit nous unir. La carrière de la presse a ses exigences; chacun veut rester fidèle à sa ligne et défendre ce qu'il croit le meilleur. La fidélité à ses convictions est l'honneur de l'écrivain. Mais en rentrant dans une association chrétienne comme la nôtre, nous avons tous accepté un lien d'amitié que les divergences d'appré-

ciations ne doit jamais rompre. Devant l'autel surtout, la douce confraternité doit reprendre tous ses droits et fondre les âmes et les cœurs en un même amour de Dieu et de nos frères.

A cette occasion, qu'on nous permette d'exprimer un vœu, c'est que notre messe mensuelle soit considérée comme le premier devoir de notre association. Que chacun de nous fasse son examen de fin d'année, et se demande s'il a songé le premier vendredi du mois que le Saint-Sacrifice est célébré pour notre famille corporative dans la charmante chapelle que les Salésiens conservent en mémoire de Mgr de Ségur. Le nombre des assistants est hélas ! bien restreint. Sans doute la plupart sont empêchés par l'éloignement ou le devoir professionnel. Mais tous ceux qui pourraient venir font-ils cet effort ? Il est permis d'en douter. Les absents s'unissent-ils du moins d'intention aux quelques fidèles qui représentent les confrères ? Nous demandons à tous d'apporter cet esprit d'association qui mieux que tout le reste favorisera le développement de notre œuvre.

En revanche, nous constatons avec plaisir que nos réunions mensuelles du jeudi sont assidûment fréquentées. Notre dernier dîner était particulièrement agréable. La moyenne de vingt convives était atteinte.

On a rendu justice à la bonne organisation du dîner, et nous espérons que la renommée décidera plusieurs de nos amis à prendre leur part du festin. Nous devancerons de deux jours la fête des rois pour tirer la fève.

Par une curieuse coïncidence, deux ouvertures nous ont été faites récemment de côtés différents pour la fondation sous les auspices de la Corporation des publicistes chrétiens, d'un journal et d'une revue. Un journal quotidien, du matin, à un sou; une grande revue littéraire ayant pour but de donner asile à des publications honnêtes et de prendre la place de tant de revues qu'on ne peut mettre entre toutes mains. Le malheur pour l'un et l'autre projet, c'est que les fonds nécessaires ne sont qu'en espérance. C'est la question préalable que nous n'avons pas le moyen de résoudre. Pour le reste, l'idée, bonne en soit est d'une application moins diffi-

cile. Si quelque communication utile nous est faite à cet égard, nous l'accueillerons avec plaisir.

Nous avons perdu dernièrement un de nos confrères, M. Henri Dubreuil, ancien directeur du *Courier d'Eure-et-Loir*, récemment attaché à la rédaction de la *Croix*. C'était un ferme chrétien, un homme de principes sûrs. Ses obsèques ont eu lieu à Chartres au milieu d'un nombreux concours d'amis. Nous aurions désiré que la Corporation y fût officiellement représentée, mais nous n'avons appris sa mort que par les journaux. La prochaine messe sera dite pour le repos de son âme.

Trois nouveaux sociétaires ont été admis au dernier Conseil : MM. Arthur Loth, rédacteur à la *Vérité*, l'abbé Chardavoine, directeur de la *Croix d'Aunis et Saintonge*, et de Montmeylian, rédacteur à la *Croix de Paris*.

N° 55

25 Janvier 1894

Les instances du dernier *Bulletin* pour la messe corporative ne sont pas demeurées infructueuses. Le nombre des assistants était doublé, ce qui ne représente pas encore un gros chiffre. Si chacun de ceux qui sont venus voulait amener un confrère, ce serait suivre une progression arithmétique d'un bon augure.

Le dîner n'a pas trop souffert de la proximité des étrennes. La fête est échue à un aimable convive qui a arrosé sa royauté éphémère d'un vin pétillant et de paroles analogues.

On nous demande de servir chaque fois quelque illustre invité. La bonne volonté ne manque pas, mais, pour une foule de raisons, le personnel *invitable* fait parfois défaut.

Un académicien ferait bien notre affaire, mais il serait utile, pour cela, de renouveler l'académie au sein de laquelle il serait peut-être moins facile de trouver beaucoup de candidats propres à faire partie de notre Corporation que parmi notre Corporation de candidats dignes de l'Académie.

Quoi qu'il en soit, on verra à soigner ce côté du menu, et chacun est appelé à faire ses propositions.

Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un de nos excellents confrères, M. Michel, ancien président du tribunal de Saint-Malo, ancien directeur du *Journal de Maine-et-Loire*, retiré depuis peu au milieu de sa nombreuse famille à la Jouvençais-en-la-Gouesnière (Ille-et-Vilaine). Frappé sur son siège inamovible par les odieux décrets d'épuration, il apporta toute son ardeur et son talent aux luttes de la bonne presse. Il voulait mourir sur la brèche. Ici nous laissons la parole à notre confrère M. F. Bazin qui a fait de lui un magnifique éloge dans le *Salut* de Saint-Malo : « Il fallut user d'autorité et, en quelque sorte, de violence, pour lui arracher sa plume. Vous vous tuez, lui dit-on enfin ; c'est assez nous avoir donné de vous-même. Allez goûter un repos que vous avez noblement gagné.

Quand des hommes comme celui-là s'arrêtent sur le chemin de la vie, c'est pour mourir. Il le savait, se soumit quand même et vint se retirer avec sa famille sous les ombrages de la Jouvençais-en-la-Gouesnière, où il vécut un peu plus d'un an dans la douce paix de la famille, dans la tendre piété du foyer chrétien, entouré d'affection, de soins et de respect.

C'est là que la mort, lente, miséricordieuse, est venue le frôler du bout de son aile. C'était la veille du premier jour de l'an, et il était au milieu des siens, causant avec son esprit toujours étincelant, heureux de voir autour de lui ses enfants et, en particulier, son fils aîné, arrivé de Rennes le jour même pour lui apporter ses vœux.

Qu'il repose dans la paix du Seigneur, en ce cimetière voisin de sa demeure où ira souvent le visiter, avec la tendre vénération de sa famille, le souvenir fervent et impérissable de ses amis.»

La prochaine messe sera dite pour le repos de son âme.

Après les nouvelles tristes, les faits heureux. Nos deux confrères, MM. Alfred Pouyé et Paul-Aimé Paillard, le premier directeur, le second rédacteur en chef de la *Défense de Seine-et-Marne*, viennent d'être décorés de l'ordre du Christ de Portugal. Détail touchant : les ouvriers du cercle catholique de Fontainebleau se sont cotisés pour offrir les insignes à M. Pouyé qui est leur directeur. Salut à nos

veaux Chevaliers du Christ : Ce nom leur convient.

Nouveaux Membres

Ont été admis membres actifs au dernier Conseil :

M. de Chamberet, publiciste, 20, rue des Capucines, Paris.

Mgr Henri Constans, camérier de Sa Sainteté, publiciste au Vigan.

M. Gabriel d'Azambuja, rédacteur au *Monde* et à la *Science sociale*, Paris.

M. le vicomte Jules de Cuverville, publiciste, 14, boulevard Raspail, Paris.

M. le vicomte de Colleville, publiciste, villa du Lys, à Nice.

M. L. Viez, journaliste, à Rouen.

N° 56

25 Février 1894

On nous a demandé de changer le jour du dîner. Nous pensons que tout changement a des inconvénients. On sait maintenant que le dîner a lieu invariablement le premier jeudi de chaque mois. On peut prendre ses arrangements d'avance, même sans avoir reçu le *Bulletin*. C'est une affaire entendue.

Au dernier conseil ont été admis membres titulaires :

Le R. P. Cornut, S. J., 15, rue de Monsieur.

M. Denys Durrieux, rédacteur de l'*Echo du Velay*, au Puy.

Jeanne d'Arc

A propos de l'introduction du procès de canonisation de Jeanne d'Arc, on nous a demandé si notre Association n'allait pas faire quelque chose.

Assurément nous ne pouvons rester inactifs. Toute la question est de savoir sous quelle forme nous pouvons manifester notre activité.

Une souscription individuelle pour la bannière ?

Un versement pris sur la caisse ?

Un concours ouvert pour donner une médaille à une œuvre quelconque sur Jeanne d'Arc ?

La parole est offerte à ceux d'entre nous qui ont des idées là-dessus. Prière d'écrire au président avant la réunion du 1^{er} mars.

Congrès de la Presse

Il se prépare pour le mois de juillet prochain un congrès de journalistes à Anvers. A sa prochaine séance, le conseil aura à décider si notre Corporation doit s'y faire représenter, et, dans ce cas, à nommer un ou plusieurs délégués. Le *Bulletin* rendra compte de la suite donnée à cette affaire.

Publications récentes

La question ouvrière, III. Le Jouet parisien, par P. du Marousssem. Grand in-8°, chez Arthur Rousseau.

Les Mères des Saints. Histoire et chroniques de la Maternité Sainte, par Ch. d'Héricault, in-12, chez Gaume.

Le Socialisme catholique ou Christianisme intégral. Tome I. *Les vérités mées*. In-12, chez Lethielleux, par M. P. Lapeyre.

Philosophie morale et sociale, T. I. *Philosophie morale*, par le R. P. de Pascal. In-12, chez Lethielleux.

Le Bilan et l'histoire de la grève du Pas-de-Calais, par Albert Maron, plaquette in-8°, extraits de la *Réforme sociale* 54, rue de Seine.

En préparation :

La vie d'Ernest Hello, par M. Joseph Serre.

Avis importants pour l'Assemblée générale

(Suivent divers avis).

La question soumise à l'ordre du jour est celle du partage de la Corporation en deux sections : la section de la presse périodique et la section du livre. La composition même de notre personnel contient l'indication de ce sectionnement, les deux sections ayant des intérêts de nature diverse.

Ainsi, à la section des périodiques se rattacheront toutes les questions de presse, de rédaction, d'administration de journaux ; la section du livre aurait plus particulièrement à s'occuper des romans, des éditions, des concours, de la protection de la propriété littéraire.

Pour donner un centre d'activité à chacune de ces sections, il y aurait lieu de nommer deux commissions où seraient traitées les questions spéciales, le conseil corporatif demeurant juge en dernier ressort.

Cette proposition ne pourra sans doute pas obtenir une solution immédiate, et sera mise à l'étude après une première discussion publique.

Si quelque membre de la Corporation avait à faire des propositions, il voudrait bien en donner connaissance à l'avance au président. Aucune proposition d'initiative privée ne sera soumise au vote sans avoir été préalablement examinée par le conseil.

Le dernier dîner mensuel

Voici les noms des convives : Le R. P. de Pascal, MM. d'Héricault, Victor Fournel, Auguste Roussel, docteur Larrien, de Chamberet, Georges Bois, J. Mollet, Lecoy de la Marche, Oscar Havard, Nemours-Godré. Au dessert, le R. P. de Pascal a adressé quelques mots à M. d'Héricault qui présidait en l'absence du président et du vice-président. M. Héricault a répondu en faisant allusion au douloureux souvenir que rappelait la date du dix mai qui est celle du centième anniversaire de l'assassinat juridique de madame Elisabeth, la sainte sœur de Louis XVI.

Ont été admis par le Conseil :

MM. Georges Firmin-Didot, 56, rue des Saints-Pères, Paris, et Emile Mossot, à Menou, par Varzy (Nièvre).

Hommages de livres

Une veuve millionnaire, par Charles d'Héricault. Bibliothèque des mères de famille. Firmin-Didot. In-12 de 400 pages.

Le Pardon, pour les petits, au tombeau de Lamartine. Poésies, par M. Emile Mossot.

N° 57

Pâques 1894

Nos dîners sont suivis. Les confrères qui ont pris l'habitude d'y venir ne peuvent plus s'en passer. A l'inverse, il en est d'autres, Parisiens cependant, qui paraissent avoir oublié complètement cette cordiale réunion. Nous ne pouvons croire que ce soit indifférence de leur part, car leur exactitude à payer leur cotisation prouve qu'ils tiennent au lien social qui nous attache. Mais quelle meil-

leure manière de prouver l'affection mutuelle que le simple effort à faire pour se rencontrer, et surtout se rencontrer autour de la table de famille où tous les dissentiments s'évanouissent ?

Notre dîner est un excellent moyen de recrutement. Le 3 mars nous avons invité M. Joseph Gardair, l'éminent professeur libre qui enseigne avec tant d'éclat en pleine Sorbonne la philosophie de saint Thomas d'Aquin, dont M. Tavernier donne de remarquables comptes rendus dans l'*Univers*. M. Gardair se présente aujourd'hui pour entrer dans nos rangs. Au prochain dîner, nous aurons une personnalité très connue dans le monde des lettres. Nous espérons que l'attrait de la nouveauté fera venir quelques-uns de ceux que nous voyons rarement.

C'est vraiment la table de famille professionnelle, où toutes les joies comme les tristesses sont mises en commun. Au dernier dîner, notre vice-président a rappelé en termes excellents l'honneur qui vient d'être fait à trois de nos amis.

M. Henri Gréau, créé commandeur avec plaque (grand officier) de l'Ordre du Saint-Sépulchre.

M. Joseph Ménard et M. Gabriel Collin, nommés par notre Saint Père le Pape, chevaliers de saint Grégoire-le-Grand. Nous nous réjouissons tous de ces distinctions si vaillamment conquises.

En même temps nous avons encore une mort à déplorer, celle de notre excellent confrère M. d'Avian de Piolan. Nous prions pour le repos de son âme.

Au dernier Conseil a été admis comme membre actif. M. Louis Delalande, rédacteur à l'*Association catholique*, 8, rue de Constantinople.

Aide Mutuelle

Dans sa dernière séance, le Conseil a voté diverses allocations en faveur de quelques-uns de nos confrères, momentanément gênés.

C'est là certainement un des plus utiles résultats de notre association, une institution vraiment corporative. Malheureusement les ressources de notre caisse sont restreintes, et nous ne pouvons faire autant que nous voudrions. Nous avons étudié divers

moyens d'augmenter nos ressources. L'organisation d'un concert pour notre caisse de secours serait un des plus pratiques, mais ce qui manque à beaucoup d'entre nous, c'est le temps pour s'en occuper, l'idée n'est pas abandonnée pour cette année.

Un moyen sûr, c'est l'accroissement de notre nombre qui grossirait le chiffre des souscriptions. Ainsi, si nous étions cinq cents, nous aurions deux mille cinq cents francs de rente, ce qui, tous frais payés, nous permettrait d'alimenter une caisse spéciale. Il suffit simplement de doubler notre nombre, ce qui serait facile, si chacun de nous présentait un candidat. Rien ne paraît plus pratique. Il suffit de le vouloir.

L'adhésion de membres honoraires serait ainsi une ressource précieuse. Comment n'en avons-nous pas davantage ? C'est donc que tous ne sont pas assez préoccupés des intérêts de notre association.

Voilà peut-être le nœud de la question. On donne volontiers son nom et ses cinq francs, et puis on s'en va à ses petites affaires, sans se rendre compte de l'immense résultat que peut donner un effort persévérant.

Chers confrères, lisez et méditez.

Un autre but de notre société, c'est de procurer des emplois dans la carrière. Sans doute la chose est difficile, mais il y aurait grand profit à tirer d'un plus grand soin à informer le président des vacances et mutations dont chacun a connaissance. Quelques-uns n'y manquent pas. Mais que de bonnes occasions négligées faute de renseignements utilement donnés !

A ce propos, l'affaire du Canada est en suspens, ceci à l'adresse des candidats qui se sont présentés. Il y en a bien une petite douzaine, ce qui ne prouverait pas que la mère patrie soit une nourrice plantureuse pour ses enfants publicistes. Il faut attendre des indications nécessaires. En tout cas, il n'est pas vraisemblable que la nouvelle rédaction, si elle se fonde, réclame un personnel aussi considérable.

Jeanne d'Arc

A cette question : Que fera-t-on pour Jeanne d'Arc ? nous avons reçu quelques réponses.

Le Conseil s'est arrêté à l'idée de mettre au concours parmi nous, un

travail apportant quelque document nouveau sur l'héroïne française. Nos ressources ne nous permettent d'offrir qu'une médaille d'argent. Si donc quelques-uns d'entre nous se sentent inspirés, qu'ils fassent leur envoi anonyme avec devise spéciale, d'ici au 15 mai. Les travaux seront examinés par le Comité de lecture, la médaille sera décernée le jour de l'assemblée générale et l'œuvre sera certainement publiée dans un de nos journaux ou revues.

Publications récentes

Ernest Hello. l'homme, le penseur, l'écrivain, par Joseph Serre. In-12, de 416 pages. Paris, Perrin.

Une vallée pyrénéenne. La Vallée d'Ossau, par Fernand Butel. Paris. Bureaux de la *Science sociale*. 1 vol., in-12, 210 pages.

Les auteurs se feront un plaisir d'offrir leur ouvrage à ceux de nos amis qui leur en feraient la demande pour en rendre compte dans les publications dont ils disposent.

N° 58

25 Avril 1894

Notre dernier dîner

On nous a demandé de noter ici le nom des convives, comme chose pouvant intéresser aussi bien les absents que les présents. Voici donc les confrères qui ont assisté au dîner du 5 avril : M. de Marolles, président, ayant à sa droite M. de Tinseau, invité. Puis d'un côté MM. de Claye, de la Brière, de Maricourt, de Chamberet de Bernon, Paul Tailliez, Etienne Tailliez, Mollet, Tastevin, Nemours-Godré ; de l'autre côté MM. d'Héricault, Cornély, de Cuverville, Georges Bois, Paul Marin, l'abbé Dumaine (invité), M. A. Paillard, Pader, Auguste Roussel, Entrevan, enfin le vicomte de Châteaubriand (venu après le dîner), 22 en tout.

Dire que la conversation a été pétillante d'esprit serait un pléonasme. Le président a naturellement complimé M. de Tinseau qui avait accepté l'invitation, et faisant allusion à plusieurs des romans si connus du sympathique écrivain, tels que *Sur le seuil*,

Bouche close, La meilleure part, etc., il a évoqué les figures des personnages créés par lui comme prenant place à ses côtés à notre repas confraternel, M. de Tinseau, dans une charmante improvisation, a établi un spirituel parallèle entre la publicité de la presse et celle du livre, disant que voué à cette dernière spécialité, il était heureux de se trouver parmi des hommes qui chaque jour supportent les fatigues du combat. Inutile de dire que le temps a passé vite, et qu'on s'est séparé à regret mais avec la pensée consolante de s'ajourner au mois.

Au dernier Conseil ont été admis : MM. Joseph Gardair, professeur libre de philosophie à la Sorbonne, 150, rue de Rennes et Olivier Robiou du Pont, publiciste, rue de la Motte-Fablet, à Rennes.

Hommages de livres

Quelques mois en Algérie, par Mgr Constans. In-8°. A l'œuvre de Saint Paul.

La petite industrie, T. I., l'alimentation à Paris. Monographie pour l'office du travail, par M. du Maroussem. In-8°. A l'office du travail.

Montaigne chrétien, réflexions choisies des *Essais*, par L. de la Brière. In-16 carré, chez L. Chailley, 8, rue Saint-Joseph.

La bête noire de Baptistin, comédie bouffe, par Jean Drault. In-12, chez H. Gautier.

Napoléon et les Israéli'tes, par l'abbé Joseph Lemann. In-8°, chez V. Lecoffre.

Les drames français, par le R. P. Delaporte. In-8°.

La revanche de Jeanne d'Arc, drame. In-12.

Saint-Louis, drame. In-12. Les trois volumes chez Retaux.

Congrès d'Anvers

Le président a reçu une invitation formelle pour la Corporation à se faire représenter au congrès international de la presse, qui se tiendra à Anvers du 7 au 12 juillet, et le Conseil aura dans sa prochaine séance à désigner des délégués. Déjà, trois de nos collègues ont accepté. Il serait désirable que notre représentation pût être importante, et surtout composée de journalistes de métier, parce que

le congrès étant international, et surtout composé de toutes les opinions, il y aura lieu de traiter uniquement les questions professionnelles. Le nombre n'en étant pas limité, nous faisons appel à ceux qui pourront disposer de quelque loisir à cette époque. Il est facile de comprendre que notre Corporation acquerra une réelle autorité à figurer honorablement dans ce congrès.

A ce propos, il est bon de dire que notre président a été invité en cette qualité à figurer dans le cortège qui accompagnait l'étendard de Jeanne d'Arc à la cérémonie de Notre-Dame.

Propositions

Un de nos confrères demande que notre *Bulletin* soit ouvert à des renseignements relatifs à des protes, metteurs en pages, ouvriers typographes, disponibles pour travailler dans des imprimeries de nos journaux, et surtout pour former des ateliers chrétiens. Il serait bon aussi que nous eussions la liste des imprimeurs avec qui nous sommes en relations.

Cette proposition est excellente, et le *Bulletin* est dès maintenant ouvert à cet effet.

Communication

Depuis quelque temps, il est beaucoup question de l'emploi de clichés mobiles à l'usage de la presse de province. Il existe plusieurs agences, notamment la *Dépêche clichée* qui fait ses propositions à tous les journaux. Cette agence se présente comme étant neutre en matière politique et religieuse. Il paraît difficile d'admettre la neutralité en pareille matière à moins de ne donner que des faits divers, et la neutralité elle-même est un défaut pour la presse conservatrice qui doit nécessairement être informée des faits d'arbitraire ou de persécution. Nous sommes priés de donner avis à nos amis que deux de nos confrères sont sur le point de fonder une agence de clichés à l'usage des journaux conservateurs, observant la réserve nécessaire en matière politique, mais dirigée dans le sens de la défense des principes qui nous sont chers.

En conséquence, nos amis sont

instamment priés tout au moins de surseoir à toute décision et de vouloir bien attendre les propositions qui leur seront faites incessamment. Nous accueillons cette communication, par esprit de bonne confraternité, assurés d'être approuvés de tous.

N° 59

25 Juin 1894

Compte rendu de l'Assemblée annuelle de 1894

Ainsi qu'il était annoncé au dernier *Bulletin*, notre assemblée générale a eu lieu le dimanche 3 juin. Nous ne saurions faire de la cérémonie religieuse un meilleur récit que celui que M. Auguste Roussel a bien voulu donner lui-même dans la *Vérité* du 5 juin.

« A onze heures et demie, trente-quatre membres se trouvaient réunis en la chapelle de la sainte Vierge dans la basilique du Sacré-Cœur, non loin de cette chapelle de Benoît Labre particulièrement chère aux journalistes catholiques parce qu'elle doit consacrer un jour le souvenir de Louis Veillot par un monument spécial, dont feu S. E. le cardinal Guibert a bienveillamment autorisé l'érection.

« Après la messe célébrée par M. l'abbé de Benque, aumônier de l'Association, le R. P. Delaporte, S. J., a fait aux assistants ce qu'il appelait modestement une exhortation de famille, inspirée du lieu et des circonstances, mais qui était une prédication aussi charmante que solide et élevée sur le Sacré-Cœur et les devoirs du journaliste au temps présent.

« Le R. P. Lemius, supérieur des chapelains du Sacré-Cœur a indiqué ensuite diverses intentions de prières pour les membres vivants et défunts de l'Association, pour leurs travaux et leurs familles, pour l'Eglise et pour la France.

« Puis, devant le Saint Sacrement exposé et avant la bénédiction, M. de Marolles, président de la Corporation, a lu, au nom de tous, un acte de consécration au Sacré-Cœur. »

(Cet acte de consécration est celui qui a été envoyé l'année dernière à

tous les membres, et que chacun reçoit au moment de son admission. On recommande aux confrères de le relire souvent.)

A midi et demi un banquet de trente couverts réunissait les confrères heureux de se trouver en nombreuse compagnie. Au dessert, le président a porté le toast traditionnel, faisant allusion aux divers organes de la presse représentée autour de la table de famille où tous les dissentiments s'effacent, et rappelant en même temps les principales productions philosophiques, historiques, littéraires, poétiques sorties de la plume de nos écrivains chrétiens. M. le chanoine Louis de Benque a répondu en termes fort aimables pour la Corporation et son président, d'autres compliments ont été échangés et on est sorti de table pour se rendre à l'assemblée générale. Ainsi qu'il nous a été demandé, nous publions le nom des convives :

Au milieu de la table, M. de Marolles, président ayant à sa droite le R. P. V. Delaporte et à sa gauche M. Edmond Mame invité ; en face, le vice-président, baron Tristan Lambert ayant d'un côté M. le chanoine de Benque, de l'autre, M. Auguste Roussel ; puis dans un ordre quelconque, à la convenance de chacun ; M. l'abbé de Benque, MM. de la Brière, Lecoy de la Marche, Nemours-Godré, Petit-Barmon, Georges Bois, membre du Conseil, et MM. Gardair, Dupuy, de Besancenet, Bournisien, H. Le Franc, Tournier, Tailliez, Tastevin, P. A. Paillard, H. Gréau, Rastoul, de Chamberet, Astier, Paul Marin, Havard, Langlois, Montmeylian, d'Azambuja.

Assemblée générale

L'Assemblée générale se réunit après le déjeuner, dans une salle voisine, sous la présidence de M. de Marolles.

L'ordre du jour comprend :

1° La lecture du rapport sur la situation morale et matérielle de la Corporation pendant l'année écoulée ;

2° Le scrutin pour le renouvellement triennal du conseil d'administration, les membres sortants pouvant être réélus ;

3° La discussion de la division de la Corporation en deux sections ; section du journal et section du livre.

La parole est donnée au secrétaire pour la lecture du rapport. (1)

Messieurs,

Il y a un an révolu, jour pour jour, que nous venions pour la première fois à Montmartre. C'était le 2 juin. Nous étions à peu près une douzaine autour de notre président lorsqu'il lut l'acte de consécration. Il nous est arrivé ce qui arrive à tous ceux qui font une fois le pèlerinage de Montmartre. Ils veulent y revenir. Et nous y voici de nouveau, déjà plus nombreux.

Nous y reviendrons plus nombreux tous les ans. S'il était permis, en parlant de sanctuaires chrétiens, d'évoquer des souvenirs de la mythologie antique, nous pourrions ici nous comparer à Anthée dans sa lutte avec Hercule. Anthée retrouvait des forces en touchant la terre et ne fut vaincu qu'après avoir perdu ce contact. Eh bien, messieurs, nous luttons l'année entière avec un ennemi aussi païen que le demi dieu des anciens, aussi massif, aussi brutal, et souvent moins intelligent, mais plus heureux que son adversaire fabuleux, nous sommes du moins assurés de ne pas perdre du pied la terre, la terre de vérité. le sol sacré, le sanctuaire de vie qui communique la force.

Et nous allons nous rendre ce témoignage que la vie et la force ne nous ont pas été refusés. Une rapide revision des travaux de l'année va nous montrer que la vie corporative a été très intense dans toutes les branches de son activité, par la plume et par l'action. Nous sommes environ 200 (aujourd'hui même 201) dont 50 environ sont des professionnels de la presse quotidienne. En dehors des travaux quotidiens du journalisme, 19 de nos confrères ont publié cette année un total de 24 volumes. Deux ont vu leurs ouvrages couronnés par l'Académie Française. M. Lecoy de la Marche a obtenu le deuxième prix Gobert, et M. Ferté un prix de 500 fr. de la fondation J. Janin. M. de la Brière a reçu pour l'ensemble de ses œuvres une récompense littéraire fort appréciable : le prix de la Société de l'encouragement au bien.

A raison de ces travaux et de ces

succès une proposition a été faite qui nous a été soumise par le *Bulletin* ; la proposition de créer dans la Corporation une section du livre. La question est à notre ordre du jour d'aujourd'hui.

D'autres distinctions accordées à plusieurs confrères nous ont réjouis comme un honneur auquel participait la Corporation elle-même :

MM. Joseph Ménard et Gabriel Collin, de l'*Univers*, ont été créés par le Pape chevaliers de saint Grégoire.

MM. Pouyé et Paul Paillard de la *Défense de Seine-et-Marne*, ont été nommés chevaliers du Christ de Portugal.

M. Henri Gréau a reçu les insignes de grand officier de l'ordre du saint Sépulture.

Nous avons eu la joie d'applaudir à ces nominations dans nos réunions mensuelles.

Messieurs, les luttes de la presse seraient stériles si elles ne devaient pas engendrer l'action. Plusieurs de nos confrères après avoir présenté au public, recommandé et défendu les bons programmes et les bons candidats, sont devenus candidats eux-mêmes. MM. Delahaye, Drumont, Papillaud, Verdun, Octave Chambon, le colonel comte de l'Eglise, Joseph Ménard ont pris part à la bataille politique, non pour en rapporter seulement le souvenir de minorités honorables, mais pour donner un exemple de vaillance, pour livrer un assaut à la Révolution, en un mot pour défendre la cause qui nous est commune à tous et qui nous réunit en une corporation chrétienne.

Nous aimons ce titre de corporation chrétienne. Il nous repose des modernes syndicats. Il a une saveur moyenâgeuse, comme on dit, qui n'est pas sans une sorte d'attrait et de charme dans un pèlerinage à Montmartre. Il est à lui seul un programme. C'est faire une profession de foi que s'affirmer en public à titre de corporation chrétienne. Nous en avons eu deux fois l'occasion cette année. Une fois sur la proposition de notre vice-président, M. le baron Tristan Lambert, au moment des fêtes franco-russes, vous n'avez pas oublié le télégramme adressé au nom de la Corporation à la presse russe représentée par la *Gazette de Moscou* et la réponse reçue par la Corporation en la personne de son

(1) M. Georges Bois.

président M. de Marolles. Cette réponse exprimait l'idée de « coopérer à la gloire du christianisme par la presse ». La seconde occasion nous est offerte actuellement : c'est le congrès d'Anvers auquel nous sommes invités à nous faire représenter.

Après avoir parlé des succès et de la prospérité de la Corporation il faut en venir à ses deuils. Quatre de nos confrères sont décédés dans le cours de cette année :

M. Henri Dubreuil, ancien directeur du *Courrier d'Eure-et-Loir*, rédacteur de la *Croix*;

M. Michel, ancien président du tribunal de Saint-Malo, ancien directeur du *Journal de Maine-et-Loire*;

M. Hélon de Barême;

M. d'Avian de Piolan.

La messe corporative, célébrée chaque mois dans la chapelle de Mgr de Ségur, et notre messe annuelle portent jusque devant Dieu l'assistance confraternelle.

Il ne reste plus qu'à vous dire un mot de nos finances. En voici le tableau.

Compte au 31 mai 1894

Recettes

Reliquat en argent au 1 ^{er} juin 1893.....	494 60
Cotisations 93 et arriérées.....	640 »
Cotisations courantes..	520 »
Dons.....	20 »
Remboursement sur prêt	25 »
Intérêts de placement..	19 75
Total....	1.719 35

Dépenses

Dons à des confrères...	175 »
Avance d'argent à des confrères.....	200 »
Secours à publicistes indigents.....	10 »
Impression et départ du <i>Bulletin</i>	143 »
Imprimés divers.....	45 50
Correspondance et frais de recouvrements.....	46 »
Frais divers de propagande.....	163 35
A Reporter...	782 85

Report..... 782 85

Honoraires de messes ..	45 »
Argent et gratifications.	130 »
5 ^e versement sur obligations.....	150 »
6 ^e versement sur obligations.....	150 »
Total....	1.257 85

Solde en argent disponible.....	461 70
3 obligations communales libérées de	870 »
Créances sur particuliers.....	455 »

Actif actuel de la Corporation..... 1.786 70

Cette situation est en définitive satisfaisante. Nous ne sommes pas riches, mais nous suffisons à nos affaires ; nous avons de petites économies et nous pouvons avec confiance considérer l'avenir.

Le scrutin

Les membres sortants sont MM. de Marolles, Delloye, Levasnier, Nemours-Godré.

Le dépouillement du scrutin donne 64 bulletins, dont 39 par correspondance, et 25 de membres présents.

Ont obtenu :

MM. de Marolles 63 voix, Delloye 61, Levasnier 62, Nemours-Godré 62 voix.

En conséquence les membres sortants sont réélus.

Discussion générale

M. le Président appelle les avis de l'assemblée sur la proposition à l'ordre du jour du sectionnement de la Corporation en deux branches :

La section du Livre, la section de la Presse, ou des Périodiques.

Chacune des sections serait représentée par une commission chargée de suivre et de résoudre les questions plus spécialement afférentes à leur branche. Ainsi, pour la presse, les questions de placement et de renseignements personnels, de procédés nouveaux, de relations entre journaux ; pour le livre, les questions de propriété littéraire, de publication de

romans, etc. Les commissions auraient plutôt un rôle consultatif, et le conseil corporatif statuerait en dernier ressort.

Plusieurs membres de l'assemblée ont pris la parole.

La discussion a porté :

1^o Sur le péril éventuel d'une scission de la Corporation en deux fractions qui pourraient, plus tard, se séparer et diviser la Corporation contre elle-même ;

2^o Sur la situation des confrères qui ont des titres à faire partie des deux sections à la fois ;

3^o Sur l'élection de commissions qui étudieraient les affaires de chaque section. et sur les relations de ces commissions avec le conseil d'administration de la Corporation ;

4^o Sur la question de savoir si la Corporation est assez développée pour que cette division soit dès maintenant nécessaire.

L'assemblée générale ne vote aucune résolution et renvoie l'étude de ces diverses questions préliminaires à l'examen du conseil.

Après quoi, la séance est levée.

Nous remercions les confrères qui ont bien voulu rendre compte de notre assemblée dans divers journaux tels que *la Vérité, l'Univers, la Croix, la Gazette de France, le Soleil, le Gaulois, la Bourgogne, l'Emancipateur, la Vraie France, l'Echo du Velay*, etc., etc. C'est un bon exemple à suivre ; à notre époque de réclame, il faut un peu se faire valoir pour tenir une figure dans le monde.

Bulletin mensuel

Notre confrère, M. Alfred Tastevin nous prie d'annoncer dans le *Bulletin* que, grâce à une combinaison dont il croit avoir à se louer, il a pu tout récemment commencer un service de Clichés à l'usage des journaux conservateurs, sous le nom de *Nouvelles clichées*. Par une circulaire en date du 24 mai, adressée à tous nos amis, il a fait un exposé très clair et très complet de son système. En quelques jours il a reçu un grand nombre d'adhésions, ce qui lui a permis de se mettre immédiatement en marche.

Nous ne pouvons que former des vœux pour le succès de notre confrère. Il est le seul des différentes agences en activité qui se soit placé sous le

patronage de la Corporation des publicistes chrétiens. A ce titre, il a droit, à notre concours le plus actif ; nous faisons appel à l'esprit de bonne confraternité, de solidarité chrétienne qui doit caractériser notre Association, et nous désirons que sa clientèle devienne promptement assez puissante pour que son entreprise soit à la fois une bonne affaire et une œuvre utile à la cause catholique.

Nouveaux membres

Ont été admis à la dernière séance du Conseil, comme membres titulaires actifs :

MM. Henri ARSAC, publiciste à Epernay ; DE MAULDE, 10, boulevard Raspail. Paris. Raoul NARSY (Scarpatt), 60, rue de Verneuil. Paris. MITHOUARD 44, boulevard des Invalides, Paris.

Sur la proposition de MM. Paul MARIN et MOLLET, les confrères qui désireraient dîner ensemble pendant la saison d'été sont priés de le dire. Rendez-vous : pour le 2 août, Hôtel du Louvre, pour le 6 septembre, chez Jolliveau ; 1, rue de Fleurus.

N° 60

30 Octobre 1894

Bulletin

Nous reprenons notre chronique corporative interrompue depuis le 25 juin. Tout d'abord, saluons nos nouveaux confrères, admis à la dernière réunion du conseil, et dont la liste est plus loin. Ceci nous amène à remarquer que pour cette fois, il n'y a pas de présentations. C'est l'affaire de chacun de nous ; qu'on nous amène des recrues, et de bonnes, comme toujours.

Depuis le mois de juin, on a dîné. D'abord il y a eu le dîner de fin de saison, le 5 juillet, au numéro 6 de la rue de l'Abbaye, qui fut paraît-il le berceau de la *Revue des Deux-Mondes*. L'enfant a vieilli depuis ; le berceau est devenu une cuisine ; du moins ce qu'on y mange est inoffensif.

Pendant la saison de villégiature nos Parisiens endurcis n'ont pas voulu interrompre les bonnes habitudes. Ils se sont livrés à trois festins plantu-

reux dont il nous ont dit tant de bien que nous allons en faire l'expérience en cet hôtel du Louvre où nous sommes convoqués. La parole elle-même n'a pas été étouffée par la bonne chère, or nous a cité des toasts pleins de charme et d'entrain, il paraît qu'on ne s'est pas ennuyé pendant ces temps chauds.

Congrès d'Anvers

L'événement important de cette période a été le Congrès d'Anvers.

Chacun de nous en a lu le compte rendu dans les journaux. On sait que les délégués chargés de représenter la Corporation étaient MM. de Marolles, Depoin, Entrevan et de Chamberet. Ils se sont retrouvés à Anvers avec notre confrère Taunay qui représentait le Syndicat de la presse municipale, et dont les brillants récits ont alimenté plusieurs notes contemporaines de la *Gazette de France*.

Là aussi ils ont rencontré plusieurs coreligionnaires de la bonne presse, notamment MM. Rocoffort, Cortillot et de la Chanonie, délégués de l'Association de la presse catholique et monarchique des départements.

Du reste, les discussions ont toutes roulé sur des questions professionnelles. Il y avait des représentants de toutes les contrées de l'Europe, notamment des Anglais, des Allemands et des Italiens. Il est clair qu'on ne pouvait discuter ni politique ni religion. La première question était relative à une fédération de toutes les associations de presse entre elles. Elle a soulevé des objections et a été remise au prochain congrès. La deuxième question avait trait à la propriété des informations. Aucune solution ferme n'a été prise, c'est aussi à revoir. La troisième question se rapportait à l'enseignement professionnel. La proposition faite à cet égard par M. Heinzmann-Savino a été très discutée et a été également remise à l'étude. Une très intéressante étude a été présentée par Miss Grace Stuart sur le rôle de la femme dans la presse et appuyée par M. Zaboulaïeff, syndic de la société littéraire russe.

M. Taunay a soulevé la grave question du repos du dimanche. On a voté, en principe, que c'était une chose désirable mais qu'on ne pouvait l'imposer à personne. Notre confrère M. De-

poïn est intervenu utilement dans une discussion sur l'institution très désirable de conseils d'arbitrage.

Somme toute aucune résolution définitive n'a été votée, mais il a été décidé que pareil congrès aurait lieu l'année prochaine, soit à Rome, soit à Genève. Une commission permanente a été nommée pour préparer cette assemblée, et nous sommes heureux de voir la France représentée dans cette commission par notre confrère M. Taunay et M. Niel, du *Soleil*.

Pour nous, ce congrès a eu son importance. Il a affirmé notre existence professionnelle, et nous donne voix dans des délibérations qui auront certainement une autorité croissante. Seulement il confirme pour nous l'utilité d'un sectionnement comportant une division de la presse, attendu que pour le classement des associations devant prendre part aux prochains congrès, on aura à fournir l'indication des journaux auxquels chaque membre est attaché. Nous mettrons donc de nouveau cette question à l'étude du Conseil.

Ce qui précède a trait à ce que nous appelons la partie technique du congrès. La partie festive n'a pas été la moindre attraction de cette assemblée. A Anvers l'accueil a été rempli d'urbanité et de bonne grâce. La municipalité, bourgmestre en tête, a tenu à faire une réception aux délégués. Des fêtes, des cortèges, des tournois ont été organisés en leur honneur; l'exposition et tous les monuments leur ont été largement ouverts. Après la clôture du congrès les réceptions ont continué à Bruxelles et à Ostende. Notons particulièrement : 1° une fête superbe offerte par le bourgmestre et le conseil communal dans l'hôtel de ville; le coup d'œil était féérique; 2° une admirable réception au palais de Lacken où le roi et la reine des Belges ont daigné s'entretenir particulièrement avec les congressistes pendant près de deux heures. C'est M. Hébrard, du *Temps*, qui a adressé un discours au roi; 3° un magnifique banquet de 250 convives à l'hôtel Métropole, présidé par M. Guillery, ancien président de la Chambre des députés; 4° une charmante promenade dans les environs de Bruxelles, avec déjeuner champêtre dans le chalet du parc de la Combe. C'est là que notre confrère M. de Chamberet a prononcé un

toast très applaudi que nous regrettons de ne pouvoir donner en entier, mais dont nous citerons seulement les dernières phrases.

« C'est donc plus encore en l'honneur de MM. les organisateurs de cette fête intime, si admirablement réussie, que je lève dans ce moment mon verre en ajoutant, au nom de la Corporation des Publicistes Chrétiens, dont j'ai l'honneur de me trouver en ce moment le seul représentant, comme au nom de tous nos confrères des Associations de la presse française parfois quelque peu divisés d'opinions, mais toujours également français par l'esprit et par le cœur, et dont je suis heureux de me rendre ainsi l'interprète, que vos sympathies si ouvertes, si chaleureuses, si cordiales, messieurs, nous ont vraiment touchés au cœur, et que nous garderons, soyez en sûrs, de Bruxelles et de la Belgique le plus impérissable et reconnaissant souvenir. »

Nous remercions M. de Chamberet d'avoir ainsi représenté la Corporation. Il a donné en outre un récit détaillé de l'événement dans une publication périodique. *Le Semeur*.

Pour le prochain congrès nous nous tiendrons au courant de ce qui se préparera et nous mettrons à l'étude les questions proposées, afin d'y prendre une part active.

Admission de membres

Ont été admis au dernier Conseil : MM.

le comte Léon de Tinsseau, 21, rue de Vienne, Paris.

Evariste Martin, rue du Bourg-Neuf à Blois.

Maurice Salomon, 33, rue Jacob, Paris.

Boyer de Bouillane, à Nîmes.

Edmond Mame, à Tours, 78, rue des Saints-Pères, Paris.

Joseph Joubert, à Paimpol.

Hommages de livres

La Cantine Chapuzot. récits humoristiques par Jean Drault. In 12, chez Gautier.

Le comte de Paris, par Urbain Guérin, brochure in-8°, imprimerie Saint-Paul à Bar-le-Duc.

Almanach de la Révolution, par Ch. d'Héricault, chez Gaume.

Annuaire de l'Union fraternelle sous la direction de M. Hyacinthe Le Franc, 14, rue des Petits-Carreux.

Châtiment. Nouvelle, par Alphonse Poirier (Maxime Juillet). In 18, chez Retaux.

Le Journal de Marie Thérèse de France, duchesse d'Angoulême, d'après les documents fournis par la famille Hue (publié par les soins de M. Georges Firmin-Didot), édition de luxe avec belles gravures. In 8°, chez Firmin-Didot.

Avis

Un de nos confrères directeur de journal obligé de venir s'installer à Paris, demande une situation rétribuée dans la presse ou la librairie.

Une *Croix de Province* demande que quelques publicistes lui fasse la charité d'une correspondance hebdomadaire gratuite de Paris, elle paie les timbres-poste.

N° 61

25 Novembre 1894

Constitution annuelle du bureau

Dans sa dernière réunion, le Conseil a réélu son bureau ainsi qu'il suit : président, M. de Marolles ; vice-président, M. le baron Tristan Lambert ; secrétaire, M. Georges Bois.

Bulletin

Notre dernier dîner a été une brillante rentrée.

Voici les noms des convives : MM. de Marolles, Tristan Lambert, Bois, Auguste Roussel, Lecoy de la Marche, de Chamberet, Fromm, Depoin, Pader, Havard et son fils, Taillez, Mollet, Paul Marin, Fleuriot-Kerinou, Paul Verdun, Nemours-Godré, Dupuy, Taunay, Mithouard, Raoul Narsy.

Inutile d'ajouter que le plaisir de se retrouver s'est manifesté par une franche gaité. Du reste le local et le menu concourent à rendre cette réunion fort agréable. Nous n'en sommes plus à l'unique pomme pour dessert de nos premières agapes, et

sans manquer de reconnaissance pour le talent d'ordonnateur de notre ami Fromm, nous avons à remercier le capitaine Marin de nous avoir ménagé une aussi parfaite installation.

Mais ce n'est pas là-dessus que nous voulons insister, c'est sur les graves questions qui ont été agitées, et nous demandons qu'on lise attentivement ce qui suit.

La réunion du Conseil qui avait précédé le dîner avait été occupée par l'examen des moyens de développer et de fortifier notre Association. On a vu par le dernier *Bulletin* que le congrès d'Anvers a été pour nous l'occasion de prendre notre rang parmi les Associations de presse ; c'est là une reconnaissance officielle qui a sa valeur. Mais il faut nous maintenir en cette situation pour les congrès suivants, et peut-être rencontrerons-nous des difficultés inhérentes à notre constitution. En effet, nous ne nous recrutons pas uniquement dans la presse. De là la nécessité de plus en plus affirmée de nous former en deux sections, la section du livre et la section de la presse, ce qui, sans altérer en rien notre unité, donnera à notre Association son véritable caractère.

D'autre part, notre existence n'a rien de légal, nous n'avons pas la personnalité civile, ce qui est un obstacle au développement de nos institutions morales et économiques.

Il n'y a pas à songer à demander l'autorisation du gouvernement comme Société d'utilité publique ; ce serait aller au-devant d'un échec certain. Le seul moyen pratique est de nous constituer en Syndicat professionnel suivant les prescriptions de la loi de 1884. La chose n'ira peut-être pas toute seule ; il faudra certainement modifier nos statuts pour les mettre à l'abri des critiques du parquet, tout en conservant nos statuts primitifs comme règlement intérieur.

Quoiqu'il en soit il y a quelque chose à tenter, et nous ne devons pas nous arrêter devant les difficultés possibles.

La conversation a donc été portée sur ce sujet à la fin du dîner et M. Taunay qui, en qualité de membre de la commission permanente d'organisation du congrès international, prend à cœur de soutenir utilement notre cause, a fait ressortir avec une grande

force l'utilité qu'il y a pour nous à nous constituer légalement. Nous pourrions ainsi fonder une Société de secours mutuels qui nous permettra de prendre notre part aux libéralités et avantages de toutes sortes qui peuvent être faits aux publicistes.

Ces considérations et bien d'autres encore, ont été accueillies avec une faveur unanime, et, séance tenante, il a été décidé que le bureau du Conseil se mettrait de suite à l'œuvre d'accord avec M. Taunay, pour présenter des propositions pratiques à l'ensemble des sociétaires.

La première chose à faire pour préparer les voies à cette transformation, c'est le sectionnement. A cet effet, une liste provisoire a été dressée ; elle est jointe en épreuve au présent *Bulletin*.

Chaque membre est donc instamment prié de l'examiner avec soin, et d'adresser immédiatement ses observations, rectifications et réclamations à M. de Marolles, 262, boulevard St-Germain. (Il est bon d'indiquer les noms de baptême qui manquent.) Faute de réclamations dans la quinzaine, l'épreuve sera considérée comme bonne.

Dans le prochain *Bulletin*, nous présenterons un projet de modification des statuts pour le *dépôt officiel*, et ensuite un projet de constitution de Société de secours mutuels.

Dès maintenant, on est invité à faire connaître son sentiment sur tout ce qui précède.

S'il est nécessaire et si la demande en est faite, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée.

On sait qu'à l'occasion de la mort du Czar, une dépêche a été envoyée à l'ambassadeur de Russie. La réponse suivante a été reçue par le président :

« L'ambassadeur de Russie prie Monsieur de Marolles, président de la Corporation des Publicistes chrétiens, d'agréer tous ses meilleurs remerciements pour l'expression des sympathiques condoléances qu'il s'est fait un devoir empressé de faire parvenir à leur Haute destination. »

Propagande

Il faut que notre nombre continue à s'accroître, et chacun de nous doit y contribuer. La réclame est un

moyen puissant. Ceux de nous qui ont un journal à leur disposition ne devraient pas manquer une occasion de mettre en avant le nom de la Corporation. Ainsi, quand un diner est annoncé ou a eu lieu, pourquoi n'en voyons-nous pas quelque mention dans les journaux amis? Nous avons à remercier *la Vérité* de nous consacrer souvent quelques filets et de faire suivre le nom des confrères dont elle parle, de sa qualité de membre de la Corporation. *La Bourgogne* aussi mérite tous nos remerciements, sans compter plusieurs autres journaux de province qui font acte de bonne propagande.

Nous avons appris qu'un de nos confrères, M. Charles Vincent, va faire paraître une pièce chrétienne au théâtre des Arts. Nous lui souhaitons bon succès et nous pensons bien que beaucoup de nos amis tiendront à aller l'applaudir.

Avis

On demande des rédacteurs pour collaborer à de bons romans.

N° 62

25 Décembre 1894

Convives du dernier diner

MM. le comte de Châteaubriant, le comte de l'Eglise, le comte de Salaberry, membres honoraires; de Marolles, baron Lambert, le comte de Tinsseau, Lecoy de la Marche, Depoin, Paul Gibert, Paillard, Pouyé, Larrieu, vicomte de Cuverville, Fromm, Nemours-Godré, Bois, de Chamberet, Auguste Roussel, Tournier, Le Franc.

Quelques-uns de nos amis sont venus nous retrouver après le diner. C'est une habitude que nous serions heureux de voir s'établir. On n'est pas toujours libre à 7 heures et on peut très facilement venir à 8 h. 1/2. C'est le moment des communications intéressantes et des causeries générales.

La conversation du dernier diner a naturellement roulé sur les projets de constitution en syndicat professionnel. Comme nous le disions, le projet

souffre des difficultés. Nous ne pouvons encore aujourd'hui rien donner de positif; la question est à l'étude chez nos avocats. Il est très important de ne rien compromettre de notre indépendance. Le Conseil agira avec toute la prudence nécessaire.

Nous ne publions pas encore cette fois la liste définitive de nos membres. Plusieurs rectifications nous ont été adressées, mais nous donnons encore quinze jours pour adresser au président les indications nécessaires, notamment les changements d'adresse.

Il est des confrères qui se plaignent de ne pas recevoir le *Bulletin*, et qui ne prennent pas soin d'indiquer où il faut le leur adresser. Mais il vaut encore mieux se plaindre que ne rien dire, car il n'est rien de pire que l'indifférence.

Nouveaux membres

A été admis au dernier Conseil :

M. l'abbé Pichon, rédacteur au *Peuple Français*, à la section de la Presse.

M. le baron de Tonge, notre correspondant étranger, ayant reçu ses lettres de grande naturalisation a demandé à être membre honoraire. Le Conseil a accueilli favorablement cette demande. M. de Tonge a versé 20 francs dans la caisse corporative.

Bibliographie de la Corporation

Au Pays des Osmanlis, par G. DES GODINS de SOUHESMES. Révélation sur l'état politique à Constantinople. In-18, chez Victor Havard, 1894.

Le Maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, par A. RASTOUL, chez Delhomme et Briguet, Paris et Lyon.

Notre confrère, M. Louis de Sarran d'Allard, nous demande d'insérer au *Bulletin* les deux notes suivantes :

Couronne poétique de Sa Sainteté

Le « Comité poétique néo-latin international », qui a pour président d'honneur Mgr Constans, pour secrétaire M. de Sarran d'Allard et pour principaux membres MM. de la Brière, de Colleville, Guenebault et Serre, tous membres de notre Corporation, prie nos amis de la presse de vouloir bien annoncer la mise à l'impression de l'œuvre collective du Comité : *la*

Couronne poétique de S. S. Léon XIII.
L'ouvrage, un fort volume in-8°, bien édité, ne sera pas mis dans le commerce ; il ne sera tiré que le nombre exact d'exemplaires souscrits.

Prix de souscription : 5 fr. pour les poètes collaborateurs ; 10 fr. pour les membres du Comité et 15 fr. pour tous les autres souscripteurs. On souscrit à Alais (Gard), chez M. de Sarran d'Allard.

Le nom de tous les souscripteurs sera publié dans la *Couronne*, ainsi que celui des publicistes et des journaux qui auront patronné le Comité.

Revue du Monde latin

Nous apprenons que M. Louis de Sarran d'Allard vient d'être nommé secrétaire du Comité de direction de la *Revue du Monde latin* et spécialement chargé de la partie hispano-portugaise de cette revue qui a été fondée à Paris, en 1883, par le baron Charles de Tourtoulon, le savant catholique si connu.

Toutes nos félicitations à notre confrère et camarade, et à M. de Tourtoulon, directeur-fondateur du *Monde latin*.

Notre président, M. de Marolles, a été élu membre d'honneur du Comité néo-latin.

N° 63

29 Janvier 1895

Notre dernier dîner a eu lieu au grand hôtel du Louvre. Y ont pris part :

MM. de Marolles, président ; le Cte de Châteaubriand ; de Chamberet ; Mollet ; Auguste Roussel ; Nemours-Godré ; E. Tournier ; P. Tailliez ; G. Bois ; F. Nicolay ; P. Marin ; Larrieu ; Fromm ; Georges-Claudius Lavergne.

Le dîner de janvier est toujours le moins nombreux. C'est le fait des réunions de famille qui sont plus fréquentes à cette époque et nuisent (c'est leur droit) à celle de la famille professionnelle.

Au dernier conseil ont été admis : MM. Henri Frichet, 54, rue Jacob et Vedie, 58, rue des Saints-Pères.

Nécrologie

Nous avons été informés de la mort d'un de nos confrères, M. des Godins de Souhesmes, qui habitait Alger. Il venait de nous adresser sa dernière publication : *Janvier* ; plaquette tirée à 100 exemplaires, commençant une série de particularités relatives à chaque mois. La messe corporative sera dite pour le repos de son âme.

La Revue idéaliste, ancien Téléphone (transformation), directeur-gérant, H. Richardet. Mensuelle, 10 fr. par an ; 40, rue de Bellechasse.

Nous souhaitons bon succès aux nouvelles publications de nos confrères.

Il va de soi que chacun de nous usera de la publicité dont il dispose pour les publications annoncées ci-dessus.

Il nous est agréable de féliciter notre confrère, M. Charles Vincent, du succès de sa pièce *Rosmerta*, dont beaucoup de nos journaux ont donné des éloges mérités.

N° 64

28 Février 1895

Convives du dernier dîner

MM. de Marolles, président. Piégay et Etienne de Chamberet, invités ; le comte de l'Église, membre honoraire ; Lecoy de la Marche, Claudius Lavergne, Oscar Havard, de Chamberet, Paillard, Charles Dupuy, Paul Tailliez, Fromm, Auguste Roussel, capitaine Marin, docteur Larrieu, Joseph Mollet, Georges Bois.

L'influenza, qui sévit même sur les publicistes, avait mis obstacle au désir de plusieurs de prendre part au dîner. Ces absences tout en causant des regrets, font mieux apprécier le plaisir de se sentir *mentem sanam in corpore sano*.

Dernière réunion du Conseil

Le Conseil a adopté la formule des statuts à déposer à la préfecture de la Seine.

Notre secrétaire, M. Bois, ayant donné sa démission des fonctions de

secrétaire incompatible avec sa qualité d'avocat inscrit au tableau du barreau de Paris, le conseil a nommé secrétaire M. Nemours-Godré, qui ne fait que reprendre ses anciennes fonctions. M. Bois, bien entendu, demeure toujours membre du Conseil.

Les fonctions de trésorier étaient toujours restées vacantes. A cause du dépôt des statuts, il était nécessaire qu'elles fussent pourvues d'un titulaire. M. Lecoy de la Marche a été élu trésorier. Le bureau est donc ainsi composé :

Président : M. de Marolles.

Vice-Président : M. le baron Tristan Lambert.

Secrétaire : M. Nemours-Godré.

Trésorier : M. Lecoy de la Marche.

Les statuts vont être déposés à la Préfecture de police. Il faut attendre maintenant quelque temps pour savoir s'ils passeront sans critique.

Nouveaux membres

Ont été admis : MM. le comte de Seilhac, E. Garnot et Joseph Bon.

Le président a reçu la lettre suivante :

« AMBASSADE IMPÉRIALE DE RUSSIE

« Sa Majesté l'Empereur mon Auguste Souverain, profondément touché des manifestations unanimes de condoléances et de sympathies émanées de toutes les classes de la société en France à l'occasion du décès de l'Empereur Alexandre III, a daigné me charger d'être l'organe de ses sentiments de sincère reconnaissance envers tous ceux qui ont bien voulu exprimer la part qu'ils prenaient à ce deuil national de la Russie.

« Je me fais un devoir pressé de m'acquitter de cette mission et vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

« *L'Ambassadeur de Russie,*

« Baron de MORENHEIM. »

N° 65

25 Mars 1895

La date de ce *Bulletin* est celle de la fête de l'Annonciation de la Sainte-Vierge qui, d'après nos statuts d'origine, devrait être la fête patronale de notre Association.

Pendant quelque temps, nous avons fait des convocations spéciales pour une messe à l'occasion de cette fête. Nous y avons renoncé à cause des difficultés professionnelles qui empêchent la plupart de nos confrères d'y assister. C'est à chacun de nous de suppléer à l'absence par une pensée et une prière. Nous ne devons pas oublier en effet que ce qui nous distingue des autres associations, c'est ce lien religieux, cette foi commune dans laquelle nous puiserons le courage si nécessaire dans les luttes de la vie. Si nous étions plus pénétrés des devoirs que nous impose notre caractère de publicistes chrétiens, peut-être serions-nous plus forts, et éviterions-nous bien des froissements. Au moment même où nous faisons les démarches nécessaires pour nous constituer en société légale, il est bon de nous rappeler que, par nos origines, nous sommes une corporation chrétienne. Que ceux qui le peuvent tâchent donc tout au moins d'assister à la messe mensuelle.

A ce propos, nous faisons connaître la circulaire ci-jointe que nous avons reçue, et qui nous paraît intéressante :

« Anancy, le 9 mars 1893.

» Notre Saint-Père le Pape Pie IX a donné saint François de Sales pour patron à la presse catholique. Depuis ce jour assez éloigné déjà, cette presse a reçu, grâce à Dieu, de sérieux accroissements; les écrivains catholiques forment un corps dévoué, indépendant, ne relevant que de la conscience et de la foi. Il paraît donc opportun de faire connaître plus qu'elle ne l'a été jusqu'ici cette concession gracieuse du Souverain-Pontife.

» Il est dans la nature des choses que tout corps moral, comme toute dévotion, ait un centre, un lieu de pèlerinage.

» La ville de Thonon, que saint François de Sales a reconquise à la foi de l'Eglise, et où il a écrit et publié ses premiers travaux apologétiques, est indiquée comme ce lieu où la bénédiction de Dieu attend les écrivains qui poursuivent l'œuvre, inaugurée par le saint, d'apologie de la vraie foi et de conquêtes sur l'erreur.

» Une église s'y élève, qui sera consacrée sous le vocable du docteur, patron de la presse catholique. M. le curé de cette ville invite tous les au-

teurs et écrivains qui combattent le bon combat, à signaler cette œuvre aux fidèles, à la soutenir par tous les moyens que Dieu a mis à leur disposition ; nous applaudissons à cette pensée et nous joignons auprès de tous les catholiques nos instances aux siennes.

» † LOUIS, évêque d'Annecy. »

Le Dîner

Nous empruntons à la *Vérité* le compte rendu de notre dernier dîner en remerciant sa rédaction de nous donner cette preuve d'affectueuse sympathie que nous serions heureux de rencontrer dans d'autres organes de la presse catholique :

« Le dîner mensuel des membres de la Corporation des publicistes chrétiens a eu lieu hier dans les salons du Grand-Hôtel du Louvre.

« La réunion, très nombreuse, a été comme toujours très animée et très cordiale.

« Étaient présents : M. de Marolles, président ; M. de la Chanonie, secrétaire général de l'Association de la presse catholique et monarchique des départements, et M. Viton de Thormé, invités. M. l'abbé Foussagrives, M. le colonel de l'Église, M. le comte de Châteaubriand, membres honoraires ; M. Auguste Roussel, M. de Chamberet, M. Ch. Dupuy, M. le baron de Bernon, M. de Tinseau, M. Joseph Bon, M. Oscar Havard, M. G. d'Azambuja, M. J. Legueu, M. Nicolaï, M. le docteur Astier, M. Léon de la Brière, M. Paul Pader, M. Depoin, M. Urbain Guérin, M. Georges Claudius Lavergne, M. Fromm.

« Au dessert, M. de Marolles, en une allocution très spirituelle, a souhaité la bienvenue à M. de la Chanonie, dont les bons offices ont permis à la Corporation d'être représentée au Congrès d'Anvers. M. de la Chanonie a remercié en quelques mots pleins d'esprit et de cœur, marqués au coin de la plus exquise amabilité. »

Ouvrages parus

La Question ouvrière. T. IV. Halles centrales de Paris et commerce de l'alimentation, par Pierre du MAROUSSEM, avec le concours de M. Camille Guérin, receveur de l'octroi de Paris. In-8°, chez Rousseau, 14, rue Soufflot.

Nous avons perdu un excellent confrère en la personne de M. Guénébault. Voici ce que dit à ce sujet la *Vendée* :

« Vendredi ont eu lieu, ainsi que nous l'avions annoncé, les funérailles de M. Louis Guénébault, homme de lettres, membre de la Corporation des publicistes chrétiens, décédé le 6 mars, dans sa 74^e année.

« M. Guénébault, qui fit longtemps partie de la presse, y déploya un talent et une énergie peu communs, aussi rencontra-t-il partout l'estime et la considération qu'inspirent toujours la franchise et la fermeté.

« Durant les dix années qu'il a passées à Fontenay, c'est aux œuvres catholiques qu'il consacra tout son temps ; on pourrait dire qu'il en était l'âme.

« Il était président d'une de nos conférences de Saint-Vincent-de-Paul, et membre de la Confrérie du Très-Saint-Sacrement.

« Mais c'est le patronage surtout qui fut l'objet de sa sollicitude et de ses soins. Cette œuvre, si foncièrement chrétienne et humanitaire, l'avait captivé ; il lui donnait tous ses instants, et c'est dans l'exercice de ses délicates et charitables fonctions qu'il contracta le germe de la maladie qui l'enlevait mercredi à l'affection des chers enfants du patronage.

« Tout le clergé de la ville avait voulu assister aux obsèques de M. Guénébault, et le grand nombre de nos concitoyens qui suivaient le cercueil disait éloquemment les regrets de tous. »

Nous avons demandé une messe pour le repos de son âme.

N° 66

25 Avril 1895

Le dîner du 4 avril

La table était présidée par MM. de Marolles, président et M. le baron Lambert, vice-président.

Les convives étaient : M. l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, MM. le comte de l'Église, le comte de Châteaubriand et le comte de Salaberry, membres honoraires ; Mgr de Kernaëret, MM. Charles d'Héricault, de la Brière, Nemours-Godré, Georges Bois, membres du conseil, MM. Tastevin, Fromm, de Maulde, Larrieu, Firmin-

Didot, Paul Verdun, Delalande, Taillez, Garnot, Charles Dupuy. A la fin du diner sont venus MM. Auguste Roussel, Joseph Bon et Fernand Nicôlay. Il nous serait difficile de reproduire par le menu tout ce qui s'est dit dans cette intéressante réunion. M. l'abbé Lemire sortait précisément de la séance de la Chambre où il venait de faire adopter son projet de loi sur diverses modifications aux empêchements du mariage. Les avis étaient partagés sur la portée de la nouvelle législation ; mais il faut reconnaître que le Code civil n'avait pas de défenseurs très déterminés.

Au dessert, le président, suivant l'usage, a complimenté notre hôte du jour. Nous empruntons à la *Vérité* le récit suivant :

« Dans une élégante et fine allocution M. de Marolles a remercié M. l'abbé Lemire de s'être rendu à l'invitation de la Corporation et d'avoir pris part à ce repas de famille, de cette famille dont le père est le Christ et qui a pour mère l'Eglise. Il a félicité le député d'Hazebrouck du talent qu'il montre au service de l'Eglise devant la démocratie, qui prend quelquefois l'aspect d'une *démocratie...* (*Sourires et applaudissements.*)

« Dans sa réponse, M. l'abbé Lemire raconte spirituellement qu'en effet le conseil lui a été un jour donné de prononcer une formule d'exorcisme quand il entre au Parlement (*Rires*). Mais il ne faut pas se hâter d'attribuer au démon ce qui est si souvent l'œuvre des hommes. Les hommes, si on veut les conquérir, c'est par la bonté. Je disais un jour à Mgr d'Hulst : « Monseigneur, quand vous montez dans la chaire de Notre-Dame, vous faites votre profession de foi par ces mots : Je crois en Dieu. Moi, lorsque j'entre à la Chambre des députés, je fais la mienne en cette pensée : Je crois à l'homme ». (*Marques d'attention.*) M. l'abbé Lemire développe cette pensée de Bossuet qu'au fond du cœur de l'homme, comme sa première et sa plus profonde assise, Dieu mit la bonté.

« Ce que disant, sans y songer, M. l'abbé Lemire peignait son propre cœur, et livrait l'innocent secret des succès qu'il a si souvent obtenus en soutenant la cause des travailleurs et des malheureux. Mais il a peut-être le tort de croire que tout le monde lui

ressemble, et, de ce chef, il a reçu d'un certain nombre de convives quelques amicales observations. »

Ainsi s'est passée cette très intéressante soirée, bien faite pour donner des regrets à ceux qui, pouvant y prendre part, ne l'ont pas fait. Il y a lieu d'espérer que la prochaine ne sera pas moins attrayante.

Après notre prochain diner, viendra, au mois de juin, notre assemblée générale. Il faut espérer que la grosse affaire de nos statuts sera réglée d'une manière définitive. Nous n'avons encore rien fait cet hiver pour alimenter notre caisse, ayant à nous occuper de notre constitution légale qui était réclamée par un grand nombre.

Il sera bon de fortifier notre Conseil. Nous demanderons à ceux de nos confrères qui en font partie de nous y aider d'abord par l'exemple de l'assiduité, car il ne suffit pas dans l'intérêt de l'Association, que les noms figurent sur la liste, en second lieu par l'indication de membres soucieux des intérêts corporatifs et désireux de prendre une part active au travail que nécessite le développement de l'Association.

Cette Association peut certainement rendre de plus grands services qu'elle ne le fait ; mais le concours de plusieurs est nécessaire, et surtout de ceux dont le nom fait autorité dans la presse et dans le livre.

Membres nouveaux

Ont été admis par le Conseil :

M. de la Chanonie, directeur de l'*Echo de l'Oise*, à Compiègne. Section de la presse.

M. Ernest Michel, à Nice. Section du livre.

Ces messieurs ont écrit pour remercier de leur admission.

Publications

Maurice Maignen, les Œuvres ouvrières, par Victor de Marolles, beau vol. grand in-8°, illustré de dessins et portraits.

Société de Saint-Augustin, Paris, 30, rue Saint-Sulpice, et Lille.

N° 67

25 Mai 1895

Note du Président

Je suis heureux d'annoncer que nous avons reçu de la Préfecture de

la Seine l'accusé de réception du dépôt de nos statuts, sans aucune observation. Nous sommes inscrits sous le n° 990. Notre titre officiel est donc : Syndicat des journalistes et écrivains français (Corporation des publicistes chrétiens). C'est un résultat important pour nous, car il nous confère la personnalité civile, c'est-à-dire le droit de posséder, de vendre et de recevoir. Il ne nous manque plus que le fait. Cela viendra.

Ont été admis au dernier Conseil, comme membre actif : M. Viton de Thorame, rédacteur en chef de *l'Espérance*, à Nancy ; comme membres correspondants : M. l'abbé Guillaume, vicaire de Beauraing et M. l'abbé Baélde, curé de Vaucennes (Belgique).

N° 68

25 Juin 1895

Assemblée générale annuelle

A 11 h. 1/2, la messe était célébrée par M. le chanoine de Benque, vicaire-aumônier de la Corporation dans la chapelle de la Sainte-Vierge à l'église du Sacré-Cœur.

Après le dernier évangile, le R. P. de Scorraille de la Compagnie de Jésus, a pris la parole, et, dans une allocution pénétrante et élevée, il a tout d'abord dégagé la signification de cette réunion d'écrivains français et chrétiens en la fête de la Trinité, sur la sainte colline de Montmartre, dans la basilique de la grande Réparation nationale. Puis, s'inspirant de la devise même de la Corporation *Cruce et Calamo* plus belle, à son avis, que *l'Ense et Aratro* des anciens, le R. P. de Scorraille l'a commentée avec une sûreté de pensée et une chaleur de cœur qui ont tout à fait charmé l'auditoire. La lecture de l'acte de réparation faite par M. de Marolles, président, au nom de la Corporation, et la bénédiction du Saint-Sacrement ont terminé la cérémonie.

En sortant de la basilique, les membres de l'Association se sont réunis à l'abri Saint-Joseph, où un déjeuner plein d'entrain et de cordialité a eu lieu. Au dessert, M. de Marolles acclamé s'est levé pour annoncer que

cette année la Corporation organisée en syndicat sous le titre de « Syndicat des journalistes et écrivains français » jouissait d'une existence légalement reconnue.

Puis il a chargé le vice-président, baron Tristan Lambert, de souhaiter la bienvenue à M. le vicomte d'Hugues, député des Basses-Alpes, qui assistait à notre réunion. De cette tâche le baron Tristan Lambert s'est acquitté avec la haute courtoisie et la chaleureuse éloquence qui le distinguent. Après lui, M. le vicomte d'Hugues a pris la parole pour remercier la Corporation et ses interprètes de la flatteuse réception qui lui était faite et pour dire en quelques mots chaleureux et éloquents comment il comprenait le rôle de la presse chrétienne et nationale, qui une fois organisée triompherait aisément de la presse cosmopolite du judaïsme et de la franc-maçonnerie.

Notons que quelques membres belges de la Corporation, MM. les abbés Guillaume, Baélde, qui accompagnaient M. l'abbé Pichon et venaient pour la première fois à nos assemblées, ont été très cordialement accueillis et fêtés. M. l'abbé Guillaume, dans un mot plein de cœur en a remercié ses confrères de France.

Signalons enfin une charmante alloucation de M. Taunay, qui, ayant largement contribué à la formation du syndicat legal, était autorisé à boire au succès et à la prospérité de l'œuvre nouvelle.

Après avoir, sur une proposition spirituellement soutenue par M. de Marolles, acclamé M. d'Hugues comme membre de la Corporation, les publicistes se sont rendus dans une autre salle pour constituer leur assemblée statutaire.

Au bureau, MM. de Marolles, président ; le baron Lambert, vice-président, Nemours-Godré, secrétaire.

Présents : Les R. P. de Scorraille et Delaporte, MM. les abbés de Benque, Guillaume, Baélde, Pichon, Fonsagrives, Chardavoine, MM. Lecoy de la Marche, de la Brière, Levasnier, Petit Barmon, Sumien de Trémaudan, Gendrot ; Bazin, Danis, Dr Astier, de Besancenet, Mollet, Paillard, Tastevin Tournier.

La parole est donnée à M. Nemours-Godré, secrétaire, qui lit le rapport suivant :

Rapport pour l'exercice 1894-95

MESSIEURS,

L'exercice de cette année aura été marqué pour notre Corporation par deux événements de quelque importance pour ceux qui ont à cœur sa prospérité et son avenir.

Le premier de ces événements a été notre invitation au Congrès international de la Presse qui s'est tenu à Anvers au mois de juillet de l'année dernière. Comme nous n'avions fait aucune démarche pour obtenir cette « reconnaissance » de l'étranger, il faut bien admettre que bon gré mal gré on s'est aperçu de notre existence. On se sera dit qu'il y aurait maladresse et injustice à oublier dans une pareille manifestation de presse une société de plus de deux cents écrivains français qui ont bien quelques titres à représenter le journalisme de leur pays.

Nous sommes donc allés au Congrès en la personne de nos quatre délégués. Notre président M. de Marolles, MM. de Chamberet, Entrevan, Depoin. C'est dire qu'aux séances du Congrès comme aux belles fêtes offertes par la ville d'Anvers et les autorités belges aux congressistes, le drapeau de la Corporation a été vaillamment porté.

Un second événement encore plus important a suivi notre voyage d'Anvers. Notre Corporation partagée entre deux sections, celle de la presse et celle du livre, s'est constituée en Syndicat et conformément à la loi de 1884 a déposé ses statuts à la Préfecture.

Sans partager les appréhensions de quelques pessimistes qui avaient d'ailleurs des raisons sérieuses et une défiance légitime de notre régime de liberté, nous pouvions redouter, sinon une intervention brutale, du moins des objections, des chicanes, un ajournement peut-être.

Il n'en a rien été. Nos statuts admirablement élaborés par deux jurisconsultes émérites ont passé « comme une lettre à la poste ».

Nous sommes donc autorisés à vivre, à ester en justice, à posséder, à hériter au besoin. Si par hasard vous connaissiez des millionnaires animés d'intentions généreuses à l'endroit de la Corporation, vous pouvez les encourager sans scrupules. Leurs libéralités ne tomberaient point sur

des incapables. N'oubliez pas qu'il faut que la Corporation ait un jour, en association qui se respecte, son hôtel, sa salle de travail et de lecture et surtout sa caisse des invalides.

En attendant cette prospérité dont pour notre part nous ne voulons pas douter, nous avons à résumer à votre intention en quelques lignes très brèves et la marche de notre Association pendant ce dernier exercice et notre très modeste situation financière.

Si pour des raisons diverses et que vous savez ou devinez, nous avons perdu cette année cinq ou six membres, nous avons conquis une vingtaine de nouveaux membres dont plusieurs portent des noms justement honorés dans la littérature et dans la presse. Nos réunions mensuelles qui, cette année ont peut-être été plus assidûment suivies que jamais, n'ont grâce à Dieu rien perdu de leur vieux renom de cordialité et de fraternelle gaieté. Des esprits sceptiques comme il s'en trouve partout attribueront peut-être ce progrès à l'excellente hospitalité du Louvre.

Mais nous laisserons le scepticisme aux sceptiques et nous croirons fermement que le malheur des temps a consolidé le lien fraternel qui nous unit. Quand la rue est le reste appartient à ceux qui outragent ou bafouent notre religion, notre idéal, nos espérances et nos fiertés, il est doux de nous retrouver dans notre petite citadelle chrétienne et d'y attendre dans la vérité, la charité et la paix l'heure où passera la justice de Dieu.

Il nous reste maintenant à vous communiquer le compte rendu présenté par notre trésorier sur notre situation financière. Nous n'avons pas encore fait fortune. Mais nous n'avons pas à craindre la faillite. Que dis-je ? Nous sommes une manière de société capitaliste. Mais laissons parler les chiffres :

Compte rendu financier

au 31 mai 1895

Recettes

Du 31 mai 94. Reliquat argent	461 70
Cotisations arriérées.....	280 00
Cotisations courantes.....	870 00
Rachat de cotisations.....	100 00
Remboursements sur prêts.	75 00
Membres honoraires.....	120 00

Entrées	70 00
Intérêts d'argent placé.....	20 00
	<hr/>
	1.996 70
Balance. Recettes.....	1.996 70
Dépenses.....	1.755 40
Reste.....	241 30

Dépenses

Honoraires de messes	25 00
Cérémonie de Montmartre..	40 00
Secours à des confrères	324 00
Secours à des publicistes non sociétaires.....	70 00
Prêt pour chômage.....	200 00
Prêt à un confrère dans l'eu- barras.....	300 00
Invitations de propagande.	19 00
Frais de correspondances et envois postaux	154 90
Indemnité à l'agent.....	120 00
Note de l'imprimeur.....	231 50
Libération de 3 obligations.	270 00
	<hr/>
	1.755 40

Actif social

Solde argent disponible....	141 30
Capital de cotisation rachetée	100 00
Créances sur confrères.....	630 00
3 obligations communales libérées	1.200 00
	<hr/>
	2.071 30

D'après ce qui précède, nous avons dépensé beaucoup plus que l'année dernière en prêts et secours. On ne nous en fera pas un reproche. Mais la générosité n'exclut pas la prudence et peut-être demanderons-nous à notre président de se montrer plus serré, surtout en matière de prêts.

Maintenant que nous avons acquis la capacité légale de posséder, il faut espérer que nous verrons nos ressources s'accroître sensiblement.

Ce rapport, souvent interrompu par des applaudissements, étant approuvé, M. le Président a donné lecture des nouveaux statuts du « Syndicat des Journalistes et Ecrivains français » qui ont été votés à l'unanimité, et deviennent ainsi les statuts constitutifs de notre Association, dont la personnalité morale est légalement acquise à partir du 9 avril dernier.

A ce moment, M. le Président a proclamé le résultat du scrutin pour le renouvellement du Conseil.

Ont été réélus par 68 voix sur 71 votants :

MM. PETIT-BARMON ;
LECOY DE LA MARCHE ;
GEORGES BOIS ;

et M. le capitaine MARIN, en remplacement de M. Edouard DRUMONT, qui ne se représentait pas.

Avant de lever la séance, M. le Président a donné la parole à qui la désirait, pour présenter des observations à l'assemblée. Sur la proposition de M. l'abbé Pichon, il a été décidé que des carnets d'identité seraient mis à la disposition des membres de la Corporation, et que des démarches seraient faites près des Compagnies françaises et étrangères, pour obtenir des places gratuites ou réduites en chemin de fer.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Président a déclaré close l'Assemblée générale de 1905.

Admis au dernier Conseil

M. J. Vacsen, 27, rue des Saints-Pères.

Le vicomte de Colleville vient de faire paraître les ouvrages dont les titres suivent :

Le Théâtre moderne en Danemark, un vol. chez Savine, 12, rue des Pyramides ;

Jobard, roman chez Chamuel, rue de Trévisse ;

L'Empereur de Russie et la Cour de Danemark, un petit vol. chez Chamuel.

N° 69

15 Août 1895

Les dîners Corporatifs*Excursions champêtres*

On sait que pendant les quatre mois d'été, il y a suspension des dîners du premier jeudi. Le dernier a eu lieu le 4 juillet. Les convives étaient encore une vingtaine. La réunion avait lieu au Palais-Royal au Petit-Vefour, et les convives n'ont eu qu'à se louer du choix du local indiqué par notre excellent confrère Paul Marin.

Une idée a été émise, c'est qu'il serait agréable pour les confrères retenus ou de passage à Paris pendant l'été, de faire une petite excursion

dans les environs. Deux noms ont été prononcés : Coulommiers, petite ville près de laquelle habite M. de Marolles, et Montfort-l'Amaury, résidence de M. le Dr Larrieu. L'excursion à Coulommiers aurait lieu si l'on veut le 20 septembre, celle à Montfort-l'Amaury, un dimanche d'octobre.

Carnets d'identité

Il a été décidé qu'il serait fait des carnets d'identité à l'usage des confrères. Un seul en ayant réclamé, la chose en est restée là. Ce carnet serait certainement utile ; mais encore faut-il qu'on paraisse le désirer et qu'on soit disposé à le payer.

Membres admis au dernier Conseil

M. Louis Colin, directeur de la *Croix de Mayenne* (section de la presse) ;

M. le Dr Hélot, à Canteleu, par Déville-lez-Rouen (section du livre) ;

M. Harel, directeur de la *Quinzaine*, 62, rue de Miromesnil, à Paris (section de la presse).

Ouvrages nouveaux

Léon de la Brière. *Contes et souvenirs*, chez Léon Chailley.

Abbé Guillaume, collection des classiques latins : *Morceaux choisis à l'usage de la quatrième*, partie du maître ; partie de l'élève, contenant des morceaux de classiques chrétiens. Desclée de Brouwer et Cie.

Le *Chevalier de Notre-Dame*, par Ch. d'Héricault. Piaquette. Aux bureaux de la *Vérité*, 15, rue de Valois.

N° 70

29 Octobre 1895

Chronique Corporative

Divers faits intéressants pour la Corporation se sont produits depuis le mois de juillet

Mentionnons tout d'abord le *Congrès international de la Presse à Bordeaux* dont notre confrère Tastevin a bien voulu nous donner le compte rendu très

complet annexé à ce *Bulletin*. Nous lui serons d'autant plus reconnaissants de ce travail, que le président a été empêché au dernier moment de se rendre à Bordeaux, et que les deux autres délégués, MM. Depoin et Dupuy n'ont pu prendre part au congrès.

A l'occasion de la célébration sacrilège du 25^e anniversaire de l'occupation de Rome par les Italiens, l'adresse suivante a été envoyée au Cardinal Rampolla, à la suite de la réunion qui a eu lieu à Marolles, pour être mise sous les yeux du Souverain Pontife.

« Eminentissime Seigneur,

« Les membres de la *Corporation des publicistes chrétiens*, réunis en leur assemblée mensuelle, prient votre Éminence de déposer aux pieds de Sa Sainteté la protestation indignée de leur cœur, contre la célébration du criminel attentat qui a violé les droits légitimes et imprescriptibles de souveraineté de notre Saint-Père le Pape sur Rome et les États de l'Église.

« Ils flétrissent de tout leur mépris les paroles, aussi hypocrites qu'insultantes, qui ont été prononcées dans ces douloureuses circonstances, et, appelant de tous leurs vœux l'heure de la justice divine, ils continueront à consacrer leur travail et leurs efforts au triomphe de l'Église sur ses ennemis. »

Tout le monde a lu dans le *Figaro* l'article de M. Félicien Pascal sur la Corporation des publicistes chrétiens. Saut quelques inexactitudes sur les personnes, l'article est bon et sans que nous l'ayons sollicité, il donne à notre association un accroissement de notoriété.

Parmi les communications adressées au président, il en est une qui mérite d'être signalée. C'est une lettre d'un confrère de Belgique, M. Mallié, rédacteur du *Courrier de Bruxelles*, qui annonce un projet de fondation en Belgique d'une association sur le modèle de la nôtre. On nous a demandé nos statuts et différents détails explicatifs. Une seconde lettre fait connaître que l'entreprise est en bonne voie. Nous avons à nous féliciter d'avoir contribué par notre exemple à une fondation qui pourra être un appui pour nous dans les réunions internationales.

Ouvrages récents de Confrères

Le vénérable Cottolengo, fondateur de la *Piccola Casa* de la divine Providence, sous les auspices de saint Vincent de Paul, traduit de l'ouvrage italien du P. Gastaldi, par Mgr Constant, camérier de Sa Sainteté, chez Bloud et Barral, 4, rue Madame. Deux magnifiques volumes grand in-8 ornés de gravures.

N° 71

26 Novembre 1895

Membres admis au dernier Conseil. — Section de la presse.

M. le baron de Bouard, à Moulins.

M. l'abbé Paul Haphe, à Saint-Chabrais, par Chénévailles.

M. Xavier Rondelet, gérant de l'*Ecole française*, 3, rue de l'Abbaye, à Paris.

M. Ch. Nicoulaud, 55 bis, rue de Villiers, à Neuilly-sur-Seine.

M. Alfred Julia, rédacteur à l'*Indépendant de Péronne* et à la *Chronique Picarde*, au Crotoy (Somme).

M. Julia a adressé une lettre de remerciements de son admission.

Nous serions heureux de voir quelques-uns de nos nouveaux confrères au dîner de décembre.

Chronique Corporative

Le dîner du 7 novembre a été nombreux. Vingt-deux convives étaient présents. Cependant, comme seize seulement avaient bien voulu s'annoncer il a fallu attendre un peu, et se presser les uns contre les autres, inconvenient qui serait évité si tous pensaient à s'inscrire d'avance.

Étaient présents : MM. de Marolles, président de la Corporation ; baron Tristan Lambert, vice-président ; Boyer de Bouillane, Levasnier, Tannay, Paul Tailliez, Espérance Tournier, de la Brière, Auguste Roussel, Paillard, Fromm, docteur Larrieu, Joseph Mollet, le capitaine Marin, Oscar Havard, Charles Dupuy, G. Bois, de Besancenet père, baron de Claye, Edouard Alexandre, de Besancenet fils. M. l'abbé Bertrin, invité.

MM. Nemours-Godré et Fernand Nicolay sont venus dans la soirée.

M. de Marolles a souhaité la bienvenue à notre invité, M. l'abbé Bertrin, le distingué professeur à l'Institut catholique qui continue la publication du bel ouvrage *les grandes figures catholiques*. Puis il a salué la présence de deux confrères qui assistaient pour la première fois au dîner, MM. Boyer de Bouillane et Edouard Alexandre, collaborateur de la *France illustrée* et du *Peuple français*.

M. Edouard Alexandre a répondu par un toast très applaudi. « Avec mes sabots de Normandie, a-t-il dit, si je suis venu à Paris pour tenter d'y prendre une chaussure plus élégante, ce n'est ni par ambition, ni par amour de la gloire ; mais pour, Dieu aidant, dévouer ma modeste plume à ces œuvres toutes de charité et d'apostolat chrétien. Je suis déplacé dans cette brillante pléiade ; mais j'ai néanmoins confiance, parce qu'un homme de bon vouloir est toujours chez lui en pays chrétien, si humble soit le poste qu'il puisse y occuper. »

Puis il a porté la santé du président et les verres se sont joyeusement choqués.

Mais ce qui a donné à ce dîner un caractère tout à fait professionnel, c'est la conversation générale qui s'est ouverte sur l'initiative de M. le baron Tristan Lambert.

Il a demandé de consulter la réunion sur une difficulté qui s'est récemment élevée dans le syndicat de presse de Seine-et-Marne. Il s'agissait de savoir à qui incombait le paiement des dommages et intérêts et de l'amende à laquelle avait été condamné un rédacteur de journal.

Vis à vis des tiers et du trésor, il n'y a pas de question, c'est le gérant qui est responsable. Mais le gérant a-t-il un recours contre l'auteur de l'article incriminé ?

Telle est la question.

À l'unanimité la réunion a été d'avis que la caisse du journal seule doit supporter les conséquences pécuniaires du procès.

Mais M. le baron Lambert a demandé si ce principe ne souffrait jamais d'exception : lorsque, par exemple, le rédacteur a outrepassé la mesure, et s'est exposé quelque peu témérairement à la condamnation.

Ici, les avis se sont partagés.

Un grand nombre de membres pen-

sent que le principe ne souffre pas d'exception, et que la caisse du journal doit toujours payer pour ses rédacteurs.

D'autres ont émis l'avis suivant :

« Que tout en admettant, en thèse générale, la responsabilité pécuniaire du journal, cependant, s'il était positivement acquis, avec preuves à l'appui, que le rédacteur en chef avait gravement et formellement dépassé et transgressé les limites qui lui avaient été tracées, et si le journal, par une protestation immédiate, désavouait le rédacteur en chef et lui retirait immédiatement, et pour ce fait spécial, ses pouvoirs; dans ce cas, tout exceptionnel, le journal ne saurait, au moins matériellement supporter le préjudice causé par l'article condamné. »

Finalement, l'opinion unanime des publicistes a été : « que, sauf des cas absolument exceptionnels, les frais, amendes et dommages et intérêts incombent à l'administration du journal. »

Nous devons savoir grand gré à M. le baron Lambert de son initiative, et nous invitons tous nos amis à nous saisir des questions professionnelles qui peuvent les intéresser.

Nous devons aussi des remerciements aux nombreux journaux qui ont rendu compte de notre réunion, parmi lesquels nous citerons ceux que nous avons lus : *La Vérité, Le Peuple français, la Croix, La Défense de Seine-et-Marne, La Croix du Havre, Le Moniteur Universel.*

Avant de se séparer, la réunion a été informée par le président, que le Conseil avait décidé de prendre toutes les mesures nécessaires pour donner une plus grande notoriété à notre syndicat. Une circulaire va être envoyée à la presse pour attirer l'attention sur les avantages qu'il offre aux journaux catholiques.

N° 72

24 Décembre 1895

Convives du dernier dîner

M. de Marolles, président; M. l'abbé Pichon, MM. Tournier, Xavier Rondelet, Garnot, Nemours-Godré, le capitaine Marin, docteur Larrieu, Tas-

tevin, Pader, Oscar Havard, Bois, Paillard, le colonel comte de l'Eglise, membre honoraire.

A la réunion, pleine, comme toujours, d'entrain et de cordialité, qui a suivi le dîner, sont venus prendre part: MM. d'Azambuja et Paul Verdun.

Au dessert, M. de Marolles a donné la bienvenue à M. Xavier Rondelet, notre nouveau confrère, dont le nom fait revivre parmi nous celui de son oncle, le vénérable M. Antonin Rondelet qui nous a souvent charmés de ses aimables causeries.

Puis M. l'abbé Pichon a bien voulu, sur l'invitation du président, nous dire qu'il s'était mis en relations avec nos voisins les journalistes chrétiens de Belgique, qui veulent fonder un syndicat à l'instar du nôtre. Les vœux les plus cordiaux ont été adressés à nos vaillants confrères.

Un des membres nouvellement admis, M. l'abbé Paul Haghe s'est excusé de ne pas pouvoir assister au dîner, il nous permettra de reproduire un passage de sa lettre qui a sa place dans une réunion amicale comme la nôtre.

« Il ne faut, dit-on, se flatter de rien. J'avais réservé mes remerciements pour la réunion de décembre, espérant vous les porter et m'en faisant une fête. Me voilà, grâce au ministère, dans l'impossibilité de bouger. Ma lettre suppléera t-elle? Je l'espère, mais ce n'est pas la même chose. Si seulement j'étais quelque peu poète? j'aurais, certes, pris plaisir à rimer mes remerciements. »

« Hélas! ô Muse qui patoise,
Faibles accents, pâle idéal
Et puis les lèvres d'un rural,
Disent des mots longs d'une toise!

Aussi pensez que mon essor
N'a rien du vol de l'hirondelle,
Je ne gazouille pas comme elle,
Ma voix n'a point des perles d'or. »

Voilà une aimable manière de compenser les regrets de l'absence.

Comme écho de l'avant-dernier dîner, nous avons reçu une lettre d'un de nos confrères, qui pose une question :

« Je reconnais pleinement, dit-il, la justesse de la solution admise sur la question (de responsabilité de la gérance en cas de condamnation d'un rédacteur). Mais, qui jugera s'il y a

transgression des ordres reçus par le rédacteur dans un article incriminé, ayant occasionné une pénalité? Et surtout qui pourra délimiter la faute grave? Sera-ce le comité de rédaction? Mais bien souvent en province, c'est tout le monde et personne, en tout cas, ce seront les intéressés eux-mêmes. Dès lors, ne s'ensuit-il pas que ce doit être un tribunal indépendant, le tribunal professionnel... à créer.

« Ceci me paraît manquer, comme corollaire à la conversation du 7 novembre. »

L'observation est très juste, et marque bien l'utilité qu'il y aurait à ce que les syndicats professionnels fussent pourvus légalement d'une juridiction arbitrale.

A ce sujet, le Syndicat de la presse de Seine-et-Marne, appelle l'attention de toute la presse sur la situation particulièrement anormale et pénible faite à un ancien confrère astreint à purger quatre mois de prison. Et ce par suite, non de condamnation à la prison, mais de contrainte par corps, les frais d'amende d'un procès de presse ayant été, à l'encontre de tous les précédents, laissés à sa charge à raison de la disparition de la société du journal dont il était le rédacteur en chef.

L'affaire nous paraît digne de tout intérêt. L'attitude de cette société qui disparaît pour ne pas payer, est plus que singulière. Nous voudrions tous, sans distinction d'opinion, nous associer à la protestation du Syndicat de Seine-et-Marne, et joindre nos efforts à ceux qui sont faits pour obtenir du ministre de la justice une mesure de clémence en faveur de ce journaliste.

Ouvrages parus

L'Ermite de Glamart, par Nemours-Godré. In-16. A. Mame et fils. Roman pouvant être mis dans toutes les mains.

Les Grandes figures catholiques, ouvrage continué par M. l'abbé G. Bertrin. Quatre vol. gr. in-8°, illustrés. Sanard et Derangeon, éditeurs.

Frère Loup, moralité en un acte, par Raoul Narsy. Brochure in-8°, chez Dambry-Villemin.

Membres admis au dernier Conseil

M. l'abbé Georges Bertrin, agrégé des lettres, professeur à l'Institut catholique, 22, rue de Fleurus. Section du livre.

M. Millenet, rédacteur en chef du *Courrier de Tarn-et-Garonne*, à Montauban. Section de la presse.

Rapport sur le Congrès international de Presse de Bordeaux

La Corporation des publicistes chrétiens, qui s'était fait représenter l'an dernier à Anvers, au premier congrès international de presse, a envoyé de même cette année des délégués au second congrès réuni à Bordeaux.

Les congressistes ont tenu, du 14 au 17 septembre, six séances auxquelles ont pris part une centaine environ de journalistes et publicistes. Nos confrères de l'étranger étaient nombreux : Américains, Anglais, Autrichiens et Hongrois, Belges, Espagnols, Hollandais, Italiens, Polonais, Portugais, Russes et Suédois. La presse allemande s'était abstenue.

Le congrès d'Anvers avait affirmé le principe d'une association internationale de la presse et avait chargé son bureau de préparer un projet de statuts. Le congrès de Bordeaux a étudié ce projet, lui a fait subir d'utiles modifications et a adopté un texte *ad referendum*. Les statuts seront soumis d'abord à l'appréciation des associations des divers pays, puis discutés en seconde lecture et votés par le prochain congrès qui aura lieu à Budapest.

Voltaire, quand il appelait les gazettes de son temps les « archives des bagatelles », ne prévoyait pas qu'un jour les journaux deviendraient la première puissance politique d'un Etat et se donneraient des rendez-vous confraternels par delà les frontières.

A ce propos, dans notre Corporation, des esprits sages se demanderont si le principe de l'association, excellent en soi, n'est pas très discutable du moment qu'il s'agit d'une union internationale. Mais, observant que l'Association est fondée, ils penseront que nous avons intérêt à y entrer. Ainsi publicistes français et catholiques, nous aurons voix au chapitre.

Indiquons les grandes lignes du projet de statuts de l'Union internationale des Associations de presse :

L'Union a pour but de favoriser les intérêts moraux, intellectuels et matériels du journalisme.

Un bureau permanent international sera élu, qui aura pour mission d'établir une entente et une action commu-

nes, entre les associations de journalistes des différents pays.

Chaque association devra verser au bureau une cotisation annuelle équivalente à 25 centimes pour chacun de ses membres.

Les associations se réuniront en congrès une fois par an.

Elles auront droit chacune dans les délibérations à autant de voix qu'elles comptent de centaines de membres ou de fractions de centaines, aucune association ne pouvant disposer de plus de vingt voix.

Le chiffre de cent journalistes associés par Etat sera nécessaire et suffisant pour donner droit à l'élection d'un membre du bureau permanent international de la presse.

Les Etats dont les associations réunies compteront de 1 000 à 2 000 membres éliront deux membres du bureau.

Ceux dont les associations réunies compteront plus de 2 000 membres éliront trois membres.

L'élection des membres du bureau est faite par les délégués, conformément au mandat qu'ils ont reçu de leurs associations respectives, et avec le nombre de voix qui revient à celles-ci.

Dans un délai de six mois les associations, sauf celles d'Angleterre et d'Amérique, devront présenter au bureau international permanent leur adhésion aux statuts ou les modifications qu'elles croieront devoir y apporter.

Le congrès de Bordeaux ne s'est pas borné à préparer les statuts de l'Union internationale des Associations de presse; il a abordé plusieurs questions intéressantes: la question de l'enseignement professionnel; celles de la propriété des informations et des tarifs télégraphiques internationaux.

C'est un de nos confrères de Belgique, M. Heintzmann Savino, qui avait été chargé par le congrès d'Anvers du rapport sur l'enseignement professionnel. Ce rapport, qu'il a soutenu avec beaucoup de talent et de vigueur, a soulevé un vif débat qui se prolongera peut-être au sein de notre Corporation.

M. Savino nous a dit ce qui se faisait à l'Université catholique de Lille, où sont institués des cours pour les futurs journalistes, traitant des scien-

ces sociales et politiques, sans oublier les notions techniques du métier. M. Tavernier, rédacteur à *l'Univers*, est chargé d'un de ces cours. L'éloquent rapporteur nous a montré que le programme de cet enseignement professionnel est pratique, « car l'Eglise, a-t-il dit, ne s'égare jamais dans des voies sans issue », et notre confrère belge, en passant, a salué l'illustre pontife Léon XIII, inspirateur de toutes les grandes œuvres catholiques.

M. Peken, délégué américain, a entrepris à son tour l'Assemblée de ce qui se pratique aux Etats-Unis dans le même sens. Les futurs journalistes reçoivent, en plusieurs Universités et Collèges, une instruction spéciale. Les professeurs sont d'anciens rédacteurs; des journalistes en activité font aussi des cours. Les étudiants rédigent eux-mêmes un journal local, le *West Philadelphia*.

En Angleterre, la question de l'enseignement professionnel est à l'ordre du jour de l'Institut des Journalistes; mais il n'y a encore rien de fait.

M. Bataille, du *Figaro*, partage l'opinion de l'honorable rapporteur, et demande la création par les associations de presse d'un enseignement professionnel. C'est le seul moyen, selon lui, d'arriver à une sélection, d'empêcher l'envahissement du journalisme par « un tas d'individus » qui le compromettent.

« Mais vous voulez rétablir les corporations! s'est exclamé M. Montheuil, du XIX^e siècle, et 1789 les a brisées à jamais. » A ces mots, de vives protestations ont éclaté. Nous n'étonnerons pas nos confrères, en leur disant que leurs délégués étaient au premier rang des protestataires; mais nous tenons à signaler par mieux M. Albert Bataille.

« En 1789, on a supprimé les corporations, s'est-il écrié, c'est le tort que l'on a en! »

« 1789 a fait faillite! » a ajouté l'un de nous, et des applaudissements ont éclaté.

Cet incident devait être signalé aux membres de notre Association, dont le nom même est une affirmation du principe tutélaire de la Corporation. M. Montheuil dira que nous ne marchons pas avec notre siècle. Ce n'est pas seulement avec son siècle qu'il faut marcher, lui répondrons-nous suivant le mot de de Bonald, c'est avec tous les siècles.

M. de Beraza n'est point partisan d'un enseignement professionnel : il est pour la division du travail dans le journalisme. A chaque rédacteur sa spécialité. M. de Beraza, qui compte dans le journal *El Liberal* qu'il dirige à Madrid, plus de vingt rédacteurs, parle d'or. Mais il oublie que les journaux de province forment la grande majorité de la presse, et que, le plus souvent, ces feuilles, qui ne sont pas les moins vaillantes, ne possèdent, pour toute rédaction qu'un ou deux rédacteurs, véritables hommes-orchestre, qui doivent forcément toucher aux questions les plus diverses.

Janin disait d'un journaliste connu : « Il sait tout. Il ne sait que cela... mais il le sait bien. » Sans demander que les journalistes soient omniscients, on peut désirer qu'ils aient des notions sur le plus de choses possible.

La création de véritables écoles de journalisme ne convient pas, nous semble-t-il. Ce serait vouloir éloigner du champ de bataille ces volontaires de la plume, citoyens arrachés à des postes d'honneur par la haine des sectes, qui deviennent si souvent de brillants et vigoureux soldats de la presse indépendante. Mais il est à souhaiter que des cours comme ceux de Lille soient établis, où ceux qui veulent combattre pour la bonne cause puissent trouver des armes solides et bien trempées.

Sur la proposition de M. Bataille, le bureau permanent international a été chargé de réunir tous les renseignements utiles sur l'éducation professionnelle.

La grosse question de la propriété des informations a été également discutée par le Congrès avec une certaine ampleur, mais non tranchée.

M. Hébrard, sénateur, directeur du *Temps* ; M. Bataille, M. Lepelletier, rédacteur de l'*Echo de Paris* ; M. Jean Dupuy, sénateur, directeur du *Petit Parisien* ; M. Victor Taunay, rédacteur de la *Gazette de France*, et plusieurs journalistes étrangers ont pris part au débat.

M. Hébrard, qui, au cours de ses observations, s'est montré plus que malicieux à l'égard du Gouvernement, nous a semblé avoir rallié la majorité, lorsqu'il a manqué l'unique obligation pour les journaux qui empruntent une information d'en indiquer l'origine.

La question des tarifs télégraphiques internationaux, seulement indiquée par M. de Beraza, a été renvoyée, comme les précédentes, au prochain congrès.

Avant de clôturer ses séances, l'assemblée a nommé le Bureau international de l'Union des Associations de presse. Les délégués français avaient deux membres à élire. Les noms de M. Hébrard et de M. Taunay étaient proposés. Bien que l'élection de M. Hébrard ne fut pas douteuse, nous avons cru devoir voter pour M. Alfred Mézières, membre de l'Académie, l'un des présidents du Conseil général des associations de la presse française, et pour notre très sympathique confrère M. Victor Taunay. M. Hébrard et M. Taunay ont été élus.

Puisque nous venons de prononcer le nom de M. Taunay disons que, par sa vive intelligence, son activité infatigable, son dévouement et son tact, il a été, de l'avis de tous, l'âme du Congrès. M. de Chamberet, un de nos aimables confrères, dans un toast, à l'un des banquets offerts aux congressistes, lui a rendu ce témoignage mérité. Nous sommes d'autant plus heureux de nous y associer ici que M. Victor Taunay est un des nôtres à la Corporation.

Nous ne saurions terminer ce rapport, sans adresser nos remerciements à la Ville, à la Société philomatique et à nos confrères de Bordeaux, qui ont su rendre si attrayant notre séjour chez eux. L'an prochain, nous irons à Budapesth, où l'on nous annonce un magnifique accueil. Il ne nous fera jamais oublier celui de Bordeaux.

.... L'Union internationale des associations de presse, que, là-bas, nous contribuerons à fonder, ne nous fera pas davantage nous engouer pour les choses de l'étranger. Ce n'est pas de nous que l'on pourra dire, suivant le mot d'un diplomate russe : « Ils ressemblent à des gens qui ont un excellent appétit quand ils dînent en ville, et qui ne trouvent rien de bon à la maison. »

Alf. TASTEVIN.

N° 73

28 Janvier 1896

Le dîner de janvier

Nos confrères des départements

nous excusent de leur parler chaque mois d'un dîner auquel peu d'entre eux peuvent prendre part. Ils reconnaissent certainement que le côté gastronomique de ces réunions est le moindre, et qu'elles ont un but plus élevé, qui est la possibilité de se voir, d'échanger des idées et aussi de travailler au recrutement. D'ailleurs on est parfois obligé de venir à Paris, et c'est quelque chose de savoir qu'à des époques déterminées on est sûr de trouver un amical et confraternel accueil.

Le 9 janvier, M. de Chamberet, avait amené deux convives M. Welche, ancien ministre, et M. Denais, un vétérinaire de la presse catholique. Ils étaient à droite et à gauche du président, qui avait en face de lui le capitaine Marin, membre du conseil. Puis venaient M. l'abbé Bertrin, le colonel de l'Eglise, membre honoraire, MM. de Chamberet, Auguste Roussel, Boyer de Bouillane, Oscar Havard et son fils aîné, Charles Dupuy, le vicomte de Bernon, Depoin, Fromm, Henri Durrieux, Joseph Mollet, docteur Larrieu; Georges-Claudius Lavergne, Xavier Rondelet, Espérance Tournier, Fleuriot Kerinou, Raoul Narsy, Adrien Mithouard, E. de Bésancenet.

Nous empruntons à la *Vérité* le récit de la fête.

« Au dessert, et à propos de la fête des Rois, dont la célébration avait été remise à ce jour, M. de Marolles a prononcé une charmante et spirituelle allocution, dans laquelle il a finement commenté les enseignements qu'apportent aux journalistes chrétiens les présents des mages, la diversité de leurs pays d'origine, et l'étoile qui guidait leurs pas vers le même but. Puis il a porté, en termes délicats, le toast de bienvenue aux nouveaux hôtes de la Corporation.

M. Welche a répondu par quelques mots pénétrants, où il a marqué le rôle et les services de la presse chrétienne; puis après quelques paroles de M. de Chamberet, qui s'est fait aimablement l'écho de M. de Marolles à l'endroit des nouveaux hôtes, on a entendu la récitation, par M. Fleuriot Kerinou, d'une belle et sombre pièce de vers: *Le Cormoran*.

Le gâteau des rois a été tiré entre tous les convives et la royauté est échue à un jeune poète qui, comme on l'a dit, n'a eu ainsi qu'à choisir pour

reine la poésie naturellement associée à sa royauté.

Animée par de cordiales causeries, la soirée s'est prolongée jusqu'à onze heures.»

Nous remercions la *Vérité* de sa fidélité à rendre compte de nos réunions. Encore une fois nous exprimons le regret qu'elles ne trouvent pas plus d'écho dans la presse. Est-ce qu'il n'y a d'esprit de solidarité que chez nos adversaires?

Carnets d'identité

Cette affaire est enfin réglée. Il nous répugnait de nous adresser à quelque photographe juif ou franc-maçon comme le sont la plupart de ceux qui font le plus de réclame. Après plusieurs démarches, notre choix s'est arrêté sur M. Vallois, 99, rue de Rennes, qui offre à chacun de nous gratuitement la photographie qui doit être collée à l'intérieur du carnet. Quant au carnet lui-même, le prix est de 75 centimes. Nous espérons que le nombre des demandes permettra de couvrir l'avance des frais faits par la caisse corporative, et par prudence, nous ne commandons pas les carnets avant d'avoir reçu un certain nombre de demandes.

Donc, à partir de ce jour, chacun de ceux qui voudront obtenir leur carnet d'identité, devront en informer le président et ils n'auront qu'à se présenter chez Vallois qui exécutera leur portrait et leur remettra le carnet présenté à leur nom, moyennant la somme de 75 centimes.

Quant à ceux qui ne pourront venir à Paris, il suffira qu'ils envoient au président leur carte photographique en y joignant 75 centimes en timbres poste, et ils recevront leur carnet par la poste. On voudra bien remarquer que le carnet n'est valable que s'il contient les mentions certifiées par la signature du président, et le portrait du porteur accompagné de sa signature.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'utilité de ces carnets qui servent dans une foule de circonstances et procurent bien des petites faveurs.

Pour commencer, le président a déjà fait faire son portrait. Il est très bien (le portrait).

Etat financier

Dans le compte rendu du trésorier

à la dernière assemblée générale, on a dû remarquer que nos finances étaient loin d'être prospères, par suite de divers prêts non remboursés. La situation ne s'est pas améliorée. Quelques avances ont été demandées, quelques secours urgents accordés. Aujourd'hui nous sommes en léger déficit. Sans doute cet état sera modifié par les rentrées de cotisations annuelles qui vont se faire. Mais il était nécessaire de donner cet avis, afin que personne ne puisse compter sur la possibilité de recouvrer à un emprunt sur la caisse. Déjà nous avons dû, à notre grand chagrin, répondre négativement à des demandes intéressantes.

Du reste, il sera bon de prendre des mesures pour déterminer les circonstances dans lesquelles des prêts pourront être consentis, autrement la situation actuelle menacerait de devenir chronique.

A ce propos, nous demandons instamment que chacun se fasse un devoir de payer régulièrement sa cotisation; autrement les arriérés s'accumulent, ce qui est une cause de désagréments pour le trésorier et pour les confrères eux-mêmes.

Membres admis au dernier Conseil

M. Maurice Bourges, directeur de l'*Abeille*, à Fontainebleau;

M. J. Sarda, rédacteur à la *Croix de Seine-et-Oise*, Versailles;

M. le comte Jacques de Breda, directeur-propriétaire du *Journal d'Albert*, à Albert (Somme).

Comme correspondant étranger :

M. A. Gauthier, professeur au collège N.-D. de Bellevue, à Dinant (Belgique).

Avis très important

Changement d'adresse :

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle adresse qui figure en tête de ce *Bulletin*. Le hail du 262, boulevard Saint-Germain, ayant été résilié par le Comité de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers qui nous donnait l'hospitalité, notre Conseil a décidé de transporter notre Siège social au nouveau Siège de l'Œuvre, 1, rue Martignac. C'est là que toutes les communications doivent désormais être adressées, soit au président, soit au secrétaire, soit au

trésorier. Pour éviter toute erreur, il vaut mieux ne pas indiquer le domicile personnel.

L'agent du journal la *Corporation* est tous les jours à la disposition des confrères qui trouveront là un local pour lire, et se réunir au besoin. La somme affectée à l'indemnité de loyer et d'employé est de 200 francs.

N° 74

28 Février 1896

Le dîner de Février

La réunion était présidée par M. le baron Tristan Lambert, vice-président de la Corporation.

Étaient présents : M. l'abbé Bertrin, MM. Paillard, Pouyé, Paul Tailliez, Paul Glinel, Nemours Godré, docteur Larrieu, Espérance Tournier, Charles Dupuy, Oscar Havar, Fromm, vicomte de Constantin, Vacsen, Joseph Bon, Georges Bois.

M. le baron Tristan Lambert a souhaité la bienvenue à deux confrères qui étaient en ce soir les hôtes de la Corporation : M. Roger Basse et M. le comte Rouillé d'Orfeuil.

A la soirée qui a suivi le dîner sont venus prendre part MM. Auguste Roussel et Paul Verdun.

Nous espérons que le dîner de mars sera intéressant, et que quelques invitations nous amèneront de nouveaux confrères. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que généralement ceux qui viennent parmi nous nous restent.

Admis au dernier conseil :

M. Ossian Pic, rédacteur en chef de l'*Echo Rochelais*, à La Rochelle.

M. Ernest Michel

Nous annonçons que la messe sera dite pour notre confrère M. Ernest Michel, décédé au commencement du mois. Il n'y avait qu'un an qu'il était des nôtres, et n'avait pu venir encore à nos réunions, comme il le désirait vivement. Mais il était connu de beaucoup d'entre nous, et ceux qui le connaissaient peuvent témoigner de son mérite comme publiciste et comme chrétien. Il a fait deux fois le tour du monde, et a publié des livres de voyages pleins d'observations fines et originales. Il était à la tête de toutes les œuvres de Nice où sa mort laisse un vide considérable. Pensons à lui dans nos prières.

Avis aux écrivains anti maçon- niques.

Tout le monde connaît M. Paul Rosen, juif converti, ancien franc-maçon, et auteur de plusieurs ouvrages contre la franc-maçonnerie. Voici la proposition qu'il fait et que nous donnons telle qu'elle. Il offre à un publiciste de lui vendre le manuscrit d'un ouvrage d'environ mille pages contre la franc-maçonnerie, sous ce titre auquel on pourrait en substituer un autre : *Le satanisme social*. Il accompagnerait cette vente de celle de documents à l'appui comprenant environ 400 ouvrages maçonniques.

On peut s'adresser directement à lui, 9, rue Chappe.

Ouvrages reçus

Murger et son coin, in-16 de 162 pages, par Ch. d'Héricault. Aux bureaux de la *Vérité*, 15, rue de Valois.

La charité à Rouen. Les œuvres catholiques par Victor Duval, rédacteur au *Patriote de Normandie*. In-12 de 580 pages, édité à Rouen, imprimerie Lapière.

N° 75

30 Mars 1896

Le dîner de mars

Très brillante réunion sous la présidence de M. de Marolles. L'hôte du jour était M. Adolphe Guillot, l'éminent magistrat, membre de l'Institut, section des sciences morales et politiques, auteur d'ouvrages connus et appréciés. Le président en le complimentant au dessert a fait allusion aux relations d'amitié qu'il avait nouées avec lui comme collègue en un temps où la magistrature était encore justement honorée ; mais a-t-il ajouté, M. Guillot est de ceux qui honorent les fonctions qu'ils exercent, comme ils honorent les réunions où ils se trouvent.

Les convives étaient nombreux, le comte de l'Eglise, le comte de Châteaubriant et le comte de Salaberry, membres honoraires, MM. Paul Marin, Charles Dupuy, le baron de Claye, Auguste Roussel, le comte de Tinseau, Oscar Havard, Paul Pader, Joseph Mollet, Depoin, de Chamberet, d'Azambuja, Fernand Nicolay, Henri Gréau, Urbain Guérin, Fromm, Fleu-

riot Kerinou, Nemours-Godré, le docteur Larrieu, Paul Tailliez, Espérance Tournier de Seilhac, Mithouard, Sosaiph Sarda, Raoul Narsy et deux invités, MM. Saubot Damborgès et Gérard de Beaugard.

A ce propos, nous devons des remerciements au journal la *Vérité*, à la *Croix*, et au *Nouvelliste de Bordeaux* qui ont donné des comptes rendus du dîner.

Merci aussi à M. l'abbé Paul Haghe qui, dans un article très incisif de l'*Abeille de la Creuse*, a mis en évidence notre Corporation « Œuvre « superbe, écrit-il, qui, de tous les « points du territoire fait se grouper « les unités de combat ! Œuvre fécon- « de qui crée l'amour, l'estime, le « respect mutuel entre ceux dont « l'âme ardente cherche à assurer le « relèvement de la Patrie. »

Il est de fait qu'en parcourant la liste de nos confrères, on y trouve les noms de la plupart des soldats de la grande cause de l'Eglise et de la France. Mais cette liste n'est pas complète, elle doit s'allonger encore, et surtout il faut, pour mériter les louanges que nous adresse notre excellent confrère, produire plus de résultats que nous n'en produisons.

L'année 1896 sera marquée par la célébration du quatorzième centenaire du baptême de Clovis. C'est parmi nous, à l'un de nos dîners, que l'idée a été lancée par Son Eminence le cardinal Langénieux en personne.

Ne conviendrait-il pas que notre Association prit une part active à cette solennité ?

Sous quelle forme ? Voilà ce qui est à étudier.

Ne pourrait-on organiser un pèlerinage de presse ? Faire une certaine manifestation provoquant un mouvement dans la presse catholique de France ?

Nous exposons ici l'idée pour provoquer des observations, des propositions ; si les idées manquent parmi nous, ou donc en trouvera-t-on ?

Le Congrès international de la Presse

Ce Congrès aura lieu, comme on le sait, à Budapest, au commencement de juin. Ceux de nos confrères qui désirent être délégués sont priés de donner leur nom au président. Il en faut encore deux.

Carnets d'identité

Le photographe Vallois, 99, rue de Rennes, attend encore plusieurs des confrères qui ont donné leur nom. Il est clair que leur portrait ne se fera pas sans leur collaboration avec le soleil. Dans quelque temps nous indiquerons plusieurs utilités de ce carnet.

M. Boyaval

Nous avons encore perdu un excellent confrère, M. Gabriel Boyaval, rédacteur à la *Vraie France*, décédé le 7 mars, à l'âge de cinquante ans seulement après une douloureuse maladie. Depuis quelque temps sa vue s'était affaiblie au point de lui rendre le travail presque impossible. C'était un brave défenseur de la bonne cause. Il est mort à la peine sur le champ d'honneur. L'affluence remarquable et l'éclat de ses funérailles ont indiqué la place qu'il tenait dans l'estime publique. Nous prions pour le repos de son âme.

Ouvrages reçus

De M. Jean Drault: *Chapuzot navigue*, in-12. Suite des précédents Chapuzot, chez Henri Gauthier (bon pour tout âge.)

De M. l'abbé Martrin Donos; *Au pays du Sauveur*. Impressions de voyages d'un pèlerin. In-8°. Gouraud à Fontenay-le-Comte.

Guy de Commynes ou les drames d'Argenton-le-Château au XV^e siècle. In-12, chez René Haton, Paris.

De M. de Seilhac: *Le monde socialiste*. In-18, chez Armand Colin, Paris.

M. Nemours-Godré: *La France à Madagascar*. Grand in-8° illustré chez Lefort à Paris.

Membres admis

au dernier Conseil

M. l'abbé de Martrin Donos, supérieur de l'Institution Sainte-Marie à la Roche-sur-Yon (section du Livre).

Membre honoraire: M. le comte Rouillé d'Orfenil, à Paris.

N° 76

30 Avril 1896

Le dîner d'Avril

Étaient présents: M. de Marolles, président; MM. le baron Tristan-Lambert, vice-président; Espérance Tournier, Petit-Batmon, docteur Larrieu, Paul Paillard, Nemours-Godré, vi-

comte de Chamberet, Mithouard, Raoul Narsy, Rondelet, Bois. L. Viez, de Seilhac, Henri Gibert, Frichet, comte de Bourmott, Alphonse Roserot.

M. de Marolles souhaite la bienvenue à ceux de nos confrères qui assistent pour la première fois au dîner corporatif ainsi qu'à M. Felgères, ancien rédacteur à l'agence Havas, invité de M. de Seilhac.

À la réception qui a suivi le dîner sont venus prendre part M. Paul Pader et G. d'Azambuja.

La conversation, tant durant le dîner qu'à la soirée, a été, comme toujours, animée et vive, et a porté sur les actualités du mois. Les prétentions de François de Bourbon que rien ne justifie, la voyante de la rue Paradis, le jugement étrange du tribunal de Versailles contre des prêtres bretons, l'action intentée par onze couvents de Seine-et-Marne à raison des diffamations d'un journal local, tels ont été les principaux sujets de ces causeries intimes toujours trop courtes au gré des convives.

Circulaire à la presse

Une circulaire a été envoyée à toute la presse catholique de France faisant connaître l'existence, le but et l'organisation de notre Corporation. Nous en espérons de bons résultats, et nous demandons à nos confrères de veiller à ce qu'elle ne soit pas jetée au panier.

A cette circulaire était jointe notre liste de noms, qui est bonne à montrer à nos amis et à nos ennemis.

Réunion à Reims

En même temps nous avons envoyé un appel pour former une réunion, sorte de congrès de la presse catholique française à Reims à l'occasion du XIV^e centenaire du baptême de Clovis, avec consultation sur l'époque favorable.

Plusieurs époques étaient indiquées. Celle du congrès des catholiques qui a lieu du 25 au 28 octobre; celle de l'Assomption qui est suivie d'un dimanche; celle du congrès ouvrier chrétien qui se tient le dimanche et le lundi de la Pentecôte. C'est cette dernière qui a réuni le plus de suffrages. Ce congrès offrira certainement un vif intérêt aux journalistes catholiques, qui pourront juger par eux-mêmes de l'excellente organisation de ces assemblées ouvrières en face des

assemblées socialistes et révolutionnaires.

En conséquence, voici le programme d'après lequel tous nos confrères de la presse pourront dès maintenant préparer leur voyage à Reims.

Samedi 23 Mai

8 heures du soir, séance d'ouverture. Première assemblée ordinaire.

Dimanche

Solennité de la Pentecôte.

7 h. 1/2, messe du congrès à la Basilique de Saint-Remy ;

11 h. 1/4, messe basse au pensionnat des Frères pour les arrivants ;

9 h. 1/2 à 11 h. 1/2, 3 h. 1/2 à 6 h. 1/2, séances.

8 heures du soir, deuxième assemblée générale.

Lundi

8 h. 1/2 à 11 heures, 1 h. 1/2 à 3 heures, séances.

3 h. 1/2 à 5 heures, troisième assemblée générale. Banquet.

On pourra prendre les trains du soir.

Le dimanche et le lundi pourront avoir lieu des séances spéciales aux questions de presse. On pourra notamment étudier les vœux à soumettre au congrès de Lille (25 octobre) où le président est invité à présenter un rapport.

Du reste, une convocation sera faite par la voie des journaux.

Carnet d'identité

Nous avons promis d'indiquer les principaux usages de ce carnet qu'on a demandé avec insistance et qu'on ne se presse guère d'aller prendre avec sa ressemblance aussi gratuite que garantie chez Vallois, 99, rue de Rennes.

Nous avons espéré que dès cette année il pourrait donner entrée aux expositions de peinture. Ce sera pour l'année prochaine. Mais en attendant, il va sans dire qu'il servira d'introduction dans tous les congrès catholiques, entre autres celui de l'œuvre des cercles qui se tiendra à Paris, 76 rue des Saints-Pères du 27 au 31 mai. Nous ne négligerons rien pour qu'il puisse être utilisé dans des circonstances plus difficiles. C'est une affaire de temps et de beaucoup de démarches.

Nouveaux membres

Ont été admis au dernier conseil : M. Gérard de Beauregard, critique d'art à la *Patrie*, 116, avenue de Villiers. Section de la presse.

M. Alphonse Roserot, archiviste, 60, rue Saint-Placide. Section du livre.

Ouvrages reçus

Mémoires de madame de Chastenay, publiés par Alphonse Roserot, in-8°, Plon.

Philosophie sociale, par le R. P. de Pascal, in-12, chez Lethielleux.

Les impossibles noces, poésies par Adrien Mithouard, in-12. *Mercur de France*, 15, rue de l'Echaudé.

N° 77

26 Mai 1896

Assemblée générale annuelle

Par décision du Conseil, l'Assemblée générale annuelle est fixée au dimanche 7 juin.

Programme

A 11 h. 1/2 très précises. — A la Basilique du Sacré-Cœur, messe à la chapelle de la Sainte-Vierge. Instruction par le R. P. Lemius. Salut du Très Saint-Sacrement.

A midi 1/4. — Banquet à l'abri Saint-Joseph, à la sortie de la Basilique.

A deux heures. — Assemblée générale annuelle.

Compte rendu. — Renouvellement partiel du Conseil.

Messe

Le succès de nos dernières Assemblées générales nous a fait penser que le meilleur parti à prendre était de suivre les mêmes errements. L'assistance à la messe du dimanche étant le premier devoir, l'heure a été mise à la portée des confrères des journaux du matin et des journaux du soir. La messe commencera exactement et sera suivie d'une allocution. Au salut nous renouvellerons la consécration de nos travaux au Sacré-Cœur.

Cet acte de consécration a été envoyé à tous les membres, et chacun le reçoit au moment de son admission. On est prié de le relire et de le méditer souvent.

Le dernier dîner mensuel

M. de Marolles présidait, ayant en

face de lui M. Charles d'Héricault, qui de passage à Paris, avait tenu à prendre part à notre fraternelle réunion.

Les membres présents étaient : M. l'abbé de Martrin Donos, supérieur du collège Sainte-Marie de la Rochesur-Yon ; M. l'abbé Bertrin, de l'Institut catholique, le colonel de l'Eglise, le comte de Chateaubriand, le comte Rouillé d'Orteuil, membres honoraires. MM. de Seilhac, Raoul Narsy, Salomon, Auguste Roussel, de Besancenet père, Rémy de Simony, Paul Marin, Espérance Tournier, Joseph Mollet, Lecoy de la Marche, O. Havard, Depoin, de Besancenet fils, H. G. Fromm, Felgères, Sarda, Joseph Leguen, Paul Verdun, Nemours-Godré. Invité, M. Litzarus, rédacteur à l'Agence Nationale.

La réunion avait évidemment dépassé les espérances de l'amphitryon où on dînait ; la salle s'est trouvée trop étroite, la table trop petite et les derniers arrivés ont dû recourir aux petites tables de l'établissement.

Pèlerinage de la Jeunesse Catholique à Reims

La Corporation a été représentée à ce pèlerinage par M. Nemours-Godré, qui en a fait le récit dans la *Vérité*.

A ce propos nous devons faire connaître que le conseil de la Corporation a été choisi pour statuer sur un concours ouvert par l'Association catholique de la Jeunesse française sur une question sociale. Un mémoire a été désigné pour obtenir un prix.

Congrès de la Presse catholique à Reims

Ici, la quantité n'a pas répondu à l'attente. Un assez grand nombre d'adhésions étaient venues, mais il est certain que les journalistes ne sont pas libres de leur temps, et que, quand ils ont un moment, ils sont bien excusables de prendre leur ébats ailleurs que dans les congrès. Cependant les grands journaux catholiques étaient représentés, l'*Univers*, le *Monde*, la *Vérité*, la *Croix*, le *Peuple Français* pour Paris, la *France Libre* pour Lyon, les journaux de Reims, et un certain nombre de journaux de province. M. de Marolles a été nommé président, M. Gerry (*du Sillon*) secrétaire. Le programme publié dans les journaux a été suivi, et des vœux intéressants ont été votés sur le régi-

me de la presse. Nous aurons à y revenir.

Congrès international de Budapest

C'est le 15 du mois que nos quatre délégués assisteront à l'ouverture de ce Congrès dont ils nous rendront compte à leur retour. Souhaitons-leur bon voyage.

Pour Jeanne d'Arc

Le président a reçu une lettre de Mme la duchesse de Chevreuse recommandant à notre Corporation de prêter son appui à une fête qui sera donnée pour l'achèvement de la Basilique de Domrémy. Nous ne pouvons que répondre avec empressement à cette invitation en faisant insérer dans nos journaux la note suivante :

« Le mercredi 10 et le jeudi 11 juin, sera donnée dans le parc de Mme de Saint Senoch, 19, rue Demours, aux Ternes, une fête foraine au profit de l'œuvre de la construction de l'église de Domrémy. Nous recommandons instamment cette œuvre à tous ceux qui veulent prouver leur reconnaissance envers la libératrice de la Patrie. »

Nouveaux membres

Ont été admis par le Conseil comme membres actifs :

Section de la presse

M. Charles Felgères, 4, rue de Grammont, Paris;

M. Alain Gouzien, secrétaire de la rédaction à la *Croix du Havre*;

M. Hocart, rédacteur en chef à la *Croix de Seine-et-Oise*, à Versailles.

N° 78

25 Juin 1896

Membres nouveaux

Ont été admis membres actifs :

M. Charles Felgères, 4 rue de Grammont, M. Alain Gouzien, secrétaire de rédaction de la *Croix du Havre*, M. Louis Joseph de Bar, rédacteur au *Corrézien*, tous trois à la section de la presse.

Ouvrages reçus

Chapuzot à Madagascar, par Jean Drault, in-12 illustré, chez Henri Gautier.

Avis

Un de nos confrères demande à faire des correspondances de Paris pour journaux de province.

Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle du 7 juin 1896.

Hier avait lieu à Montmartre l'Assemblée générale annuelle de la Corporation des publicistes chrétiens.

Après la messe qui a été célébrée en la basilique du Sacré-Cœur, à l'autel de la Sainte-Vierge, par M. le chanoine de Benque, aumônier de la Corporation, et qui a été accompagnée de chants, le R. P. Lemius, supérieur de Montmartre, a, du pied de l'autel, dans une allocution toute vibrante de zèle apostolique, commenté la signification de l'acte accompli par la Corporation.

Cet acte en effet, a dit l'éminent religieux, est de la plus haute, de la plus consolante portée. Parmi les démonstrations qui éclatent tous les jours à Montmartre, aucune ne l'a frappé davantage. Il y a assisté tous les ans. Et comme à chaque fois il en a été profondément remué.

Que vient faire la presse catholique à Montmartre ? Elle vient pour y prier comme toute la France catholique ; elle y vient prier pour elle-même, et prier pour la patrie. Et s'emparant d'une idée qui tout à l'heure encore avait traversé son esprit, le P. Lemius ne peut s'empêcher de comparer le rôle de l'écrivain chrétien au rôle sacré du prêtre.

Le prêtre, en vertu de sa vocation sublime, fait d'un peu de pain vulgaire l'adorable corps de Notre-Seigneur.

L'écrivain chrétien, s'il est fidèle à sa mission, doit transformer en « verbe de Dieu » la parole humaine, le fait ordinaire, le sujet commun ou rare dont des milliers de lecteurs attendent tous les jours qu'il leur parle.

Redoutable mission certes, mais si grande et si belle, quand on veut la remplir avec foi, pour la gloire de Dieu et le bien de ses frères.

La Corporation vient aussi à Montmartre pour réparer. Aucune profession assurément n'a davantage à réparer. Nulle ne fournit contre Dieu, contre l'âme même de la patrie, plus d'adversaires acharnés, plus de blas-

phémateurs haineux, plus de corrupteurs patentés. Ceux-là pour un peu d'or vil, pour une popularité plus vile encore, pour un rêve d'ambition, ont vendu leur plume. Et à ce propos le P. Lemius cite l'exemple d'un malheureux dont il a su l'histoire, qui, accusé par des sectaires auxquels il s'était vendu, de faire élever son enfant à l'abri de leurs beaux principes, s'écriait : « Je vous ai vendu ma plume, elle est à vous ; mais je ne vous ai pas vendu ma fille ! »

Et c'était une heureuse inconséquence !

Les écrivains chrétiens, eux, n'ont pas de plume à vendre. Et, en conclusion, l'éminent prédicateur rappelle à la Corporation qu'elle sera bientôt représentée à Montmartre par le monument d'un grand écrivain. C'est lui que le P. Lemius donne comme un parfait modèle, comme l'immortel exemple du chevalier chrétien à tous les écrivains catholiques. Et en quelques phrases pleines de chaleur et d'éloquence, l'orateur célèbre le rôle et la mission de Louis Veuillot. Le grand écrivain en effet aura bientôt son monument à Montmartre ; à côté de son image, deux vierges, figurant la foi et la vaillance, tiendront l'une la croix, l'autre une plume tracée sur un bouclier : *Cruce et calamo*.

La croix immortelle et la plume vaillante, telles doivent être les compagnes des écrivains chrétiens. Par elles ils honoreront Dieu, ils serviront leur patrie, ils mériteront l'honneur d'une noble vie et d'une heureuse fin.

Nous ne pouvons que résumer à grands traits les principales lignes de ce discours. Nous ne saurions assez dire combien il a plu aux auditeurs. Nous en avons plus d'une fois entendu parler dans la journée.

Car cette belle et touchante cérémonie n'était que le commencement de la fête. Après l'église, les publicistes se réunissent à l'abri Saint-Joseph.

Le déjeuner, assez lestement servi, fut excellent. Et après s'être honnêtement « restauré » et avoir goûté une petite allocution du président, qui tenait à commenter l'heureux caractère de cette fête corporative, on passa dans la grande salle pour le café et la réunion générale.

Là un morceau plus sec attendait l'honorable auditoire. C'était le rapport général du secrétaire et le défilé

des comptes, qui d'ailleurs n'ont été ni longs ni embrouillés, grâce à Dieu. Puis on a procédé à la réélection des quatre membres sortants : MM. Tristan Lambert, d'Héricault, de la Brière, de la Rallaye. Et enfin sur une proposition votée d'enthousiasme, on a nommé une commission d'initiative « que la Corporation charge de lui trouver pour la future caisse de secours et de retraites... des ressources... et des dames patronnesses ». MM. de Simony, de Chamberet, Oscar Havard, Tournier en ont été nommés membres par acclamation. Et quelqu'un a dit : « C'est comme si on tenait déjà les ressources et les dames patronnesses. » Acceptons-en l'augure pour la Corporation.

(LA VÉRITÉ).

Voici maintenant le procès-verbal de la séance :

Au bureau, M. de Marolles, président, assisté de MM. Nemours-Godré, secrétaire, l'abbé de Benque, Bois, Petit-Barmon et Marin, membres du Conseil.

Le président présente les excuses et les regrets de M. le baron Lambert, vice-président, de MM. d'Héricault, l'abbé Haghe, le docteur Larrieu, de la Brière, Tastevin, Pader, empêchés.

Assistent à la séance, MM. de Marolles, de Besancenet, les abbés de Benque, O. Havard, L. de Tinseau, comte de Châteaubriand, E. Alexandre, Paul Marin, Taunay, Roserot, Tournier, G. Bois, de Sarrau d'Allard, Arsac, Petit-Barmon, Dupuy, Nicoullaud, Paillard, d'Azambuja, Rastoul, Rondelet, de Chamberet, Langlois, R. de Simony, de Romanet, Nemours-Godré, etc.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée est adopté sans observations.

M. Nemours-Godré lit le rapport suivant :

Rapport de l'année 1895-96

Messieurs,

En repassant hier à votre intention les procès-verbaux et les bulletins du dernier exercice, j'ai été obligé de constater qu'à l'instar des peuples heureux dont parle le proverbe, nous n'avions pas eu d'histoire.

Cependant nous avons vécu et selon la loi de la vie chez les êtres et les institutions qui ont la jeunesse, nous avons progressé. Nos réunions men-

suelles ont gardé leur renom de fraternelle cordialité. Et il faut bien qu'elles offrent un peu d'agrément, puisqu'elles sont de plus en plus suivies. A chacune d'entre elles de nouveaux confrères ont demandé leur place parmi nous. Et une vingtaine de noms nouveaux ornent cette année notre liste. Nous ne les enregistrons pas ici parce que ce n'est point le lieu. Il nous suffira de rappeler qu'ils portent des noms honorablement connus soit dans la presse, soit dans la littérature ; poètes, auteurs, journalistes, ils savent s'ils ont été cordialement accueillis dans notre fraternelle association.

Mais nous ne pouvons repasser l'année qui vient de s'écouler sans donner un chrétien souvenir à ceux que la mort a enlevés à notre association. Nous nommerons donc MM. Priempain, Ledieu, Gabriel Boyaval, Ernest Michel.

MM. Priempain et Ledieu faisaient partie de cette humble et vaillante milice de la presse chrétienne qui, dans les tristes temps que nous traversons, donne depuis vingt-cinq ans le fortifiant exemple de la fidélité et du dévouement désintéressé à notre grande cause.

A d'autres époques elle eût été à l'honneur. La nôtre ne lui a laissé que la peine, et des espérances. Il est vrai que ces espérances-là sont immortelles et c'est dans ces espérances-là qu'ils se sont généreusement endormis.

Telle a été en particulier la fin de notre confrère et ami Gabriel Boyaval. Peu de journalistes auront eu une carrière plus digne de sympathie et de respect. Au Nord, au Midi, dans le Centre de la France, à Rome même sous les yeux du Pape, il a dans de nombreux journaux combattu avec un zèle infatigable le bon combat de la justice et de la vérité. Et après avoir dans ces divers postes conquis la reconnaissance de ses coreligionnaires et mérité l'estime de ses adversaires, il n'a dû attendre que de Dieu la récompense de la longue et glorieuse bataille.

M. Ernest Michel combattait sur un autre terrain. C'était un grand voyageur devant Dieu et devant les hommes, un conteur érudit et intéressant. Et ses ouvrages, ses récits pleins de curieuses observations, de rapprochements piquants étaient pour ainsi

dire un long hommage rendu aux vieilles gloires de la patrie, et de la religion des ancêtres.

La Corporation n'a point oublié ces frères, ces amis. A la messe corporative qu'elle a instituée et qui se célèbre tous les mois dans l'humble chapelle de la rue du Bac, elle a prié pour le repos de leurs âmes.

Mais ce n'est là qu'une institution incomplète encore.

Notre ambition serait de fonder à perpétuité dès que nos moyens nous le permettraient un service de messes pour les confrères défunts. Dans une Corporation chrétienne il convient que l'amour fraternel soit plus fort que la mort.

Nous disions en commençant que nous n'avions pas eu d'histoire cette année.

Nous avons eu pourtant l'histoire des carnets d'identité. La proposition quand elle a été faite avait semblé plaire à la grande majorité de nos confrères. On s'est inscrit avec empressement.

Et cependant nombre de carnets sont en souffrance chez le photographe. Les retardataires ont tort. Rien n'est plus simple et plus pratique que ce petit carnet. La Corporation est facilement voyageuse. Elle a forcément affaire aux Compagnies, aux administrations qui sous toutes les formes servent ou exploitent le contribuable français. Un petit carnet d'identité sorti à propos peut rendre bien des services et tirer parfois son homme d'un mauvais pas.

Comme manifestation de notre vie corporative de cette année nous n'avons plus qu'à rappeler le Congrès de Bordeaux, où nous avons été représentés et celui de Budapest, où nous le serons d'une façon digne de nous. Nous ne parlons de la chose que pour montrer que nous sommes sortis, définitivement sortis, des limbes où le dédain des maîtres du monde prétendait jadis tenir notre Corporation naissante. On ne nous ignore plus. Et un Congrès qui ne nous inviterait pas à ses assises serait un Congrès incomplet.

Quant à savoir si ces congrès serviront la cause de la presse en général et de la Corporation en particulier, c'est une autre question. Mais qu'importe! La Presse est aujourd'hui le 4^e Etat. Nous faisons partie de cet

état-là. Et qu'on le veuille ou non, nous pouvons répéter avec fierté et en la purifiant une phrase qui a servi ailleurs à vanter le vol et l'usurpation. La Corporation « fara da se ».

Concluons enfin, en rappelant que le Congrès de la presse à Reims, a été provoqué sur l'initiative de la Corporation et que, par les soins du président, une circulaire faisant connaître la constitution légale et le but de l'Association a été envoyée à 300 directeurs de journaux.

Congrès de la Presse Catholique à Reims

Ici, la quantité n'a pas répondu à l'attente. Un assez grand nombre d'adhésions étaient venues, mais il est certain que les journalistes ne sont pas libres de leur temps, et que, quand ils ont un moment, ils sont bien excusables de prendre leurs ébats ailleurs que dans les congrès. Cependant, les grands journaux catholiques étaient représentés, *l'Univers*, le *Monde*, la *Vérité*, la *Croix*, le *Peuple Français*, pour Paris, la *France libre*, pour Lyon, les journaux de Reims, et un certain nombre de journaux de province. M. de Marolles a été nommé président, M. Gerry (du *Sillon*), secrétaire. Le programme publié dans les journaux a été suivi, et des vœux intéressants ont été votés sur le régime de la presse. Nous aurons à y revenir.

Après la lecture de ce rapport, le président fait connaître à l'Assemblée que le carnet d'identité peut servir d'introduction gratuite aux expositions de peinture, aux exhibitions ethnographiques et dans diverses circonstances, entre autres la *garden-party*, organisée par Mme la duchesse de Chevreuse, chez Mme de Saint-Senoche.

A propos du Congrès de Budapest, le président, aux applaudissements de l'Assemblée, fait ressortir les grands services rendus à la Corporation par M. Taunay dont l'autorité est maintenant prépondérante dans le monde de la presse.

Puis on passe à l'examen de diverses propositions.

On demande que des démarches soient faites près des Compagnies pour obtenir des billets de demi-place en faveur des membres de la Corporation.

Qu'il soit organisé des ventes, des concerts pour la Caisse.

Qu'on forme un Comité de dames patronnesses, etc.

Le président répond que ces diverses questions ont préoccupé le Conseil, mais qu'il serait nécessaire pour les résoudre de faire appel à de nouveaux dévouements. Il propose en conséquence la nomination d'une commission spéciale dite des finances.

La proposition est acceptée et séance tenante, sont nommés à l'unanimité membres de cette Commission :

MM. Oscar Havard ;
de Chamberet ;
R. de Simony ;
Espérance Tournier.

La Commission est constituée immédiatement, et il est convenu qu'elle étudiera les diverses propositions et en fera l'objet d'un rapport à la prochaine séance du Conseil.

Puis il est procédé au dépouillement du scrutin qui donne les résultats suivants :

Nombre des membres votants.

1° Par correspondance.....	41
2° Membres présents.....	30
En tout.....	71

Ont obtenu : M. d'Hericault....	69	suf.
M. de la Brière....	68	»
M. le bar. Lambert. 68	»	»
M. de la Rallaye..	44	»
M. Esp. Tournier. 23	»	»
Voix diverses.....	3	»

En conséquence, les quatre membres sortants sont reélus.

Après la proclamation du scrutin la séance est levée.

Compte rendu financier au 31 mai 1896

RECETTES

Argent disponible au 31 mai 1895.....	141	20
Rachats de cotisations....	200	00
Entrées perçues.....	450	00
Cotisations perçues.....	1.040	00
Remboursements sur prêts.	110	00
Carnets payés (1).....	18	40
Intérêts et diversés.....	26	50
Total des recettes.	1.686	20

(1) Il reste chez Vallois 27 carnets dont les destinataires ne sont pas venus prendre livraison.

DÉPENSES

Messes mensuelles.....	25	00
Cérémonie de Montmartre.	40	00
Secours à des confrères. . .	40	00
Secours à des publicistes non associés.....	67	00
Secours à une veuve de con- frère.....	50	00
Prêts à des confrères.....	231	50
Invitations de propagande.	44	50
Avances pour carnets.....	55	50
Affranchissements.....	180	85
Employés.....	162	50
Bulletin et imprimés.....	284	60

Total des dépenses... 1.181 45

Balance. Recettes.. 1.686 20

Dépenses. 1.181 45

Reste.. 504 75

ACTIF SOCIAL

Capital de cotisations ra- chetées.....	200	00
Réserves des entrées.....	150	00
Créances sur confrères....	646	50
3 obligations communales.	1.200	00
Solde en argent disponi- ble.....	154	75
Total.....	2.351	25

N° 79

25 Septembre 1896

Convocation

Nous pensons répondre à l'idée de beaucoup de nos confrères, en fixant notre dîner corporatif de façon à ce qu'il coïncide avec les fêtes dont Paris sera le théâtre à l'occasion de l'arrivée du Tsar.

Donc, nous convoquons dès maintenant au restaurant du Petit Vefour, galerie de Valois, Palais Royal, pour le mercredi 7 octobre, 7 heures précises. On n'attendra pas les retardataires.

Nécrologie

Henri Gréau

Depuis la dernière réunion, nous avons perdu notre confrère, M. Henri Gréau, enlevé à l'âge de 44 ans, par l'influenza compliquée de méningite. Chacun sait combien il aimait notre association. Membre du Conseil général de Seine-et-Marne, du Conseil

municipal de Nemours, du Comité général de l'œuvre des cercle, et d'une foule d'œuvres, il n'avait qu'une préoccupation; faire le bien. Il est mort en solide et fervent chrétien. La Corporation était représentée à ses obsèques par le président, le vice-président et le secrétaire. La messe du 2 octobre sera célébrée pour le repos de son âme.

Carnets d'identité

Beaucoup de ces carnets qui avaient été demandés, attendent chez le photographe, la réclamation de leur propriétaire. En revanche certaines livraisons ont subi des retards, parce que la demande n'avait pas été adressée au Président qui ne les revêt du timbre et de sa signature que quand il a reçu cette demande.

Le type de ces carnets a été déposé à la Préfecture de police; il faut les présenter hardiment pour passer partout, quitte à s'incliner si le refus persiste.

Quelques-uns de nos confrères voudraient qu'ils servissent à obtenir des réductions de prix en chemin de fer. C'est être un peu gourmand. Mais il y a des négociations qui se traitent pour d'autres avantages en faveur de la presse.

Congrès catholique de Reims

M. de Marolles a été invité, comme président de la Corporation des Publicistes chrétiens, à présenter un rapport sur « la mission sociale de la presse » au Congrès catholique qui doit être tenu à Reims du 20 au 25 octobre prochain. Il serait heureux que d'ici-là ses confrères voulussent bien lui communiquer leurs idées.

Almanach Hachette

Le président a été prié d'envoyer une notice sur la Corporation pour figurer dans l'*Almanach Hachette* de 1897.

Ouvrages reçus

La Jeune Mariée, édition d'un manuscrit du XIV^e siècle, par Leon de la Brière, in-32, chez Chauley.

Lettre d'un ami des Syndicats agricoles, par le baron de Villebois-Mareuil, plaquette de 40 pages.

Rapport sur le Congrès international de la Presse à Budapest (15-18 juin).

Bien que le compte rendu officiel de

ce Congrès n'ait pas encore paru, nous croyons devoir en présenter un aperçu sommaire.

Notre Corporation y était représentée par MM. de Marolles, Havard et Tournier. Les deux autres délégués, MM. Depoin et Tastevin avaient été empêchés au dernier moment. Nos confrères Taunay, de Claye et de Chamberet y figuraient également comme délégués d'autres Syndicats.

Il y avait là des représentants d'Associations de presse de nombreuses nationalités, d'Autriche-Hongrie, d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre, de Belgique, de Suède, d'Espagne, de Portugal, de Suisse, d'Amérique, formant un total de deux cent cinquante membres environ.

Les séances avaient lieu dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

La première journée a été consacrée au discours d'apparat et à la constitution des bureaux. Des discours, nous ne dirons rien, sinon qu'ils étaient prononcés en français, langue définitivement adoptée par la presse internationale comme par la diplomatie. Le bureau de l'assemblée était formé des présidents des différents groupes nationaux. La présidence du Congrès était naturellement donnée à M. Rakozy, président du Cercle de la presse de Budapest, dénommé le Cercle Othon. Pour la France la majorité des voix a désigné, comme président, M. Alphonse Humbert; comme vice-présidents, MM. Gounouihou et Albert Bataille; comme secrétaires, MM. Cortillot, Openmayer et Lautier. Notre confrère, M. Taunay, a été à l'unanimité désigné comme secrétaire général du Congrès.

C'est dans la deuxième journée que la constitution d'une commission centrale internationale a été définitivement fixée. On se rappelle que telle est la dénomination qui a été adoptée à Bordeaux de préférence à celle de Fédération internationale de la presse. En effet, le but de ces Congrès est bien plutôt d'établir de bonnes relations entre les Associations de presse des différents pays civilisés, qu'une organisation impliquant une direction de vues. La création d'une commission internationale suffit à ce but.

Un seul article de l'ensemble des statuts avait été réservé, c'était l'article 6. Il avait une réelle importance, car il réglait le mode de formation

des Congrès internationaux. En principe il était convenu que ces Congrès ne seraient formés que des délégués des diverses Associations.

Mais un amendement tendait à y introduire des personnalités éminentes n'appartenant à aucune Association et à leur donner voix délibérative. C'est sur ce dernier point que la discussion a été vive et intéressante. Il faut dire que ce qui donnait à la question un caractère assez délicat, c'était l'attitude de la presse anglaise. Il y a bien l'Institut des journalistes anglais, vaste Association de tous les journalistes, comprenant plus de quatre mille membres. Mais cette Association n'a pas encore adhéré en principe au Congrès, et cependant elle y envoie des représentants.

Cette discussion a donné lieu à un discours très remarquable de M. Alphonse Humbert, qui, pour un ancien membre de la Commune, s'est montré très corporatif, et a vivement insisté sur le caractère essentiellement représentatif des Congrès internationaux. Avec une grande délicatesse d'expression, il a donné à entendre que si les Anglais veulent prendre une part active à ces Congrès, il faut qu'ils y entrent par la grande porte et non par une voie détournée.

Finalement, l'introduction de journalistes, même éminents, ne venant pas comme délégués d'une Association a été repoussée. C'est un résultat dont nous ne pouvons que nous féliciter, étant donné que la qualification de journaliste éminent pourrait être décernée d'une façon quelque peu arbitraire. On remarquera la victoire de l'idée corporative sur le principe individualiste dans une réunion qui n'était pas suspecte de culte pour l'ancien régime.

Il restait à procéder à la nomination des membres de la Commission centrale internationale. Ce fut l'objet de la troisième séance. Pour la France, dont les Syndicats comptent plus de 2.000 associés, les membres élus ont été : MM. Adrien Hébrard, Tournay et Bataille. Nous sommes heureux de voir notre confrère Tournay occuper un rôle prépondérant dans ce comité. Nos intérêts sont en bonnes mains ; car nous savons qu'il n'oublie jamais ses amis.

La discussion porte ensuite sur

quelques points de détail, tels que le fonctionnement du bureau, l'établissement d'un secrétariat général, le mode de votation. On renvoie au Comité, l'étude, la rédaction d'un règlement d'ensemble.

Puis l'Assemblée prend en considération la proposition de M. Torelli sur l'exclusion des Syndicats de correspondants étrangers, malgré les efforts d'un juif du nom caractéristique d'Israël, de M. Albert Bataille sur la représentation de la presse dans les Congrès littéraires, pour y défendre le principe de la propriété en matière de presse.

Enfin une grosse controverse s'élève sur le lieu du prochain congrès. Trois invitations pressantes nous sont faites. La Belgique, le Portugal et la Suède se disputent l'honneur de recevoir le Congrès. La lutte est vive surtout entre le Nord et le Midi. Vainement M. Lepelletier fait chatoyer les séductions des rivages ensoleillés, le Nord l'emporte. L'invitation émane du roi lui-même, c'en est assez pour déterminer les plus farouches républicains ; donc, on ira à Stockholm.

Voilà pour ce qui est des séances de travail.

Nous aurions beaucoup à dire des réceptions et des fêtes. car les Honorables ont fait largement les choses.

La veille du Congrès, premier souper à l'Otthon. Le jour de l'ouverture, immense banquet à l'Exposition. Le deuxième jour promenade en bateau pavoisé à l'île Marguerite, le soir illumination et feu d'artifice.

Le troisième jour, réception officielle chez le président du Conseil, M. Banffy. C'est à la suite de cette soirée qu'a eu lieu au funiculaire de Bude cet accident dans lequel notre confrère M. de Constantin a été blessé, heureusement sans gravité. Il faut dire que, de tout le Congrès, c'est de cela que les journaux de France ont le plus parlé.

Le quatrième jour, excursion en chemin de fer au lac Balaton, le plus grand de l'Europe Centrale ; visite à un vaste établissement de bains appartenant aux Révérends Pères bénédictins de l'Abbaye de Saint-Martin.

Nous sommes accueillis par le P. Supérieur qui nous harangue en latin. Par une circonstance fortuite, le président des Publicistes chrétiens se trouve en tête du cortège, et répond quelques mots en français. C'est en-

core lui qui au dessert donne la réplique au toast du Révérend Père et porte la santé de l'archi-abbé et du cardinal primat de Hongrie, dont la résidence est dans les environs. De temps immémorial, Henri Maret, Lepelletier et Humbert ne s'étaient trouvés en compagnie aussi cléricale.

L'heure du départ approche. Mais on veut encore nous éblouir. Un train spécial nous emporte aux confins de la Hongrie et de la Roumanie. A minuit, au milieu de montagnes sauvages une féerie nous apparaît. C'est un immense palais tout étincelant de lumières, où nous attend la plus somptueuse hospitalité. Nous sommes aux bains d'Hercules Furdo. Le lendemain, excursion aux Portes de Fer, dîner final à Orsova, et retour par Belgrade. Dans une chaude allocution notre confrère Taunay a clos la série des toasts. Il lui appartenait de dire le dernier mot de ces brillantes journées si bien préparées par lui.

On dira que pour un congrès voilà bien des fêtes. En vérité nous ne pouvions pas empêcher les Hongrois d'être aimables pour leurs hôtes, et, puisque le but de ces congrès est d'établir de bons rapports entre les représentants de la presse du monde civilisé, il faut reconnaître que le programme était complet.

Pour notre Corporation, les résultats sont loin d'être négatifs. Une fois de plus elle s'affirme comme tenant une place honorable dans la presse française, et trouvant une alliée naturelle dans son aînée l'Association de la presse monarchique des départements, elle montre qu'en France il faut compter avec les catholiques.

On trouvera donc naturel qu'au retour de cet intéressant Congrès notre Conseil ait approuvé la participation de notre caisse à l'acquisition d'un souvenir offert par les associations françaises au Cercle de l'Otthon de Budapest.

N° 80

26 Octobre 1896

Le dernier dîner

Notre dernier dîner était peu nombreux. Voici comment la *Vérité*, toujours fidèle à l'esprit de bonne confraternité, en rend compte :

« Le dîner mensuel de la Corporation des publicistes chrétiens, fixé d'ordinaire au premier jeudi, avait été reporté à hier mercredi, à cause des fêtes franco-russes, qu'on supposait devoir amener de province un certain nombre de confrères. Cependant, dix convives seulement se trouvaient réunis dans les salons du Petit-Véfour, au Palais-Royal. C'étaient avec M. V. de Marolles, président, MM. Ernest Delloye, Auguste Roussel, le comte Paul de Chamberet, Xavier Rondelet, le docteur Larrieu, Depoin, Paul Tailliez, plus deux invités, un Anglais de marque, M. Henri Higgs, rédacteur de l'*Economist Review*, et M. Joseph Lardeur, le brillant chroniqueur de Tilly.

Comme toujours, la conversation a été cordiale et animée. A la fin du repas, les toasts, d'ailleurs fort simples, se sont naturellement ressentis des préoccupations présentement communes à tout le pays, et c'est de grand cœur qu'on a bu à l'alliance franco-russe, en souhaitant que la visite du czar soit aussi profitable que possible à la grandeur de la France et à l'union des peuples chrétiens. »

Bureau

Le renouvellement du bureau a eu lieu au dernier Conseil. Notre excellent confrère, M. Lecoy de la Marche, nous a fait connaître que l'état actuel de sa santé l'empêchait d'assister régulièrement aux réunions et de tenir la charge de trésorier, et nous a demandé de le remplacer. Le Conseil, devant la raison donnée, n'a pas cru devoir insister, tout en exprimant ses regrets de cette détermination, et il a été procédé à l'élection. Les autres membres du bureau ont été réélus. A l'unanimité M. le capitaine Paul Marin a été élu trésorier, et a accepté séance tenante.

En conséquence, le bureau est ainsi composé :

Président : M. de Marolles.

Vice-Président : M. le baron Tristan Lambert.

Secrétaire : M. Nemours-Godré.

Trésorier : M. Paul Marin.

Il est bien entendu que M. Lecoy de la Marche reste membre du Conseil.

Membres nouveaux

Ont été admis au dernier Conseil : MM. Henri Martin, directeur de

l'En Garde, à Argenteuil, et Fénelon Gibon, rédacteur du *Bulletin de la Société Générale d'Education et d'Enseignement*, 35, rue de Grenelle.

Théâtre

On trouvera également joint à ce *Bulletin* un document d'un usage assez rare dans nos communications, c'est un prospectus de théâtre.

L'idée de faire du théâtre une distraction honnête au lieu d'un foyer de corruption, n'est pas neuve. Elle a donné lieu à de longues dissertations, mais on l'a rarement mise à l'essai. Il ne faut pas en effet tenir compte des pièces de distributions de prix et de patronages. L'écueil même pour un vrai théâtre voulant être honnête, serait de tomber dans ce genre.

C'est donc avec bienveillance que nous devons accueillir une tentative sérieuse, sauf à savoir précisément si elle est sérieuse.

A cet effet, nous avons tout d'abord pris des renseignements sur les initiateurs de cette tentative.

Voici la réponse d'un éminent religieux : « Je puis donner sur Mme d'Elan, la fondatrice du petit théâtre français, les meilleurs renseignements ; c'est une femme vraiment chrétienne, très intelligente, et vous pouvez être assuré que tout ce qu'elle fera représenter sera impeccable et moral. Je fais des vœux pour que son entreprise réussisse, et je serai bien heureux, pour ma part, que les publicistes catholiques la patronnent ; réussira-t-elle ? C'est le secret de Dieu ».

Sur la question du succès, nous ne pouvons évidemment répondre que comme le Révérend Père. Mais il était intéressant de savoir si du moins on mettait toutes les chances de son côté.

Nous avons eu une longue conversation avec Mme d'Elan, sur le désir exprimé par elle, et notre impression a confirmé la lettre citée ci-dessus.

Elle est aidée dans son entreprise par son mari, et tous deux se sont assurés du concours d'un certain nombre de critiques dramatiques : M. Sarcey lui-même semble bien disposé. Plusieurs grands journaux entre autres le *Figaro* et la *Libre Parole* paraissent acquis.

La pièce de début est actuellement en répétition. Elle doit être représen-

tée ces jours-ci. C'est Mme d'Elan qui en est l'auteur, voulant ainsi donner la note du futur théâtre. Le titre est : *Vers la Foi*.

Il est clair que nous ne pouvons nous prononcer que quand nous connaîtrons la pièce et les acteurs.

Mais dès maintenant, il nous semble que ce projet mérite toute notre sympathie.

Il va sans dire que les membres de la Corporation qui le désireront auront des entrées, à condition, bien entendu, qu'ils soient à même de faire des comptes rendus de presse. Ceux donc qui n'auront pas leur entrée par leur propre journal, voudront bien en demander par l'entremise du président.

En attendant, nous recommandons ce programme à nos confrères, les engageant à en faire connaître la substance dans les journaux dont ils disposent.

N° 81

25 novembre 1896

Le dernier dîner

Ainsi qu'on nous l'a demandé nous continuons à nommer les convives de nos dîners. Dans ces noms on rencontre d'une part les fidèles, de l'autre les allants et venants. Nous aimerions à voir le nombre de ces derniers s'accroître, et nous engageons vivement nos confrères qui ne sont pas des habitués, à mettre sur leur agenda le dîner du premier jeudi du mois. Nous savons, en effet, que beaucoup ne viennent pas parce qu'ils oublient cette date, et prennent des engagements ailleurs. Mais généralement ceux qui sont venus, reviennent, ce qui prouve qu'ils gardent un bon souvenir de la réunion.

Dîner du 5 novembre. Au milieu de la table, M. de Marolles, président, et M. Paul Marin, trésorier, puis MM. les abbés Fonsagrave et Bertrin, M. Levasnier, membre du Conseil. MM. Aug. Roussel, Depoin, Havard, de Seilhac, Paillard, Tastevin, de Chamberet, Scarpatette, Fleuriot Kerinou, J. Mollet, Sarda et M. de la Tourrasse, invité.

Une conversation générale s'est établie d'abord sur la question des pour-

parlers entamés entre les syndicats de journalistes et les Compagnies de chemins de fer, pour parler, qui ne paraissent pas en voie d'aboutir ; puis sur l'ouverture du Petit-Théâtre français qui doit avoir lieu prochainement, et pour lequel une vingtaine de places sont mises à la disposition du président. L'idée qui dirige cette entreprise a été accueillie favorablement. Enfin M. de Marolles a fait allusion au mariage de M. le duc d'Orléans, célébré le matin même, disant que toute question de parti mise de côté, notre patriotisme ne peut être que flatté de voir un prince français traité en souverain par un des plus puissants souverains de l'Europe.

Le Conseil, en sa dernière séance, renouvelant ses regrets de la démission de M. Lecoy de la Marche, des fonctions de trésorier, lui a conféré sur sa demande, le titre de trésorier honoraire.

La Presse catholique au Congrès de Reims

M. de Marolles avait été prié de présenter au Congrès national catholique de Reims, un rapport sur le rôle de la presse chrétienne. C'est en qualité de président de la Corporation des publicistes chrétiens que ce rôle lui était dévolu. Il s'en est acquitté à la séance du vendredi, et a fait adopter les vœux suivants, qui, du reste, sont restés généralement ignorés, nul journal (sauf la *Vérité*, d'après la *Corporation*), n'ayant jugé utile de les reproduire. Voici ces vœux :

Le Congrès,

Renouvelle les vœux émis dans les précédents congrès sur le concours que les catholiques doivent donner aux œuvres de la bonne presse, par leur argent, leur propagande et leur soin à ne pas favoriser la mauvaise presse.

Emet en outre les vœux suivants :

Que les catholiques soutiennent moralement et matériellement les associations formées entre les écrivains des journaux catholiques, ainsi que les organisations en vue de la lutte à soutenir contre la presse hostile ;

Qu'ils s'entendent pour poursuivre devant les tribunaux les délits de diffamation et autres, commis par la presse ; qu'ils se servent hardiment du droit de réponse que la loi leur donne ;

Que la presse catholique se place nettement sur le terrain social, e aborde, suivant les enseignements du Pape, les grandes questions soulevées par les conditions morales et économiques des temps modernes ;

Que les écrivains catholiques s'abstiennent rigoureusement de toute attaque et de toute polémique personnelle pouvant entretenir la division parmi eux.

Dans ces vœux, c'est le premier paragraphe qui concerne plus particulièrement notre association. Il est certain que les vœux émis dans les congrès ont un résultat d'ordinaire assez platonique. Cependant l'idée de soutenir matériellement une association d'écrivains catholiques peut séduire quelque âme généreuse. Il y en a bien qui donnent cent mille francs pour la verrerie ouvrière. Seulement nous ne faisons pas assez de réclame pour notre affaire. Les écrivains catholiques sont d'un désintéressement désolant. Personne ne crie plus fort qu'eux, en faveur des infortunes publiques ou privées ; personne ne fait plus de réclame aux multitudes de bonnes œuvres qui naissent de toutes parts. Quand il s'agit d'eux-mêmes, d'une œuvre qui pourrait rendre tant de services, si elle était un peu mieux dotée, ils deviennent aphones. Ce n'est pas ainsi qu'on fait les bonnes maisons.

Puisque nous parlons finances, rappelons que ce *Bulletin* étant le dernier de l'année, contiendra un dernier avertissement aux confrères qui n'ont pas payé leur cotisation. Leurs noms seront soumis au Conseil qui aura à examiner s'il y a lieu de les considérer comme démissionnaires. Il faudrait vraiment bien peu tenir à notre Association pour s'exposer à la quitter faute de verser les pauvres cinq francs qui donnent le droit de recevoir chaque mois un joli papier havane comme celui-ci.

Une autre preuve d'attachement facile à donner, c'est de signaler (si on n'en fait pas l'envoi) les ouvrages publiés par les membres de la Corporation.

A ce titre nous annonçons :

Essais d'histoire et de littérature, par Charles Felgères, mélange d'articles parus dans diverses revues. In-12. Savine, Paris.

Ordre du Roi, par G. de Beaure-

gard. Roman historique du temps de Louis XVI. Lisible par tous. In-12. Hachette, Paris.

La grève de Garmaux et la verrerie d'Albi, enquête sociale, par Léon de Seilhac. In-12. Perrin, Paris.

Enfin, nous indiquons également le roman si remarquable écrit par la femme d'un de nos confrères, édité par M. A. Tastevin, pour ses nouvelles clichées, le *prince Alexandre*, par Mme la baronne de Bouard.

Pour les nouveaux membres, nous rappelons qu'il a été convenu que ce *Bulletin* ne donnerait que les titres des ouvrages parus, sans autre appréciation que celle de la possibilité de les mettre entre toutes les mains.

N° 82

25 Décembre 1896

Les convives du dernier dîner

MM. de Marolles, président, et Bois, membre du Conseil, présidaient la table, entourés de MM. l'abbé Fonssagrive, l'abbé Bertrin, le colonel de l'Eglise, le comte de Chateaubriand et le comte de Salaberry, membres honoraires; Auguste Roussel, Mollet, Fromm, Paillard, Joseph Ménard, Xavier Rondelet, Henri de Simony, Tournier et Fénelon Gibon.

M. de Marolles a souhaité la bienvenue à M. Fénelon Gibon, nouvellement admis. M. Gibon a répondu de la façon la plus cordiale en exprimant le plaisir qu'il éprouvait à se trouver pour la première fois parmi ses nouveaux confrères, au nombre desquels il était heureux de saluer dans M. de Salaberry le vaillant champion dont il a vu de près les efforts et partagé les luttes dans le pays même qu'il habite.

Nouveau membre

A été admis au dernier Conseil :

M. Leonel de Sorbiers de la Tourrasse (*France Nouvelle*), demeurant à Paris, 11, rue du Printemps. (Section de la Presse.)

La réunion de la Presse au Congrès de Lyon

On sait que parmi les innombrables matières de ce quadruple Congrès, figurait une réunion spéciale à la

presse. Cette réunion à laquelle une séance d'une heure seulement devait être consacrée a été fort importante et a duré toute la journée du lundi. Elle comprenait une cinquantaine de journalistes: Notre Corporation était représentée par MM. de Marolles, Octave Chambon, le comte d'Hughes, Espérance Tournier, Barnola.

La présidence a été donnée à M. le comte d'Hughes, député.

L'ordre du jour comportait trois questions :

1° Un minimum de déclarations communes à faire adopter par toute la presse catholique ;

2° Une organisation d'agence d'informations à fonder à l'usage de la même presse ;

3° Enfin des institutions de prévoyance et de secours en faveur des journalistes catholiques.

Le premier point était certainement le plus délicat. Rien n'a pu être résolu, mais sur l'initiative de M. l'abbé Garnier, une commission devra préparer cette entente entre les diverses rédactions.

La deuxième question a donné lieu à un débat intéressant et restera encore à l'étude jusqu'à ce qu'on trouve les moyens pratiques.

Sur la troisième question, M. de Marolles a fait l'historique de la Corporation des Publicistes chrétiens, exposé son fonctionnement et énuméré les services qu'elle a déjà rendus. Il a parlé des efforts tentés pour parvenir à la fondation d'une caisse de secours et de retraites, expliquant que la difficulté provenait de la nécessité de cotisations assez élevées et du nombre trop restreint d'adhésions qu'on a pu recueillir dans ce but. Il est certain que sous ce rapport nous n'avons pas de résultats sensibles, et que depuis notre fondation nous n'avons pu consacrer de grosses sommes aux distributions de secours. C'est sur ce point surtout que la discussion a porté; on a demandé si en doublant, par exemple, le nombre des membres de la Corporation et en exigeant une cotisation plus élevée on n'obtiendrait pas des résultats plus positifs. M. de Marolles a répondu qu'il ne pouvait s'engager à rien, mais qu'il était tout disposé à reprendre l'étude de la question sur de nouvelles bases. Séance tenante, une commission a été nommée à cet effet, com-

posée de plusieurs membres du Congrès : MM. Tavernier, de l'*Univers* (qui était reparti pour Paris), Jacquier, de la *Croix de Grenoble*, d'une part, et d'autre part de MM. de Marolles, Chambon et Espérance Tournier. L'affaire en est là.

Il convient de mentionner en terminant un très beau déjeuner offert par la *France libre* aux membres de la presse présents à l'assemblée.

La représentation de la Corporation au Comité central des Associations de presse.

On se souvient que la question a été soulevée il y a quelque temps de savoir pourquoi nous n'avions pas de délégation à ce Comité, dont le titre semble constituer un droit pour toute association de presse régulièrement existante d'y être représentée. Après plusieurs réclamations infructueuses, nous avons pris le parti de porter la question devant toutes les associations de presse, et nous avons même arrêté au dernier Conseil une note identique à ce sujet, lorsque nous avons reçu, le 13 décembre, une lettre du secrétaire du Comité central nous disant que « le Comité, après en avoir délibéré, a décidé d'ajourner à une séance ultérieure et spéciale l'examen de la question de principe posée par l'Association des journalistes parlementaires et le Syndicat de la presse cycliste en même temps que par la Corporation des Publicistes chrétiens ».

Nous n'avons donc qu'à attendre la décision à intervenir, sauf à reprendre la marche que nous avons commencée, si satisfaction ne nous est pas donnée.

Ouvrages nouveaux

Pour la Patrie, par Paul VERDUN, roman illustré par Zier. Grand in-4°, Mame et fils, Tours et Paris.

La Jolie Brodeuse, par Paul VERDUN, édité par A. Tastevin, pour ses nouvelles clichées. Roman dramatique pouvant être lu en famille. Reproduction par les journaux abonnés à la Société des Gens de Lettres.

Le Catholicisme social, T. II. *Les Remèdes amers*, par Paul LAPEYRE. In-12. Lethielleux.

L'Ordre de Malte. Le passé. Le présent. Léon CHAILLEY.

(Si quelque oubli est commis, prière de le rappeler au président.)

Nous avons reçu des poésies. L'une de M. d'Azambuja (1) : *Les Deux Consignes*. Nous regrettons de ne pouvoir l'insérer ici, vu son étendue. L'autre s'est faite toute petite pour entrer :

Qu'est-ce que la Corporation des Publicistes Chrétiens ?

C'est l'humble grain de sénévé
Si bien chanté par l'Évangile.
Sur notre sol il a levé ;
C'est l'humble grain de sénévé,
L'arbre bientôt par nous rêvé,
Toute aile s'y pliera, tranquille,
C'est l'humble grain de sénévé
Si bien chanté par l'Évangile.

P. H.

N° 83

27 Janvier 1897

La fête des Rois

Ici, nous laissons la parole à nos amis de la *Vérité* qui nous ont fait comme toujours une belle place dans leur chronique.

Remercions aussi la *Croix* et les autres confrères qui ont fait preuve d'esprit d'association.

Corporation des Publicistes Chrétiens

Le dîner mensuel de la Corporation des publicistes chrétiens, qui a eu lieu hier soir au Petit-Véfour, avait attiré un plus grand nombre de convives qu'à l'ordinaire, sans doute à raison de la fête des Rois qu'on y devait célébrer. De même, un entrain spécial et une gaieté communicative ont caractérisé cette réunion, qui laissera des souvenirs particulièrement agréables à ceux qui en ont été les témoins.

Étaient présents : MM. V. de Marolles, président ; l'abbé Pichon, le baron de Montenach, président du Pius-Verein de Suisse ; le colonel de l'Eglise, le marquis de Beaucourt, Boyer de Bouillane, comte de Châteaubriand, Charles Dupuy, docteur Larrieu, Espérance Tournier, H.-G. Fromm, Lionel de la Tourrasse, Frédéric Amouretti, Alfred Tastevin, Paul de Chamberet, Depoin, Fleuriot-Kérinou, Raoul Narsy, Adrien Mithouard, Joseph Legueu, Paul Taillez.

(1) Couronné par l'Académie de Marseille.

Au dessert, la galette traditionnelle a été coupée, et la fève est échue à M. Frédéric Amouretti, chargé de la politique étrangère au *Soleil*. Le champagne gracieusement offert par M. le docteur Larrien a coulé alors en l'honneur du roi.

M. de Marolles a porté la santé de l'heureux gagnant, et salué M. le baron de Montenach et les œuvres catholiques suisses. M. de Montenach a répondu par un toast éloquent à la France catholique, et M. le marquis de Beaucourt a recommandé aux membres de la Corporation le troisième congrès décennal que tiendra en 1898 la Société bibliographique dont il est l'éminent président.

Puis, ça été le tour des poètes.

MM. Fleuriot-Kérinou, Lionel de la Tourasse et Adrien Mithouard ont dit de graves ou charmantes pièces. L'une, de M. Adrien Mithouard, nous a paru digne d'être ici reproduite :

Sonnet à la Vierge

Les gueux à qui la belle étoile sert d'au-

S'agenouillent au fond des églises, le soir :

Sur leur front qu'alourdit l'éternel déses-

Passé le pas léger de madame la Vierge.

Ils suspendent chacun leur âme au fil

Les tiges de blancheur découpent dans

Un balcon sur lequel, très lente, elle vient

Les pauvres gens, vêtus de lin vil et de

Et son chemin, le long de la nef, est pavé

Des têtes s'inclinant pour lui dire l'Ave

Sa traîne laisse un peu d'azur à leur

O pauvres, quelque soir ne désespérez

Pour un seul d'entre vous manquant sur

La Vierge, en s'avançant, pourrait faire

Pour compléter cet article, disons ce qu'il ne pouvait dire, c'est que la fête a eu son feu d'artifice de bons mots, signé P. Tailliez.

Nouveaux Membres

Ont été admis au dernier Conseil :

MM. J. Villefranche, directeur du *Journal de l'Ain*, à Bourg-en-Bresse,

et Frédéric Amouretti, rédacteur au *Soleil*, 97, boulevard Montparnasse.

Nouvelle tentative de mutualité

Nous avons raconté ce qui s'est passé au Congrès de Lyon, et les instances faites aux représentants de notre Association pour arriver à former une institution de mutualité.

Il semblait que de cette séance allait naître, tout d'une pièce, une fondation jeune et féconde comme l'imagination méridionale, démontrant aux vieilles associations qu'elles ne savaient rien faire. « Nous vivons », avait répondu notre président, c'est déjà quelque chose.

Or, depuis cette date mémorable, nous n'avons rien vu poindre. Nous avons vainement attendu les « délégués » armés de pouvoirs. Il nous est revenu, que quelques conversations avaient été tenues à Lyon, qu'on avait consulté des assureurs. Tout paraît s'être borné jusqu'à présent à des conversations.

Tâchons donc de faire mieux.

Voici ce que nous proposons :

Former une caisse de secours mutuels dans notre Association ; caisse autonome et fonctionnant suivant une organisation propre parmi les souscripteurs participants.

Il n'est pas possible en l'état actuel, de former une caisse de retraites. Il faudrait un versement trop élevé.

Mais une caisse de secours en cas de maladie ou d'événement grave, peut être organisée plus facilement.

Mettons une cotisation de un franc par mois, 12 francs par an. Avec cela on peut former un noyau de caisse, et les dons arriveront peut-être.

Donc, que ceux qui sont partisans de cette idée donnent leurs noms. Avec vingt noms, nous pourrions commencer.

Les vingt souscripteurs se constitueront en société de secours mutuels conformément à la loi, nommeront leur bureau, et prendront en main leur affaire.

Telle est la proposition soumise à l'acceptation de tous les membres de la Corporation.

On attend les adhésions.

Ecrire au président, 1, rue Margnac.

N° 84

25 Février 1897

Nouveaux Membres

A été admis à la séance du 7 janvier, M. Petithenry, gérant des publications de la bonne presse. C'est par erreur que son nom ne figurait pas au dernier *Bulletin*.

Bons de l'Exposition

Dans sa dernière séance, le Conseil a décidé de prendre au nom de la Corporation deux bons de l'Exposition pour participer aux chances de tirages des gros lots. En tous cas, il y aura pour 1900 quarante entrées à l'Exposition qui seront mises à la disposition des membres venant à Paris. D'ici là, nous pouvons gagner 500 mille francs ou même moins. Nous avons les numéros 9,022 et 9,023 de la série 104.

Convives du dernier dîner

M. de Marolles, président ; MM. les abbés de Benque, M. l'abbé Bertrin, le comte de Beaucourt, le colonel de l'Eglise, MM. Roserot, Delalande, Fromm, Tournier, R. de Simony, I. Mollet, Paul-Aimé Paillard, O. Havard, F. Gibon, Nemours-Godré, Mollet. Invité, M. de Cardonne.

Après le dîner, sont arrivés pour prendre part à la réunion confraternelle, le comte de Chateaubriand, M. Auguste Roussel, M. Pouyé.

Comme toujours, la réunion a eu un grand caractère de cordialité, malgré la « vivacité » des questions à l'ordre du jour.

Société de Secours Mutuels

Il n'a été répondu à notre appel que par un nombre de membres trop restreint pour former de suite la Société. Voici les noms des adhérents : Mgr de Kernaëret, MM. de Simony, de Chamberet, l'abbé Pichon, l'abbé Haghe, Sumien, F. Gibon, A. Pouyé, Aug. Roussel, Fromm, Marin, de Marolles. M. le baron de Tonge, membre honoraire s'est aussi inscrit, et a d'avance envoyé vingt francs.

Ce résultat semble marquer que l'idée ne répond pas à un besoin général. Cependant, nous n'y renoncerons pas. Nous maintenons notre proposition, telle qu'elle a été conçue au der-

nier *Bulletin*, auquel ceux qui s'y intéressent voudront bien se reporter.

Mais nous y ajouterons une autre proposition, qui y apporterait un amendement. Ce serait de former simplement une caisse annexe de la Corporation, qui ne fonctionnerait pas comme société de secours mutuels, mais comme caisse de secours éventuels, pour des cas déterminés tels que maladie, déménagement, quelques jours de chômage, frais funéraires, etc.

Pour en faciliter la formation, nous proposerions de doubler la cotisation, soit 5 francs en plus spécialement affectés à cette caisse.

La discussion reste ouverte, on est prié de donner son avis.

Douloureuse

Il est de notre devoir de faire connaître une proposition qui nous a été adressée par M. Maxime Drossner, chirurgien dentiste. Cet honorable praticien « s'engage à donner à MM. les sociétaires : consultations, soins, pansements, extractions simples, *sans aucune rémunération* ».

Cette proposition n'ayant rien que d'honorable, le président a cru pouvoir répondre qu'il en ferait part à ceux de ses confrères qui ne sont pas au-dessus de ces misères et qu'il serait facile de les reconnaître grâce à l'ingénieuse institution du carnet d'identité. Dès maintenant donc, il est loisible à chacun de nous de se présenter porteur de son carnet, chez M. Maxime Drossner, chirurgien-dentiste, 2, rue Richer, et de se faire enlever gratuitement toutes les dents qui le gênent, même celles de sagesse.

Ouvrages nouveaux

Notre-Dame-des-Enfants, histoire de l'Eglise de Châteauneuf-sur-Cher et de l'archiconfrérie de Notre-Dame-des-Enfants, par M. Emile Hervet, in-8°, Pierre Téqui, éditeur, 29, rue de Tournon.

Le Devoir Social dans l'Education, discours prononcé par M. Octave Chambon, en novembre 1896, au Congrès de Lyon.

Les Amis des Saints, par Charles d'Héricault, chez Gaume; 14 fr. 50 les 12 exemplaires pour propagande.

Distinctions honorifiques

S. M. la Reine Régente d'Espagne vient de conférer à notre confrère,

M. Louis de Sarran d'Allard, le titre de commandeur d'Isabelle-la-Catholique.

Notre même confrère vient de recevoir de S. B. le Patriarche latin de Jérusalem, grand-maître de l'ordre du St-Sépulchre, la dignité de cet ordre.

Avis

Pour les journaux qui auraient besoin d'un correspondant au Canada, nous pouvons recommander M. Picard, homme de lettres, à Montréal.

M. Lecoy de la Marche

Au moment de publier ce *Bulletin*, nous apprenons la mort de M. Lecoy de la Marche, un de nos plus éminents confrères, membre de notre Conseil syndical. Sa vie fut tout entière consacrée au travail, et il laisse un nom illustre dans les lettres et l'histoire. Nous unirons nos prières pour cette âme d'étie que Dieu a rappelée à lui, avec le ferme espoir que le bien qu'elle a accompli lui vaudra les récompenses éternelles.

N° 85

25 Mars 1897

Nouveaux Membres

Ont été admis au dernier Conseil : M. Louis de Nussac, rédacteur au *Conciliateur de la Corrèze*, à Brives. Section de la presse.

M. Charles de Renty (Carled'Henryet) correspondant de la *Revue Catholique d'Alsace*. Section du livre.

Le dernier dîner

Présidence de M. de Marolles assisté de M. Bois. Présents : MM. le colonel de l'Eglise, vicomte de Cuverville, Havard, Tastevin, de Chamberet, Urbain Guerin, d'Azambuja, Boyer de Boullane, Paillard, Sarda. Invités : M. l'abbé Plantin, vicaire général d'Avignon, M. Chincholle, du *rigaro*.

Au dessert, le président a porté un toast à M. Chincholle.

Dans sa réponse, M. Chincholle fait allusion au carême.... social et moral que subit la France depuis un quart de siècle, et propose de boire à la pâque liberatrice que nous souhaitons prochaine.

Comme il était question du concert,

il a ajouté qu'il serait heureux de contribuer pour sa part au succès de la fête.

A la soirée qui suit, viennent prendre part : M. Espérance Tournier, M. Maurice Souchier, directeur du *Journal de Roanne*, et M. Paul Taillez.

Caisse de secours

La Commission des finances doit présenter prochainement un projet ferme de statuts, de façon à ce qu'une résolution définitive puisse être prise, à l'Assemblée générale du mois de juin prochain.

Le moyen le plus simple pour avoir des adhésions termes, c'est de recueillir de suite les souscriptions. En conséquence, en même temps que les quittances de recouvrement de la cotisation de 5 francs, chacun de nous recevra une autre quittance de 10 francs qu'il ne paiera que s'il veut être participant à la caisse de secours. Ce chiffre est celui qui paraît le mieux répondre aux convenances.

Mais il est bien entendu que chacun demeure libre de ne payer que sa cotisation et peut refuser la souscription à la caisse. Ce recouvrement va se faire de suite, et quelque décision que l'on prenne, on est prié de faire bon accueil à la quittance ordinaire de cotisation.

Distinctions honorifiques

S. A. R. le Prince Regnant de Bulgarie vient de conférer à notre confrère le comte Maurice de la Fargue, directeur de la *Correspondance Politique*, la plaque de Grand Officier de l'Ordre du Mérite Civil.

Par bref de SS. Leon XIII, M. Henri Martin, directeur de l'*En Garde*, à Argenteuil, a été nommé Chevalier de saint Gregoire-le-Grand.

Publications

Hélène Andrain, par A. Poirier. Société des Gens de Lettres. Lisible par tous.

Congrès de Monaco

Un congrès de l'Association littéraire et artistique internationale sera tenu cette année à Monaco, du 17 au 24 avril. Nous sommes invités à y envoyer des délégués. Avis à ceux de nos confrères qui seraient en mesure d'y assister, prière d'en aviser de suite le président. Voici les points du

programme qui peuvent nous intéresser.

1. De la distinction entre le droit pécuniaire et le droit moral de l'auteur : conséquences de cette distinction, Jules LERMINA.

2. Du domaine public payant perpétuel, MACK.

3. Du contrat d'édition. Eug. POUILLET.

4. De la reproduction des articles politiques, OSTERRIETH.

5. De la propriété des informations de presse, A. BATAILLE.

6. Du droit sur les documents historiques, MIRBEAU.

7. Projet de loi sur la propriété littéraire, G. MAILLARD.

8. Des travaux législatifs et des courants de l'opinion publique dans les différents pays, DARRAS.

Impôt des patentes

Le *Syndicat de la presse française périodique* dont le siège est 25, rue Daguerre, à Paris, nous a adressé la lettre que voici :

« Monsieur et cher confrère,

« La Commission des patentes vient de décider d'imposer une patente aux journaux et feuilles périodiques.

« Il est urgent de protester contre cette mesure vexatoire qui serait préjudiciable aux intérêts de notre Corporation.

« Veuillez donc nous adresser le plus rapidement possible votre protestation que le Syndicat joindra à celles de ses adhérents et se chargera de faire parvenir au parlement.

« Espérant que vous apprécierez l'importance de cette démarche collective, nous vous prions d'agréer, Monsieur et cher confrère, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

« Pour le Conseil :

« *Le Président,*

« Albert CLAIROUIN,

« *Directeur de l'Avenir Artistique et Littéraire.*

« *Le Secrétaire général,*

« A. J. DUPLESSIS,

« *Rédacteur au Midi Républicain.* »

Nous serions bien aises d'avoir là-dessus l'avis de nos confrères.

Autres publications

Causeries du Dimanche, par Georges Bois. In-12 (Questions maçonniques et autres), chez Retaux.

Diana Vaughan et ses répondants, par Nemours-Godré. Oudin.

N° 86

28 Avril 1897

Nouveaux membres

Ont été admis au dernier Conseil : M. Emmanuel Rivière, directeur de *l'Écho du Centre* et de *la Croix du Centre*, à Blois.

M. Edmond Blanc, rédacteur en chef de *la Démocratie Savoisiennne*, à Thonon-les-Bains.

Le dernier dîner

Le président, empêché, s'était excusé.

Voici comment la *Vérité* rend compte de la réunion :

Hier, dîner mensuel de la Corporation dans les salons du Petit-Vetour, au Palais-Royal. Elle a été, comme toujours, très animée, les incidents politiques et autres des derniers jours ayant fourni la matière d'une causerie des plus intéressantes.

Après le dessert, M. Paul de Chamberet a fort aimablement parlé de la *Vérité*, en saluant, au nom de la Corporation, la récente nomination de M. Auguste Roussel comme membre du bureau du syndicat de la presse.

M. Auguste Roussel a remercié en quelques mots M. de Chamberet et tous les membres de la Corporation.

Étaient présents : MM. de Chamberet, marquis de Beaucourt, P. Aimé Paillard, Oscar Hayard, Espérance Tournier, G. Hocart, Sarda, Louis-Joseph de Bar, Frédéric Amouretti, comte de Châteaubriand, comte de Bourmont, Alphonse Roserot, docteur Larrieu, Fromm, Auguste Roussel.

Dans la soirée sont venus en outre MM. Urbain Guérin et Fernand Nicolay.

Dans la *Croix* on lisait l'entre-filet suivant :

« Les publicistes chrétiens, dans leur dîner mensuel, hier soir, ont fait l'élection de M. A. Roussel, nommé syndic de la presse parisienne.

« M. de Chamberet, dans son toast, a dit l'honneur ressenti par la Corporation.

« M. Roussel a remercié et a offert le vin de Champagne. »

A quoi M. Roussel répond dans la *Vérité* :

« En remerciant la *Croix*, le rédacteur en chef de la *Vérité* se plait à répéter ce qu'il a dit à la Corporation, qu'il ne saurait accepter pour lui les éloges qu'il reporte en toute justice au journal et à ses collaborateurs. »

M. Blanchon

Nous avons eu le chagrin d'apprendre la mort d'un de nos anciens et de nos plus respectables confrères, M. Blanchon, directeur de l'*Echo de Fourvières*, décédé à Lyon le 29 mars, à l'âge de 78 ans.

La grande œuvre de sa vie a été l'édification de la basilique de Notre-Dame de Fourvières. C'est pour l'amour de la sainte Vierge qu'il a travaillé, qu'il a souffert, et le triomphe de son entreprise a été pour lui un avant-goût des récompenses éternelles. Nous joignons nos prières à celles des amis qui le pleurent, et nous prions sa famille d'agréer l'expression de notre douloureuse sympathie.

Salon de peinture

Notre carnet d'identité nous donne droit d'entrée gratuite et permanente au salon de peinture des Champs-Élysées.

N° 87

27 Mai 1897

Assemblée générale annuelle

Par décision du Conseil, l'Assemblée générale annuelle est fixée au dimanche 13 juin.

Chronique mensuelle

Au dernier dîner présidé par M. de Marolles, assistaient : MM. le comte de Cnateaubriand, le comte de l'Église, Paillard, Marin, Rondelet, Taslevain, Larrieu, Tourner, Roserot. On était sous l'impression de l'affreuse catastrophe du 4 mai.

Le Conseil a prononcé les admissions suivantes :

M. René Le Fur, rédacteur au *Bul-*

letin Médical, 17, rue Servandoni, à Paris.

M. Franck Taberne, rédacteur à la *Croix du Dimanche*, demeurant aux Clapies, par Montpellier.

Le Conseil a été prié par l'Association Catholique de la Jeunesse française de donner son avis sur des mémoires produits pour un concours. Les membres désignés pour l'examen ont accompli leur mission. Ils ont conclu à un prix et à une mention honorable.

Décès

Nous recommandons aux prières de la Corporation notre confrère M. Guetton, administrateur du *Journal de Marseille*, décédé le mois dernier. La prochaine messe mensuelle sera dite pour le repos de son âme.

Jurispudence

Notre confrère M. Boyer de Bouillane, nous signale deux arrêts intéressants de la Cour de Besançon, ayant trait aux dommages et intérêts réclamés par des rédacteurs en cas de congé donné par les propriétaires du journal. (Voir la *Gazette des Tribunaux*, 2 mars et 15 avril.)

Le *Bulletin de la Presse* a publié une série d'articles de M. de Marolles sur la presse catholique. C'est un recueil qui peut rendre des services. Il donne d'utiles renseignements.

Deuil

Depuis notre dernier *Bulletin*, une catastrophe épouvantable a mis en deuil Paris et la France. Nous avons tous été plus ou moins éprouvés dans nos affections, et en dehors de toutes relations personnelles nous avons pris part à la douleur commune. La presse catholique a dignement répondu aux attaques injurieuses dont les sectaires n'ont pas craint d'attrister encore ce cruel événement.

Dans de pareilles conditions, il nous paraît convenable de renoncer à notre concert pour cette saison. Après l'avoir ajourné d'un mois, le Conseil a décidé qu'il n'aurait pas lieu.

Quelques personnes généreuses qui avaient payé leurs billets en ont abandonné le prix. Nous couvrirons de la sorte la majeure partie des irais déjà faits. Il va sans dire que les sommes versées seront remises aux souscripteurs dont le nombre est, du reste, peu considérable.

Avis

Notre confrère, M. de Maulde de la Clavière nous demande d'insérer l'avis suivant :

Une grande exposition d'art chrétien rétrospectif doit avoir lieu à Turin en avril 1898. Le Saint-Père a désigné S. Em. le cardinal Parocchi pour s'en occuper spécialement. Le Comité exécutif de Turin est présidé par M. le baron Mannò.

A cette exposition, sera joint un congrès de l'histoire de l'art chrétien, avec conférences, et audition de musique historique.

Les personnes qui voudraient prendre part à l'exposition ou au congrès, ou qui désireraient des renseignements, peuvent dès aujourd'hui s'adresser au président du Comité français, 10, boulevard Raspail, Paris.

N° 88*22 Juin 1897*

Notre Assemblée générale annuelle a eu lieu à Montmartre le 13 juin. Voici le compte rendu que la *Vérité* a publié sur la cérémonie célébrée à la Basilique et sur le banquet fraternel qui l'a suivie :

La Corporation des publicistes chrétiens à Montmartre

C'est hier qu'a eu lieu à Montmartre la réunion générale annuelle des publicistes chrétiens. Après la messe, célébrée par M. l'abbé de Benque, aumônier de la Corporation, et pendant laquelle le R. P. Vignon a adressé aux publicistes une éloquente allocution sur la nécessité de la dévotion au Sacré-Cœur, il y a eu bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Un moment après, les publicistes étaient réunis à l'abri Saint-Joseph pour leur banquet annuel, qui était pour cette fois présidé par Mgr Péchenard, l'éminent recteur de l'Université Catholique de Paris. Au dessert, M. de Marolles a, en termes heureux, salué Mgr Péchenard, qui, en réponse, a remercié les publicistes chrétiens de leur affectueux accueil, et a ensuite, avec une chaleur cordiale, parlé des grands services de l'Université Catholique. Mais tout le monde n'en comprend pas assez l'importance ; aussi

Mgr Péchenard adresse un pressant appel à la presse catholique pour qu'elle l'aide et aide les professeurs de l'Université à compléter et à agrandir l'œuvre, qui doit être digne de la France catholique. L'éminent prélat a trouvé dans son auditoire l'écho le plus favorable. Le vice-président ayant alors porté en termes excellents la santé du président, Mgr Péchenard sur la proposition d'un des membres présents, a été proclamé, à l'applaudissement général, membre d'honneur de la Corporation.

Après le banquet est venue l'Assemblée générale, cordiale et joyeuse comme toujours. Et après un rapport satisfaisant sur l'année écoulée et les élections à l'ordre du jour tout le monde s'est séparé enchanté de l'excellente journée, qui a été meilleure sur la hauteur que sur les pelouses à attentat du Bois-de-Boulogne et de Longchamps.

Assistaient au banquet et à l'Assemblée générale : Mgr Péchenard, MM. de Marolles, le P. Vignon, le baron Tristan Lambert, Fenelon, Gibon, l'abbé de Benque, O. Havard, capitaine Marin, L. de la Brière, l'abbé Pichon, Raoul Narsy, Langlois, Depoin, comte de Bourmont, H. Arzac, Rastoul, de Besancenet, Tastevin, R. de Simony, Espérance Tournier, Paul Verdun, Petit-Barmon, P. Taillez, Paillard, de Seilhac, Levasnier, H. Le Franc, E. Alexandre, de Bar, Royer, Jeanne.

A l'Assemblée générale qui a succédé au banquet, le secrétaire, M. Nemours-Godré, a donné lecture du rapport suivant :

MESSIEURS,

Notre Assemblée générale de cette année précède le Congrès international de Stockholm comme celle de l'année dernière précédait le Congrès international de Budapest.

Vous avez lu certainement dans notre petit *Bulletin* mensuel qui est une « spécialité » de notre Corporation le compte rendu des réunions et des fêtes qui ont eu lieu dans l'antique capitale du royaume de Saint-Etienne, en l'honneur des représentants de la Presse.

Nous n'y reviendrons donc pas. Il nous suffira de rappeler que nos aimables et distingués représentants, MM. de Marolles, Havard et Tournier,

ont été là-bas très fêtés, qu'ils ont échappé à tous les accidents et qu'un autre de nos confrères, M. Taunay, qui ne compte ici que des amis a été un des héros du Congrès après en avoir été un des plus intrépides organisateurs.

Ce n'est pas que ces congrès internationaux contentent tout le monde. Plus d'une fois nous avons entendu sur leur compte des réflexions désobligeantes, entre autres celle-ci. « A quoi donc sur terre peut servir un congrès international de la presse ? Il nous semble même que la réflexion n'allait pas sans quelque pittoresque juron.

Ni le juron qui était d'ailleurs avouable ni la réflexion qui était sévère n'ont paru justifier une condamnation en bloc des congrès internationaux de presse. On l'a dit à Budapest et nos représentants ont rapporté pour leur compte la même impression. Ces congrès n'ont nullement pour programme de préparer un ensemble de projets de réformes, en un mot de réglementation professionnelle. Cela à proprement parler serait de l'internationalisme cosmopolite et ce n'est point dans la Corporation française des publicistes chrétiens qu'on songerait à s'enrégimenter sous un pareil drapeau.

Non ! les congrès de presse s'inspirent d'une idée à la fois plus large et plus simple. Les journalistes sont en tous pays les guides de l'opinion. C'est souvent un malheur et nous en savons quelque chose. Mais nous n'y pouvons rien. En tout cas ils renseignent, ils inventent même trop souvent disent les mauvaises langues ; à coup sûr ils apprécient les événements de chaque jour, jugent les hommes, les attaquent ou les exaltent. Entre journalistes de même pays, les querelles politiques ou religieuses, sauf dans des temps de troubles, ne peuvent entraîner de conséquences sinistres. On se dispute sur un projet de loi, sur une élection, sur un ministère, sur un grand homme toujours à plaindre quand il passe sous les fourches caudines de la profession. On est vainqueur ou vaincu. Et tout est dit.

Il en va autrement dans les querelles entre journaux et journalistes de pays différents. Les questions soulevées peuvent provoquer des susceptibilités de peuple à peuple, pro-

duire des deux côtés de l'irritation, de la colère, et amener un état d'esprit qui sans être la guerre y conduirait assez vite dans certaines circonstances.

Les congrès internationaux de presse n'ont point l'ambition de transformer le caractère essentiellement combatif de la profession. Mais leurs organisateurs ne désespèrent pas d'en adoucir un peu les angles, d'en calmer les susceptibilités. S'il est bon de se connaître entre amis, il n'est pas mauvais de se connaître entre étrangers, même entre ennemis. On se découvre des qualités, des côtés aimables qu'on ne soupçonnait pas à travers la frontière, à travers les préjugés qui séparent encore plus que toutes les frontières.

Et si plus tard les questions brûlantes, comme il y en aura toujours, surgissent, les bons jours passés ensemble dans les fêtes de l'hospitalité feront qu'on les traitera comme il convient. On n'abandonnera certes, ni l'intérêt de sa patrie, ni les droits de la justice, ni les droits de la vérité ; mais en les défendant avec ardeur on saura garder les égards dus à l'adversaire qui n'en manque point envers nous. Quand les congrès internationaux de presse n'auraient que ce résultat en vue, ils mériteraient d'être encouragés.

Aussi nos représentants sont revenus enchantés de leur voyage en Hongrie. Ceux qui iront nous représenter à Stockholm ne seront pas moins contents de leur fugue vers le Pôle Nord. Ils ont l'honneur d'être les invités d'un roi héritier de la famille que la France a donnée au trône de Suède. Car si nous n'avons pas gardé la monarchie pour notre compte nous avons parfois contribué à la fonder ailleurs où on l'a gardée. Nous autres nous n'en voulons plus ; c'est entendu. Nous y avons tant gagné !

Le congrès de Stockholm a lieu dans quinze jours. Il est donc temps de souhaiter bon voyage aux confrères qui vont nous représenter. Ils rapporteront de là-bas, espérons-le, d'intéressants récits et d'aimables souvenirs.

Mais dans l'année nouvelle qui vient de s'écouler pour la Corporation il ne s'est point passé que la question du congrès. Nous avons continué à vivre, nous avons continué à croître. Douze

nouveaux confrères, et parmi eux il y en a dont le nom et les services comptent soit dans la presse de Paris soit dans celle de province, se sont enrôlés dans nos rangs. Ils ont été les bienvenus et si quelque chose a pu nous étonner c'est qu'ils ne fussent pas déjà des nôtres. Parmi eux nous mentionnerons particulièrement M. Villefranche, le journaliste vigoureux, l'écrivain de talent, le champion intatigable de toutes les causes qui nous sont chères ; M. Blanc, un des représentants les plus honorés de notre presse de province ; M. Amouretti qui occupe dans la grande presse parisienne un rang si distingué. Au nom de la Corporation, il nous est doux de leur adresser un salut cordial.

Malheureusement dans les grandes familles comme la nôtre, quand on a fait la part des joies, il reste toujours celle de l'épreuve. La mort nous a pris un de nos plus chers et plus estimés confrères, M. Henri Gréau. Il est peu d'entre nous ici qui n'aient connu ce chrétien militant cet homme d'œuvres, ce bon et loyal camarade. En des temps meilleurs que les nôtres il eut certainement occupé une haute situation publique. Mais des hommes comme lui ont toujours l'emploi de leur intelligence et de leur cœur. Il s'est dépensé sans compter au service de la religion, au service de toutes nos œuvres de relèvement social. Jeune encore, il est tombé sur la brèche, laissant à tous ceux qui avaient eu la joie de l'approcher le souvenir de cette belle nature faite de loyauté, de charité et de dévouement. Ses obsèques ont été pour ceux qui l'aimaient une véritable consolation. Et la foule de ceux qui le pleuraient disait hautement la profondeur du vide que sa mort avait subitement creusé dans la société catholique française.

Un autre de nos confrères M. Lecoy de la Marche, nous a aussi quittés cette année pour la grande patrie ; lui aussi est tombé prématurément sur la brèche. C'était un travailleur acharné et à une autre époque il eut figuré avec honneur dans les Corps savants de la nation. Mais il était trop un homme de doctrine et un homme de tradition pour ne pas exciter le mécontentement de la science officielle. Il n'a pas obtenu en

ce monde la récompense de son vaste labeur, mais il laisse des œuvres qui vivront après lui, et qui restent l'honneur des siens.

Si au point de vue moral notre Corporation a continué sa régulière croissance, elle n'a point encore conquis le développement matériel que nous rêvons pour elle. Nos ressources un peu épuisées par des appels pressants, n'ont point trouvé de chapitre extraordinaire de recettes. Nous avons, grâce au zèle du président et de ses principaux collaborateurs organisé un concert qui promettait des merveilles. Et toutes nos espérances sont tombées dans la catastrophe du 4 mai qui a mis la France entière en deuil.

Nous avons cru devoir ajourner notre concert à l'hiver prochain. Et nous espérons que d'ici-là nos confrères auront le temps de nous préparer un grand succès.

Ce ne sera, cela ne peut être qu'un succès relatif. La Corporation ne tiendra dans le monde la place à laquelle elle a droit que quand elle aura pignon sur rue, son petit hôtel, son salon de lecture, son bureau permanent. Pour cela il faudra que nous trouvions un bienfaiteur généreux ou millionnaire qui existe peut-être sans que nous nous en doutions ou bien qu'il se fonde au-dessus de nous un état, ou comme dit Tartarin, un état de choses moins hostile à la cause chrétienne et à ses défenseurs.

Ce jour-là les libres initiatives ne manqueraient pas pour assurer à notre Corporation le toit et les moyens que nous lui souhaitons pour le développement de son influence et de son action.

En attendant la réalisation de nos rêves, car les beaux rêves et les vastes pensées sont permis aux fidèles des institutions corporatives, il faut vous édifier sur la sagesse de notre gestion. Sans être brillante, notre situation financière est des plus nettes et des plus satisfaisantes. En voici le détail :

Compte rendu financier

au 31 mai 1897

Recettes

Argent disponible au 31 mai 96	154 75
Entrées perçues.....	140 »

A reporter.... 294 75

<i>Report</i>	294	75
Cotisations perçues.....	1236	»
Remboursement sur prêt....	20	»
Carnets payés..	5	10
Intérêts et divers.	47	15

Total des Recettes.... 1603 »

Dépenses

Messes et cérémonies.....	65	»
Secours à des confrères.....	240	»
Prêts à des confrères.....	80	»
Ecusson.....	20	»
Invitations de propagande...	17	»
Affranchissements.....	159	40
Bulletins et imprimés.....	215	75
Frais de bureau.....	23	25
Employés.....	150	»
Contribution au bureau central	37	15
Contribution aux journalistes		
parisiens.....	50	»
Achat de bons de l'exposition	36	50

Total des Dépenses... 1.144 05

Balance

Recettes.....	1.603	»
Dépenses.....	1.144	05
Reste.....	458	95

Actif social

Capital de cotisations rachetées.....	200	»
Réserve des entrées.....	290	»
Créances sur confrères (1).....	505	»
2 bons de l'exposition.....	36	50
3 obligations communales.....	1.200	»
Solde d'argent disponible..	318	95

Total..... 2.550 45

Le rapport et l'exposé financier ayant été approuvés, le président a parlé de la soirée donnée la veille par M. Roland au cercle du Luxembourg pour couvrir les frais occasionnés par la préparation de notre concert si malheureusement ajourné. La soirée a été réussie. Il y avait environ six cents personnes et les frais qui avaient grevé notre caisse ont pu être à peu près couverts.

M. de Marolles dit ensuite un mot des questions qui seront mises à l'ordre du jour du congrès de Stockholm.

Notre Corporation y comptera une délégation nombreuse (onze membres). C'est dire qu'elle pourra faire

(1) La plupart de ces créances sont anciennes, le Conseil ayant décidé que l'état de la caisse ne permettait plus de faire de prêts.

entendre sa voix dans les questions à l'ordre du jour. Il y aura notamment la question « dite de la propriété de l'information ». Elle est en quelque sorte insoluble. La loyauté professionnelle demande évidemment qu'un journal qui reproduit la nouvelle donnée par un confrère indique sa source. Aller plus loin est impossible ; un fait tombé dans le domaine de la publicité ne saurait être une propriété. L'avantage de le publier le premier constitue un avantage et ne saurait être assimilé à un droit relevable des tribunaux. Et le droit — si on le créait — serait contraire à l'intérêt public.

L'Assemblée aborde ensuite diverses questions à l'ordre du jour :

1° La question de la patente qu'elle juge à l'unanimité contraire à la liberté de la presse. Le gouvernement selon l'expression d'un membre M. Tailliez, reprendrait d'une main ce qu'il a accordé de l'autre.

2° La question de l'almanach, *repoussé*.

3° La proposition Vigné d'Octon, *ajournée*.

4° Question de la Caisse de secours *renvoyée* au Conseil et à la Commission des finances.

Le bureau procède alors au dépouillement des votes. Il s'agit de l'élection des quatre membres sortants du conseil et d'un membre nouveau en remplacement de M. Lecoy de la Marche.

Les membres sortants réélus sont :

Nombre de votants : 69

MM. V. de MAROLLES	68	voix
NEMOURS-GODRÉ	68	—
DELLOYE.....	67	—
LEVASNIER.....	65	—
Voix diverses...	5	—

M. E. Tournier est élu membre du Conseil par 63 voix.

Puis M. Raoul Narsy est nommé membre de la Commission des finances en remplacement de M. Tournier.

La Corporation a été invitée par le supérieur des chapelains de Montmartre à s'associer aux prières de la neuvaîne solennelle prescrite par S. E. le cardinal Richard. Cette neuvaîne commencera le 25 juin et finira le 4 juillet. Tous les soirs à 9 heures, il y aura un exercice spécial pour les hommes. La presse et l'enseignement catholique sont spécialement convoqués pour le soir du vendredi 2 juillet.

Réception

M. l'abbé Georges Ardant est reçu membre de la Corporation.

N° 89

29 Septembre 1897.

Chronique de la Corporation

Depuis notre dernier *Bulletin*, le fait le plus saillant a été le congrès de Stockholm. Il va en être rendu compte.

En dehors de là, nous n'avons guère à signaler que quelques demandes d'emplois qui, malheureusement n'ont pas reçu satisfaction. Cependant il se produit des vacances. Pourquoi ne recourt-on pas plus souvent à nous ? En revanche, nous avons pu rendre divers services à des confrères. Il faut qu'on s'habitue à penser que nous sommes une association d'aide mutuelle.

Quant aux projets de caisses de secours, de retraite, etc., ils ne paraissent décidément pas en grande faveur parmi nous.

Nous devons cependant indiquer une association qui s'est fondée sous le nom de :

« Association coopérative de consommation des Sciences, des Lettres et Arts »,

Qui nous est recommandée par notre confrère, M. Maurice de la Fargue, et dont le siège social est 16, Cité d'Antin. C'est une coopérative qui a pour objet l'achat en gros et la revente aux meilleures conditions de prix, aux sociétaires, de toutes sortes de marchandises et objets de consommation. Pour avoir de plus amples renseignements, il faut s'adresser au siège social en faisant valoir sa qualité de membre de la Corporation.

Congrès de Stockholm

Nos confrères ont certainement suivi la relation qui a été faite de ce congrès dans les journaux. Nous ne parlerons que de ce qui intéresse notre association.

Elle était, du reste, représentée par un nombre honorable de délégués : le président, MM. Depoin, Urbain Guérin, Larrieu, Espérance Tournier, sans compter les confrères délégués par d'autres Sociétés, tels que M. Taunay, qui est toujours l'âme du

congrès ; M. le baron de Claye, M. Yves de Constantin, M. de Chambré, le comte de Bourmont, Oscar Havard.

La première réunion du Congrès a eu lieu le 19 juin, à Bruxelles. C'était le point de départ. Nous avons été admirablement reçus par les confrères de la presse belge, qui nous ont fait les honneurs de l'Exposition universelle et de l'exposition congolaise de Tervuëren. Le dimanche soir, départ général par le chemin de fer pour Stockholm, par Cologne, Brème et Hambourg. À Brème, lunch gracieusement offert au passage ; à Hambourg, somptueuse réception dans les jardins de l'Exposition d'horticulture. Là, on a bifurqué. les uns ayant choisi la voie de mer par Lubeck, les autres la voie terrestre par Copenhague. Des deux parts, le voyage s'est effectué à la satisfaction générale, et on a été enchanté de se retrouver réunis à Stockholm, le jeudi 24 juin, veille de l'ouverture du Congrès.

Stockholm est une charmante ville, gracieusement assise sur des îlots découpés par la Baltique, et dans laquelle vit une population active, industrielle, ouverte à tous les progrès modernes. Nous ne saurions trop nous féliciter de l'accueil dont nous avons été l'objet et qui s'est traduit par une série non interrompue de réceptions aussi cordiales que plantureuses.

La plus remarquable de ces fêtes a été celle que nous a offerte le roi Oscar II dans son beau palais d'été de Drottningholm, auquel nous a conduits toute une flottille de paquebots. Le roi s'est montré particulièrement affable pour les représentants de la presse internationale. Il s'est entretenu familièrement avec la toule des invités qui se pressait dans ses salons. Notre confrère, le docteur Larrieu, compatriote des Bernadotte, a eu l'honneur d'un tête-à-tête de cinq minutes dans l'embrasure d'une fenêtre. Après un lunch colossal servi dans les salons du château, le roi a porté en français un toast à la presse, remarquable par la largeur des idées.

Le ministre plénipotentiaire de France à Stockholm, M. Rouvier, a de son côté offert un beau déjeuner aux délégations françaises, et son toast a été très apprécié.

Toutes ces réunions dont nos Congrès sont l'occasion, ont leur indiscutable portée. Il s'établit là des relations cordiales qui peuvent avoir d'utiles conséquences.

Mais parlons du Congrès proprement dit.

La séance d'ouverture a été présidée par le roi, accompagné du prince royal. Puis les discussions se sont ouvertes sur l'ordre du jour.

Toutes questions politiques ou religieuses étant sévèrement écartées, la matière est restreinte. Pourtant l'examen a porté sur un point intéressant, celui de la propriété des informations en matière de presse. Cette question a son importance, et on pouvait deviner de la part des représentants de certains grands journaux une arrière-pensée de défendre une sorte de monopole, au détriment des journaux de province qui sont bien obligés de vivre un peu du domaine commun.

Après de longs débats, la résolution suivante a été adoptée :

« La reproduction des articles politiques et des informations de presse pures et simples doit être interdite lorsqu'elle revêt un caractère de concurrence déloyale.

» La reproduction de la signature et l'indication de la source suffisent à écarter la présomption de concurrence déloyale.

» L'interdiction de reproduire peut être faite par l'auteur et par le journal.

» En cas de délit de ce genre, l'action publique ne peut jamais être exercée d'office. »

D'autres motions ont été approuvées avec moins de difficultés : l'une tendant à faciliter l'établissement de tarifs télégraphiques internationaux, l'autre ayant pour but la création d'un bureau international de correspondants.

Après la clôture du Congrès, est venue l'heure de la dispersion générale. Tandis que les uns s'envolent de différents côtés vers les régions septentrionales, la plupart regagnent la mère-patrie par un train spécial *viâ* Berlin, ce qui n'a pas été le côté le moins intéressant du voyage, malgré les souvenirs pénibles qui devaient nous suivre sur la route.

Nous ne pouvons entrer dans de plus grands détails, mais notre confrère, M. Depoin, a fait de ce Con-

grès, dans son journal *l'écriture*, un compte rendu aussi complet que spirituel, que nous espérons voir mis en brochure. Nous signalerons de plus de remarquables études de M. Urbain Guérin dans la *Vérité*, et d'excellents articles économiques de M. Yves de Constantin, dans la *France*, sans compter tout ce que nous ne connaissons pas.

Tel est le très court récit de cet intéressant Congrès.

On dit que les voyages instruisent la jeunesse. Ils ont aussi leur utilité pour les hommes mûrs, en leur enseignant la sagesse, la prudence et la tempérance. La Corporation des Publicistes chrétiens avait naturellement pour rôle de donner l'exemple de ces trois vertus cardinales.

N° 90

27 Octobre 1897

Chronique corporative

Nous espérons que le dîner de novembre réunira plus de convives que celui d'octobre. L'effet des vacances se faisait encore sentir. Neuf convives seulement avaient répondu à l'appel. Parmi eux, un nouveau membre, M. Le Fur, rédacteur de journaux médicaux, arrivant de Grèce où il avait été attaché aux ambulances pendant la guerre. Ses récits ont vivement intéressé les confrères présents.

A la fin du dîner, M. Georges-Claudius Lavergne a remis au président, comme hommage, à la Corporation, un magnifique dessin à la sanguine de sa composition représentant une figure de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'une expression admirable de pureté et de noblesse, avec les inscriptions suivantes traitées en style antique :

Ego sum

Christus vincit, regnat, imperat.

Ab omni malo plebem suam defendit.

Ce portrait sera encadré et conservé comme un précieux souvenir.

Ceux de nos confrères qui viennent à nos dîners peuvent seuls apprécier le charme de ces bonnes causeries où la plaisanterie de bon ton alterne avec les sujets graves.

Quel excellent terrain d'union et de bonne entente que celui-là ! Quelques

mots échangés valent mieux que des querelles de journaux, en présence de l'ennemi commun. Il semblerait vraiment que l'on redoute de s'entendre quand on évite de se rapprocher.

Jurisprudence professionnelle

Nous devons à notre confrère M. Boyer de Bouillane, la communication d'un arrêt de la Cour d'appel de Paris, qui a pour nous tous un sérieux intérêt professionnel. On le trouvera tout au long rapporté dans la *Gazette des Tribunaux* du 6 août dernier.

En voici le sommaire, tel qu'il est libellé par la *Gazette* :

Cour d'appel de Paris (1^{re} Ch.)

Présidence de M. le premier président
PÉRIER

AUDIENCE DU 27 JUILLET

Journalistes. — Louage de services. — Brusque congédiement. — Demande en dommages-intérêts. — Condamnation.

Si le louage de services fait sans détermination de durée peut toujours cesser par la volonté de l'une ou de l'autre des parties contractantes, ni l'une ni l'autre ne peut abusivement user de cette faculté par caprice ou par pure fantaisie sans s'exposer à des dommages-intérêts.

Spécialement, l'administrateur-gérant d'un journal dont la Société, malgré ses transformations continue l'exploitation du journal, ne peut congédier brusquement des rédacteurs appartenant depuis longtemps à la rédaction.

Et ce faisant, il se rend passible de dommages-intérêts envers les rédacteurs congédiés.

Une idée

Elle est de l'un de nous. Nous la livrons aux méditations de nos confrères qui lisent ce bulletin. Au nombre des opinions émises, nous jugerons si le nombre des lecteurs est considérable. Voici cette idée.

Notre confrère regrettant que les occasions de nous rencontrer soient trop rares, s'exprime ainsi :

« Si nous pouvions avoir un local, si modeste soit-il, dans une situation suffisamment accessible, qui soit

une sorte de salle de rédaction commune, où tous les membres de la Corporation puissent entrer aussi familièrement qu'à leur propre journal, écrire quelques lignes, trouver une nouvelle, fumer une cigarette, causer sans contrainte sur les événements du jour, etc... peut-être aurions-nous fait un pas vers les réalités pratiques d'une Association de presse.

» Ce petit bureau sans luxe serait peut-être un instrument d'union. Placé entre le Palais-Bourbon, le Sénat, le Palais de Justice et la Bourse, c'est-à-dire à peu près sur le chemin de tout le monde, à égale distance de toutes les rédactions catholiques il changerait nos relations mensuelles en relations quotidiennes. Que risquerions-nous d'y perdre ?

» Je suppose qu'avec une location de 3 à 400 francs, une table de bois blanc, une bouteille d'encre, du papier, quelques chaises de paille, nous en verrions la farce, comme on dit. Et si cela ne réussit pas nous ne serions pas ruinés.

» D'ailleurs, une fois la chose faite, une cotisation minime de frais d'entretien ne serait sans doute pas refusée par les habitués.

» Je ne vous soumetts, au surplus, cette idée que comme une simple fantaisie sans autre importance. Il a été question une fois, dans un rêve, du futur hôtel de la Corporation... »

Pour compléter cette proposition, nous ajouterons qu'il pourrait y avoir deux catégories de participants à ce petit cercle, les habitués et les visiteurs. Les premiers paieraient une légère cotisation annuelle pour couvrir les frais, les autres verseraient une petite entrée chaque fois qu'ils viendraient. Il va sans dire qu'on ne serait admis que sur la présentation de sa carte de membre de la Corporation. Cette distinction est faite surtout en vue des membres habitant la province.

Voilà l'idée. Et maintenant, libre cours est ouvert aux opinions.

Ouvrages nouveaux

Le Cauchemar, Alphonse Poirier, chez Victor Retaux. Série de contes et nouvelles à la portée de tous (Société des Gens de Lettres).

Correspondances de Gilles ; *Ménoce*, par le baron de Villebois-Mareuil, brochure in-8°, Lachèze à Angers.

N° 91

25 Novembre 1897.

Décisions du dernier Conseil

Deux décisions importantes ont été prises au dernier Conseil. La première, c'est que tout candidat admis ne le sera définitivement et ne pourra prendre part aux réunions qu'après avoir versé son droit d'entrée. La seconde, c'est que les candidats devront être présentés au titre de membres honoraires quand ils ne font pas de la presse ou du livre, leur unique profession.

Il est nécessaire que les membres qui présentent des candidats mettent bien ceux-ci au courant des obligations qu'ils acceptent, et les parrains doivent se considérer comme responsables du paiement des entrées.

Nous devons dire que trois de nos nouveaux confrères se trouvent dans cette situation irrégulière, et qu'ils ne seront pas portés sur nos listes s'ils omettent de remplir cette formalité.

Admissions

M. Ed. Boullay, rédacteur au *Journal d'Indre-et-Loire*, a été admis au titre de membre honoraire.

Chronique Corporative

Nos espérances pour le dîner de novembre, ont été réalisées. 19 convives ont pris place à la table de famille, soit, avec le président, MM. Paul Marin, trésorier, Nemours-Godré, secrétaire, le comte de Chateaubriand, membre honoraire, Auguste Roussel, le baron de Claye, Taunay, Nogues, Depoin, O. Havaud, D^r Larrieu, Espérance Tournier, P. de Chamberet, Raoul Narsy, Adrien Mithouard, Pailard, Roserot, Taillez, Petithenry, venu pour la première fois, M. Leguen est venu dans la soirée.

Nous étions entre nous ; conversation générale pleine d'entrain. Au dessert, M. de Marolles boit à la santé des délégués au Congrès de Stockholm et particulièrement de notre très distingué confrère, M. V. Taunay, l'habile organisateur, l'âme de ces réunions internationales où notre association fait bonne figure. M. Taunay répond en buvant à la prospérité de notre Corporation qui a tous les droits au concours du monde catholique.

Diverses questions à l'ordre du jour sont agitées.

M. Raoul Narsy, au nom de Mgr Pèchenard, demande l'appui assidu des journaux catholiques, en faveur de l'Institut catholique de Paris dont la rentrée a eu lieu le 3 novembre, au milieu d'une imposante affluence de maîtres, d'étudiants et d'amis de l'enseignement supérieur libre.

Questions à l'ordre du Jour

Le local. — La proposition de M. Georges Bois, avec les additions qui y ont été faites au *Bulletin*, a paru réunir l'assentiment de tous. Des lettres sont venues de province exprimant le plaisir qu'on aurait à retrouver les confrères parisiens. Les difficultés sont plutôt d'un ordre matériel. Nous ne pouvons en faire les frais sur les seules ressources de la caisse corporative dont il faut réserver quelque chose pour les secours urgents à distribuer.

D'autre part, une cotisation imposée aux membres fréquentant ce salon, serait peut-être un peu lourde, et laisserait en dehors ceux qui ne voudraient pas la payer. Enfin, est-il bien certain que les confrères parisiens, déjà absorbés par leurs occupations, retenus à leur salle de rédaction, au Parlement, au Conseil municipal, est-il bien certain qu'ils viennent régulièrement s'enfermer dans un local, surtout s'ils ne sont pas assurés d'y rencontrer des amis ?

Quoi qu'il en soit, la question est à l'étude. Un groupe de journalistes a, parait-il, l'intention de former un centre où seraient admis les membres de diverses associations sympathiques. Un des nôtres est de ce groupe. Il y a lieu de voir si nous accepterions de nous rencontrer avec des confrères qui ne seraient pas de notre syndicat. Nous en causerons au Conseil et au dîner.

Création de ressources. — Nouvelle proposition. — Au dernier Conseil, une proposition a été faite par M. Paul Marin, en voici la teneur :

En attendant que des ressources nous viennent de généreux bienfaiteurs, il faut savoir nous ingénier nous-mêmes, et payer de notre plume. On demande donc que chacun de nous produise une petite œuvre littéraire, une nouvelle-feuilleton pouvant trou-

ver place dans les journaux. Le bureau se chargerait de placer ces manuscrits pour le prix modique de 25 francs qui seraient versés à la caisse. Les confrères qui préféreraient se décharger de ce concours intellectuel verseraient les 25 francs. A 200 environ que nous sommes, on arriverait ainsi à la somme de 5.000 francs, qui jointe au capital que nous avons déjà nous permettrait de réaliser au moins pour un temps, les projets en cours.

Le Conseil a pris cette proposition en sérieuse considération. Mais elle ne peut être mise en pratique que si elle rencontre une adhésion effective.

A ce sujet, justement, une demande nous a été adressée par un directeur de journal. Il s'est adressé à nous pour savoir si, moyennant un abonnement annuel, il ne pourrait pas obtenir par notre intermédiaire des feuilletons pour son journal. C'est un peu l'idée d'une *Société chrétienne de Gens de lettres*. Il est certain que c'est à nous qu'il appartiendrait d'avoir une organisation de ce genre. Une difficulté vient peut-être de ce qu'il y en a beaucoup parmi nous qui font partie de la *Société des Gens de lettres*.

Mais en attendant si quelqu'un de nos confrères a quelque chose dans ses cartons, nous pourrions le mettre en relations avec ce directeur.

Théâtre Corneille

Le 1^{er} et le 2 décembre, au nouveau Théâtre, 15, rue Blanche, à 8 heures, auront lieu les deux premières représentations de *Jeanne et France*, tragédie en vers, montée par Mme Nancy Vernet, directrice du *Théâtre Corneille*. Prière de recommander ces représentations qui offriront un grand intérêt. Notre secrétaire, M. Nemours-Godré, aura un certain nombre d'entrées à notre disposition.

N° 92

29 Décembre 1897

Admissions

M. André Lacroix, directeur du *Palmier*, à Hyères, membre actif.

Chronique Corporative

Au dernier dîner, dix-huit convives parmi lesquels M. Croizille,

d'Amiens, qui assistait pour la première fois au dîner, et, à ce titre, a été complimenté par le président.

Nous avons perdu un de nos bons confrères, M. Charles Pouyé, frère de M. Alfred Pouyé, de la *Défense de Seine-et-Marne*. Travailleur, homme de devoir, il consacrait à sa nombreuse famille les rares loisirs que lui laissait sa profession.

Nous nous associons au deuil des siens, et nous prions pour lui. Notre messe mensuelle sera offerte pour le repos de son âme.

Notre confrère de la section du livre, M. Victor Lecoffre, a été créé par Sa Sainteté commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand. C'est la récompense d'un long passé de services rendus à la cause catholique et sociale par la maison dont il est le chef. Nous le prions d'agréer nos cordiales félicitations.

Nous avons été informés de la création d'une Association de journalistes catholiques à Bruxelles, sur le modèle de la nôtre. Notre président, qui était depuis quelque temps en relations avec les initiateurs de cette fondation, a envoyé un télégramme de félicitations et reçu une lettre de remerciements au nom de la nouvelle Société. Au banquet d'inauguration, un toast a été porté en l'honneur de la Corporation des Publicistes chrétiens de France.

Lettre du président aux membres de la Corporation :

Mes chers Confrères,

Permettez-moi de vous offrir au nom du bureau et au mien, nos vœux confraternels, à l'occasion de la nouvelle année. Ils sont à la fois personnels et collectifs, personnels pour chacun de vous, collectifs pour la prospérité de notre chère Association.

Nous sommes heureux de constater que le nombre de ses membres augmente chaque année. c'est un signe matériel de bonne constitution, comme l'abonnement est le criterium de vitalité d'un journal.

Nous voudrions faire mieux encore et vous remarquez que nous étudions toutes les combinaisons possibles. A force de persévérance nous arriverons.

Notre bulletin et les rapports si substantiels de notre secrétaire à l'assemblée générale vous tiennent bien au courant de notre situation

morale et matérielle, ainsi que de nos efforts.

Dans une récente circonstance, j'ai cru de mon devoir de protester publiquement contre une injure dont un des nôtres avait été victime de la part d'un journaliste qui n'appartient pas à notre Association. Nous n'avons pas à nous mêler des discussions entre journaux ; mais les injures personnelles sortent du domaine de la polémique et nous font un devoir de protéger nos confrères, sans distinction de nuance et de quelque côté que vienne l'outrage.

En pareil cas, une promptة déision est nécessaire, car les faits de presse demandent une répression immédiate.

Je serais heureux de savoir que je ne suis désapprouvé par aucun de mes confrères.

Déjà notre aumônier et notre vice-président m'ont appuyé publiquement de leur autorité. Je les en remercie du fond du cœur.

En agissant ainsi, nous donnons à la presse catholique un exemple salutaire, nous prenons au nom de notre Association l'engagement de ne pas imiter ce que nous blâmons chez les autres, et d'apporter nous-mêmes dans la discussion des habitudes de courtoisie et de savoir-vivre, qui n'enlèvent rien à la polémique de sa vigueur et de son efficacité.

Agrérez, mes chers confrères, l'assurance de mon profond et affectueux dévouement.

V. DE MAROLLES.

N° 93

25 Janvier 1898.

Nouveaux membres

Ont été admis au dernier Conseil :
Comme membres actifs, section de la Presse :

M. de Cardonne, rédacteur en chef de l'*Avenir de Loir-et-Cher*, à Blois ;
M. Louis de Jeux, directeur du *Réveil de l'Ouest*, à Angers.

Comme membre actif, section du Livre :

M. Albert Labbé (Jean Ry), 15, rue de Noyons, à Amiens.

L'inscription définitive ne sera faite que quand l'entrée et la première cotisation seront versées.

Ont été admis comme correspondants étrangers :

M. l'abbé Nicolas Zieser, rédacteur en chef du *Luxemburger Wort*, à Luxembourg ;

M. Hanon de Louvet, échevin, officier d'Académie, commandeur du Saint-Sépulcre, chevalier de Saint-Grégoire, à Nivelles (Belgique).

Le dernier dîner

Voici le récit très exact qui en est donné dans la *Vérité* :

Le dîner mensuel qui réunissait hier au Petit-Vétour les membres de la Corporation des Publicistes chrétiens, coïncidait avec la « Fête des Rois », et ramenait conséquemment la traditionnelle cérémonie de la « galette » et de la « fève ».

Autour de la table : M. de Marolles, président ; le comte de Châteaubriand, le colonel comte de l'Eglise, MM. Paul de Chamberet, Depoin, Paul-Aimé Paillard, Espérance Tournier, Paul Tailliez, faisaient fête à l'invité du jour, M. l'abbé N. Zieser, directeur du *Luxemburger Wort*, à Luxembourg, admis le jour même dans la Corporation à titre de membre étranger.

Pendant le repas, la conversation, fort animée, a roulé sur les conseils de guerre et l'affaire Esterhazy, sur les incidents qui ont suivi la lettre de Monsieur le Duc d'Orléans à M. Dufeulle, sur les poésies latines de S. S. Léon XIII, sur les institutions du Grand-Duché de Luxembourg.

Au dessert, la fève de la galette est échue, par une heureuse coïncidence, à l'honorable invité. M. l'abbé Zieser.

Le président l'en a félicité, et M. Zieser a répondu avec beaucoup de cœur. M. Petithenry a chanté une romance de circonstance en l'honneur des « Rois ». M. le comte de Châteaubriand a fait connaître les projets d'exposition de sa société, La Bretagne. M. Paul Tailliez a remercié le président et le bureau de leur intervention si remarquée du mois dernier en faveur de « l'honneur professionnel », lors des incidents du congrès national catholique.

Après le dîner, MM. le docteur Larrieu, Fernand Nicolai, l'abbé Bertrin, Boyer de Bouillane, Auguste Roussel, sont venus prendre part aux conversations cordiales qui se sont prolongées assez avant dans la soirée.

Nous avons perdu un de nos excellents confrères, M. Montmeylian, rédacteur à la *Croix de Paris*. Tous

ceux de nous qui le connaissent avaient pu apprécier son caractère aimable, son esprit charmant, sa vive intelligence.

Dieu l'a rappelé alors que semblait s'ouvrir pour lui une carrière pleine d'avenir. Nous prions pour le repos de son âme.

Notre encartage

Notre confrère, M. Gardair, ayant exprimé le désir de faire connaître à l'Association la publication de ses ouvrages, nous avons pensé que le meilleur moyen était d'en encarter le prospectus dans le *Bulletin*, ce qui peut se faire sans frais.

La recommandation va de soi.

Une proposition

En même temps, M. Gardair fait une proposition nouvelle sur laquelle il nous prie d'appeler l'attention de nos confrères.

Voici la lettre qu'il a écrite à ce sujet au Président :

« Paris, 12 janvier 1898.

« Cher Président,

» Je vous fais remettre 230 exemplaires du prospectus que vous avez la bonté de joindre au prochain *Bulletin de la Corporation des Publicistes chrétiens*, ce dont je vous remercie très vivement.

» Permettez-moi de profiter de cette occasion pour vous soumettre un projet que j'ai entendu exprimer par certains membres de notre Corporation. Ne pourrait-on pas, disent-ils, faire du journal *La Corporation* que dirige M. de Marolles, notre président, le trait d'union ordinaire entre les publicistes chrétiens ? Pour cela, il serait peut-être opportun d'introduire quelques articles un peu plus variés dans ce journal, et nos confrères seraient invités à en fournir les éléments. On pourrait aussi, ce me semble, donner souvent des extraits intéressants de journaux et revues à un autre point de vue que le point de vue ordinaire de la Corporation.

» Je vous confie ce vœu, cher Président, certain que vous y donnerez la suite que les circonstances permettent.

» Veuillez agréer, je vous prie, l'expression de ma respectueuse affection.

» GARDAIR. »

L'idée d'avoir un lien commun dans un journal hebdomadaire, a certainement un côté séduisant, et M. de Marolles serait heureux de voir la Corporation réaliser ce vœu, sans cependant perdre son caractère d'organe de l'Œuvre des Cercles. Le journal ne pourrait que gagner à une aussi brillante collaboration.

Mais pour cela, il faudrait que le service du journal fût fait à tous les membres de l'Association. On ne peut sans doute demander que ce soit gratuitement. D'un autre côté, imposer à des journalistes un abonnement fût-ce de 3 fr. 50, serait invraisemblable. La mise en pratique de l'idée paraît donc assez difficile. Cependant, il ne faut rien repousser en principe. Peut-être quelque un trouvera-t-il une heureuse combinaison.

Il y aurait même là une réponse à la proposition de « petit local » qui avait paru séduire quelques amis.

Les bureaux de la Corporation (journal) sont en même temps le siège de la Corporation (Association). Il y a là du feu, de la lumière, du papier, de l'encre, des journaux, une bibliothèque.

Pourquoi chercher une installation ailleurs ?

Il est vrai que la rue Martignac n'est pas précisément le centre de Paris.

Mais où est le centre de Paris pour des journalistes ?

Est-ce au Palais, à la Chambre, au Sénat, à l'Hôtel de Ville ou à l'Opéra ?

D'aucuns trouvent que c'est au sein de leur famille.

A propos de combinaison, celle de la production d'un roman par tête au bénéfice commun en est restée là. Un seul manuscrit est arrivé. Il attend son écoulement. Evidemment nous sommes jaloux de notre prose.

La proposition paraît avoir été accueillie plutôt froidement.

Nous chercherons autre chose.

Une récente espérance de gain nous a été enlevée. Les représentations enfantines au Cercle du Luxembourg ont été charmantes, mais d'un profit nul. Nous n'en sommes pas moins reconnaissants aux organisateurs et au Cercle de leur bonne volonté.

Il va falloir reprendre l'idée du concert. Notre impresario est toujours à notre disposition. Ce sera pour le Carême. Que chacun de nous se préc-

cupe donc de trouver des dames pour placer des billets.

Notre confrère, M de Chamberet, vient de faire paraître chez Charles, 8, rue Monsieur-le-Prince, une jolie petite plaquette sous ce titre : *Povsières de la rampe*.

N° 94

27 Février 1898

Nouveaux Membres

Ont été admis au dernier Conseil :

Section du Livre :

M. l'abbé Joseph Nicolas, 141, rue de l'Université.

Section de la Presse :

M. Ambroise Dumont, rédacteur en chef de *l'Avenir du Puy-de-Dôme*, à Clermont-Ferrand ;

M. Morel-Retz (Stop), rédacteur au *Journal Amusant*, 47, rue de Clichy ;

M. A. Chabry, rédacteur à la *Croix* de Paris, à Maringues (Puy-de-Dôme).

Le dernier dîner

Cette fois, la section de la presse faisait absolument défaut ; en revanche le livre était honorablement représenté par MM. de la Brière, Roserot, Vaesen, Nicolay, André Le Fur, sans compter le président qui est là de fondation.

Pour punir les absents, nous allons donner le menu :

POTAGE :

Printanier — Pâtes d'Italie.

HORS-D'ŒUVRE :

Relevé : Turbot sauce hollandaise.

ENTRÉES :

Tournedos sautés chasseur.

ROTI :

Cannetons au cresson.

Salade.

ENTREMETS :

Haricots panachés. — Artichauts.

Parfait glacé aux fruits.

Desserts assortis. — Café, etc.

VIN :

Château-Margaux.

Quant à la conversation, il va de soi qu'elle a abordé les problèmes les plus ardu de la science et de la philosophie, non sans un mélange de gaité française, pour ne pas dire gau-loise.

Il est à remarquer que beaucoup de

nos confrères ne viennent pas, par la seule raison qu'ils ne sont pas encore venus. Nous leur conseillons de se décider pour cette fois. Il y a toujours beaucoup de monde au dîner de mars, et nous leur promettons de ne pas s'ennuyer.

Seulement il n'y aura pas de turbot.

Nous avons lu notre mandement.

Bureau international des Correspondants

Ce titre est celui d'une institution dont le principe a été adopté au dernier Congrès international de la Presse, à Stockholm. C'est une agence internationale ayant pour objet de centraliser des correspondances du monde entier, à l'usage des journaux.

Ceux donc d'entre nous qui désirent ainsi collaborer éventuellement à des journaux étrangers sont priés de vouloir bien nous donner leur nom en l'accompagnant des indications qu'ils jugeront utiles pour établir leurs références, leurs aptitudes, le temps dont ils peuvent disposer. Ainsi il serait utile de faire connaître :

Quels sont les journaux auxquels on travaille, en quelle qualité ; — si on a déjà travaillé à des journaux étrangers ; — de quelles langues on sait se servir pour correspondances télégraphiques ou spéciales ; — si on est assez libre de son temps pour s'absenter ; — si on fait l'interview ; si on s'occupe de quelque spécialité, sciences, belles-lettres, beaux-arts, tribunaux, sports, commerce, industrie, etc.

Les avantages que l'inscription au *Bureau des Correspondants* peut offrir ne touchent pas seulement les journalistes des capitales, mais aussi, et surtout, ceux des villes de province qui, éventuellement, peuvent devenir le théâtre d'événements importants.

La liste des noms de ces correspondants sera imprimée et distribuée gratuitement à tous les journaux importants d'Europe.

Ecrire avant le 15 mars, au président, 1, rue Martignac, pour s'inscrire, ou avoir d'autres renseignements.

Ouvrage paru

Le Roi du Timbre-poste. Roman, par M. Gérard de Beauregard (et H. de Gorsse). Magnifique volume grand in-4°, illustré. Hachette.

N° 95

7 Avril 1898

Messe mensuelle

Le vendredi 15 avril, à 8 heures très précises, messe en la chapelle de l'Œuvre de Saint-François de Sales, 39, rue du Bac, aux intentions de l'Association, notamment pour le repos de l'âme de notre confrère, M. le docteur Duchenne, mort ce mois dernier, à Sainte-Anne-d'Auray.

M. Duchenne a été longtemps dans la presse catholique militante, en dernier lieu à Cognac. Depuis plusieurs années, l'état de sa santé lui avait imposé le repos. Il écrivait dans des journaux de médecine.

Il aimait beaucoup notre Association et correspondait souvent avec le président.

Il laisse une veuve et deux enfants. Prions bien pour lui.

Défense professionnelle

Nous avons récemment pris fait et cause pour un de nos confrères dans une revendication à exercer envers une rédaction. L'affaire est en cours. Nous en rendrons compte.

Le dernier dîner

Convives présents :

M. de Marolles, président ; MM l'abbé Nicolas, le comte de Salaberry, le comte Amédée de Bourmont, Henry de Cardonne, de la Tourrasse, Charles Dupuy, le capitaine Paul Marin, Roserot, Paillard, Georges Bois, H.-G. Fromm, Simonnot, Paul Tailliez ; M. Ch. Gailly de Taurines, invité.

Après le dîner, MM. Auguste Rousset et Fernand Nicolai sont venus prendre part à la soirée, qui s'est prolongée jusqu'à 10 heures.

Au dessert, M. de Marolles a complimenté M. l'abbé Nicolas, récemment admis.

M. Clément Juglar, membre de l'Institut, invité au dîner a été empêché de venir par une indisposition subite et n'a pu prévenir à temps, ce qui a produit une longue attente.

La dernière fois, nous avions invité M. Ollé-Laprune, qui est mort.

C'est à ne plus oser inviter personne.

Le concert au profit de la caisse

Nous n'avions pu l'annoncer au

dernier bulletin, car il a été improvisé. Mais les membres de la Corporation, sauf ceux habitant loin de Paris, ont reçu chacun un avis et deux billets.

Nous sommes heureux de constater que cette « soirée artistique » a bien réussi, grâce à l'activité et au dévouement d'un de nos confrères, M. de la Tourrasse, et de M. Gailly de Taurines, notre convive du dernier dîner et notre candidat d'aujourd'hui.

Ces deux distingués publicistes ont adapté à la scène moderne l'antique et vénérable *Passion*, d'Arnould Gréban, qui a été si célèbre au xv^e siècle.

Ce sont trois actes de cette adaptation qui ont fait le fond de la soirée du 2 avril à la Bodinière, spectacle parfaitement choisi pour la veille des Rameaux.

Les personnages étaient représentés par nos amis : M. de la Tourrasse, figurait *Jésus* ; M^{me} de la Tourrasse, la *Sainte-Vierge* ; M. Gailly de Taurines, *Saint-Jean* ; M. Pauffin de Saint-Morel, *Malchus*, etc. L'interprétation a été parfaite et la représentation a offert le plus haut intérêt. La poésie du drame, en vers de huit pieds, est exquise de finesse et de naïveté. Tous les spectateurs ont été enchantés. La partie musicale organisée par M. de Marolles était dirigée par M. Roland Ciocha, qui nous a déjà deux fois prêté son concours gratuit et dévoué. M^{me} la vicomtesse de Lirac et d'autres amateurs de talent ont exécuté de jolis morceaux.

Résultat : Billets.....	620 fr. »
Quête.....	100 —

Total des recettes.....	720 —
Frais de location de salle, bouquets, gratifications, etc.	617 —

Bénéfice net.....	103 fr. »
-------------------	-----------

Nous ne saurions trop remercier MM. Gailly de Taurines et de la Tourrasse, ainsi que leurs amis, de leur gracieux concours. Non seulement ils ont pris à leur charge beaucoup de frais, tels que ceux de location de costumes, mais ils ont placé les trois quarts des billets payants, de sorte que c'est à eux que nous devons qu'il y ait un petit bénéfice.

En revanche, nos confrères de la Corporation se sont généralement signalés par une royale insouciance pour les intérêts de la caisse. Sauf

une douzaine, l'abstention a été complète et la recette en a cruellement souffert.

Ce n'est pas encourageant pour ceux qui se donnent de la peine dans l'intérêt commun.

Cette indifférence est en même temps un grand obstacle pour les entreprises du même genre. Quand on parle des publicistes chrétiens, il semblerait que tous les journaux catholiques dussent être en l'air pour faire de la réclame, comme font les autres pour leurs frères et amis.

Dans nos journaux, on voit une foule de fêtes annoncées, racontées, louangées, depuis les compositions de Grandmoignin jusqu'aux concerts de l'Acclimatation. Quant à nos pauvres entreprises, pourtant si utiles pour secourir des infortunes qui nous touchent, calme plat, silence morne, et l'on ne trouverait seulement pas un mot pour remercier les artistes.

C'est à y renoncer.

Distinction honorifique

S.-M. le Roi de Roumanie vient de conférer à notre confrère M. Louis de SARRAN-D'ALLARD, les insignes d'officier de l'Ordre de la Couronne.

Hommages de livres

Entre Cousins, roman in-8°, par d'AZAMBUJA, chez PETITHENRY, éditeur, 8, rue François 1^{er}.

Le Trio-Juifs-Francis-Maçons-Protestants, par M. l'abbé NICOLAS, in-8° Chez Arthur Savaète, 76, rue des Saints-Pères.

Le nez de Flairdecain, roman fantaisiste avec gravures, par Jean DRAULT. in-12.

Du même : *La peur du Carnet*, comédie. Chez H. Gautier.

Lire dans le *Bulletin de la Presse*, 21, quai Saint-Michel : *Les Revues Catholiques*, par V. de Marolles.

N° 96

29 Avril 1898

Nouveaux Membres

Ont été admis au dernier Conseil :
1° A la section de la Presse :

M. Maurice Lasnier, rédacteur au *Journal de Chartres*, à Chartres ;

M. Auguste Geoffroy de la Motte, 12, rue des Acacias.

2° A la Section du Livre :

M. Charles Gailly de Taurines, 38, rue Marbeuf.

Chronique Corporative

Dîner du 14 avril. — Présents : MM. de Marolles, le colonel de l'Eglise, l'abbé Nicolas ; MM. Mazon, Georges Bois, le baron de Claye, Raoul Narzy, Roserot, de la Tourrasse, P. de Chamberet, Joseph Mollet.

Conversation vive et animée, souvenirs personnels, actualité intéressantes, discussions courtoises, tout un menu intellectuel de bon aloi, ne nuisant pas au menu matériel. Au dessert, compliments à M. Mazon, qui assistait pour la première fois au dîner mensuel. Remerciement à M. de la Tourrasse qui a si utilement servi les intérêts corporatifs dans l'organisation du premier concert, donné à la Bodinière. Disons, en passant que lui et M. Gailly de Taurines ont abandonné au profit de la caisse leurs droits d'auteurs sur la représentation du *Mystère de la Passion*.

Au prochain dîner nous espérons avoir un convive de marque.

Nécrologie

Une perte cruelle nous a frappés en la personne de M. Ernest Delloye, membre de notre Conseil syndical. Il est mort, subitement, le 15 avril, d'une congestion au cœur. Nous le connaissions assez pour savoir que si la mort a frappé l'homme inopinément, elle n'a pas surpris le chrétien qui sait qu'à chaque instant il peut être appelé devant le tribunal de Dieu.

L'*Emancipateur de Cambrai* dont il fut pendant de longues années le directeur, consacre à sa mémoire un article ému où nous lisons ces lignes :

« Honneur, loyauté, religion, charité, M. Delloye possédait toutes ces qualités, toutes ces vertus, qui imposent l'estime et la sympathie ; aussi était-il aimé de tous ceux qui le connaissaient, adoré par les pauvres pour qui sa bonté était inépuisable.

« Né à Cambrai le 20 août 1844, il fut pris de bonne heure du goût d'écrire. Sa vocation en vain contrariée, finit par prendre son essor et, sous le pseudonyme de B. de Marcq, M. Delloye mit sa plume au service de la religion et de la monarchie.

« Il y a plus de trente ans que notre excellent et distingué confrère appar-

tenait à la presse. Fait rare, M. Ernest Delloye a rempli cette longue carrière à l'*Emancipateur* qui a eu son premier et son dernier article.

« C'est, en effet, avant la guerre, lorsque l'*Emancipateur* appartenait à M. Louis Carion, que M. Delloye apporta à celui-ci les premières lignes qu'il voulait publier.

— « Il y a trente ans que ma signature a paru pour la première fois dans ce journal. Il y a vingt-cinq ans que j'en suis, pardon, que j'en étais le directeur... », écrivait ici-même M. Delloye le 29 août 1896.

« A cette date, M. Delloye cessait de son plein gré d'être à la tête de l'*Emancipateur* qu'il dirigeait depuis le 2 décembre 1872. »

L'ardeur des convictions religieuses, l'amour de la profession, tel est le double caractère de cette vie consacrée au service de Dieu et du pays. Sa vie fut un exemple, sa mort est un deuil pour nous tous. Nous adresserons à Dieu des prières ferventes pour le repos de son âme.

Une nouvelle association professionnelle qui a une grande affinité avec la nôtre vient de se fonder, la Corporation du livre et des industries qui s'y rattachent.

Le dimanche 1^{er} mai, la première manifestation de l'œuvre nouvelle s'est produite sous la forme d'une messe en l'honneur de saint Jean de la Porte-Latine, le patron traditionnel des sociétés similaires. Mgr Péchenard a prononcé un très beau discours sur les avantages de l'association chrétienne. A l'issue de la messe, une réunion a eu lieu à l'amphithéâtre de l'Institut catholique, dans laquelle M. Lerolle a prononcé une chaude allocution en faveur de l'institution nouvelle.

M. Xavier Rondelet a adressé des remerciements aux initiateurs de cette fondation à laquelle nous souhaitons le meilleur succès.

N° 97

28 Mai 1898

Assemblée générale annuelle

Par décision du Conseil l'Assemblée générale annuelle est fixée au dimanche 12 juin.

Nouveaux Membres

Ont été admis au dernier Conseil :

1° A la Section de la Presse :
M. PIGELET, rédacteur en chef du *Patriote Orléanais*, à Orléans.

2° A la Section du Livre :
M. Henry Lucien-BRUN, rédacteur à la *Revue des Institutions et du Droit*, demeurant à Paris, 31, rue de Vaugirard.

—o—

Ont été délégués pour représenter la Corporation au congrès international d'histoire à la Haye, MM. de MAULDE DE LA CLAVIÈRE, qui doit présider ce congrès, et M. DEPOIN.

Dîner du 12 Mai

Assistaient au dîner: MM. de Marolles, président; le comte de l'Eglise et le comte de Châteaubriand, membres honoraires; Georges Bois, membre du Conseil, de Chambert et Raoul Narsy, membres de la Commission des finances; Geoffroy de la Motte, Boyer de Bouillane, P. A. Paillard; M. l'abbé Roussin, invité. Après une causerie intime et gaie comme toujours, M. le Président a complimenté M. Geoffroy de la Motte, qui prenait part pour la première fois au dîner. Puis il a salué M. l'abbé Roussin, prêtre de la congrégation des Salésiens de dom Bosco, rédacteur du *Bulletin Salésien*, et lui a donné la parole pour exposer le projet dont il est chargé de propager l'idée en France. Il s'agit d'élever une chapelle en l'honneur de saint-François de Sales sur le tombeau de dom Bosco. Un comité est en voie de formation à Paris dans ce but, et on désire avoir l'appui de la presse catholique, saint François de Sales ayant été donné à la presse comme patron par notre Saint-Père le Pape. Dès que l'appel du Comité paraîtra, il sera communiqué à nos amis, qui certainement l'accueilleront avec faveur et lui donneront leur concours.

Le Carnet d'identité

A l'occasion de l'Assemblée générale, nous rappelons à tous nos confrères que l'un des avantages de notre Association, c'est de procurer à chacun un carnet d'identité qui lui donne droit d'entrée dans un grand nombre d'expositions, telles que les tableaux, l'agriculture, les fleurs.

Avec cette faculté on a vite rattrapé et au delà les cinq francs de sa cotisation.

Pour se le procurer, il faut adresser 75 centimes avec sa photographie au président.

Si on n'a pas son portrait, il suffit de se présenter chez Valois, photographe de la Corporation, 99, rue de Rennes, qui le délivre gratuitement.

Notre excellent confrère, M. Oscar Havard vient d'avoir la douleur de perdre sa femme.

Nous lui adressons nos plus affectueuses condoléances, et nous unissons nos prières aux siennes.

Hommage de livres

Sous Dieu, par Alfred de BESANCENET, roman chrétien, in-8°, Maison de la Bonne Presse.

De la rime française, par le R. P. DELAPORTE, étude littéraire, in-12, Desclées de Brouwer.

N° 98

5 Juillet 1898

Assemblée générale annuelle

I. La Cérémonie religieuse.

La Messe a été dite à 11 heures à l'autel de la Sainte Vierge de la Basilique de Montmartre par M. l'abbé de Benque.

Après la messe, M. l'abbé Poulin, vicaire à la basilique de Sainte-Clothilde, a prononcé un discours d'une haute portée, sur le rôle de l'écrivain chrétien de nos jours, au milieu des attaques les plus violentes dirigées contre la religion. Pour soutenir dignement cette lutte, il faut au publiciste chrétien, d'abord de profondes convictions, cette foi qui soulève les montagnes, cette foi que Louis Veillot, le grand maître du journalisme catholique, définissait de deux mots sublimes dans leur simplicité : « Je vois ! Je crois ! » Mais en même temps, l'écrivain doit savoir pratiquer la charité. Il n'est pas nécessaire pour cela de manquer d'énergie et de n'écrire que des douceurs. La plume est une arme au service du Christ, et c'est bien comme une arme qu'elle doit être employée; mais comme une arme maniée par une main chrétienne et qui ne doit jamais être dirigée contre des chrétiens. Ces con-

seils donnés d'une voix pénétrante avec une énergie contenue et une élocution pleine de charme, a profondément impressionné l'auditoire.

La cérémonie a été terminée par un salut du saint-sacrement pendant lequel le président de la Corporation a récité l'amende honorable de la presse chrétienne au Sacré-Cœur.

II. Le Banquet.

A midi, l'assistance était réunie à l'abri Saint-Joseph en un banquet fraternel pendant lequel a régné la plus franche et la plus cordiale gaieté.

Il faut rendre justice au restaurateur qui cette fois avait largement fait les choses.

Au dessert, le président s'est levé et a porté la santé de notre Saint-Père le Pape, en s'inspirant des expressions si simples et si grandes en même temps, employées par l'Eglise tout entière : « Que le Seigneur le conserve, qu'il lui donne la vie, qu'il le rende heureux sur la terre, et qu'il ne le livre pas aux desseins de ses ennemis. » Puis il a remercié en termes émus l'éloquent prédicateur, M. l'abbé Poulin, d'avoir si bien frappé le cœur en même temps que l'intelligence de son auditoire. S'adressant à M. Fonsegrive, directeur de la *Quinzaine*, il lui a exprimé le plaisir avec lequel la Corporation l'accueillait parmi ses nouveaux membres. Il a également salué M. Morel-Retz, récemment admis, et a fait allusion à la finesse de ses desseins, signés « Stop ». Il a terminé par un toast très applaudi à la « plume » des publicistes chrétiens, cette plume d'or qui, unie à la croix sur champ d'azur, figure dans l'écusson corporatif, l'instrument précieux du travail pour le ciel.

Voici les noms des convives :

MM. de Marolles, président, l'abbé Poulin, P. Marin, trésorier, Ch. d'Héricault, L. de la Brière, Espérance Tournier, membres du Conseil, de Chamberet, Henry de Simony, comte de Salaberry, Auguste Roussel, baron de Claye, les chanoines de Benque, Fonsegrive, Rastoul, Edouard Alexandre, Morel-Retz, Langlois, Gailly de Taurines, de la Tourrasse, Roserot, Paillard, Astier, G. Claudius Lavergne, Tastevin de Nouvel, Geoffroy de la Mothe, Amouretti, J. de Bar.

III. L'Assemblée générale.

Cette assemblée a eu lieu après le banquet dans la grande salle des pèlerins. Le président a présenté les excuses d'un grand nombre de membres, notamment de MM. le baron Tristan-Lambert, vice président, Nemours-Godré, secrétaire, Taunay, Levasnier, Georges Bois, etc.

Lecture a été donnée du rapport suivant du secrétaire sur l'exercice écoulé.

MESSIEURS,

Nous voici réunis sur la colline de Montmartre comme l'année dernière. Je n'ai pas besoin de vous dire ce qu'a été notre dernière assemblée générale. Vous n'avez oublié ni le vibrant discours du P. Vignon, ni la touchante cérémonie de la Basilique, ni notre fraternel banquet, ni la cordiale et joyeuse réunion qui a suivi. Je parle du moins pour ceux qui ont assisté à votre Assemblée. Ceux qui n'y étaient pas, à leur regret peut-être et à notre très grand regret certainement, ont trouvé dans le *Bulletin* un compte rendu très complet de la réunion. La seule observation que nous ayons recueillie — il y en a eu peut-être d'autres, mais nous ne les avons pas entendues de nos oreilles de secrétaire — est que la fête a fini un peu tard. Nous avons tenu compte de ce *desideratum*. Notre rendez-vous cette année a été avancé de près d'une heure. Quelques confrères auraient aussi voulu que le banquet de la réunion annuelle fût séparé de la cérémonie religieuse. On aurait eu le matin la cérémonie religieuse soit à Montmartre même, soit dans tout autre grand sanctuaire parisien, et le soir un banquet précédé ou suivi de l'assemblée générale aurait eu lieu dans un établissement plus central que l'*Abri Saint-Joseph*.

La question a été soumise au Conseil et à nos confrères à l'une de nos dernières réunions mensuelles. A la presque unanimité on s'est prononcé en faveur de Montmartre. C'est donc à la Basilique nationale, c'est donc sur la colline sacrée où la France catholique multiplie la prière et l'expiation, que jusqu'à nouvel ordre nous continuerons à avoir notre assemblée annuelle et notre pèlerinage corporatif.

Depuis notre réunion de l'année

dernière, la mort, a passé parmi nous. Elle nous a pris récemment un membre de notre Conseil, un de ceux qui par le talent, le courage et la longue fidélité de la vie faisaient le plus d'honneur à notre Corporation. Vous avez nommé Ernest Delloye, le rédacteur en chef de l'*Emancipateur de Cambrai* dont la fin a été celle d'un vaillant chrétien sans peur et sans reproche et auquel l'estime de ses confrères et la reconnaissance de ses concitoyens ont fait les obsèques les plus touchantes.

Pour la Corporation la mort de M. Ernest Delloye a été une vraie perte ; pour tous ceux qui le connaissaient personnellement, l'absence de ce loyal camarade reste un vrai chagrin.

A cette mort il faut ajouter celle de M. Charles Pouyé, de la *Défense* de Seine-et-Marne, le frère d'un de nos plus sympathiques et estimés confrères, de M. Montmeylian, du *Dr Duchesne*. La Corporation a fait célébrer une messe pour le repos de l'âme de ses membres que Dieu a rappelés. C'est un usage auquel elle ne voudrait pas manquer. Quand viendront des temps plus prospères elle pourra, à l'instar des anciennes corporations, faire des fondations de messe pour les âmes de ses défunts. Elle rentrera ainsi dans la tradition de la *famille chrétienne* où les *militants* restent unis par la prière aux *souffrants* et aux *triomphants* comme dans l'Eglise.

Mais si nous avons perdu de regrettés confrères, d'autres confrères sont venus en nombre prendre place parmi nous. Nous ne nommerons personne, mais il nous sera permis de dire que parmi ces nouveaux venus, la Corporation est fière de saluer des hommes dont les noms feraient honneur à la Société littéraire la plus difficile.

Seize membres actifs, deux membres correspondants étrangers, tel est le bilan de nos annexions pour l'exercice qui finit aujourd'hui.

En repassant à votre intention les événements corporatifs de l'année, je n'ai pas besoin de vous rappeler la part que nous avons prise en la personne de nos délégués au Congrès international de la Presse à Stockholm. Le *Bulletin* vous a dit la place honorable que nous y avons tenue. Nos délégués ont rapporté de ces froides régions du Nord un enthousiasme

presque tropical. Et la preuve c'est que cette année quoiqu'on puisse penser de l'institution de ces congrès, nous avons été débordés de demandes pour le Congrès de Lisbonne. Les Portugais, par amabilité autant que par amour-propre national, désiraient que le Congrès eût lieu en mai à cause de la température et des fêtes du quatrième centenaire du premier voyage de découverte de Vasco de Gama aux Indes. La Commission centrale d'organisation, à cause des nécessités professionnelles, a demandé que le Congrès eût lieu vers l'époque des vacances, c'est-à-dire vers le mois de septembre. C'est cette dernière date qui a été adoptée.

Pour être complet, notre rapport doit mentionner la fameuse question du « Local de réunion » qui a été cette année à l'ordre du jour. Plusieurs de nos confrères voudraient qu'en dehors des réunions mensuelles on pût se retrouver, non dans une salle de restaurant, mais dans un modeste appartement où il y aurait une table, quelques chaises et des journaux. Ce zèle part d'un bon sentiment corporatif. Mais la question soulevée est d'une solution difficile. Il ne serait point malaisé de louer à un prix modeste un modeste appartement. Mais si le lieu de réunion n'offre pas des agréments appréciables sous forme de chauffage, de table de travail, de livres de lecture, de journaux, de revues, ce sera un désert où un employé se morfondra à attendre de rares clients. Quand la Corporation aura pignon sur rue, c'est-à-dire un petit hôtel ou un cercle de travail et de lecture, la question se résoudra d'elle-même. Mais nous sommes encore loin de la terre promise. Et nous ne la verrons que s'il nous survient une invraisemblable bonne fortune, l'apparition par exemple d'un généreux donateur qui nous offre le susdit hôtel, ou l'avènement d'un pouvoir ami qui, en nous autorisant à lancer une nouvelle loterie des Beaux-Arts... Corporatifs, nous permettrait de recueillir un capital suffisant pour transformer la Corporation en propriétaire. Ce n'est qu'un rêve évidemment. Mais il y a des rêves qui... arrivent.

En attendant, nous avons fait un effort, et même deux efforts cette année pour augmenter les trop modes-

tes ressources de notre caisse de secours. Le premier, qui a été l'organisation de trois représentations du *Théâtre du Jeune Age* de M. Bellier-Klecker au cercle du Luxembourg, a échoué. Les représentations ont été parfaites, et très goûtées. Mais faute d'amateurs, les frais ont mangé la recette. Le second a été moins malheureux. Il a donné 103 fr. de bénéfice net. Et il s'agissait d'une charmante représentation dramatique organisée par nos confrères, MM. Léonel de la Tourrasse et Gailly de Taurines, à la *Bodinière*, représentation accompagnée d'un beau concert que dirigeait M. Roland-Ciocha. Hélas ! nous ne faisons que nous battre pour toutes les bonnes causes. Mais quand il s'agit de nous battre pour notre propre cause nous sommes presque toujours ailleurs.

Malgré le succès très relatif de la bataille que nous avons livrée au profit de notre caisse de secours, vous verrez que notre situation financière ne laisse rien à désirer comme régularité. Si nous ne sommes pas assez riches pour réaliser le bien que nous aimerions à faire, nous n'avons pas de dettes et nous pouvons parer aux éventualités ordinaires.

Voici l'état de la Caisse :

Compte rendu financier au 31 mai 1898

Recettes	
Argent disp. 31 mai 97.	318 95
Entrées perçues.....	150 »
Cotisations.....	1.140 »
Carnets.....	1 50
Don.....	20 »
Coupons.....	32 15
Intérêts.....	9 30
Divers.....	6 20
Produit net du Concert.	103 »
Total des recettes..	1.781 10
Dépenses	
Messes et cérémonies..	65 »
Dons à confrères ou veuves.....	120 »
Secours à divers journalistes.....	45 »
Invitations et propagande.....	28 50
Affranchissements.....	182 45
A reporter....	440 95

Report....	440 95
Employés.....	150 »
Contribution au loyer..	50 »
id. au bu-	
reau central.....	37 75
Abonnement à l' <i>Annuaire</i>	12 »
Abonnement à la <i>Revue Internationale</i>	20 «
Impression du <i>Bulletin</i> et autres.....	244 »
Achat de 2 obligations Ville de Paris.....	798 »
Total des dépenses	<u>1.752 70</u>

Balance

Recettes.....	1.781 10
Dépenses.....	1.752 70
Reliquat....	<u>28 40</u>

Actif social

3 Obligations Foncières.	1.200 »
2 Obligations Ville de Paris.....	798 »
2 Bons de l'Exposition.	36 50
Solde disponible en argent.....	418 40
	<u>2.452 90</u>

Observations

Il a été consolidé en acquisition de valeurs à lots une somme de 798 fr. (2 obligations Ville de Paris), se composant ainsi :

Capital de cotisations rachetées.....	200 »
Sommes provenant des entrées.....	440 »
Sur l'actif de l'exercice.	158 »
Total égal...	798 »

La lecture de ce rapport a été accueillie par des applaudissements.

L'approbation des comptes mise aux voix a été votée à l'unanimité.

Aucune proposition n'ayant été faite, le président a proclamé le résultat des votes pour le renouvellement du Conseil et l'élection d'un membre en remplacement de M. Delloye, décédé.

Suffrages exprimés, 68.

M. Georges Bois.....	67 voix
M. Petit-Barmon.....	67 »
M. le baron de Claye...	64 »
M. Paul Marin.....	57 »
M. P. Tailliez.....	13 »
Divers.....	4 »

En conséquence ont été proclamés membres du Conseil pour trois ans : MM. Georges Bois, Petit-Barmon, le baron de Claye, P. Marin.
La séance a été levée à 3 h. 1/2.

Nouveau membre

M. Georges FONSEGRIVE, directeur de la *Quinzaine*.

Congrès de Lisbonne

Ce congrès aura lieu le 26 septembre. Le nombre des demandes étant supérieur à celui dont nous pouvons disposer, le Conseil sera obligé de faire les réductions nécessaires.

N° 99

26 septembre 1898

Nouveau Membre

A été admis au dernier Conseil, M. l'abbé POULIN, rédacteur à la *Croix de Paris*, demeurant 26, rue Martignac.

Le dernier dîner

C'était le 14 juillet !

Ainsi qu'on l'a judicieusement fait remarquer, cette date ne nous a pas empêchés de suivre nos coutumes, et le dîner a eu lieu en ce coin paisible du Palais-Royal, qui ne rappelait rien des grandes dates révolutionnaires. Les convives présents étaient : MM. de Marolles, président ; baron de Claye, Boyer de Bouillane, Auguste Roussel, Joseph Mollet, Depoin, Larrieu et notre aimable correspondant luxembourgeois, M. l'abbé Zieser, qui avait amené deux compatriotes : M. Servais, docteur en droit, candidat au titre de membre correspondant, et M. Marc Raynaud, bibliothécaire adjoint à l'arsenal, fils du colonel Raynaud, président des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, de Luxembourg. Inutile de dire que la conversation a été aussi intéressante que cordiale.

Nécrologie

Nous avons encore perdu un confrère, M. Gros-Gojat, directeur et rédacteur en chef du *Messenger de Mayenne*, décédé subitement à son domicile, laissant une veuve et des enfants.

Après avoir débuté au *Vrai Dauphiné* et à l'*Express de Lyon*, M. Gros-

Gojat devint rédacteur du *Courrier de Lyon* pendant quelques mois, puis collabora à la *Décristianisation* et au *Salut Public*, jusqu'au jour où il obtint le poste de rédacteur en chef du *Moniteur de la Loire*, et plus tard du *Nouvelliste de l'Isère*. Sa santé l'obligea de quitter ce poste fatigant. Il alla au *Publicateur* sous la direction de M. Rémy de Simony. Enfin, il succéda à M. Georges d'Angély comme rédacteur en chef du *Messenger de Mayenne*.

C'est là que la maladie dont il souffrait depuis longtemps, l'a trappé.

La rédaction a fait de lui un bel éloge. Nous prions sa veuve et sa famille d'agréer nos sympathiques condoléances.

Fêtes et Congrès

Pour aujourd'hui nous ne disons rien des fêtes d'Amsterdam et des congrès de la Haye et de Lisbonne où la Corporation a été brillamment représentée.

Ce sera pour la chronique de notre prochain *Bulletin*.

Mais dès maintenant nous saluons notre confrère Taunay, qui a été décoré des mains de la gracieuse reine de Hollande.

N° 100

4 Novembre 1898

Le dîner d'octobre

Le jeudi 13 octobre, on se réunissait pour la première fois après vacances et le nombre des convives se ressentait de ce que bien des confrères n'étaient pas encore rentrés à Paris, notamment le président, M. de Marolles, encore en voyage, et privé contrairement à ses plus chères habitudes, du plaisir de présider la table.

Étaient présents :

MM. l'abbé Nicolas, Paul de Chamberet, Adrien Mithouard, Raoul Narsy, Georges Bois, G. d'Azambuja, le docteur Larrieu, Espérance Tournier, Joseph Mollet, Paul-Aimé Paillard, Albert Mazon, Paul Tailliez. M. Auguste Roussel est venu après le dîner se mêler aux conversations qui avaient surtout pour objet les fêtes de Hollande et le congrès de Lisbonne, sans parler des graves événements en cours.

5^e Congrès international de la presse à Lisbonne

La Corporation des publicistes chrétiens était officiellement représentée à ce congrès par MM. de Marolles, président, le baron de Claye, Joseph Mollet, Depoin, Larrieu et Morel-Retz.

Plusieurs de nos confrères y ont pris part également comme délégués d'autres syndicats : MM. Taunay, l'éminent secrétaire général du Comité central; de Chamberet, baron de Bouard...

Notre confrère M. Depoin, dont le dévouement ne redoute aucune fatigue, a accepté la tâche très laborieuse de prendre la sténographie du congrès. On voit que notre Association y faisait bonne figure.

Chose digne de remarque, c'est la France seule qui envoie des représentants d'une Association de presse catholique. Des autres pays, sauf de rares exceptions, il ne vient que des journalistes francs-maçons, protestants, juifs, libres-penseurs. La chose est moins sensible parce que les discussions sont renfermées dans un domaine purement technique. Néanmoins il est regrettable que les représentants de la presse catholique étrangère se désintéressent de ces réunions où il y aurait intérêt pour eux à se grouper.

La séance d'ouverture a été présidée par le roi en personne ayant à sa droite la gracieuse reine Marie Amélie. Au discours du président Singer, le roi a répondu en français par un discours très bien tourné dans lequel il félicitait les congrès internationaux de presse d'être une œuvre de paix entre les nations!

Les applaudissements ont été nourris, et les cris de « vive la Reine! » prononcés en bon français ont mis d'aimables sourires sur les lèvres de la souveraine.

Les trois séances de travail ont été remplies par des discussions intéressantes sur la propriété des articles politiques, — les nouvelles facilités à obtenir des gouvernements pour les communications télégraphiques, — l'éducation professionnelle et l'établissement d'une sorte d'institut à l'usage des jeunes gens se destinant à la carrière de journalistes, la création et les attributions d'un tribunal d'ar-

bitrage international, l'institution des correspondants internationaux.

Au sujet de cette dernière création, il est bon de rappeler à nos confrères que tous ceux qui veulent s'inscrire comme correspondants peuvent encore le faire en s'adressant au président, une nouvelle édition de la liste devant être bientôt publiée.

La dimension de notre *Bulletin* ne nous permettant pas de nous étendre en détail sur les délibérations prises, on en trouvera un compte rendu très complet de notre confrère, M. Depoin, dans le journal *l'Écriture*.

La dernière décision à prendre portait sur le lieu du prochain congrès. Il n'y avait pas de choix, une seule invitation ayant été faite par un groupe national, celui des journalistes italiens. Il a donc été décidé que le congrès de 1899 aurait lieu à Rome. Les catholiques n'avaient pas d'objection à faire, l'invitation venant non pas du roi, mais des associations de presse.

Nous espérons bien que là, du moins, nous rencontrerons des écrivains catholiques en nombre, et qu'ils saisiront l'occasion pour témoigner de leur ardent dévouement envers le Saint-Siège.

Nous ne pouvons que donner une brève énumération des cordiales réceptions dont les membres du congrès ont été l'objet. Le premier jour, soirée à l'hôtel de ville, agrémentée d'un simulacre d'incendie avec manœuvres de pompes et de pompiers, puis, successivement, — une promenade sur le Tage, une excursion à Cintra et à Pena, résidence royale, — un souper à Cascaes, station de bains de mer voisine de Lisbonne, — un combat de taureaux, — une merveilleuse journée à Thomar, vieux couvent des chevaliers du Temple, — un banquet plantureux au grand théâtre — enfin une audience royale où tous les membres du congrès ont été admis à défilé devant les souverains, et à baiser la main de la Reine, ce qui n'a pas paru désagréable à plusieurs, même parmi les républicains. Les deux dernières journées ont été signalées par de brillantes réceptions à Porto. Mais plusieurs congressistes s'en sont privés, emportés par le vertige des voyages jusqu'aux rives d'Afrique.

Congrès d'histoire diplomatique de la Haye

Au commencement de septembre, avait eu lieu à la Haye, un congrès d'histoire diplomatique organisé par les soins de notre confrère, M. de Maulde de la Clavière, et auquel deux autres membres de la Corporation, M. Depoin et M. de la Tourrasse, ont pris une part active. Nous ne pouvons donner, même en abrégé, un aperçu des nombreux travaux qui ont été présentés à ce congrès. Ils venaient, on peut le dire, de tous les points du monde civilisé, et forment un recueil de précieux documents.

Les discussions ont présenté le plus haut intérêt ; il est certain que ce congrès, présidé avec une grande autorité par M. de Maulde, a été digne des hautes personnalités qui le patronnaient. M. Depoin a donné dans *l'Univers*, du 4 septembre, un compte rendu très complet de cette brillante assemblée.

Fêtes d'Amsterdam

Nous avons aussi comme représentants aux fêtes du couronnement de la Reine de Hollande, MM. Taunay, Joseph Mollet et Depoin. On a pu lire dans les journaux le récit de ces solennités qui ont laissé dans la mémoire de leurs témoins de profondes impressions. Il faudra venir à nos dîners pour entendre ces intéressantes communications qui font diversion aux tristes préoccupations du jour.

Ouvrages récents publiés

par les sociétaires

Les femmes de la Renaissance, (avec cette épithète) *Vers le bonheur*, par M. de Maulde de la Clavière. In-8° chez Perrin.

Causeries du dimanche, par Georges Bois. In-12, chez V. Retaux.

L'enseignement féminin, par Georges Fonsegrive. In-18, extrait de la *Quinzaine*, chez V. Lecoffre.

De M. le capitaine P. Marin : Cinq volumes sur l'affaire Dreyfus, chez Stock, Palais-Royal. (Il en a été rendu compte dans la *Corporation*.)

Avis important

Nous recevons une grande quantité de demandes d'emplois, sans pouvoir y satisfaire, faute d'offres. Nous prions instamment nos confrères de donner avis au président de tout ce qu'ils

peuvent connaître comme vacance, direction, rédaction, gérance, même place de correcteur d'imprimerie.

N° 101

24 Novembre 1898

Chronique mensuelle

Le dernier dîner. — Présents : MM. Léon de la Brière, Godefroy, Paillard, Sardat, de Chamberet, docteur Larrieu, Tournier, Auguste Rousset, Joseph Mollet, Charles Dupuy, Nemours-Godré, et deux invités, MM. Fromet de Rosnay, et Dejean de la Batie.

On a fait bon accueil aux deux hôtes, M. Dejean de la Batie, petit-fils du délégué de l'Île-Bourbon en France sous l'Empire, ancien conseiller général et journaliste à la Réunion, venu de l'Île-Bourbon en passant par la Cochinchine, et M. Félix Fromet de Rosnay, originaire de l'Île-de-France, et récemment rédacteur du *Hiéron*, à Paray-le-Monial.

Le dîner a été suivi d'une petite réunion fort gaie.

Congrès national

Comme l'année dernière, M. de Marolles a été prié de présider la section de la presse. Les réunions auront lieu le lundi 28 et le mardi 29 novembre, à 2 heures, 76, rue des Saints-Pères.

M. de Marolles fait appel à la bonne volonté de ses confrères pour être nombreux à ces réunions, et y apporter quelques idées neuves, chose qui fait souvent défaut dans ces sortes d'assemblées.

Autre proposition

Celle-ci est plus délicate.

Une demande d'admission a été formulée par deux dames journalistes.

Comme nos statuts ne prévoient pas le cas, leur demande ne peut être écartée par la question préalable, et doit être examinée par le Conseil.

Mais la question se pose pour la première fois, et, avant de prendre parti, le Conseil a besoin d'être éclairé par les avis des confrères.

Chacun est donc prié de faire ses observations. Le silence équivaldra au consentement.

Condoléances

Notre confrère M. Henri Durrieux vient d'avoir la douleur de perdre sa femme.

Nous le prions d'accepter les sympathiques condoléances de ses confrères.

N° 102

30 Décembre 1898

Renouvellement du bureau du Syndicat

Conformément à l'article 17 des statuts, le Conseil a procédé le jeudi 1^{er} décembre au renouvellement du bureau du Syndicat.

Ont été élus : président, M. de Marolles ; vice-président, M. le baron Tristan-Lambert ; secrétaire, M. Nemours-Godré ; trésorier, M. Remy de Simony en remplacement de M. Paul Marin, qui a déclaré qu'il ne posait pas sa candidature pour des raisons personnelles.

De plus, le Conseil a décidé, à la majorité, qu'il y avait lieu de nommer un deuxième vice-président, et les voix se sont portées sur M. le baron de Claye.

Nouveaux membres

Ont été admis :

A la Section de la presse :

M. l'abbé Louis Roussin, directeur du *Bulletin Salésien*, 29, rue du Re-trait, Paris ;

M. Joseph Lhopital, rédacteur à la *Croix de l'Eure*, 7, rue du Parvis-Notre-Dame, à Evreux.

A la Section du livre :

M. le baron Amaury de la Barre de Nanteuil, à Alençon.

Comme correspondant étranger :

M. François Dufour, rédacteur en chef de la *Revue Bibliographique*, 28, rue du Poret, à Braisne-le-Comté (Belgique).

Le dernier dîner

Notre dîner du 1^{er} décembre a été particulièrement intéressant. M. François Coppée, de l'Académie française, à peine remis de sa grave maladie, avait accepté d'y prendre part. Les convives étaient nombreux. M. de Marolles, président, avait à sa droite

M. Coppée et à sa gauche, M. l'abbé Bertrin, professeur à l'Institut catholique. En face de lui, M. le baron de Claye, vice-président, ayant pour voisins M. l'abbé Poulin, rédacteur à la *Croix*, sous le nom du Parisien et M. Auguste Roussel, directeur de *La Vérité*.

Les autres convives étaient :

MM. V. Taunay, J. Depoin, Paul de Chamberet, baron de Bernon, Adrien Mithouard, le nouveau conseiller municipal ; Raoul Narsy, Paul Tailliez, J. Wæsen, Jules Cauvière, A. Poizat, Georges Claudius-Lavergne, Léon de Seilhac, A. Chabry, Espérance Tournier, L. de la Brière, Garnot, L. de Sigalas, Roserot, Le Fur, J. Arnaud, Perrin, G. Bois, P. Aimé Paillard, docteur J. Larrieu, Auguste Geoffroy, Mazon, Paul Harel, Fonsegrives, Nemours-Godré, Tastevin de Nouvel.

Au dessert, M. de Marolles s'est exprimé dans les termes suivants :

Mes chers Amis,

La sagesse des nations dit que l'habit ne fait pas le moine ; nous pouvons dire à notre tour que l'habit fait le banquet, et notre costume du matin prouve bien que nous sommes ici en un dîner de famille.

Nous allons donc causer familièrement entre nous, comme nous avons l'habitude de le faire.

Tout d'abord, j'ai à vous annoncer que le Conseil, dans sa séance d'aujourd'hui, a renouvelé le bureau de la Corporation.

Il est ainsi composé : président, votre serviteur, ce qui lui permet de prendre la parole ; vice-président, M. le baron Tristan Lambert, qu'une absence a empêché de venir aujourd'hui ; deuxième vice-président, M. le baron de Claye, que je suis heureux de voir en face de moi ; secrétaire, M. Nemours-Godré, dont vous connaissez le dévouement ; trésorier, M. Rémy de Simony, déjà membre de la Commission des finances, en remplacement du capitaine Paul Marin, qui, pour des raisons de convenances personnelles, a déclaré qu'il ne se portait pas candidat.

Maintenant, permettez-moi d'adresser en votre nom à tous, nos félicitations à notre confrère, M. Mithouard, dont l'élection récente au Conseil municipal de Paris, est un honneur pour notre Association, mais surtout pour

le quartier qu'il représente. (*Applaudissements.*)

Suivant l'usage que nous avons adopté depuis longtemps, je donne la bienvenue aux confrères qui viennent pour la première fois prendre part à notre dîner de famille. M. l'abbé Poulin, M. Chabry et M. Paul Harel.

Vous le voyez, mes chers amis, nous sommes ici tous confrères, et nous ressentons d'autant plus l'honneur que nous fait notre illustre convive. En acceptant de prendre place à notre table dans de telles conditions, il nous traite en amis.

M. Coppée, vous m'avez recommandé de ne pas vous faire de discours. Il m'est d'autant plus facile de me rendre à votre désir, que l'intimité de notre réunion ne comporte pas la solennité de phrases académiques, et nous permet de dire ce que nous pensons, comme de penser ce que nous disons.

Mais ce que vous m'auriez vainement défendu, c'est de boire, à la française, à votre santé. (*Applaudissements.*)

En le faisant, j'accomplis un devoir de reconnaissance envers cette chère santé, qui vous a permis de venir ce soir parmi nous.

L'an dernier, à pareille époque, vous disiez adieu à cette année 1897, que vous appeliez la meilleure de votre vie. Pour nous, il nous est permis de lui préférer celle qui va finir, puisqu'elle a vu l'achèvement de votre guérison, et qu'elle est celle où nous avons l'honneur de votre présence.

Ah ! monsieur, puisque vous êtes venu ici en ami, permettez-moi de ne pas chercher dans votre œuvre littéraire, si riche et si féconde, la matière de compliments d'une banalité facile. Laissez-moi fêter avec vous la plus haute et la plus délicieuse de toutes les joies, la joie de croire. (*Applaudissements.*)

Ne vous semble-t-il pas qu'à cette heure nous sortons de ce brouillard de Genève que vous avez si bien décrit, et que nous sommes arrivés au sommet de cette montagne où le regard se fixe sur le ciel bleu, tandis que les rumeurs montent du fond du nuage laiteux qui est à nos pieds.

Il y a quelques jours, à Besançon, au milieu de la jeunesse catholique, deux de vos collègues à l'Académie se trouvaient en présence, M. Brunetière

et M. le comte Albert de Mun. L'un parlait du besoin de croire, l'autre tenait le langage du croyant dans la plénitude de sa foi. De pareils discours, tels qu'on n'en entendait pas il y a trente ans, sont le symptôme de cette « reconnaissance chrétienne », que vous avez éloquemment constatée.

Pour nous c'est une pensée reconfortante au milieu de nos tristesses. Notre foi ne va pas sans espérance. Nous espérons, parce que le mouvement de retour ne vient pas à la suite d'une période prospère ; il vient après l'épreuve ; la France aussi a eu sa « bonne souffrance ». Qui sait même si elle n'a pas encore quelques opérations chirurgicales à subir ? (*Mouvement.*)

Mais justement à cause de cela, nous avons confiance dans la guérison. C'est en vue du bonheur de notre patrie que nous travaillons, car nous ne séparons pas nos sentiments patriotiques de nos convictions religieuses. Dans cette prière sublime du *Pater*, qui a inspiré une de vos plus belles créations, nous répétons surtout le verset *Adveniat regnum tuum*. Le règne de Dieu, telle est la cause à laquelle nous consacrons notre travail, nos forces, notre vie. (*Applaudissements.*)

Mais, pour accomplir notre tâche, il nous faut la vigueur nécessaire : *Mens sana in corpore sano* ; voilà pour quoi nous nous souhaitons mutuellement bon courage et bonne santé.

Mes amis, à la santé de M. Coppée ! (*Applaudissements.*)

M. François Coppée se lève pour répondre. Les applaudissements éclatent. Nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire ses paroles. Avec une modestie égale au charme de ses expressions, il a dit qu'il se félicitait, à l'heure de son retour à Dieu, de se voir si cordialement accueilli dans une réunion de publicistes chrétiens qui lui avaient déjà manifesté une si cordiale sympathie. Il se considère parmi eux, a-t-il ajouté, comme dans une famille où il se retrouve après quelque temps d'absence, et dans laquelle il désire rester.

Cette conclusion a été, comme on pense, accueillie par les braves les plus enthousiastes et les applaudissements les plus nourris.

A son tour, M. le baron de Claye exprime sa gratitude pour la fonction

de vice-président qui lui a été confiée. Puis, s'adressant à M. Coppée, il le remercie au nom de tous de ne pas vouloir n'être parmi eux que le Passant !

Cette spirituelle allusion est vivement soulignée par l'auditoire.

M. Mithouard demande à répondre aux félicitations du président. Avec une finesse charmante, il fait retomber le mérite de son élection sur ses électeurs, parmi lesquels il a l'honneur de compter M. François Coppée, et rappelle au maître qu'il lui a soumis il y a dix ans, les premiers vers d'un élève des Muses avant d'être conseiller municipal.

Puis M. Paul Tailliez, avec son esprit habituel, a conté l'anecdote de deux prêtres qui étaient venus le trouver, il y a quelques années, et qu'il s'est permis d'adresser à M. Coppée dont les bonnes recommandations ont valu aux excellents ecclésiastiques, la reconstruction d'une église.

Enfin, M. de Chamberet termine brillamment la série des toasts en buvant au passé, au présent et l'avenir de la Corporation.

Cette soirée laissera de longs souvenirs à ceux qui ont eu la bonne fortune d'y assister.

Envoi de livres

De Sonis à Joigny. Pièce militaire en 3 actes, par P. CROISSET.

Le Chemin du repentir, par Etienne de BESANCENET. Roman. In-12, Paris, Téqui.

Les Plumes de Paon. Roman illustré de 76 gravures. Grand in-8°, par G. de BEAUREGARD. Paris, Hachette.

Névroses et possessions diaboliques, par le docteur Ch. HÉLOT. Paris, Bloud et Barral.

N° 103

25 Janvier 1899

Nouveaux membres

Ont été admis au dernier Conseil :

En qualité de membre honoraire :

M. François COPPÉE, de l'Académie française, 12, rue de Babylone.

En qualité de membres de la section de la presse :

M. Félix de ROSNAY, secrétaire de

la rédaction du *Hiéron*, rédacteur à la *Vérité*.

M. G. LATOUCHE, secrétaire de la rédaction au *Moniteur Universel*.

Dîner mensuel

Le Conseil a décidé que le dîner mensuel serait définitivement replacé au premier jeudi de chaque mois. Que chacun veuille bien en prendre note, ce qui n'empêchera pas le *Bulletin* d'annoncer la date un mois à l'avance pour que l'on sache bien exactement à quoi s'en tenir.

Le dernier dîner

On lit dans la *Vérité*, du 7 janvier : Hier soir a eu lieu, au Petit-Vétour le dîner mensuel de la Corporation des publicistes chrétiens. C'était la première réunion de ce genre en 1899, et l'on y devait tirer les rois, comme on le fait tous les ans la semaine de l'Épiphanie, par une touchante fidélité aux bonnes coutumes de nos pères.

Étaient venus au dîner :

MM. de Marolles, président ; le comte de Salaberry, le baron de Maricourt, Boyer de Bouillane, Morel-Retz, Depoin, Hocart, Sarda, E. et A. de Besancenet, le comte de Bourmont, Paul de Chamberet, H. Gibert, Geoffroy, Lionel de la Tourrasse, Octave Chambon, rédacteur en chef de la *Bourgogne* d'Auxerre, A. Roserot.

Le sort, qui lui-même a parfois l'intuition du respect de la hiérarchie, a favorisé, dans l'attribution de la fève contenue dans la traditionnelle galette, M. le président de Marolles, qui a fêté son royal avènement, non seulement en offrant aux convives une coupe de champagne, mais en prononçant la plus gracieuse et la plus délicate des improvisations.

MM. Joseph Ménard, Fernand Nicolaï et Tailliez sont venus, après le dîner, passer avec les convives quelques instants de la soirée, qui, après tant d'autres, laissera de charmants souvenirs de cordialité, voire de gaieté, sans préjudice des graves réflexions échangées sur les perspectives plutôt sombres qu'ouvre la situation présente, au dedans et surtout au dehors.

M. Gabriel Levasnier

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Gabriel Levasnier, un

des fondateurs de notre Association, membre de notre Conseil syndical. Atteint depuis quelques années déjà d'une bronchite chronique, sa santé s'altérait de plus en plus dans les derniers temps, et lorsqu'il est venu à Paris au mois de décembre, son état nous inspirait les plus vives inquiétudes. Il venait de rentrer dans son habitation de Vaux, en Poitou, lorsqu'un malheur affreux vint le frapper ; M^{me} Levasnier fut enlevée en quelques heures par une congestion. Il ne lui survécut que quatre jours, et tomba lui-même sous le coup de la souffrance physique et morale, laissant orphelin son fils unique.

M. Gabriel Levasnier était un homme d'une haute valeur et d'une profonde érudition. Il a fait dans la presse une honorable carrière. Ancien directeur du *Courrier de la Vienne*, rédacteur à la *Gazette de France*, il consacra tout son talent à la défense religieuse et sociale. La question ouvrière était sa spécialité la plus chère. Il fut un des ardents promoteurs du mouvement corporatif ; après avoir écrit une histoire très appréciée de ce régime, il fonda en 1885 une petite revue hebdomadaire de format in-8° sous le titre de *La Corporation*, qui, depuis, s'est transformée, et est devenue le journal *La Corporation* dirigé actuellement par M. de Marolles. Depuis, il a fondé encore deux autres organes d'économie sociale *la Politique Sociale* et *le Droit à la Vie*, qui n'existent plus. Travailleur infatigable, il laisse une foule de documents qui seront un véritable trésor pour la science sociale.

Sa foi religieuse égalait son érudition ; il avait surtout une tendre dévotion pour la Sainte-Vierge. Il est mort en fervent chrétien.

Nous nous ferons un devoir d'assister à la messe qui sera célébrée pour le repos de son âme, le 3 février.

Exposition de 1900

Le Comité général des associations de la presse française, réuni en séance plénière, le 29 décembre 1898, a décidé qu'une démarche sera faite auprès de M. le ministre du commerce, et de M. le commissaire général de l'Exposition, en vue de régler les rapports qui devront exister entre les services de l'Exposition de 1900 et la presse.

Le Comité a désigné à cet effet le bureau du Comité général, le bureau du syndicat des directeurs de journaux et les délégués spéciaux des associations.

A ce sujet, nous devons donner une explication sollicitée par plusieurs de nos amis qui s'étonnent que notre Corporation n'ait pas de délégué à ce Comité général des associations de presse. Déjà, l'année dernière, le Conseil s'est ému de cette situation, et le président a fait des démarches pour obtenir que nous soyons représentés à ce comité. La question a été très vivement discutée, mais nous n'avons pas obtenu satisfaction, parce que nous nous sommes trouvés en concurrence avec une foule d'autres associations qui réclamaient également une délégation, telles que les syndicats de la presse municipale, de la presse parlementaire, de la presse judiciaire, des novellistes parisiens, de la presse périodique, des journaliers socialistes, etc.. Le Comité central a craint d'être débordé, et a décidé de s'en tenir à sa constitution primitive, dans laquelle il estime que les diverses nuances peuvent trouver une représentation suffisante. Il n'y a donc pas là une exclusion systématique dont nous ayons lieu d'être blessés.

Le bureau veillera à ce que la Corporation ait sa part dans tous les avantages qui seront faits à la presse à l'occasion de l'Exposition universelle.

Ouvrages reçus

Pour ma Paroisse, par Nemours-Godré. Collection Saint-Michel, Paris, Téqui, in-12, 3 francs. — Morceaux détachés.

Pages d'histoire, par Georges Firmin Didot, chez Firmin-Didot.

N° 104

25 Février 1899

Nouveaux Membres

Ont été admis au dernier Conseil :

A la Section de la Presse

M. Ernest RENAULD, rédacteur en chef du *Messager du Cher*, à Bourges ;

M. Henri SAVATIER, directeur de

l'Association Catholique, demeurant à Poitiers ;

M. le Dr Paul AUDOLLENT, 22, rue de la Fontaine, à Paris-Auteuil, directeur de la *Médecine Naturelle* ;

M. Paul POUYÉ, secrétaire de la rédaction de la *Défense de Seine-et-Marne* à Fontainebleau.

A la Section du Livre

M. l'abbé LANDEAU, demeurant actuellement à Rome, 3, via Montebello.

Le dernier dîner

Présents : MM. de Marolles, président, le baron de Claye, le colonel de l'Eglise, Edmond Biré, de Besancenet, Boyer de Bouillane, le baron de Maricourt, Auguste Roussel, Oscar Havard, Taunay, de Chamberet, Nicolai, Nemours-Godré, Vœsen, Espérance Tournier, Jacques de l'Eglise, comte de Bourmont, Delalande. Amouretti, Maurras, Roserot, Marguillier, Morel-Retz, Auguste Geoffroy, docteur Larrieu, Paillard.

Le président avait à sa droite M. le général Fabre, ancien commandant du 17^e corps d'armée, invité par M. de Chamberet, quidès le commencement du dîner l'a présenté en termes excellents.

Au dessert, le président a salué tout d'abord M. Edmond Biré, l'éminent historien, M. Marguillier, de la *Gazette des Beaux-Arts*, M. Maurras, l'écrivain bien connu. Puis s'adressant au général Fabre, M. de Marolles l'a complimenté comme soldat, comme chrétien et comme homme d'œuvres.

A ce moment, arrive M. Coppée, qui est acclamé aux cris de « Vive la Ligue ! »

Le général répond au président avec une grande élévation de pensées, commentant la formule du sabre et du goupillon, qui représentent l'alliance de la force morale et de la force matérielle pour le bien social.

M. Coppée ajoute quelques mots qui remuent profondément les cœurs, et d'une voix unanime les convives proclament l'adhésion des publicistes chrétiens à la « Ligue de la Patrie Française ».

Congrès International de Presse

L'avis ayant été donné par le Co-

mité central de la réunion du Congrès international de la Presse à Rome pour le 5 avril, le Conseil a dû être convoqué extraordinairement pour la nomination des délégués. Il a dû tout d'abord trancher la question de principe, une objection ayant été soulevée à cause du lieu choisi pour la réunion du Congrès.

Le Conseil considérant que ce congrès était purement professionnel, que l'invitation émanait non pas du roi Humbert, mais des syndicats italiens, et qu'enfin chacun serait libre d'aller au Vatican, a écarté l'objection et procédé au choix des délégués dans l'ordre suivant, le président étant délégué de droit, suivant le règlement du Congrès :

MM. le baron de Claye,
Oscard Havard,
Joseph Mollet,
Urbain Guérin,
Larrieu,
Depoin.

Il est entendu que si le nombre dépasse celui qui sera admis par le Comité central du Congrès, les choix seront faits en commençant par les premiers.

Voici maintenant les questions à l'ordre du jour du Congrès :

Création d'une carte internationale de presse pour les membres des associations de presse voyageant à l'étranger. — Création d'un *Bulletin* périodique pour les associations de presse. — Etude comparative des diverses législations sur la presse. — Droits des journalistes dessinateurs sur leurs dessins et leurs légendes. — Réduction des tarifs postaux. — Adoption d'un code abrégé international pour les dépêches. — Situation légale des journalistes vis-à-vis des journaux. — Communication sur le fonctionnement du tribunal international d'arbitres. — Compte rendu des nouvelles conventions de tarifs. — Communication sur l'enseignement professionnel du journalisme. — Fonctionnement du bureau international des correspondants.

M. Edouard Mame

Nous recommandons aux prières le repos de l'âme de notre confrère, M. EDOUARD MAME, dont la mort a causé une si grande impression sur-

tout en Touaine. Il nous paraît inutile de faire l'éloge de cet homme de bien qui tenait une place si considérable dans le monde catholique.

N° 105

25 Mars 1899

Nouveaux Membres

M. Edmond Biré, demeurant à Nantes, 18, boulevard Delorme, a été admis au dernier conseil dans la section du livre.

Les autres candidats ont été ajournés pour le complément des pièces justificatives.

Le dîner du 2 Mars

Présents au dîner :

Le président, ayant à sa droite M. Jean Rameau, invité, à sa gauche M. l'abbé Poulin, en face de lui M. Remy de Simony, trésorier ; MM. de Chamberet, Larrieu, de la Tourrasse, baron de Maricourt, Paillard, Nicolaï, Dumont. Plusieurs habitués du dîner s'étaient excusés pour des causes diverses.

Au dessert, M. de Marolles a d'abord donné la bienvenue à M. Dumont, directeur de *l'Avenir du Puy-de-Dôme*, qui assistait pour la première fois au dîner, puis s'adressant à l'invité du jour, M. Jean Rameau, il l'a salué comme poète, comme romancier et comme journaliste, rappelant que la note dominante de ses œuvres est l'amour dans ce qu'il a de plus pur et de plus noble : l'amour de la nature, l'amour du beau et du vrai, l'amour de la patrie. M. Rameau a répondu avec beaucoup d'à-propos, que puisque le président voulait bien lui parler au nom de l'amour, il le remerciait au nom de l'amitié.

Puis, à la prière de plusieurs, M. J. Rameau a récité deux de ses plus délicates poésies avec le charme et la diction si originale qui caractérisent son talent.

Il est vraiment regrettable que le nombre des convives fût aussi restreint, car cette soirée a été particulièrement intéressante, et nous avons eu là un véritable régal littéraire.

Nous savons que quelques-uns de nos confrères, pour donner de l'attrait à nos dîners, ont l'intention d'y amener des poètes, des musiciens, des ar-

fistes. Tout le monde applaudira à cette excellente idée qui ne peut qu'activer la vie de notre association.

Représentation du 23 Mars

Ainsi que nous l'avions annoncé, une représentation a été donnée le 23 mars dans l'intention de procurer quelques ressources à la Corporation.

Le programme comportait trois pièces composées par des membres de la Corporation: « La farce de Calbain », pièce du xv^e siècle adaptée par M. Gailly de Taurines, « Scrupule d'honneur », par M. de Marolles, et « l'autre âme », par M. de la Tourrasse, plus un joli dialogue de Gyp.

L'interprétation a été bonne, et le public a paru très satisfait de la soirée. Malheureusement le résultat a été négatif pour la caisse, les frais ayant absorbé la recette, et les peines que se sont données les organisateurs n'ont pas été récompensées comme ils auraient pu l'espérer.

Ouvrages nouveaux

Madame Louise de France, par Léon de la BRIÈRE, in-8°, chez Victor Retaux.

La Provence et ses voies nouvelles, par Jules CAUVIÈRE, in-8° illustré, chez Desclée.

Les congrès ouvriers en France, par Léon de SEILHAC, in-8°, chez Armand Colin, 4 fr.

Vers l'Eternité, par M. l'abbé POU-LIN, in-12, chez X. Rondelet.

Pan! pan! c'est l'esprit. Opérette en un acte, par M. A. de BESANCENET, imprimerie des *Soirées en Famille*, 28, rue Serpente.

AVIS DIVERS

Abonnements à prix réduits

Quelques confrères nous demandent s'ils ne pourraient pas obtenir de nos grands journaux catholiques des abonnements à prix réduits comme il en est fait pour le clergé et pour l'armée.

Avis à qui de droit. Si cette demande pouvait être accueillie, ce serait un avantage dont nous serions tous reconnaissants.

N° 106

27 Avril 1899

M. Evariste Martin

Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un de nos excellents confrères, M. Evariste Martin, décédé à Blois, à la suite d'une longue maladie.

Très dévoué aux œuvres de la bonne presse, il a collaboré à divers journaux du Blésois et notamment, en dernier lieu, à la *Croix de Loir-et-Cher*. Il était très attaché à notre Association dont il faisait partie depuis cinq ans. Nous prions pour le repos de son âme.

Le Congrès international de la Presse à Rome

Mes chers Confrères,

Dès mon arrivée de voyage, je veux vous mettre au courant de ce qui s'est fait au Congrès de Rome, où j'avais l'honneur de représenter notre Association, en compagnie de nos confrères MM. Mollet, Urbain Guérin, Depoin et Larrieu.

Je ne vous parlerai pas des fêtes et des réceptions qui n'ont guère d'intérêt que pour ceux qui y ont pris part, et dont vous avez pu voir le compte rendu dans divers journaux.

La séance d'ouverture s'est passée comme à l'ordinaire en discours et en congratulations. Le roi Humbert y assistait. Il n'a pas pris la parole, et s'est contenté d'adresser à voix basse quelques mots au président du Congrès. On s'attendait à des manifestations en faveur des journalistes condamnés à la suite des troubles de Milan. Un simple vœu a été exprimé au cours du Congrès, sans, du reste, avoir produit de résultat.

La première séance a été consacrée à la vérification des pouvoirs, et à la proclamation des noms des présidents nommés par chacun des groupes de nationalités différentes. M. Lepelletier, de l'*Echo de Paris*, a été élu pour le groupe français. Puis, après un rapport financier lu par M. Canler, on a entendu le remarquable compte rendu présenté par notre confrère M. Taunay, des travaux du Congrès de Lisbonne, et de la suite qui leur a été donnée. Ce travail, très soigné et très complet, donne une idée exacte

de l'importance des congrès internationaux.

Un hommage unanime a été rendu à la mémoire du regretté Albert Bataille, secrétaire du bureau central, enlevé à la veille du Congrès de Rome.

Au cours de la deuxième séance, a été examinée la proposition développée dans un intéressant rapport de M. Tournay, de la création d'une carte internationale d'identité pour les membres des associations de presse voyageant à l'étranger. Les conclusions de la Commission ont été adoptées ; il en résulte que sous le contrôle du bureau central, tout journaliste professionnel faisant partie d'une des associations reconnues par ledit bureau, pourra recevoir une carte d'identité qui lui servira comme de passeport près des associations étrangères.

Dans la troisième séance a été abordée une étude sur les législations comparées en matière de presse. Un italien, M. Mazzini, a voulu faire proclamer solennellement le principe de la liberté de la presse. C'était peut-être beaucoup élargir la question. M. Berazza, espagnol, qui avait fait le rapport, en a demandé la remise à l'année prochaine, ce qui a été sagement décidé. Puis est venue la lecture d'un très important rapport de notre confrère, M. Morel-Retz, sur la propriété artistique en matière de presse, concluant à ce que la prochaine revision de la convention de Berne visât spécialement cette protection qui est actuellement insuffisante. Après un échange d'observations, cette motion a été adoptée. Le Congrès a ensuite émis un vœu tendant à obtenir un taux pour le transport des journaux d'un pays à un autre.

L'ordre du jour de la quatrième séance a appelé successivement la lecture d'un rapport sur le fonctionnement du bureau international des correspondants de la presse, sur la composition d'un code d'abréviations télégraphiques à l'usage de la presse, sur la création d'un *Bulletin* officiel du bureau central des associations de presse. Cette dernière proposition a donné lieu à une discussion assez vive, et finalement, il a été décidé qu'à titre d'essai pendant une année, le *Bulletin* officiel rédigé sous la responsabilité du bureau central serait encarté dans la *Revue internationale*

de la presse, qui se chargerait d'en faire la distribution aux associations affiliées.

Une question très intéressante a occupé la cinquième et dernière séance, celle des arbitrages. Le rapporteur, M. Salès, de Lyon, concluait à ce que le bureau central élaborât un règlement sur les rapports entre les directeurs ou propriétaires et les rédacteurs de journaux, en coordonnant les usages suivis dans les différents Etats, notamment en ce qui concerne les indemnités dues aux journalistes brusquement congédiés. Quelqu'un a demandé qu'on reconnût aux rédacteurs un droit de participation aux bénéfices. La discussion n'a amené aucune solution, et la question a été remise à l'année prochaine.

Il restait une dernière décision à prendre, celle du lieu fixé pour le prochain Congrès. Paris a été désigné, aux acclamations de l'assistance, et M. Lepelletier a clos la séance par un discours assez délicatement tourné.

Voilà, mes chers confrères, très brièvement résumés, sans compter divers points de détail, les travaux de ce congrès. Vous remarquerez la place importante que nos amis y tiennent ; j'ajoute que c'est un des nôtres, M. Depoin, qui prête au Congrès le concours de son talent sténographique. Quant à notre confrère M. Tournay, tout le monde sait qu'il est l'âme de ces réunions internationales, dont la portée ne peut être niée au point de vue des bonnes relations entre les peuples civilisés.

Il me reste à vous parler de nos démarches au Vatican. Vous savez que d'ordinaire les congrès de presse sont reçus par les souverains. A Rome la question était délicate. Elle a été tranchée à l'italienne par un deuil de Cour d'une part, et de l'autre par l'état de santé de notre Saint Père le Pape. Il n'y a eu de réceptions officielles ni au Quirinal, ni au Vatican.

Des audiences particulières ont été obtenues par l'intermédiaire de la Maison du Pape. Le cardinal Rampolla a reçu individuellement ceux de nos amis qui se sont présentés à son antichambre, entre autres nos confrères MM. Mollet, Havard, Guérin, Depoin, Larrieu, de Bourmont, Morel-Retz, Tournier, de Chamberet et votre président, ainsi que Mesdames de Marolles et Morel-Retz. Mais dans le but,

facile à comprendre, d'éviter des complications politiques, Son Eminence a tenu à marquer que ces réceptions n'étaient pas faites en corps. Nous ne pouvions que nous incliner devant ces raisons, et nous avons accompli notre devoir de catholiques en nous présentant au Vatican.

Le cardinal Parocchi auquel votre président a fait une visite, a manifesté la plus grande bienveillance pour notre association, à laquelle il donne une protection toute particulière.

Enfin, je suis heureux d'annoncer que j'ai obtenu pour notre Corporation, ses membres et leurs familles, la bénédiction apostolique, attestée sur un diplôme scellé aux armes pontificales.

Ce diplôme sera conservé au Siège social, en souvenir de notre séjour à Rome.

Agrérez, mes chers confrères, l'assurance de mon cordial dévouement.

V. de MAROLLES.

N° 107

25 Mai 1899

Assemblée générale annuelle

Par décision du Conseil, l'Assemblée générale annuelle est fixée au dimanche 4 juin.

Modification aux Statuts

On propose l'addition suivante :

« L'article 10 des statuts est ainsi modifié

« Art. 10. — Le bureau se compose de cinq membres, savoir : un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un trésorier. »

Question de l'admission des dames dans la Corporation

On sait que cette question a été soulevée à l'occasion d'une demande faite par des dames journalistes qui désirent faire partie de notre association.

Aucun article de nos statuts ne s'y opposant, le Conseil a décidé de remettre la question à la délibération de l'Assemblée générale.

Les opinions recueillies jusqu'à ce jour sont généralement favorables. Sur huit réponses écrites, il y en a deux *contre* sans expression de motifs,

et six *pour*. Parmi ces six, trois sans motifs, une exposant les raisons *contre* et les raisons *pour* avec conclusion favorable, une soumettant l'admission au vote de l'Assemblée générale, une enfin proposant de limiter les admissions aux parentes des sociétaires hommes.

Les statuts étant muets sur la question, il n'y a pas lieu de procéder aux formalités requises pour les modifications. Il serait important que les membres absents fissent connaître leur avis. Le Conseil, estimant que rien ne s'oppose en principe à l'admission des dames, s'en rapporte à la décision de l'Assemblée, sur le rapport d'ensemble qui sera fait devant elle.

CHRONIQUE SYNDICALE MENSUELLE

Nouveaux membres

Ont été admis au dernier Conseil :

Section de la Presse

M. Tancrede de HAUTEVILLE, ancien rédacteur à l'*Union*, rédacteur à la *Corporation*, château de Bénéville, par Argences (Calvados) ;

M. NOURISSON (Marcel Rosny), rédacteur en chef de l'*Emancipateur*, à Cambrai.

M. BOUVATIER, rédacteur à la *Croix*, 16, rue de Marignan, à Paris.

Le dernier dîner

Présidence de M. de Marolles. Présents : MM. le comte d'Hugues, le comte de Châteaubriand, le comte de l'Eglise, Depoin, d'Azambuja, E. Tournier, L. de la Tourrasse, Larrieux, J. Sarda, Paillard, de Chamberet, Morel-Retz. M. Urbain-Guérin est venu le soir. Le récent congrès de Rome a naturellement défrayé la conversation sans compter les événements du jour.

N° 108

28 Juin 1899

Assemblée générale annuelle

La cérémonie religieuse

La messe a été dite à onze heures un quart, à l'autel de la sainte Vierge de la basilique du Sacré-Cœur, par M. l'abbé de Benque.

Après la messe, le R. P. Gaudeau, qui avait bien voulu faire trêve à ses

accablantes occupations pour venir nous édifier de sa parole tout apostolique, a prononcé un admirable discours dont nous avions espéré avoir le texte intégral. Mais le R. P. nous fait savoir que le temps lui manque pour le rétablir, et nous devons nous contenter d'un résumé qui fera regretter davantage le texte complet de ce beau morceau d'éloquence.

L'Ecrivain catholique

L'orateur salue, dans les membres de la Corporation et du Syndicat professionnel des publicistes chrétiens, les représentants du plus noble de tous les métiers, celui d'écrire ; il les félicite, en mettant, comme ils le font, leur plume au service de leur foi, d'exercer la première de toutes les libertés et de toutes les charités.

Mais cette liberté n'est pas ce que notre état social actuel, saturé d'athéisme et d'anarchie, appelle mentalement la liberté de la pensée et de la presse. La vraie liberté d'écrire a une base, un idéal et des limites : elle trouve tout cela dans le culte de la vérité. L'orateur rappelle une belle page d'un des livres non canoniques de la Bible : le troisième livre d'Esdras, où un récit dramatique met en parallèle les plus grandes forces qui dominent l'humanité : le vin, qui terrasse l'homme par l'ivresse ; le tyran, qui l'écrase par la violence ; la femme, qui le subjugué subtilement par la volupté.

Mais ces forces-là sont malsaines et déprimantes ; elles servent le mal et l'injustice : il existe une force supérieure, pure, éternelle, qui gouverne le ciel comme la terre, car elle réside en Dieu même : c'est la vérité ; elle aussi est une liqueur qui enivre, une souveraine qui commande, une beauté adorée qui captive ; *Magna est veritas, et prævalet.*

Seulement, qu'est-ce que la vérité ? Combien d'hommes aujourd'hui redissent avec angoisse la terrible question de Pilate ? L'orateur commente une belle définition de la vérité donnée par Joubert : « Plus une parole ressemble à une pensée, une pensée à une âme, et une âme à Dieu, plus cela est beau. » Donc tout d'abord, sincérité absolue de la parole, qualité essentielle chez nous, respectable même chez nos adversaires, mais si rare en ce siècle de mensonge cynique.

Puis, effort généreux, travail intellectuel et moral pour faire passer dans notre pensée et dans notre style toute notre âme, avec le monde de représentations, d'émotions, de passions dont elle est le théâtre : c'est la principale condition de notre puissance d'écrivains. Mais la vérité n'est pas seulement un état d'âme personnel et subjectif, sans lien avec une réalité supérieure. Cette conception d'une vérité purement relative, et donc changeante, est la grande erreur philosophique et sociale de notre temps.

La vérité en nous, c'est le reflet de l'éternelle vérité, qui est Dieu. Dès lors, respecter et défendre les grandes vérités religieuses, dont le germe est au fond du cœur de tous les hommes, tel est notre rôle.

Le grand nom de Dieu, du vrai Dieu auteur et maître du monde, assigne à nos droits et à nos devoirs d'écrivain leur fondement, leur idéal et leurs limites. Aux heures de ténèbres et d'angoisse, quand la vérité semble se cacher, élevons-nous au-dessus des contingences troublantes et du détail des faits, truqués souvent par le mensonge, et regardons de quel côté sont les ennemis de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Eglise : contre eux, dans l'autre camp, sera toujours la vérité supérieure, immuable, éternelle : la est notre place.

L'écrivain catholique exerce la plus haute des charités : celle qui consiste, non à panser des blessures corporelles, mais à donner aux âmes elles-mêmes la vie de la vérité, de la justice, de l'amour, la vie morale et religieuse. Rôle sublime pareil à celui qu'a voulu remplir Dieu lui-même, qui s'est fait homme par l'Incarnation, mais qui s'est fait écrivain, qui s'est fait auteur par les livres saints qu'il a inspirés. Notre verbe humain est élevé par Dieu à cette hauteur : il devient à sa manière créateur, rédempteur et sanctificateur. Sachons estimer et respecter en nous-même cette sorte de sacerdoce laïque, par lequel nous devenons les auxiliaires du sacerdoce chrétien.

Charité la plus nécessaire de toutes, en ce temps de famine spirituelle, où les âmes meurent de faim par millions. L'orateur rappelle cette parole, plus vraie encore aujourd'hui qu'autrefois : « Les Français d'aujourd'hui ne pensent plus ; ils n'ont plus le

temps de penser; ils ne pensent que par leur journal: ils ont un cerveau de papier. Et si les hommes qui fournissent ce papier sont vendus, qui ne voit l'anarchie intellectuelle et morale qui s'en suivra? » Or, nous savons, hélas! qu'il y a des plumes qui se vendent. Plus forte que les passions les plus violentes, dont l'auteur du livre d'Esdras nous rappelait tout à l'heure l'influence, plus forte que l'ivresse, que la tyrannie, que la volupté elle-même, il y a une puissance terrible que le « livre de l'Écclesiastique » décrit en ces termes: « *Pecunia obediunt omnia*, à l'argent tout obéit ici-bas »; et ce n'est pas notre époque qui peut méconnaître la vérité et la saveur de cet adage. Combien en avons-nous connus, partis jadis avec nous dans le chemin radieux de la foi, et qui, « pour une bouchée de pain, ont apostasié la vérité: *Pro buccellâ panis deserit veritatem*.

Aussi notre charité est-elle de toutes la plus méritoire, car les écrivains chrétiens ne doivent point compter sur la fortune et l'éclat des récompenses humaines; si les distinctions viennent à eux, c'est qu'ils les auront méritées dix fois. Il ne faut nous attendre qu'à des ingratitude et à des mécomptes, qui nous viendront même parfois de ceux que nous regardions comme des amis. C'est pourquoi, conclut l'orateur, les publicistes chrétiens ont raison de venir chercher à Montmartre, près du Sacré-Cœur de Jésus, le courage d'être fidèles à leur programme, qui seul peut nous promettre le salut.

Ce discours, si bien adapté aux circonstances, a profondément impressionné l'auditoire.

La cérémonie a été terminée par un salut du Saint-Sacrement pendant lequel le président a lu l'amende honorable au Sacré-Cœur.

Le Banquet

A midi, l'assistance était réunie à l'Atri Saint-Joseph en un banquet fraternel, pendant lequel a régné la plus franche et la plus cordiale animation. Une surprise attendait les convives: chacun trouva devant sa place un menu délicieusement dessiné par notre aimable confrère Stop (M. Morel-Retz), où le sentiment patriotique, représenté par Jeanne d'Arc,

se joint à la gaieté des agapes fraternelles figurées par de petits marmittons apportant des mets succulents. Un autre confrère, M. Arzac, d'Épernay, avait apporté le liquide sous la forme de bouteilles de vin de Champagne de la bonne marque, qui ont généreusement arrosé l'ordinaire très convenable, du reste, du restaurateur.

Au dessert, le président a levé son verre à la santé de Notre Saint-Père le Pape, si merveilleusement guéri de sa douloureuse maladie, et qui récemment a donné une nouvelle preuve de sa paternelle bienveillance envers la Corporation en lui accordant sa bénédiction apostolique, dont le brevet, rapporté récemment de Rome par le président, et placé dans un cadre, domine la salle du banquet.

Puis le président a remercié le P. Gaudeau, M. Arzac, M. Morel-Retz, tous ceux qui ont concouru à l'éclat de la fête, et protesté une fois de plus de son fidèle dévouement envers ses confrères.

Le R. P. Gaudeau a répondu par quelques mots charmants et pleins de cœur.

M. de Chamberet a prononcé une patriotique allocution rapprochant, avec émotion, le souvenir douloureux des épisodes de guerre civile dont la colline de Montmartre avait été le théâtre, des espérances qu'inspire aux cœurs français le prochain accomplissement du vœu national au Sacré-Cœur.

Enfin, M. Arzac a porté un toast chaudement applaudi, dont nous sommes heureux de pouvoir faire lire le texte à nos confrères qui n'ont pu l'entendre:

Messieurs et chers Confrères,

La pensée qui m'est venue d'apporter du champagne à l'assemblée générale de notre Corporation me paraît bien accueillie par vous. Le plaisir avec lequel vous voulez bien sabler, à ma santé, ce vin pétillant, égale le plaisir que j'ai à vous l'offrir. Mais savez-vous les raisons de cette agréable surprise?

J'ai voulu vous prouver combien je suis heureux de vous retrouver tous les ans sur la butte sacrée de Montmartre, où nous venons d'abord revivifier notre foi dans l'atmosphère pieuse de l'église du vœu national, et ensuite resserrer nos liens confrater-

nels autour d'un modeste banquet. Un peu de vin de Champagne n'y est pas de trop pour émousser nos esprits, assez enclins à ne pas voir l'avenir couleur de rose.

Justement, dans sa très substantielle allocution de tout à l'heure, le R. P. Gaudeau nous citait, d'après un apologue oriental, le *Vin* et la *Vérité* parmi les grandes forces de ce monde. Mais nous ne sommes pas de ces écrivains épicuriens qui ne confessent la vérité qu'après avoir trop bu, *in vino veritas*; nous la confessons avant, pendant et après boire, car nous ne buvons jamais assez pour perdre le fil de nos idées.

J'ai voulu aussi, mes chers confrères, vous donner une figure sensible de notre union corporative. L'union fait la force, c'est entendu, seulement il faut savoir décomposer cette formule un peu vague en ses deux termes, qui sont : « Tous pour un, un pour tous. »

Ainsi, je bois ce champagne à la santé de notre cher et dévoué président, M. de Marolles, de notre éminent orateur, le R. P. Gaudeau, et de tous mes aimables confrères : c'est Un pour Tous. Réciproquement vous buvez ce champagne avec ensemble à ma santé : c'est Tous pour Un. Ce trait d'union badin n'en fait-il pas naître quelquefois de plus sérieux ?

J'ai tenu surtout, mes chers confrères, à vous offrir le champagne, parce que ce vin seul, roi ou président de vins français, comme chacun voudra, possède toutes les qualités requises pour un véritable publiciste chrétien. Je vois votre étonnement, celui surtout de ceux qui sont Bourguignons ou Bordelais. Veuillez suivre ma pensée. Vous me direz après si je me trompe.

Remarquez avec quelle rapidité part un bouchon de champagne, sous la pression du gaz intérieur. Vos articles doivent jaillir de même, sous la pression de l'actualité, si vous voulez être lus.

Le départ du bouchon de champagne est accompagné d'un bruit joyeux qui fait tourner toutes les têtes. Vous ne devez pas craindre de lancer, à l'occasion, des articles retentissants pour exciter l'attention du public et provoquer la vente.

La mousse du champagne est d'une blancheur immaculée; quand elle se

répand sur la nappe du festin, elle ne la souille point. Ainsi, vos articles les plus effervescents ne doivent jamais salir, jamais calomnier l'adversaire.

Voyez dans vos flûtes ces bulles de gaz qui montent sans cesse du sein de la masse liquide à la surface; le champagne travaille toujours. C'est l'image de votre labeur incessant; vous êtes, nuit et jour, esclaves de l'information et de l'événement.

Le champagne plaît d'autant plus qu'il est vif et brillant. Le principal mérite de vos articles ne doit-il pas être la clarté ?

Un bon champagne doit avoir de la fraîcheur par lui-même, c'est-à-dire posséder une acidité suffisante. Si vos articles manquaient de mordant, ils seraient plats et fastidieux.

L'acidité du champagne se couvre avec une dose plus ou moins forte de liqueur sucrée. De même, ce qui doit doucir dans vos articles, c'est la douceur de la charité chrétienne, faisant oublier le sel de la polémique.

Le champagne est un tonique souverain contre la grippe. Vos articles réconfortent aussi vos lecteurs, souvent abattus par l'*influenza* politique,

Dites-moi donc, mes chers confrères, si un autre vin se prête mieux que le champagne au parallèle que je viens de tracer ?

Mais, hélas ! ce parallèle s'arrête là. Je suis obligé, maintenant, d'avouer l'antithèse caractéristique par laquelle il s'achève. Le champagne, vin de luxe, enrichit tous ceux qui savent en faire le commerce, tandis que les meilleurs articles des publicistes chrétiens se vendent moins cher qu'ils coûtent, et ils ne mettent pas leurs auteurs, la plupart du moins, à l'abri de la pauvreté, ni même de la misère.

Au jugement dernier, le Souverain Justicier nous accordera sans doute quelques compensations. Un grand évêque, doublé d'un poète exquis, Mgr Gerbet, nous le fait espérer dans ces beaux vers :

A chaque être d'un jour qui souffrit pour

La Vérité,

L'Être Eternel et Vrai, pour prix du temps

L'Eternité.

Sur cet espoir consolant, je lève

mon verre en l'honneur des publicistes chrétiens.

Assemblée générale

L'assemblée générale s'est ouverte sous la présidence de M. de Marolles, assisté du bureau et des membres du Conseil. M. le baron Tristan Lambert, MM. Petit-Barmon, le P. de Pascal et M. de la Rallaye s'étaient excusés.

M. Nemours-Godré a présenté le rapport suivant :

Rapport du Secrétaire

Depuis le rapport de l'année dernière notre Corporation, au milieu des agitations et des périls de cette inquiétante année, a continué d'affirmer sa vitalité et ses progrès. Ce n'est pas qu'elle ait encore achevé de désarmer tous les adversaires qui lui contestent son droit à l'existence. Dernièrement on a vu les représentants d'autres associations déclarer par voie de préterition qu'elle n'existait pas : « Vous êtes, nous dit-on, une association mixte. Vous acceptez comme membres non seulement des journalistes, mais encore des écrivains. C'est trop de prétention. Que vos journalistes entrent dans une des associations que nous représentons. Que vos écrivains entrent à la Société des gens de lettres. Pour vous nous ne vous connaissons pas. »

Messieurs et chers collègues, nous n'acceptons pas ce congé. Nous n'avons pas à rendre compte du goût qui nous a poussés dans notre Corporation. Nous avons profité de la liberté encore relative du droit d'association pour nous grouper comme journalistes et écrivains sous une bannière exclusivement catholique. C'est notre droit et notre devoir de faire respecter notre choix. Et notre groupement professionnel qui, grâce à Dieu, ne redoute aucune comparaison avec les groupements des associations voisines, nous donne toute confiance dans l'avenir. Nous n'avons qu'à aller toujours de l'avant, on finira bien par constater, en nous voyant marcher, que nous existons.

Nous n'avons pas besoin de vous dire que cette année nous avons existé d'une façon assez passable. Nos réunions mensuelles ont eu lieu avec leur coutumière et aimable régularité. Quelques-unes d'entre elles mériteraient l'honneur « d'une pierre blan-

che ». Nous voulons parler, notamment, de la mémorable soirée où nous avons fêté l'entrée parmi nous de M. François Coppée, l'illustre poète dont le nom est aujourd'hui salué avec reconnaissance par tous les cœurs français, et qui, en reprenant pied sur la chère et vieille terre catholique de la France, de saint Rémy et de Jeanne d'Arc, semble avoir retrouvé la jeunesse et la force du géant de la fable. Rappelons aussi une autre belle soirée où, au milieu des hontes de l'heure actuelle, la Corporation a été heureuse d'acclamer l'armée en la personne du général Fabre, un vétéran qui manie la parole comme jadis il mania l'épée.

Ces fêtes du patriotisme, de l'éloquence et de la foi sont une de nos traditions, et nous comptons bien y rester fidèles.

Pour faire cette brève revue de l'année aussi complète que possible, je ne dois pas oublier de mentionner la part qu'ont prise nos délégués au congrès de Rome. Nous étions la seule association catholique représentée à ce congrès de la Presse. Par suite de circonstances que vous connaissez, nos amis n'ont pu être reçus par le Pape. Mais ils ont tous été reçus par le cardinal Rampolla, qui leur a affectueusement parlé de la France. Je dois ajouter que nos délégués sont revenus enchantés de toutes les attentions qu'on leur a prodiguées.

Dans une famille nombreuse comme la nôtre, les années ne passent point sans causer des vides douloureux. Nous avons perdu deux excellents et dévoués collègues, dont l'un, M. Levasnier, un de nos membres fondateurs, a laissé parmi nous de profonds regrets. C'était un loyal camarade, un travailleur infatigable et courageux, un chrétien qui n'a quitté sa tâche que pour aller à Dieu. Comme d'usage, nous avons voulu que la messe mensuelle corporative fût offerte chaque fois pour le repos de l'âme de nos camarades défunts.

Ajoutons que si nous avons eu des vides, moins nombreux d'ailleurs que ceux de l'année précédente, nous avons vu nos rangs s'augmenter de nouveaux collègues dont les noms feraient honneur à des associations plus bruyantes que la nôtre. Écrivains célèbres, journalistes de talent et bien connus ou journalistes débu-

tant dans la carrière, tous ont été admis comme des amis dont la place était marquée d'avance à notre foyer. Ce foyer n'est encore qu'un foyer de passage, une vulgaire location. Mais il n'est pas défendu d'espérer l'avènement d'un pouvoir moins hostile « à la plume et à la croix ». Et alors, s'il plaît à Dieu, nous travaillerons avec confiance à l'établissement d'un foyer patrimonial pour ceux qui viendront après nous.

Ce rapport a été adopté sans observations.

M. Remy de Simony a donné l'état financier dans les termes suivants :

Rapport du Trésorier

Messieurs et chers confrères,

Chargé pour la première fois de vous soumettre le budget de notre association, j'aurais été heureux, comme ancien membre de la commission des finances, instituée par vous dans le but de trouver à notre caisse corporative des ressources extraordinaires, de vous apporter, en guise de don de joyeux avènement, la nouvelle que nos efforts ont été couronnés de succès, en d'autres termes que notre actif social s'est grossi des apports faits par de généreux bienfaiteurs.

Malheureusement nous n'avons pas entièrement réussi dans cette voie. Mais nous sommes loin d'avoir perdu l'espoir et renoncé au projet de rencontrer parmi les personnalités catholiques, en outre de l'appui moral qui, grâce à Dieu, ne nous a jamais fait défaut jusqu'ici, cette foi agissante de la collaboration matérielle sur laquelle nous avons un peu le droit de compter et que les circonstances font apparaître si nécessaire.

Cela nous permettrait d'accroître notre influence, d'élargir le cercle de notre action et, comme le disait si bien notre excellent ami et toujours si dévoué secrétaire M. Nemours-Godré, dans son rapport de l'an passé, de réaliser tout le bien que nous aimerions à faire et que, bien malgré nous, il nous faut remettre à des temps meilleurs.

Malgré tout, notre situation budgétaire est satisfaisante, puisqu'elle nous permet d'assurer le fonctionnement de la Corporation et de tendre la main à de discrètes bien que trop réelles infortunes.

L'année dernière, à pareille époque,

nous avions en caisse une somme disponible de 418 fr. 40.

Les dépenses avaient été de 1.752 francs 70.

Mais dans ce chiffre entrait l'achat de deux obligations de la Ville de Paris, représentant une somme de 798 francs qui venait s'ajouter à notre actif social, porté à 2.452 fr. 90.

Cette année, nos recettes ont été de 1.826 fr. 30, tandis que nos dépenses s'élevaient à 1.460 fr. 70, ce qui nous donne un reliquat de 365 fr. 60.

La hausse légère de nos dépenses tient à ce que le chapitre des secours a été particulièrement chargé, ainsi que vous allez pouvoir vous en convaincre par les détails qui suivent :

RECETTES

Reliquat disponible au 31 mai 1898.....	418 40
Entrées perçues.....	150 »
Cotisations perçues.....	1.135 »
Carnets d'identité payés...	4 35
Dons.....	20 »
Recettes diverses.....	47 35
Coupons et intérêts.....	51 20
Total des recettes....	1.826 30

DÉPENSES

Messes et cérémonies.....	65 »
Secours à des confrères malades.....	100 »
Secours à des veuves de confrères.....	230 »
Secours à divers journalistes.....	37 »
Contribution au bureau central.....	38 »
Revue de la Presse internationale.....	20 »
Annuaire de la Presse.....	12 »
Confection de carnets d'identité.....	32 »
Frais de secrétariat.....	23 70
Diners sur invitation de la société.....	27 50
Frais de propagande.....	48 40
Employés et gratifications.....	156 60
Envoi du Bulletin et affranchissements.....	201 75
Impression du Bulletin et autres.....	268 75
Loyer du siège social.....	50 »
Total des dépenses....	1.310 70
A la réserve.....	150 »
Total de l'emploi des fonds.	1.460 70

Balance

Recettes	1.826 30
Dépenses	1.460 70
Reliquat disponible	<u>365 60</u>

Actif social

3 obligations foncières....	1.200 »
2 obligations Ville de Paris.	798 »
2 bons de l'Exposition.....	36 50
Réserve.....	150 »
Solde disponible argent ...	365 60
Total.....	<u>2.550 10</u>

Soit une augmentation de 97 fr. 20 de notre actif.

Ce sont là, évidemment, des résultats bien modestes, mais qui s'amélioreront dans un avenir très prochain si, comme nous n'en doutons pas, ceux de nos confrères dont les cotisations sont en retard se mettent bientôt en règle vis-à-vis de notre famille professionnelle.

Le président met aux voix l'adoption des comptes, qui a été votée après quelques observations.

La première question à l'ordre du jour est celle de la modification de l'article 10 des statuts proposée par le Conseil syndical dans les termes suivants :

« L'assemblée générale du syndicat,

« Attendu que le nombre des membres du Bureau est insuffisant, eu égard au développement pris par l'Association ;

« Attendu que la nomination d'un deuxième vice-président est nécessitée par le bon fonctionnement du Bureau ;

« Décide :

« L'article 40 des statuts est ainsi modifié :

« Art. 10. — Le bureau se compose de cinq membres, savoir : un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un trésorier. »

« Et sera la présente modification notifiée suivant les prescriptions de la loi du 21 mars 1884. »

Après un échange d'observations en sens divers, la proposition est mise aux voix, et adoptée à la majorité statutaire de plus des deux tiers des votants.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de la proposition relative à l'entrée des dames journalistes dans la Corporation. Le président résume

brèvement la correspondance et les votes qu'il a reçus sur la question. Il n'est pas douteux qu'un courant assez fort s'est dessiné contre l'innovation. Le président met aux voix la question de savoir si on soumettra au vote de l'assemblée le fond même de la proposition.

Après d'éloquentes observations de M. Taunay et de M. Boyer de Bouillane, l'assemblée est appelée à se prononcer. A l'unanimité moins deux, celles de M. l'abbé de Benque et de M. Tournier, toutes les mains se lèvent contre la proposition.

En conséquence, les dames ne sont pas admises.

Enfin, on procède au dépouillement des votes pour le renouvellement partiers du Conseil et le remplacement de M. Levasnier, décédé.

Sur 73 votants :

M. le baron Tristan Lambert est réélu par	65 voix.
M. Léon de la Brière.....	65 —
M. d'Héricault.....	61 —
M. Léonce de la Rallaye... 55 —	

Enfin, M. Remy de Simony est appelé, par 59 voix, à remplacer M. Levasnier.

La séance est levée à 5 heures.

L. N. G.

Livres parus

Pour la Patrie, par Paul Verdun, In-12, Mame, éditeur.

Liévin, Liévinette, par Ch. d'Héricault. In-12, Henri Gautier, éditeur.

N° 109

28 Septembre 1899

Dîner

Suivant la coutume, nous reprenons en octobre nos dîners mensuels.

Nouveaux Membres

Ont été admis à la séance du Conseil du 6 juillet, MM. Xavier Hostin, directeur de la *Croix du Morbihan*, à Lorient.

Jaudouneuc, rédacteur en chef de l'*Echo du Peuple*, à Cambrai.

Le Dîner de Juillet

Peu de convives, en raison sans doute de la chaleur.

MM. de Marolles, le comte de l'Eglise, le comte de Châteaubriand,

l'abbé Nicolas, Depoin, Larrieu, Tournier. *Pauci sed boni.*

On sera certainement plus nombreux en octobre. *Multi et boni.*

Nécrologie

Depuis cette époque, la mort a fait deux vides douloureux dans nos rangs.

M. MOREL-RETZ est mort à Dijon, âgé de 74 ans. A le voir si actif, si plein d'entrain, on ne lui aurait pas donné cet âge. Il était du dernier congrès international de Rome, et a fait la tournée de Sicile. Son œuvre est connue de tous. Dessinateur exquis sous le nom de Stop, il accompagnait ses croquis de fines légendes, ce qui lui donnait très justement le titre de publiciste. Un de ses derniers coups de crayon a été le dessin du charmant *menu* destiné à nos dîners. Il était un de nos fidèles, et venu récemment parmi nous, manifestait une vive affection pour notre Association.

La messe du 5 octobre sera célébrée pour le repos de son âme.

M. LÉON DE LA BRIÈRE, était depuis longtemps malade. Nous espérons que les bons soins dont il était entouré nous le conserveraient. La nouvelle de sa mort nous a profondément attristés. Membre de notre Conseil, il apportait dans nos réunions l'aimable cordialité de sa conservation, et faisait honneur à notre Association par la distinction de ses écrits. Travailleur infatigable, il laisse des œuvres dont plusieurs subsisteront. La presse a rendu un hommage unanime à ses qualités d'écrivain et de chrétien.

Nous ferons célébrer pour lui une messe au mois de novembre.

Comité général des Associations de Presse

Nous avons tenu nos confrères au courant de nos démarches dans le but d'avoir notre représentation à ce comité. Malgré notre insistance et l'appui de nos amis, nous n'avons pas réussi à vaincre la résistance qui nous était opposée. Le motif allégué est que ce comité général a évité de donner ouverture à d'autres admissions dont on ne voulait pas.

Malgré des raisons très sérieuses qui militaient en faveur d'une exception justifiée par l'importance de

notre Association, la question est aujourd'hui tranchée par l'adoption en assemblée générale des statuts du Comité, limitant le nombre des associations représentées au chiffre fixé dès l'origine.

Comme le disait très dignement notre secrétaire dans son rapport à notre Assemblée générale, nous avons assez de vitalité en nous-mêmes pour ne pas nous affliger de cette exclusion, et nous envisageons l'avenir avec confiance.

Livres nouveaux

De M. Jean DRAULT, *La Course au Chapeau*, chez Blériot, et *l'Odysée de Claude Tapart*, chez Mame. Illustrés, récits humoristiques.

De M. Georges BOIS, *Le péril occultiste*. Les thèses de l'occultisme, leur néant.

In-12, chez Retaux.

De M. l'abbé GUILLAUME, *Classiques latins comparés*. Chez Desclées de Brouwer.

De M. Paul VERDUN, *Pour la patrie*. Roman, illustrations de Zier. In-12, chez Mame.

Le Pauvre Pêcheur, poésies, par Adrien MITHOUARD. Paris. Au *Mercur* de France.

N° 110

30 Octobre 1899

Nouveau membre

A été admis à la séance du Conseil du 5 octobre : M. Albert Faure, demeurant à Paris, 12, impasse du Maine.

Le dîner d'Octobre

La rentrée a été assez brillante.

Assistaient au dîner : MM. de Marolles, président, Ch. de Ricault d'Héricault, comte Amédée de Bourmont, Auguste Roussel, P. A. Pailard, docteur Larrieu, Athanase Maire, Depoin, P. de Chamberet, Joseph Mollet, Paul Tailliez et M. le chanoine Almon, du diocèse d'Agen, invité par M. Auguste Roussel.

Le champagne a été offert par un des convives qui, en même temps, annonçait son prochain mariage. Il va sans dire que les toasts les plus chauds ont été portés au bonheur des futurs époux. Notre confrère M. Athanase

Maire nous permettra bien de le nommer, pour que les absents joignent leurs vœux aux nôtres.

Le président a complimenté M. le chanoine Almon en exprimant le désir de le revoir souvent parmi nous.

M. de Chamberet a donné un souvenir ému aux confrères défunts : M. Léon de la Brière, auteur de tant de remarquables publications, et M. Morel-Retz dont le talent de dessinateur s'est manifesté en faveur de la Corporation par un Menu où l'on voit se dresser une Jeanne d'Arc fièrement campée, et les emblèmes de la devise de la Corporation : *Cruce et Calamo*.

Correspondance

Extrait d'une lettre d'un de nos confrères :

« Il serait à désirer que la Corporation s'entende avec les autres associations de la presse pour faire une démarche auprès de la direction centrale des Postes, afin que celle-ci recommande à tous ses agents à Paris d'activer l'expédition des télégrammes de presse. Ceux que je reçois ne sont lancés qu'une demi-heure après le dépôt et ne me parviennent que deux heures après. C'est excessif et cela gêne pour la dernière heure. »

A étudier.

Ouvrage reçu

Le diable dans l'hypnotisme, par le docteur Hélot.

Plaquette in-16, librairie Bloud et Baral.

N° 111

29 Novembre 1899

A sa dernière réunion qui a eu lieu le 3 novembre, le Conseil a procédé à l'élection du bureau de l'Association.

Ont été renommés :

Président : M. de Marolles.

Vice-présidents : M. le baron Tristan-Lambert et M. le baron de Claye.

Secrétaire : M. Nemours-Godré.

Trésorier : M. Rémy de Simony.

Un certain nombre de membres de l'Association sont considérés comme démissionnaires pour défaut de paiement de la cotisation.

Le dîner de novembre

M. de Marolles s'était excusé ; M. le baron de Claye présidait ce dîner,

ayant en face de lui le colonel de l'Eglise. Comme convives : MM. le comte d'Hughes, Mollet, Taunay, Xavier Rondelet, Fleuriot-Kerinou, Franck Taberne, Tournier, Raoul Narsy, Tailliez, le vicomte de l'Eglise, Depoin, Paillard, Dupuy, Oscar Havard.

M. le baron de Claye a félicité, au nom de l'Association, notre confrère M. Taunay, qui vient d'être nommé président du syndicat de la presse judiciaire.

Nous nous associons tous à ces félicitations, pour notre ami dont le mérite nous honore.

M. le baron de Claye a en outre annoncé que sur sa demande, M. Paul Bourget de l'Académie Française serait des nôtres au prochain dîner.

Nécrologie

Un nouveau deuil bien cruel nous a frappés depuis notre dernier *Bulletin*. M. Charles de Ricault d'Héricault nous a été enlevé par une courte maladie.

Au mois d'octobre, c'est lui qui était assis à notre dîner en face du président. On se souvient de la joie qu'il manifestait de se retrouver parmi nous après une longue absence. Sa santé paraissait s'être améliorée ; il était plein d'entrain, et nous annonçait la prochaine publication de son nouveau volume : *Les grands Saints de France et leurs amis*. Il est mort la veille de la Toussaint. Cette touchante coïncidence a été bien remarquée. Ses derniers ouvrages étaient une préparation aux visions éternelles :

« Les grands Saints de la France »

« Les Amis des Saints ».

« Les Mères des Saints ».

Après avoir étudié dans la Révolution les laideurs de l'humanité, il avait voulu montrer les splendeurs. Son œuvre historique est importante, et restera. Ses écrits littéraires sont tous marqués d'un caractère d'originalité et d'humour qui leur prête un grand charme. Comme style, il était de l'école de Louis Veuillot.

Chrétien solide, fidèle à ses principes politiques, il donnait l'impression d'un chevalier d'autrefois.

Il était de ces hommes qui font honneur à leurs amis, et nous ressentons vivement la perte, que nous faisons en sa personne.

Chronique

Un salut cordial à notre confrère M. le comte de Bourmont, assis sur le banc des accusés de la Haute Cour de Justice. Nous combattons dans des rangs divers pour la cause de la religion et de la patrie. Mais tous nous ressentons l'injustice faite à l'un de nous comme faite à nous-mêmes.

Puisse le jour de la justice se lever enfin.

D'autres confrères sont odieusement attaqués, les rédacteurs de la *Croix*. Nous leur envoyons l'expression de notre respectueuse sympathie.

Toutes nos félicitations à notre honoré confrère M. l'abbé Georges Ardant, pour sa vigoureuse campagne contre M. Millerand, et le salutaire exemple qu'il donne aux journalistes catholiques.

Nous faisons les vœux les plus sincères pour qu'il obtienne justice. Le fait serait d'autant plus remarquable qu'il est plus rare.

C'est le mercredi 29 novembre, à 10 heures précises, que doit avoir lieu l'inauguration solennelle en la Basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre, du monument élevé par souscription à la mémoire de Louis Veuillot.

Tous nos confrères se feront un devoir d'assister à cet hommage rendu au maître du journalisme chrétien.

Ouvrages reçus

Œuvres posthumes:

Les grands Saints de France et leurs amis, par Charles d'Héricault, in-12, Bloud et Baral, 4, rue Madame.

Livre de prières, par Gaston Phebus, 1385, publié par Léon de la Brière, in-16 long. Stock, à Paris.

N° 112

28 Décembre 1899

Chronique

Notre éminent confrère, M. l'abbé Bertrin, vient de soutenir avec éclat, en Sorbonne, une thèse de doctorat historique sur Châteaubriand. Toutes nos félicitations.

Nos compliments aussi à notre trésorier, M. Remy de Simony, qui vient d'être nommé vice-président de l'Association de la presse municipale,

Le dernier dîner

Brillante assistance le jeudi 7 décembre à la table corporative, en l'honneur de l'hôte du jour, M. Paul Bourget. M. Louchet, avocat, conseil de la Corporation, avait aussi été invité. Étaient présents : MM. de Marolles, président ; Paul Bourget, de l'Académie française ; le marquis de Beaucourt, Louchet, Boyer de Bouillane, l'abbé Fonssagrives, l'abbé Bertrin, l'abbé Poulin, le baron A. de Claye, Auguste Roussel, Mithouard, Urbain Guérin, Cauvière, Amouretti, Nemours-Godré, d'Azambuja, Raoul Narsy, Fernand Nicolaï, docteur Larrieu, docteur Le Fur, Paillard, Sarda, Tastevin de Nouvel, Hocart, Paul de Chamberet, Bidou, Aug. Cavalier, de Fabelly, Taberne, Victor Taunay, Paul Tailliez.

Au désert, M. de Marolles a commencé par adresser un souvenir aux absents, d'abord, à ceux qui nous ont été récemment enlevés et que nous ne verrons plus, La Brière, Morel-Retz, d'Héricault ; puis à ceux qui pour des causes diverses sont retenus ailleurs, mais que nous espérons revoir bientôt parmi nous, tel que notre ami le comte de Bourmont, dont aux applaudissements de l'assistance, il a lu la lettre suivante ;

Paris,
(Prison du Luxembourg),
4 Décembre 1899.

Monsieur le Président,

Au moment où j'allais vous exprimer mes regrets de ne pouvoir assister au prochain dîner de la *Corporation*, par suite de la mauvaise volonté de la Haute-Cour, je reçois le dernier *Bulletin* et je puis vous dire combien j'ai été touché du « salut cordial » que vous voulez bien m'envoyer.

L'éloge est trop beau, et j'ai peur de ne pas assez souffrir pour la Justice. Mais plaise à Dieu que, grâce à vos prières et à celles de nos confrères je puisse faire tout mon devoir pour que d'autres viennent après moi et récoltent la moisson.

Et maintenant, au revoir, bonne année à vous et à tous nos amis, et mille regrets de ne pas entendre jeudi M. Paul Bourget au lieu de O. Bernard.

Bien respectueusement votre reconnaissant et dévoué.

Bourmont.

Puis, M. de Marolles a souhaité la bienvenue à M. Paul Bourget. Il a salué en lui « le moraliste qui, suivant sa propre expression, unit comme Joubert, comme le prince de Ligne, comme Vauvenargues, la finesse aigüe de l'observation à toutes les délicatesses de la bonté. » A la différence des écrivains réalistes qui ne recherchent dans le cœur humain que les vices et les laideurs, il sait montrer l'attrait du péché, il en peint les séductions, mais aussi il cherche le remède. Ce remède, il l'a trouvé dans les splendeurs de la philosophie chrétienne. On voit cette lumière poindre dans le *Disciple*, éclater dans le dénouement de *Cosmopolis*, et resplendir enfin dans la préface de la grande édition de ses œuvres.

Mais à mesure que la voie s'éclaire, elle devient plus étroite et parfois plus rude. Ce n'est pas impunément que l'écrivain porte le signe du chrétien. Il se sent parfois bien seul au milieu de la foule humaine.

Il connaît les heures de tristesse, de découragement et de douleur. Il n'est soutenu que par la pensée de son divin modèle portant sa croix au milieu des injures et des blasphèmes.

Mais aussi quelle jouissance intime lui procure le sentiment de sa droiture et la rectitude de sa vie ! Et quand il se trouve réuni comme ce soir en pleine communion de foi et d'espérance avec des amis, il lui est permis de s'abandonner à la douce et franche gaieté que ne trouble aucune pensée amère.

Et alors, si quelque nouvel ami, si quelque illustre hôte vient prendre place à la table de famille, c'est une joie profonde et une sincère reconnaissance qui fait oublier les heures douloureuses.

M. Paul Bourget a répondu d'une façon charmante, en exprimant sa reconnaissance pour l'accueil qu'il recevait dans la Corporation. Rappelant le mot de l'Évangile : « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père », l'orateur a montré comment, élève de Taine et de Le Play, il était parvenu à acquérir les reconfortantes croyances que ne lui avait pas données soit l'atavisme, soit l'éducation des « enfants du siècle ».

« Vous êtes chrétiens et l'avez toujours été, a-t-il ajouté. D'autres, après de longs détours dans les voies du doute, et de nombreuses observations sur les conditions d'existence des sociétés humaines, se sont acheminés vers la foi. Ils ont reconnu que « tout se passe comme si la religion chrétienne était vraie ». Aussi peuvent, suivant le mot de Pascal, à côté des apologistes du dedans, faire une place aux apologistes du dehors. »

Cette allocution, où passait un souffle si remarquablement chrétien, a été chaleureusement applaudie.

M. Urbain Guérin a ensuite demandé la parole pour saluer en M. Bourget le sociologue chrétien. C'est dans *Outre-Mer* qu'il apparaît en cette qualité avec une profondeur de pensées et une rectitude de jugement qui est un véritable enseignement pour les esprits, égarés trop souvent par une admiration banale des mœurs américaines.

Ce toast a eu un succès mérité.

M. Mithouard a ajouté quelques paroles fort goûtées de l'auditoire, après quoi la soirée s'est prolongée dans une agréable et fraternelle causerie.

Nécrologie

La mort continue à faire des vides dans nos rangs.

Quelques jours avant notre dernière réunion, nous perdions le vénérable chanoine Connelly, qu'une longue maladie avait tenu éloigné de nous. Sa vie est trop connue pour que nous la retracions ici ; mais nous nous souvenons des heures trop rares qu'il nous a fait passer sous le charme de sa conversation. Son nom était pour nous un honneur, sa mémoire nous reste comme une force et une protection.

Encore une mort. Notre confrère M. Emile Sumien nous a été enlevé par une courte maladie, en sa résidence rurale de Fouquet la-Dauphine (Basses-Alpes). Il collaborait à divers journaux, notamment au *Peuple Français*. Il était très attaché à notre Association. Nous prions Dieu pour le repos de son âme, spécialement à la messe mensuelle de vendredi prochain.

Ouvrages reçus

De M. Ernest RENAULD, directeur du *Messager du Cher* : *La Conquête*

protestante. Nouvel essai d'histoire contemporaine. In-12 de 575 p., avec table des noms. Paris, chez Victor Retaux, 4^e édition.

De M. le Dr LARRIEU : Armanak Oskara edo Ziberonko Egunaria, 1900 gerren ourtheke (Almanach en langue basque). Paris, de Soulle, 58, rue de Vaugirard.

N° 113

25 Janvier 1900

Avis important

Dans sa dernière séance, le Conseil a jugé que, vu les vides qui se sont produits dans son sein, par suite de décès et de circonstances diverses, il était utile d'avancer de quelques semaines la réunion de l'Assemblée générale et de la tenir en mars.

C'est, du reste, l'époque où la plupart des associations de presse ont leurs réunions.

En conséquence, cette assemblée aura lieu le dimanche 11 mars et sera suivie d'un banquet qui remplacera le dîner mensuel du 1^{er} jeudi.

Un avis spécial indiquera l'heure et le lieu et donnera l'ordre du jour.

Nouveaux membres

Ont été admis au dernier Conseil :

M. Henri BIDOU, rédacteur au *Journal des Débats*, demeurant à Paris, rue de Tournon, 29.

M. Auguste CAVALIER, rédacteur au *Paris-Nouvelles*, et à la *Résistance de Morlaix*, 6, rue Bourbon-le-Château, Paris.

M. Robert HAVARD, rédacteur à l'*Express du Midi*, 1, rue Traversière Saint-Bernard, à Toulouse.

Chronique

Au dernier dîner assistaient MM. de Marolles, président, le baron de Claye, vice-président, le marquis de Beaumont, le comte de Bourmont, de Chambret, Charles Dupuy, le comte de l'Eglise, le vicomte de l'Eglise, Joseph Gardair, Nemours-Godré, Oscar Havard, le docteur Larrieu, Joseph Mollet, Perrin, Tailliez, Taunay, Tournier.

M. Gaston Jollivet, vice-président de l'Association des journalistes parisiens, avait bien voulu accepter l'invitation. Au compliment de bienvenue, il a exprimé toute sa sympathie pour notre association.

Suivant la tradition, on tirait les Rois. La fève est échue au président.

On voit ce qu'on peut dire là-dessus. Au champagne, le président s'est excusé de ne pas boire à la santé du roi, mais il a porté un toast au héros de la fête, M. le comte de Bourmont récemment libéré des prisons du Luxembourg. M. le baron de Claye a salué ceux qui sont frappés des arrêts de justice humaine, en même temps que glorifiés par l'opinion publique. M. de Bourmont a répondu qu'il était heureux d'avoir souffert pour la bonne cause et prêt à recommencer si de pareils sacrifices pouvaient en amener le triomphe. Les applaudissements les plus chaleureux ont salué ces discours.

Mais le clou de la fête a été le salut poétique adressé par M. Paul Tailliez à M. de Bourmont.

Le voici :

Salut, noble acquitté, depuis deux mois victime,
Voici que du grand air vous recouvrez l'accès !
L'on n'a pu contre vous relever d'autre crime
Que d'avoir espéré nous ravir de l'abîme,
D'avoir rêvé tout haut le salut des Français.

Ah ! vous aviez écrit de ténébreuses choses :
Au préfet de police esquissant un déh,
Vous aviez éveillé ses rancunes moroses.
Lépine jusque-là se couronnait de roses :
Désormais, grâce à vous, il se mourait d'ennui.

Pour recevoir d'Hennion les malpropres atteintes
En faut-il davantage ? — Ah ! vous en sortez fier,
Et vous n'échappe point par de timides feintes.
Aussi votre horizon, que de sinistres teintes
Ont longtemps assombri, fut triomphal bier.

Soyez félicité d'avoir quitté la geôle
Du Palais Médicis aux sévères arceaux,
Et d'avoir pu, restant toujours dans votre rôle,
Vous écrier enfin, sans qu'un garde vous frôle :
« Adieu ! prison, verrous, cellule, puis barreaux ! »

On devine les applaudissements qui ont souligné les finesses du morceau.

Après les toasts, la conversation s'est portée sur les projets de lois relatifs à l'association et à la scolarité. D'accord unanime, la déclaration suivante a été adressée à M. le comte de Mun et à M. le président de la Société d'éducation et d'enseignement :

« Les publicistes chrétiens présents à la réunion tenue le 4 janvier, déclarent s'associer pleinement à toutes les protestations élevées contre les projets de lois attentatoires à la liberté d'enseignement et au droit d'association. »

Par des lettres reçues depuis, MM. de Mun et Keller ont, chacun de leur côté, exprimé à la réunion leurs remerciements de l'appui prêté par les publicistes chrétiens à la résis-

tance opposée aux entreprises des adversaires.

A ce sujet, nous faisons remarquer que notre dîner a un caractère absolument privé et en dehors des réunions officielles du syndicat. Nous y amenons des amis, nous y sommes entre nous et nous y parlons en toute liberté.

C'est une distinction qu'il importe de ne pas perdre de vue.

Ce caractère, du reste, est celui de notre *Bulletin*, qui est une publication purement officieuse et indépendante des restrictions légales. Dans nos dîners, dans notre *Bulletin* et dans nos relations amicales, nous sommes et nous devons toujours être la Corporation des publicistes chrétiens.

Ouvrages reçus

Les enquêtes, pratique et théorie, par P. du Maroussem, 1 vol. in-8° cart. chez Félix Alcan, 6 francs.

Pauvreté, silhouettes parisiennes, par Etienne de Besancenet. Collection Saint-Michel, chez Téqui, éditeur.

Reçu également le *Bulletin officiel* du Bureau Central des associations de presse.

N° 114

10 Mars 1900

Messe

La date de l'assemblée générale tombant cette année le 25 mars, jour de l'Annonciation de la sainte Vierge, et fête patronale de notre Corporation, les confrères sont invités à assister en l'église de Notre-Dame-des-Victoires, à la messe qui sera dite à 9 heures précises.

Assemblée générale

Ainsi qu'il a été dit au dernier *Bulletin*, le Conseil a avancé l'époque de l'assemblée générale.

Une convocation spéciale est jointe à ce *Bulletin*, pour le dimanche 25 mars, à 5 heures 1/2.

Nouveau membre

A été admis par le Conseil :

M. Gaston Jollivet, 13, rue Saint-Florentin, Paris.

Le dernier dîner mensuel

Présents : MM. de Marolles, prési-

dent; le baron de Claye, l'abbé Bertrin, l'abbé Poulin, le colonel de l'Eglise, Bouvattier, Auguste Roussel, Oscar Havard, Paul de Chamberet, baron de Maricourt, Le Fur, Paillard.

Invité, M. l'abbé Loutil, connu dans la presse sous le nom de Pierre l'Ermite.

Au dessert, le président profitant de la présence de plusieurs rédacteurs de la *Croix*, a salué les illustres condamnés de la 9^e Chambre succédant aux condamnés de la Haute-Cour.

Le moyen âge, a-t-il dit, a connu les moines soldats, notre siècle possède les moines journalistes. A chaque époque ses armes propres, mais c'est toujours la guerre pour le Christ et pour la France; parmi les plus vaillants, le président donne la bienvenue à Pierre l'Ermite, dont la voix éloquente coïncide à la nouvelle croisade.

M. Bouvattier exprime le plaisir qu'il éprouve de se trouver pour la première fois parmi ses confrères les publicistes chrétiens, et affirme que malgré tous les efforts des adversaires, les rédacteurs de la *Croix* se tiendront à leur poste de combat, toujours debout pour défendre la cause de la Religion et de la Patrie.

M. Auguste Roussel a ajouté quelques mots en l'honneur des religieux persécutés, puis, il a salué dans M. l'abbé Bertrin l'éloquent apologiste de Chateaubriand, qui vient encore de remporter de beaux succès dans les diverses conférences qu'il a données.

Les conversations ont continué après le dîner, et quelques confrères sont venus achever leur soirée au milieu de cette cordiale réunion.

Livres reçus

De M. Edouard de PERRODIL : *La Cascari*. Roman. In-16. Flammarion.

De M. LEGUEU : *Parties du cœur*, poésies (Gabriel LIMARE). Imprimerie des Beaux-Arts, 36, rue de Seine.

De M. Etienne de BESANCENET : *Pauvreté, silhouettes parisiennes*. In-16. Collection Saint-Michel, Téqui.

De M. CHABRY : *Les Systèmes monétaires*. Histoire monétaire des principaux Etats du monde. Grand in-4°, 14, rue de Grammont.

De M. Jean DRAULT : *Les 13 jours de Bidouille*, avec caricatures de Charly. In-16, chez Henri Gautier.

N° 115

17 Avril 1900

Assemblée générale annuelle**La Messe**

Le 25 mars, à 9 heures du matin, la messe a été célébrée en l'église Notre-Dame-des-Victoires, à la chapelle du Sacré-Cœur, par M. l'abbé Louis de Benque, devant un certain nombre de membres de la Corporation. A raison du jour et de l'heure, il n'était pas possible de réserver une chapelle ni d'avoir une allocution.

La messe a été dite aux intentions de l'Association, en l'honneur de l'Annonciation de la sainte Vierge, sa fête patronale.

Réunion de l'après-midi

A 5 heures, M. le président ouvre la séance dans une des salles du restaurant Philippe, au Palais-Royal. Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté.

Puis, M. Nemours-Godré, secrétaire, donne lecture du rapport suivant :

Messieurs et chers confrères,

On peut dire que nous venons de traverser une année pénible.

Une famille professionnelle comme la nôtre ne peut se désintéresser de la vie du pays. Tout ce qui le touche nous touche; tout ce qui l'attriste nous attriste; tout ce qui peut l'affaiblir nous affaiblit. Il faut même ajouter que, placés au centre de la bataille, nous en avons plus que d'autres connu toutes les angoisses. Mais nous avons aussi la joyeuse confiance que Dieu aura toujours le dernier mot, que la France ne doit pas périr et que les mauvais jours passés nous laisseront seulement le cher souvenir de nos communes luttes, de nos communes épreuves, et, grâce au ciel, de nos communes joies.

N'est-ce point quelque chose, en effet, que de nous être retrouvés tous les mois — plus ou moins nombreux, plus ou moins... éloquents, mais toujours fidèles à nos fraternelles traditions — autour de notre table de famille?

Plusieurs même de nos petites fêtes périodiques ont eu un certain éclat. Nous rappellerons particulièrement celle où un illustre écrivain est venu

fraternellement s'asseoir à notre table et nous dire combien il était heureux, lui, « un apologiste du dehors » de saluer en nous des amis et des frères qui, par la plume et par la croix, combattent le vieux combat de la tradition catholique et de la tradition française.

Il n'y a, du reste, qu'à ouvrir la liste des admissions de cette année pour voir que notre association a continué de grandir. Quatorze nouveaux confrères ont pris place dans nos rangs déjà si nombreux, car pour le nombre — je ne dis pas pour la qualité où il convient toujours d'être modestes, — nous ne redoutons aucune comparaison avec les associations voisines. Parmi ces nouveaux confrères, nous ne citerons personne pour rester fidèles à notre coutume, et pour éviter l'abus ordinaire des sociétés de congratulation mutuelle.

Il nous sera néanmoins permis de signaler discrètement l'entrée parmi nous d'un éminent journaliste parisien rompu depuis longtemps aux luttes de la littérature et de la politique et dont le seul tort — si c'en est un — serait de nous avoir découverts un peu tard. A côté de lui saluons aussi le nouveau confrère qui, après avoir siégé au Parlement en défenseur des droits des catholiques, les défend aujourd'hui dans la presse d'une plume non moins autorisée que sa parole. Nous les saluons, nous ne les nommons pas. Si on peut les reconnaître à notre discret signalement, nous aurons du moins ménagé leur modestie.

Messieurs, depuis notre assemblée générale qui eut lieu à Montmartre et qui fut si nombreuse et si brillante, la mort a passé parmi nous.

Elle nous a pris en M. Morel-Retz (plus connu sous le nom de Stop) un confrère qui nous était venu sur le tard, mais qui avait bien vite conquis parmi nous droit de cité. J'ai à peine besoin de vous rappeler ce crayon qui valait une plume. Il avait si heureusement illustré notre devise au dernier banquet de là-haut, et il avait si malicieusement résumé d'un coup de « pinceau bleu » la question féminine!

Très peu de temps après, nous perdions en M. Léon Leroy de la Brière un de nos confrères qui, par la dignité de sa vie et les éminents ser-

vices de sa carrière d'écrivain, honoraient le plus notre association. Une maladie l'avait éloigné de nous. Mais tous ici ont gardé un fraternel souvenir de l'ancien zouave du Pape, du vaillant soldat de 1870, du charmant écrivain dont la dernière œuvre a été cette histoire si attachante et si belle de *Madame Louise de France*. Ce livre mérite de rester en quelque sorte son testament littéraire. Et il semble que la Brière ait voulu, dans le récit de cette noble et royale existence, nous laisser le secret de sa fidélité à la double tradition religieuse et monarchique qui fit la grandeur de la vieille France.

La mort, après le départ de notre regretté confrère, devait nous imposer une autre séparation aussi douloureuse en prenant un autre membre de notre Conseil, le regretté M. de Ricault d'Héricault. Il était venu parmi nous cet hiver encore. Car bien que résidant dans son cher Boulonnais, il avait voulu faire coïncider son voyage nécessaire avec l'époque de notre réunion mensuelle. Et il avait apporté une fois de plus parmi nous cette âme intrépide, ce cœur vaillant, cet esprit nourri de toutes les chevaleresques traditions de « la douce France ». C'est que l'âge en lui n'avait point refroidi les belles ardeurs d'une jeunesse enthousiaste et laborieuse.

Et il a fini comme il avait commencé, en chevalier d'autrefois courant le monde, j'entends le monde de la littérature et de l'érudition, pour la défense de la religion et de la patrie.

Il laisse une œuvre abondante et belle. Et dans cette œuvre, rien à notre avis ne surpasse les derniers volumes qu'il nous a donnés sur les saints. Ah! les saints de la vieille France! Ce fut sa passion, une passion ardente de religion et de patriotisme. Lui aussi a voulu, en achevant de passer sur cette terre d'un jour, unir ses fidélités de la France à ses fidélités du ciel.

Nous ne finirons pas cette revue de nos deuils sans signaler la perte de M. Garnot, « l'agriculteur » de notre Corporation. Vous savez quelle conscience et quel dévouement il apportait à cette propagande de la terre nourricière. Sa mort cause parmi nous un véritable vide.

Nous l'avons dit en commençant,

l'année a été pénible. Mais dans les associations comme la nôtre, la mort renouvelle la vie. La nôtre qui grandit mérite de grandir encore. Et nous espérons qu'un jour, dans une France pacifiée, elle fera un organisme vivant et honoré de la vie nationale.

Après la lecture de ce rapport, fréquemment interrompue par des applaudissements, M. le président a donné la parole à M. de Simony, trésorier, qui s'est exprimé comme il suit :

Messieurs et chers Confrères,

Après l'intéressant rapport que vient de vous lire notre excellent ami et dévoué secrétaire général, M. Nemours-Godré, il y aurait de la part de votre trésorier une témérité véritable à vous adresser un discours. Ce n'est pas son rôle. Les fonctions qu'il doit à votre bienveillance sont en effet des plus modestes; elles n'exigent qu'un peu de bonne volonté et ne comportent, en fait d'éloquence, que celle des chiffres.

Si ceux-ci ne répondent pas autant que nous le voudrions à nos souhaits, si notre budget se tient encore dans des proportions modestes, si les ressources dont nous disposons ne nous permettent pas toujours de remplir, suivant notre cœur, les devoirs d'assistance que nous créent des situations absolument dignes d'intérêt, si des dons généreux que nous escomptions et que nous espérons encore ne sont pas venus grossir notre actif social, nous avons du moins la satisfaction de pouvoir vous dire que la situation financière de la Corporation est aussi satisfaisante que les circonstances le permettent, et qu'elle nous autorise à envisager l'avenir avec une complète sérénité.

Voici quels sont nos comptes pour l'exercice 1899-1900 :

Recettes

Reliquat au 31 mai 1899...	365 60
Entrées.....	70 »
Cotisations perçues.....	270 »
Intérêts de placements (six mois).....	26 05
Recettes diverses.....	6 45

Total des recettes . 738 10

Dépenses

Messes et cérémonies.....	65	»
Secours à des confrères. . .	15	»
Secours à des veuves de confrères.....	90	»
Secours à divers journalis- tes.....	85	»
Loyer du siège social.....	50	»
Contribution au bureau cen- tral.....	42	75
<i>Annuaire de la Presse</i>	12	»
Envoi du <i>Bulletin</i>	37	50
Frais de propagande.....	38	10
Employés.....	112	50
Frais de correspondance...	25	60
Imprimés et divers.....	26	90
Impression du <i>Bulletin</i>	Mémoire.	

Total des dépenses... 600 35

A la réserve (somme égale
au prix des entrées)..... 70 »

670 35

Balance

Recettes.....	738	10
Dépenses.....	670	35

Reliquat disponible... 67 75

Actif social

3 obligations foncières....	1.200	»
2 obligations Ville de Paris	798	»
2 bons Exposition.....	36	50
Réserve.....	220	»
Solde argent.....	67	75
Total.....	2.322	25

Ainsi que vous le remarquerez, Messieurs, notre solde en caisse est très faible. Mais il y a lieu de tenir compte qu'il ne s'est écoulé que huit mois depuis la dernière assemblée générale et que nous avons à toucher tout le recouvrement de l'année courante. Quand nos confrères qui n'ont pas encore versé leurs cotisations, se seront mis en règle vis-à-vis de notre caisse, notre bilan ne sera pas moins bon que celui de l'an passé.

M. de Simony ayant terminé sa lecture, M. le président consulte l'assemblée et met aux voix l'approbation des comptes, qui est votée à l'unanimité.

M. le président fait ensuite connaître à l'assemblée que le Conseil a décidé de constituer un Conseil juri-

dique pour assister la Corporation dans les questions contentieuses et, au besoin, pour défendre ses intérêts devant les différents degrés de juridiction.

Ce Conseil est ainsi composé :

M. Auguste Louchet, avocat à la cour d'appel, 4, rue de l'Arcade ;

M. Durnerin, avoué au tribunal de la Seine, 8, rue des Saints-Pères ;

M. Félix Bonnet, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, 198, boulevard Saint-Germain.

Des démarches seront également faites pour former un Conseil médical.

L'assemblée approuve ces décisions.

Enfin, M. le président annonce qu'à la suite des démarches qu'il a faites, chacun des membres de la section de la presse de la Corporation recevra à son adresse une carte d'entrée à l'Exposition.

L'ordre du jour étant épuisé, il est procédé au vote pour le renouvellement du Conseil. Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Nombre des votants : 101.

Majorité absolue : 51

MM. de MAROLLES.....	100	voix.
NEMOURS-GODRÉ..	98	—
OSCAR HAVARD...	98	—
de SIMONY.....	97	—
de PASCAL.....	96	—
BOUVATTIER.....	95	—
MOLLET.....	95	—
de BENQUE.....	94	—
CHAMBON.....	94	—
POIRIER.....	94	—
Tastevin de NOUVEL	91	—
RASTOUL.....	90	—

Divers bulletins portent sur d'autres noms, dont aucun n'a réuni plus de quatre voix. En conséquence les membres dont les noms précèdent sont proclamés élus.

Il restait à tirer au sort l'ordre dans lequel les nouveaux élus remplaceraient les anciens, au point de vue du roulement.

L'opération du tirage a donné les résultats suivants ;

M. Poirier remplace M. Bois, M. Mollet remplace M. Marin, et sont en conséquence rééligibles en 1901, avec MM. Petit-Barmon, de Claye et Tournier.

M. Rastoul remplace M. d'Héricault, M. Tastevin, M. de la Brière ; M. Bouvattier, M. le baron Lambert. Ils sont donc rééligibles en 1902, avec M. de la Rallaye.

M. Havard et M. Chambon sont élus pour trois ans, avec MM. de Marolles, Nemours-Godré, de Simony, de Benque et de Pascal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le banquet

A 7 heures 1/2 banquet au restaurant du Petit-Véfour. Les convives sont au nombre de trente-trois :

MM. de Marolles, président, le baron de Claye, vice-président, de Simony, Nemours-Godré, Espérance Tournier, Tastevin de Nouvel, le chanoine de Benque, Joseph Mollet, membres du Conseil ; puis, par ordre alphabétique, MM. G. d'Azambuja, le chanoine Ambroise de Benque, Edouard Blanc, Henry de Cardonne, Auguste Cavalier, Paul de Chamberet, Louis Colin, Henry Durrieux, Albert Faure, Urbain Guerin, Eugène Langlois, le docteur Larrieu, le baron de Maricourt, Adrien Mithouard, Raoul Narsy, Emile PetitHenry, Ernest Renaud, Richardet, Auguste Roussel, Paul Tailliez, Victor Taunay, Lionel de la Tourrasse.

Comme invités :

M. Lecour-Grandmaison, sénateur de la Loire-Inférieure, le R. P. Albert des Frères Mineurs, capucin, qui fut, dans le monde, le capitaine de frégate Nogues, et M. L. Bérard.

Au dessert, M. de Marolles a salué dans M. Lecour-Grandmaison un des rares représentants de la souveraineté nationale qui soutiennent encore le drapeau de l'honneur et de la liberté.

Par sa parole et par ses écrits, M. Lecour-Grandmaison montre que mieux que personne il entend les véritables intérêts du peuple, et nous sommes heureux de le retrouver aujourd'hui comme un ami de la première heure, en réalité, comme un publiciste chrétien.

Nous avions compté sur la présence d'un autre élu du suffrage universel, M. de Gailhard Bancel, dont l'élection toute patriotique a été une éclatante protestation contre les entreprises antinationales. Le changement de date de notre réunion l'a empêché de réaliser la promesse qu'il nous avait faite, mais qu'il tiendra certainement un jour.

M. Anthime Ménard, un des nôtres, s'est également excusé, obligé de se

rendre parmi ses électeurs de la Loire-Inférieure.

Mais nous sommes fiers de compter parmi nous un représentant de la Ville Lumière, M. Mithouard, qui combat pour la bonne cause, en un milieu où la saine raison ne domine pas toujours,

Enfin, voici un de nos anciens confrères, qui s'appelle aujourd'hui le Fr. Albert. Il veut aujourd'hui exercer un apostolat plus élevé, celui de la chaire chrétienne, nous l'en félicitons, et bientôt nous entendrons résonner sa parole, après avoir vu courir sa plume.

On a souvent parlé de l'apostolat de la presse. Où se rencontre-t-il vraiment si ce n'est parmi les publicistes chrétiens ?

Combattre pour la justice et la vérité, c'est le rôle de la presse chrétienne, et, nous pouvons le dire, malgré des divisions inhérentes à la nature humaine, elle remplit courageusement son devoir. Elle a ses tristesses et ses épreuves. Plusieurs d'entre nous sont aujourd'hui douloureusement atteints. Il semble qu'ils puissent dire comme le Christ sur la croix : « Mon Père, mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné ? » Mais ce cri de douleur est le prélude du triomphe et de la résurrection...

Ce matin, nous étions réunis aux pieds de Notre-Dame-des-Victoires. Remarquons que son titre n'est pas Notre-Dame de la Victoire. Il n'y a pas de Victoire complète en ce monde. Il n'y a que des victoires successives entremêlées de revers. Mais, puisque nous avons aujourd'hui le dessous, il nous est permis de saluer à l'avance la prochaine victoire, jusqu'à la victoire définitive où le bon Dieu récompensera les fidèles soldats qui se seront bien battus pour sa gloire.

Après quelques mots aimables de M. Mithouard qui porte la santé de M. de Marolles, M. Lecour-Grandmaison se lève et prononce une remarquable allocution, que nous regrettons de ne pouvoir publier, mais que M. Tailliez a résumée comme il suit, dans la *Vérité*.

Prenez texte des paroles adressées récemment à des journalistes par M. Waldeck-Rousseau, et de la con-

fiance que le président du conseil manifestait dans la force toute puissante de la vérité, le sympathique sénateur a montré combien cette confiance était relative, attendu que le ministre avait multiplié les poursuites contre les journalistes indépendants (témoin l'arrêt requis contre les Assomptionnistes de la *Croix*), et se préparait à emboîter le pas à M. Joseph Fabre dans la correctionnalisation des délits de presse. Au passage, M. Lecour-Grandmaison a fait observer que l'attitude de M. Waldeck-Rousseau envers la presse s'expliquait sans doute par sa sympathie pour la haute juiverie, et il a modifié le proverbe de cette façon ingénieuse : *Amica veritas, sed magis amicus... Plutus*. On devine combien cet éloquent à peu près a provoqué de rires.

Finalement, l'éloquent orateur a glorifié l'apostolat de la presse, montré les services éminents que peuvent rendre les publicistes catholiques, déploré l'indifférence des catholiques à leur endroit, et fait de nouvelles et poignantes allusions à l'épreuve de la *Croix*,

M. Auguste Roussel a remercié M. Lecour-Grandmaison, et loué dans M. Ernest Renauld l'auteur de la *Conquête protestante* et du *Péril protestant*, la plus récente victime de l'oppression huguenote, exercée en l'espèce par l'ex-abbé Bourrier, devenu pasteur.

M. Ernest Renauld et M. Espérance Tournier ont exprimé tour à tour leurs remerciements, l'un pour ce qui venait d'être dit du procès qu'il vient de perdre, l'autre au nom de la rédaction de la *Croix*.

M. Paul Tailliez a lu un court impromptu en vers, en l'honneur du R. P. Albert, qui, capitaine de frégate en retraite, appartenait naguère à la Corporation, et qui, entré depuis deux ans chez les PP. Capucins, était venu se rasseoir hier au milieu de ses anciens confrères, exhibant sur sa robe brune la croix de la Légion d'honneur, par une association qui appelait d'elle-même un hommage à l'union du « sabre » et du « goupillon ».

L. R. P. Albert a prononcé alors une allocution toute pénétrée du plus généreux optimisme, montrant une

confiance sans réserves dans la Providence, qui tirera le bien du mal.

M. Victor Taunay a produit ensuite un émouvant résumé des impressions qu'il vient de recueillir au cours d'un voyage à Londres, sur le passé et le présent des catholiques anglais.

Enfin, M. Bérard a terminé cette charmante soirée en déclamant trois monologues, qui ont excité au plus haut point l'hilarité générale.

L'on ne s'est séparé qu'après onze heures, en emportant le plus agréable souvenir de cette assemblée exceptionnellement brillante.

Conseil et Bureau

Le nouveau Conseil a été installé le jeudi 5 avril. Il a procédé à l'élection du Bureau de la Corporation qui est ainsi composé pour l'exercice courant :

Président : M. de Marolles;

1^{er} Vice-président : M. le baron de Claye;

2^e Vice-président : M. Nemours-Godré;

Trésorier : M. Remy de Simony;

Secrétaire : M. Espérance Tournier.

Nouveau membre

M. l'abbé Loutil (Pierre l'Ermite), rédacteur à la *Croix*, 24, rue Saint-Roch, a été admis.

Nécrologie

Nous avons perdu un de nos excellents confrères, M. Garnot, rédacteur à la *Croix*, où ses chroniques agricoles étaient très appréciées. M. Garnot est mort en bon et grand chrétien comme il avait vécu. Sa mort laisse un grand vide dans le monde des Œuvres du département de la Manche, où il demeurerait.

Congrès catholique

Du 3 au 10 juin, aura lieu, sous le patronage du cardinal Richard et sous la présidence de M. le comte de Nicolay, membre honoraire de la Corporation, le congrès international des Œuvres catholiques. La présidence de la section de la presse est confiée à M. de Marolles. Des lettres d'invitation ont été adressées à tous les journaux catholiques de France et de l'étranger. Nous tiendrons à honneur de faire bon accueil à ces derniers.

Le congrès international de presse se tiendra du 30 juillet au 3 août. Quatre membres seulement sont attribués à la Corporation. Le Conseil a

délégué MM. de Marolles, Tournier, Havard, Octave Chambon et Larrieu.

Hommages de livres

Le catholicisme social, tome III. *Le retour au Paradis terrestre*, par Henri Lapeyre. In-12, chez Lethielleux.

Le portrait de N. S. Jésus-Christ d'après le Saint Suaire de Turin par Arthur Loth. Brochure in-8° avec photographures. Chez Oudin.

Ce que le Christianisme a fait pour la femme, par G. d'Azambuja, plaquette de 65 pages. Bloud et Baral.

Léon de la Brière, par son frère, M. Ferdinand de la Brière. Un vol. in-8°, tiré à un nombre restreint d'exemplaires. Chez Lahure.

Deux petites comédies de salon : *Scrupule d'honneur* et *Les paroles inutiles*. par Victor de Marolles. Chez Stock, au Palais-Royal.

N° 116

25 Mai 1900

Chronique mensuelle

Nouveaux membres

A été admis à la dernière séance du Conseil, M Robert Duval, rédacteur à *l'Avenir des Côtes-du-Nord*.

Conseil

Le Conseil a décidé dans sa dernière séance que, conformément aux statuts, les candidatures seraient soumises au bureau avant toute présentation, et, en outre, que la décision qui les concerne serait prise au scrutin secret, un mois au moins après l'inscription de leur nom au *Bulletin*.

La section de la presse est réservée aux écrivains attachés à des journaux comme directeurs ou rédacteurs en titre.

Le dernier dîner

Nombre restreint de convives, sans doute en raison du dîner de l'assemblée générale.

Présents : MM. de Marolles, le comte de l'Eglise, le comte de Châteaubriand, Auguste Roussel, Larrieu, Joseph Mollet, Havard, Cavalier. M. Ambroise Rendu, invité, s'était excusé à cause des élections municipales. Cela s'est assez bien trouvé, car il n'aurait pas

eu une idée exacte de ce que sont ordinairement nos dîners. Ajoutons cependant, suivant la formule non démentie par le fait, que la conversation a été aussi intéressante que cordiale.

Hommage de livres

Le Docteur Verny, roman de mœurs contemporaines, par Victor de MAROLLES. Librairie académique Perrin. (Reproduction réservée aux journaux abonnés à la Société des gens de lettres).

N° 117

25 Juin 1900

Le dîner du premier Jeudi de juillet

Le projet de dîner ensemble à l'Exposition ayant paru plaire, il a fallu se mettre en campagne pour trouver un restaurateur convenable et d'une rapacité modérée. Après beaucoup de recherches, nous nous sommes arrêtés au Village Suisse. C'est un peu loin, mais il y a des rochers et des cascades.

Nouveaux membres

Ont été admis, au dernier Conseil, comme membres de la section de la Presse, MM. :

Paul Féron-Vrau, directeur de la *Croix de Paris*, 5, rue Bayard ;

Charles Brun, rédacteur à divers journaux, demeurant 12, rue Blainville, à Paris ;

Louis Batcave, rédacteur au *Patriote des Pyrénées*, demeurant à Paris, 27, rue Molitor ;

Georges Rallet de Lavermont, rédacteur à *l'Echo de la Marne*, demeurant à Reims, 10, rue Montoisson ;

Camille Pillot, rédacteur à la *Vérité française* et à la *Corporation*, demeurant à Paris, 135 bis, boulevard Montparnasse ;

Patrice, vicomte de Wall, rédacteur au *Courrier du Jura* et à la *Franche-Comté*, demeurant à Paris, 9, rue d'Aguesseau.

Chronique

Le dernier dîner a été aussi réussi que possible. Informés quelques jours seulement auparavant de la présence

à Paris de Mgr de Cabrières, nous l'avons invité à nous présider, ce qu'il a fait avec une bienveillance charmante. En même temps, nous avions à notre table trois membres de la presse étrangère : Mgr Esseiva, protonotaire apostolique, de Fribourg ; M. l'abbé Glorieux, de Rome, correspondant de plusieurs journaux italiens, et M. Weillbacher, secrétaire général de l'Augustinus Verein, fédération des journaux catholiques allemands.

Les autres convives étaient, outre M. de Marolles, président, M. l'abbé Bertrin, M. l'abbé de Llobot, secrétaire de Mgr de Cabrières ; MM. le marquis de Beaucourt, Auguste Roussel, Boyer de Bouillane, A. de Besancenet, Georges Firmin-Didot, François Bazin, Vacsen, d'Azambuja, vicomte de Romanet, Geoffroy, E. Tournier, Cavalier, Durieux, Paul Tailliez, Nemours-Godré, docteur Astier, Gabriel Latouche, Depoin, Tastevin de Nouvel, comte de Bourmont, marquis de Mousac.

Au toast porté par le président, Mgr de Cabrières a répondu par une improvisation qui a produit une grande impression. Les autres invités, Mgr Esseiva et M. le docteur Weillbacher ont remercié, en très bons termes, la Corporation pour l'accueil qui leur était fait.

Le compte rendu complet de la fête et le texte des discours seront publiés par le journal la *Corporation*, qui sera envoyé à tous nos confrères, afin qu'ils puissent en conserver le souvenir.

Au Congrès catholique international

Ainsi qu'il était annoncé, la section de la Presse était présidée par M. de Marolles. M. le baron de Montenach a été nommé vice-président, et M. Durieux secrétaire. Presque toute la discussion a roulé sur une proposition de M. l'abbé Muller-Simonis, de Strasbourg, tendant à établir un lien entre les fédérations de presse catholique des différents pays. Ces fédérations existent en Allemagne et en Suisse ; on demande qu'il en soit créé une en France. La réalisation de ce vœu ne paraissant pas pratique, on demande tout au moins l'établissement d'une agence de renseignements, d'une sorte de secrétariat à la dispo-

sition des journaux catholiques, pour surveiller les informations des diverses agences, et les renseigner sur ce qui intéresse les catholiques.

Il suffirait que quelqu'un pouvant inspirer confiance prit l'initiative de s'adresser aux journaux et de recueillir des abonnements pour que ce secrétariat-agence soit fondé.

Telle est l'idée qui a fait l'objet d'un vœu du Congrès. Elle a été soumise à notre dernier Conseil, mais le temps a manqué pour l'approfondir. Il serait intéressant d'avoir là-dessus l'opinion de plusieurs.

D'autres travaux avaient été préparés pour la section de la presse au Congrès, notamment un remarquable mémoire de M. Raoul Narsy sur le rôle de la presse catholique. Faute de temps, on a été obligé de remettre à un autre congrès la lecture de ces travaux. A ce propos, l'idée a été émise d'un congrès spécial de la presse catholique. Ce serait désirable, mais est-ce possible ?

Nous sommes heureux d'annoncer que la Société nationale d'encouragement au bien a accordé à M. Etienne de Besancenet une médaille d'honneur pour son ouvrage intitulé : *Pauvreté*.

Toutes nos félicitations.

N° 118

29 Octobre 1900

Nouveaux Membres

Ont été admis au dernier Conseil :

Section de la presse

M. d'Ortho, directeur de la *Croix du Centre*, à Blois.

M. Johel d'Armor (Georges Guyomar), rédacteur au *Morbihannais*, à Lorient, 49, rue du Finistère.

Section du livre

M. Henri Tournouër, rédacteur à la *Revue du Perche*, 5, boulevard Raspail, Paris.

CHRONIQUE

Le dîner de juillet

L'idée du dîner de l'Exposition a été réalisée, le jeudi 5 juillet, avec plein succès. Une longue table avait été dressée au fond de la vaste salle

du restaurant du Village-Suisse. Là se sont assis vingt-sept convives, dont voici les noms : MM. de Marolles, président ; de Gailhard-Bancel, député de l'Ardèche ; J. M. Villefranche, rédacteur en chef du *Journal de l'Ain* ; Henri Arsac, comte Amédée de Bourmont, J. Bouvattier, Auguste Cavalier, Paul de Chamberet, Michel Coissac, J. Depoin, Charles Dupuy, Gaston Dupuy, colonel comte de l'Eglise, J. de l'Eglise, Albert Faure, A. Janne, Gaston Jollivet, Oscar Havard, Robert Havard, docteur J. Larrieu, Joseph Mollet, Petit-Barmon, Auguste Rousel, Paul Tailliez, Tastevin de Nouvel, Victor Taunay, Espérance Tournier.

Il n'y a pas eu de discours, par la raison que d'autres dîneurs remplissaient la salle, et qu'en outre un concert de musique instrumentale et vocale a prolongé ses accords pendant tout le repas, en transportant la pensée dans les montagnes où se chantent de pareils airs. M. de Marolles s'est donc borné à porter sommairement la santé de M. de Gailhard-Bancel, l'éminent député de Tournon dont l'élection, le 31 décembre dernier, réjouit tant les bons français, et celle de M. Villefranche, le vaillant journaliste catholique qui depuis de si longues années, honore exceptionnellement notre profession. Et l'on s'est dit : Au revoir à l'époque où l'Exposition aura cessé d'apporter du trouble dans les habitudes de la vie.

Commission parlementaire de la Presse

Le président de notre syndicat a été convoqué par la commission de la presse à l'effet d'être entendu sur le projet de loi présenté à la Chambre. Après avoir pris l'avis des membres du Conseil, il s'est présenté le 4 juillet, et a conclu énergiquement au respect des droits de la presse à l'encontre d'une magistrature dont l'impartialité est plus que suspecte.

Congrès international de la Presse

Ce congrès a été ouvert à Paris le 30 juillet au soir. La Corporation y était représentée par MM. de Marolles, président, Espérance Tournier, Oscar Havard, docteur Larrieu, et Tastevin de Nouvel, en remplacement de M. Octave Chambon empêché.

Comme dans les précédents congrès, le temps a été partagé entre les séan-

ces de travail et les fêtes et distractions offertes aux membres du congrès, surtout aux étrangers envers qui la presse française avait une grosse dette de politesse à acquitter.

L'assassinat du roi d'Italie a suspendu les fêtes pendant une semaine ; et il a fallu les remplacer par diverses attractions parmi lesquelles l'Exposition a eu son rôle utile.

Les séances de travail ont occupé trois journées. A la première, notre confrère Taunay a lu un rapport très intéressant sur les travaux à l'ordre du jour. Des applaudissements nourris ont marqué la gratitude du congrès pour le zèle infatigable et la merveilleuse activité du secrétaire général.

Parmi les questions à discuter venait en première ligne celle de la carte internationale d'identité pour les membres des associations de presse voyageant à l'étranger. Cette proposition, due à l'initiative de M. Taunay, a soulevé une assez vive polémique, quelques membres prétendant que cette carte devait donner un droit d'assistance obligatoire partout où elle serait présentée. Finalement, la création de cette carte d'identité a été votée en principe comme référence sérieuse et recommandation à l'assistance morale des associations étrangères.

Puis on a voté un projet présenté par M. Numa Jacquemaire, organisant un tribunal arbitral international pour juger les différends entre journalistes appartenant à des associations de pays différents.

Les autres délibérations ont porté sur les réductions des tarifs postaux pour le transport de journaux à l'étranger, sur les nouvelles conventions internationales accordant une réduction de tarif pour les dépêches de presse, de pays à pays, sur diverses modifications aux statuts.

Un projet de création d'un code abrégatif international pour les dépêches de presse, a été renvoyé à l'examen d'une commission spéciale.

Le projet de l'école du journalisme, présenté par M. Jean Bernard, est revenu en question et a soulevé de vives oppositions. Dans l'impossibilité d'aboutir, on a chargé le bureau de centraliser tous les documents, faits et statistiques relatifs à cette question qui fera l'objet d'un rapport au congrès de 1901.

Sur l'invitation de la presse anglaise, le lieu du congrès pour l'année prochaine est fixé en Ecosse, probablement à Glasgow.

Une réception officielle a eu lieu à l'Hôtel de Ville; des discours ont été échangés entre le président du congrès, le secrétaire général Taunay, et le président du Conseil municipal.

Le banquet d'adieu, luxueusement servi dans la salle de l'Orangerie aux Tuileries, comptait environ 600 convives. M. Adrien Hébrard présidait, ayant à ses côtés M. Singer, de Vienne, et M. Alouzo Beraza, de Madrid.

Parmi les fêtes offertes à la presse étrangère, on peut citer une réception dans la salle des fêtes de l'exposition, les grandes eaux et un déjeuner au palais de Versailles, une matinée à la Comédie Française, une réception à l'Elysée, enfin des excursions à Pierrefonds, aux châteaux de la Loire, en Provence et dans le Dauphiné. Cette dernière a été particulièrement remarquable. Notre confrère M. Mollet en a fait dans la *Vérité* du 29 août un récit fort attrayant.

Et maintenant, nous ne sommes plus en reste avec la Hongrie, la Suède, le Portugal, l'Italie et la Belgique. Aux autres nations de fêter la presse.

Hommages de livres

M. d'Azambuja, *Ce que le christianisme a fait pour la femme*. Broch., chez Blond et Baral.

Du même, *l'Abdication*, roman social, chez Briguet.

M. Nemours-Godré, *Roman d'artiste*, chez Henri Gautier.

M. V. de Marolles, *Exposé sommaire des doctrines de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers*, broch., chez Xavier Rondelet.

N° 119

27 Novembre 1900

CHRONIQUE CORPORATIVE

Le dernier dîner

Assez brillante rentrée. Seize convives parmi lesquels un invité de marque, M. Ambroise Rendu, conseiller municipal de Paris, directeur du *Soleil*. Présents : MM. de Marolles, président, le baron de Claye, vice-président, Espérance Tournier, secrétaire, Aug. Roussel, l'abbé Bertrin,

d'Azambuja, le comte de Bourmont, Boyer de Bouillane, Aug. Cavalier, de Chamberet, Henri Durrieux, Oscar Havard, le docteur Larrieu, P. A. Paillard, Roserot, Paul Tailliez.

Inutile de dire que la conversation n'a pas chômé. Le plaisir de se retrouver après quatre mois de séparation, les événements accomplis, les actualités ont fourni ample matière au menu intellectuel, tandis que le menu matériel offrait toute satisfaction aux convives. Nous disons cela pour donner des regrets aux absents. Que de noms nous voyons sur notre liste de Parisiens et qui ne figurent jamais dans le récit de nos réunions! Ce n'est pas, nous en sommes convaincus, la bonne volonté qui leur manque, ni même le temps, car on dîne toujours quelque part, même quand on est journaliste, et alors, pourquoi ne pas venir dîner de temps en temps avec la famille professionnelle? La grande raison, croyons-nous, pour la plupart de ceux qui ne sont pas encore venus, c'est précisément qu'ils ne sont pas encore venus et ne se rendent pas compte du charme de nos réunions. Nous leur adressons la plus pressante adjuration pour le prochain dîner. Nous n'avons invité aucun hôte étranger; nous serons tout à fait entre nous.

A ce propos un mot sur le local.

Quelques-uns de nos amis voudraient changer, voir ailleurs, trouver mieux. Le Conseil a décidé de rester au Petit-Véfour jusqu'à ce qu'il soit fait une proposition donnant mieux au même prix. Tout le monde ne roule pas sur l'or. C'est bien assez de cinq francs pour un dîner mensuel, sans compter les pourboires. Pour une circonstance extraordinaire, on pourra voir. Du reste, le champ reste ouvert aux propositions offrant de sérieux avantages.

Le dîner de novembre a eu le caractère de simple intimité que la présence de M. Ambroise Rendu n'a pas changé. Au compliment de bienvenue que lui a adressé le président, il a répondu de la manière la plus cordiale, et a dit qu'il serait heureux d'appartenir à notre Association.

Ces dîners sont pour nous un excellent moyen de propagande qui n'exclut pas les autres. Nous engageons nos confrères à nous amener de nouvelles recrues. Il ne manque pas

de journalistes et d'écrivains catholiques à attirer parmi nous. Ce n'est que par le nombre en même temps que par la qualité que nous pouvons exercer une action efficace. La distinction des deux sections doit avoir son caractère nettement déterminé. Dans la presse, des journalistes professionnels ; dans le livre, des écrivains de métier.

Législation de la Presse

Le bureau central des Associations de presse a commencé la publication d'un exposé de la législation de la Presse dans tous les pays civilisés. Cette publication formera le Code général des « Libertés de la Presse ». Le premier rapport, fait par M. Bergognian est publié par le *Bulletin* du Bureau Central.

Le Banquet de la Presse à l'Exposition

Les membres de notre Bureau ont été invités à ce banquet offert par la Commission générale de la Presse à l'Exposition. Ils y ont représenté notre Association, sauf M. de Marolles et M. Nemours-Godré empêchés.

Notre confrère M. Emmanuel Rivière vient de recevoir de notre Saint Père le Pape la décoration de saint Grégoire-le-Grand. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

N° 120

28 Décembre 1900

Nouveaux membres

Comme faisant partie de la section de la presse :

MM.

Jean de Moussac, rédacteur au *Moniteur Universel* et au *Courrier de la Vienne*, à Montmorillon (Vienne) ;

Alphonse Stanislas Jeanne, rédacteur à la *Croix de Paris*, 3, rue Borromée, Paris ;

Eugène Tavernier, rédacteur en chef de la *Franche-Comté*, à Besançon ;

Arnold Perroux, rédacteur en chef de la *Croix du Maine*, 3, rue du Crucifix, au Mans ;

Ambroise Rendu, directeur du *Soleil*, conseiller municipal de Paris, 36, rue de Lille, Paris.

Chronique

Le dîner aura encore lieu pour cette fois au Petit-Véfour. Mais, comme la réunion de janvier est toujours moins nombreuse à cause des obligations de famille qui empêchent beaucoup de confrères d'y assister, le Conseil a jugé préférable de remettre au mois suivant l'essai qui sera fait d'un autre restaurateur.

Cette question de local n'est pas d'un intérêt intérieur comme on pourrait le penser. Le dîner mensuel est le lieu de rencontre de beaucoup d'entre nous. Nos amis de province arrangent souvent leurs déplacements de manière à s'y trouver. Il faut réunir les conditions de bon marché et de confortable nécessaires pour contenter tout le monde, ce qui n'est pas toujours facile.

Vraisemblablement le prix sera plus élevé ; cette considération a été la cause des hésitations. Mais le sentiment général paraît favorable à une augmentation, si la table est meilleure. Pour un petit extra, dit-on, on peut être moins regardant.

Le dernier dîner

Nous remercions nos amis qui veulent bien mentionner dans leur journal ces agapes fraternelles. La *Vérité* n'y manque jamais. Le *Moniteur Universel* a également donné un article. Nous reproduisons leur récit :

Le dîner mensuel de la Corporation des publicistes chrétiens réunissait hier soir un bon nombre de convives dans les salons du Petit-Véfour.

M. de Marolles présidait, ayant à ses côtés M. le colonel de l'Eglise et M. Adrien Mithouard, conseiller municipal. En face, M. le baron de Claye, ayant à ses côtés M. le marquis de Beaucourt et M. Gaston Jollivet.

Les autres convives étaient : MM. Auguste Roussel, Boyer de Bjuillane, Depoin, Fernand Niclaj, Henri Bidou, Remy de Simony, Raoul Narsy, Croisille, Paul-Aimé Paillard, docteur Lefur, vicomte Henry de France, docteur Larrieu, Joseph Mollet, Henry Durrieux, Auguste Cavalier, Paul Verdun, Latouche, P. Gibert.

La soirée a été pleine de cordialité et d'entrain. Au dessert, M. de Marolles ayant rappelé que l'année 1900 ramenait le vingt-cinquième anniversaire de la fondation des Universités catholiques et le cinquantenaire de la loi

de 1850, tous les assistants, unanimes à saluer ce double anniversaire, ont manifesté leur réprobation indignée à l'endroit des projets dirigés contre la liberté d'enseignement, et ils ont pris l'engagement de saisir tous les moyens d'exciter dans l'opinion un mouvement de vigoureuse protestation contre les attentats projetés.

On remarquera l'importante question qui a fait le sujet de la conversation générale. Nos amis ne manqueront pas de se joindre de cœur à la manifestation de sentiments qu'a provoquée l'entretien.

Il serait très désirable qu'à chaque dîner, après les causeries particulières, un certain temps fût consacré à la discussion de certains points d'actualité. Nous recommandons cette idée aux confrères qui auraient quelque sujet à proposer. Comme nous ne sommes pas un parlement il suffirait de prévenir le président au commencement du dîner, à moins que la question ne présente une certaine gravité, cas auquel il serait préférable de l'avertir d'avance.

Le Conseil se préoccupe des moyens d'augmenter les ressources de l'Association. Comme on le voit par les admissions récentes, nous continuons à marcher dans la voie du progrès. Mais notre situation financière est toujours trop modeste pour nous permettre de rendre les services qu'on attend de nous. On sait combien il est difficile d'organiser des moyens de production tels que concerts, représentations, ventes, etc. Il faudrait que chacun de nous s'ingénîât à trouver quelque combinaison neuve et pratique.

Décorations

Notre confrère M. le comte de la Fargue, commissaire général adjoint de la Bulgarie à l'Exposition universelle, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Nos compliments également à M. le comte Léon de Tinseau dont le nom est à l'*Officiel* au même titre.

Ouvrage nouveau

Mon nouveau vicaire, du P. Sheehin, traduit de l'anglais par M. l'abbé Georges Ardant, chez Amat, rue Cassette.

N° 121

28 Janvier 1901

Dîner

(Changement de local)

Jeudi 7 février, au *Bœuf à la Mode*, 8, rue de Valois, 7 heures 1/2 très précises.

(Prix, 6 fr. 50 tout compris.)

Chronique

Le dernier dîner a eu lieu au Petit-Véfour. La réunion était tout intime. Avaient pris place à la table de famille avec M. de Marolles, président, MM. le comte de Châteaubriand, de Chamberet, le comte de Bourmont, Larrieu, Paillard, L'Hopital, Nicolay, de Beauregard, baron de Maricourt, et un invité, M. de Roton. Suivant l'usage, on a tiré les Rois. La fève est échue à M. le comte de Châteaubriand auquel le président a souhaité d'entamer une bonne tranche du siècle nouveau. Le roi de la fève a répondu par un vœu de prospérité à la Corporation. Puis M. le comte de Bourmont a demandé la permission d'offrir le champagne en souvenir de la belle réunion de l'année dernière où ses amis avaient célébré son acquittement à la suite du procès de la Haute-Cour. Prenant la parole, il s'est exprimé en ces termes :

« Mes chers confrères, il y a un an, notre cher président portait un toast à un prisonnier de la veille. Grisé par l'air de la liberté, *quasi infans*, celui-ci ne pouvait que balbutier des paroles de remerciements.

« Aujourd'hui, en qualité de secrétaire général de la Société Bibliographique, il veut se lever à son tour pour acclamer la lettre de Sa Sainteté Léon, le XIII^e du nom, à S. Eminence le cardinal Richard.

« Le Saint-Père a trouvé des accents qui retentiront dans les cœurs de tous les catholiques.

« Que Dieu lui donne longue vie et puissante action ! Qu'il bénisse notre archevêque, dont les forces, suivant la charmante expression de M. le curé de Saint-Thomas-d'Aquin, sont à la hauteur de l'énergie.

« Et à vous, Messieurs de la presse catholique, salut et fraternité.

« Salut à notre président, l'ami des mauvais jours, salut à Tailliez, le

chantre des journées heureuses et félicieuses ; salut à Jean Drault, le vaillant camarade de la *Libre Parole*.

« Salut à la Corporation des publicistes chrétiens ! Qu'elle dure, non pas seulement le siècle qui commence, mais tous les siècles à venir ! Amen ! »

Ces paroles ont été accueillies par les plus chaleureux applaudissements. Le président a remercié M. le comte de Bourmont au nom de tous ses confrères, et la soirée s'est prolongée dans une vive et amicale conversation.

—o—

A ce compte rendu qui a paru dans divers journaux, notamment la *Vérité*, le *Moniteur Universel*, la *Croix*, la *Corporation*, il convient d'ajouter que les convives se sont, à l'unanimité, déclarés satisfaits de l'ordinaire du restaurant, eu égard au prix, et ont exprimé le désir qu'aucun changement ne soit apporté dans le choix du local.

Cependant le Conseil ayant égard à diverses réclamations qui se sont produites, a décidé de faire un essai ailleurs. De là le changement d'adresse indiqué en tête du *Bulletin*, et dont chacun est prié de prendre note, ainsi que de la recommandation de s'annoncer à l'avance.

Décoration

Nous sommes heureux de signaler la nomination de notre confrère, M. Victor Taunay, au grade de chevalier de la Légion d'honneur, en qualité de capitaine de réserve au régiment de Cherbourg. Nous lui adressons nos cordiales félicitations.

Hommage de livres

A travers les âges. Récits et légendes. In 12. Poésies par le R. P. DELAPORTE, S. J., Paris, Victor Retaux, 82, rue Bonaparte.

La condition des Juifs en France depuis 1889, par Henri LUCIEN BRUN. Grand in-8°, chez Adrien Effautin, 8, place Bellecour, Lyon.

Un petit tour de monde, par Joseph LEGUEN. Grand in-8° illustré. Tolra et Simonet, 28, rue d'Assas.

Auguste GEOFFROY, *La fille des Boërs*. Roman in-12, chez Téquy.

N° 122

28 Février 1901

L'assemblée générale de 1901 aura lieu le dimanche 10 mars.

Nouveaux membres

A la Section de la presse :

MM.

Gabriel de Roton, 4, rue Honoré-Chevalier, à Paris ;

Louis LUCIEN-BRUN, 8, place Saint-Jean, à Lyon ;

Henry de France, 22, rue de l'Université, à Paris.

Le dernier dîner

Voici le compte rendu très complet qu'en a donné notre confrère M. Paul Tailliez, dans la *Vérité française* :

C'est dans les salons du *Bœuf à la Mode* qu'a eu lieu jeudi soir le dîner mensuel de la Corporation des publicistes chrétiens, sous la présidence de M. de Marolles.

Vingt-sept convives, dont voici l'énumération :

Trois invités : M. le marquis Costa de Beauregard, de l'Académie française ; M. de Gailhard-Bancel, député de l'Ardèche ; M. l'abbé Ch. Denis, directeur des *Annales de Philosophie Chrétienne* ; puis les membres de la Corporation dont les noms suivent :

M. l'abbé Fonsagrives, aumônier du Cercle catholique du Luxembourg ; M. l'abbé Poulin, vicaire à Sainte-Clothilde ; MM. le baron A. de Claye ; le docteur Astier ; le docteur Paul Audolent ; G. d'Azambuja ; le marquis de Beaucourt ; Boyer de Bouillanè ; Auguste Cavalier ; Paul de Chamberet ; le vicomte de Colleville ; le colonel comte de l'Eglise ; Joseph L'Hôpital ; Gaston Jollivet ; le docteur Larrieu ; Joseph Mollet ; Fernand Nicolay ; Paul-Aimé Paillard ; Xavier Rondelet ; Alphonse Roserot ; Auguste Roussel ; le vicomte de Wall ; Paul Tailliez.

Dîner fort bien servi. Au champagne, M. de Marolles annonce que l'assemblée générale annuelle de la Corporation aura lieu en mars, et salue les hôtes d'aujourd'hui : M. l'abbé Denis, directeur d'une savante revue de philosophie et d'exégèse, et qui affronte vaillamment les réunions même mouvementées des Universités populaires ; M. de Gailhard-Bancel,

qui prend une part précieuse aux graves débats parlementaires si émouvants pour tous les catholiques, et qui défend pied à pied les droits et les libertés de l'Eglise; M. le vicomte de Wall, un volontaire de la presse, et enfin M. le marquis Costa de Beauregard, dont la présence est pour la Corporation un honneur exceptionnellement apprécié.

Tout en se défendant de prononcer, à l'adresse de l'éminent académicien, un discours académique qui ressemblerait trop à son ordinaire, et qui sortirait la réunion du sien, M. le président remercie du fond du cœur le marquis Costa de son acceptation, et loue en lui le gentilhomme, le descendant de la forte race savoyarde, le patriote français, le soldat blessé en 1870, l'écrivain, l'homme d'œuvres; il le félicite d'avoir cédé aux séductions de la presse, en voulant, lui, l'héritier de la langue si française de saint François de Sales et de Joseph de Meistre, intervenir dans les combats de la plume comme autrefois dans ceux de l'épée, et ajouter à ses ouvrages universellement lus des articles plus éphémères, mais non moins attachants et utiles. Ces compliments délicats ont soulevé de vifs applaudissements.

Dans sa réponse, M. le marquis Costa de Beauregard a modestement déclaré qu'il était venu à l'école, et qu'il avait aimé à venir s'asseoir parmi les publicistes chrétiens, comme un soldat se plaît, au soir d'une bataille, à entendre des récits de guerre autour du bivouac. Pour lui, les informations qu'il tient de très bonne source l'avertissent qu'après les coups présentement portés aux troupes de couverture, les plus graves dangers menacent la forteresse chrétienne, et que le centenaire du Concordat de 1801 pourrait bien en voir la ruine.

L'orateur marque donc, en termes qui causent une impression profonde, le devoir urgent qui s'impose aux catholiques, et spécialement aux publicistes, en présence des redoutables conjonctures qui s'annoncent. Il cite l'exemple des catholiques genevois qui ont victorieusement résisté à la persécution dirigée contre leur foi et leur culte, et il boit au succès des luttes de la presse catholique.

M. l'abbé Poulin intervient avec sa verve apostolique, pour déclarer que le clergé français trouvera dans l'as-

sistance du Sacré-Cœur et dans sa vigueur rajeunie, le courage d'affronter les périls dont on le menace, et de persévérer dans son ministère rédempteur et charitable en dépit de toutes les vexations contraires, assuré de trouver toujours une place publique pour y prêcher et un morceau de pain pour réparer ses forces.

A son tour, M. de Gailhard-Bancel s'élève contre toute pensée de découragement ou de résignation prématurée. C'est vers la date de mai 1902, que l'intépide député de Tournon convie les catholiques à jeter dès maintenant leurs regards, en vue de préparer les hommes indépendants à nommer une Chambre moins servile, moins sectaire, et de pousser les électeurs non plus seulement à gémir, mais à agir et à voter, pour assurer dans le Parlement les revanches de la liberté et de la vérité intégrale.

Après ces allocutions, qui ont vivement ému l'assistance, la soirée s'est poursuivie au milieu de conversations dont l'affable animation n'était atténuée que par les graves préoccupations que les événements du jour causent aux âmes chrétiennes.

D'autres comptes rendus ont été donnés par le *Moniteur Universel*, la *Presse*, la *Patrie*, la *Corporation*.

Hommages de livres

Edouard DRUMONT, *Les Héros et les Pères*, in-18, chez Flammarion.

M. l'abbé Joseph LEMANN, *La Vierge Marie*, présentée à l'amour du XX^e siècle. 2 vol. in-12, chez Lecoffre.

N° 123

31 Mars 1901

Assemblée générale annuelle

PRÉSIDENTE DE M. DE MAROLLES

L'Assemblée générale ordinaire annuelle du Syndicat a été tenue le dimanche 10 mars, à 5 heures et demie, dans une salle du Bœuf à la Mode.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée a été lu et adopté.

L'ordre du jour appelait la lecture du rapport du secrétaire. M. Nemours-Godré avait bien voulu se charger du rapport en l'absence de M. Espérance Tournier, secrétaire. Obligé lui-même de se retirer dès l'ouverture de la

séance, il a prié M. de Roton d'en donner lecture.

Rapport d'ensemble

Messieurs et chers confrères,

Sans en avoir l'air, nous revenons de l'Exposition. Car, en somme, c'est le seul événement de quelque importance qui ait eu lieu dans notre année corporative. Et je n'ai pas besoin de vous rappeler l'aimable réunion du Village Suisse, et le Congrès international catholique de la Presse qui nous a fourni l'occasion de réunir quelques aimables confrères de l'étranger à notre « table de famille », sous la haute et brillante présidence de Mgr de Cabrières, l'éloquent évêque de Montpellier, le prélat digne des temps anciens; et le Congrès international de la Presse tout court, dont notre excellent confrère et ami Tournay a fait un véritable phénomène d'ubiquité, d'activité et même de cordialité.

En ces circonstances diversement mémorables, la Corporation a tenu le rang qui lui revenait. Et après tout la chose est bonne à retenir.

Certes, nous ne sommes pas de ceux qui croient ou qui disent que la grande foire du monde a relevé le prestige et la fortune de la France. Nous laisserons ce cliché aux « Barnums » de l'état de choses, comme dirait Tartarin. Et pour notre part, nous aurions aimé que le pays donnât à l'univers, au milieu des grands événements qui troublent le monde depuis deux ans, d'autres preuves de sa vitalité et de sa puissance.

Mais quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ou du moins accepter ce que l'on a, à la condition d'en tirer le meilleur parti possible pour les causés qui nous sont chères. Et pour tout membre zélé de la Corporation, ce qu'il y a eu de meilleur dans l'Exposition, cela a été l'aimable et joyeuse réunion au Village Suisse.

Je voudrais bien vous parler des Congrès, mais je n'y étais pas. Du reste, là-dessus, vous avez lu fidèlement notre *Bulletin*. Et vous savez assurément que ceux qui y ont parlé ont dit des choses excellentes et ont noblement affirmé l'honneur de notre drapeau corporatif.

En dehors de l'Exposition nous avons vécu, nous avons continué la tradition de nos aimables réunions

mensuelles, que personne peut-être ne regrette de voir transporter dans un établissement « à la mode », du moins pour le menu.

Nous avons aussi continué à affirmer tranquillement un progrès en appelant à nous des recrues de choix. Je n'ai pas à insister sur le mérite de nos nouveaux confrères. Vous connaissez leurs noms. S'ils sont heureux de nous appartenir, nous sommes fiers de leur avoir ouvert nos rangs.

Quelques-uns d'entre eux sont peut-être des tard venus. Mais ils n'en sont que davantage les bienvenus.

Et maintenant il ne nous reste plus qu'à vous parler de la situation financière, que notre distingué trésorier va vous exposer avec son succès habituel. (*Applaudissements.*)

La parole est donnée à M. de Simony, trésorier, pour la lecture du rapport financier.

Rapport financier

Messieurs et chers confrères,

En vous soumettant, l'an passé, notre compte annuel, votre trésorier exprimait le désir qu'il se rencontrât des Mécènes pour donner à notre Œuvre de ces encouragements effectifs qui, mieux que les bonnes paroles, permettent aux associations de presse les vastes pensées et les longs espoirs.

Ce souhait ne s'est pas encore réalisé. Cela tient, sans doute, au malheur du temps et aux charges écrasantes que doivent s'imposer les hommes de foi pour faire face aux multiples obligations qui les sollicitent.

Mais, sans méconnaître l'étendue et la valeur de ces sacrifices, nous persistons à croire que la part faite à la presse catholique et aux écrivains qui s'y dévouent n'est pas ce qu'elle devrait être, ce que la voulait le grand pape Léon XIII dans son Encyclique du 8 décembre 1892. Aussi, derechef, formons-nous le vœu que ceux que la Providence a comblés des dons de la fortune n'oublient pas, dans leurs libéralités, les vaillants qui, avec un désintéressement auquel on a bien souvent rendu hommage mais qu'il n'est jamais inopportun de rappeler, ont voué leur existence à la défense de la vérité, sous toutes ses formes.

Mais, pour obtenir ce résultat, il faut nous aider nous-mêmes et ne pas craindre, à l'occasion, de nous trans-

former en solliciteurs. Combien, peut-être, parmi nos amis du parlement et des assemblées délibérantes qui viendraient à nous, s'ils nous connaissent davantage, s'ils avaient été, pour ainsi parler, mis courtoisement en demeure de patronner une association qui collabore si intimement et si généreusement avec eux...

Si nos chefs ont été un peu indifférents, avons-nous, de notre côté, soutenu nos intérêts avec le zèle, l'ardeur, je serais presque tenté de dire, l'entêtement qui conviennent? Notre foi, dont la sincérité ne saurait être mise en doute, s'est-elle montrée aussi agissante qu'il eût fallu? Contentons-nous de poser le point d'interrogation pour le passé et prenons la résolution de faire désormais tout ce qui sera en notre pouvoir pour déterminer autour de notre chère Corporation des publicistes chrétiens, non seulement un courant de sympathies de plus en plus irrésistible, mais aussi — pardonnez cette insistance à votre trésorier — des concours pécuniaires dont l'efficacité nous permettra d'élargir le cercle de sa bienfaisante action.

La Corporation a vécu cette année, comme la précédente, sur ses ressources ordinaires. Celles-ci sont modestes. Toutefois, de la comparaison du dernier exercice ressort cette constatation des plus encourageantes que si notre passif, à peu de chose près, demeure stationnaire, notre actif tend à s'accroître, par suite des recrues nouvelles qui, chaque jour, sollicitent l'honneur de prendre place dans nos rangs. Notre dernier recensement accuse 253 membres. C'est un joli chiffre.

En somme, la situation de l'Association continue à être prospère, puisque les recettes l'emportent sur les dépenses et que notre budget, dans les limites restreintes où les circonstances l'obligent à se mouvoir, nous permet de nous acquitter aussi fidèlement que possible, n'est-ce pas le point essentiel de la mission de mutualité pour l'accomplissement de laquelle nous avons groupé nos efforts?

J'espère que vous partagerez, à votre tour, cette impression favorable, après avoir pris connaissance du compte arrêté au 28 février dernier et dont voici le détail:

Recettes

Reliquat disponible au 28 février 1900.....	67 75
Entrées.....	130 »
Cotisations.....	1.180 »
Intérêts d'argent placé....	51 40
Recettes diverses.....	53 30
Total des Recettes....	1.482 45

Dépenses

Messes mensuelles.....	25 »
Secours à des confrères....	100 »
Secours à des veuves de confrères.....	130 »
Secours à divers.....	12 »
Indemnité de loyer.....	50 »
Contribution au bureau central.....	43 50
Annuaire de la presse.....	12 »
Revue internationale.....	10 50
Invitations de propagande.....	117 50
Envois du Bulletin mensuel.....	100 50
Impression du Bulletin....	196 »
Imprimés et fournitures... ..	26 75
Frais de correspondance... ..	53 00
Envois de journaux.....	12 »
Agent.....	150 »
Diverses.....	5 50
Imprimés de l'exercice antérieur (1).....	172 50
Total des Dépenses....	1.209 35
A la réserve, somme des entrées.....	130 »
Total du passif.....	1.339 35

Balance

Actif.....	1.482 45
Passif.....	1.339 35
Reliquat disponible..	143 10

Actif social

Obligations foncières.....	1.200 »
Obligations Ville de Paris.....	798 »
Réserve (entrées).....	350 »
Solde disponible argent....	143 10
Total.....(2)	2.491 10

Un dernier détail pour finir. Nos cotisations rentrent de façon régulière, cependant nous avons eu le regret de rayer cette année de nos contrôles trois de nos confrères qui, sans

(1) Avaient été portés pour mémoire au dernier compte.

(2) Dans cette somme est comprise celle de 300 francs représentant trois rachats de cotisations (la Brière, de Bernou et Anthime Ménard).

motifs valables, avaient, malgré des appels réitérés, négligé de se mettre en règle vis-à-vis de notre agent comptable dont je me plais ici à saluer le zèle, l'esprit d'ordre et la ponctualité. (*Applaudissements.*)

M. le président, après avoir félicité les rapporteurs, insiste sur l'utilité de l'esprit de prosélytisme si nécessaire pour augmenter l'influence morale et accroître les ressources matérielles de l'Association. Si chacun était bien pénétré du désir de contribuer à la prospérité de l'œuvre commune, nul doute qu'elle ne prenne bientôt une autorité plus grande et n'éveille des sympathies fructueuses.

Placement de confrères

Sur ce point, le concours mutuel fait trop souvent défaut. Si les vacances de places étaient signalées avec soin, il serait plus facile de donner satisfaction à d'intéressantes demandes.

Billets de chemins de fer

La question a été posée. Nous avons le regret qu'elle n'ait pas été résolue en notre faveur. Le bénéfice de demi-place a été restreint aux cinq plus anciennes associations de presse. Le nombre trop considérable de syndicats actuellement existants a été pour nous un obstacle insurmontable contre l'obtention de la même faveur.

Date de l'Assemblée générale

Une réclamation ayant été élevée contre l'époque de l'Assemblée générale, l'Assemblée décide que l'époque actuelle sera maintenue, le mois de juin étant réservé pour la cérémonie religieuse.

A ce sujet, M. Tailliez demande s'il n'y aurait pas moyen d'obtenir pour les membres de la Corporation des conditions spéciales pour l'accomplissement du Jubilé. La motion est accueillie avec faveur, et le président promet de faire des démarches dans ce but près de l'autorité compétente.

L'ordre du jour étant épuisé M. le président déclare clos le scrutin pour le renouvellement du Conseil, et prie M. le trésorier et M. le secrétaire de procéder au dépouillement des votes.

A ce moment, M. le baron Tristan Lambert demande que l'Assemblée exprime un vœu pour la suppression de l'usage du duel. Après un échange

d'observations, toutes défavorables à cette pratique contraire aux lois divines et humaines, le président, tout en constatant la réprobation exprimée par l'Assemblée, déclare qu'il ne peut mettre aux voix une proposition qui n'a pas été soumise à l'avance à l'examen du Bureau comme l'exigent les statuts, et l'Assemblée consultée passe à l'ordre du jour.

Scrutin

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Nombre des votants, 86.

Majorité absolue, 44.

Baron de CLAYE.....	83
J. MOLLET.....	82
Espérance TOURNIER.....	81
PETIT-BARMON.....	80
Alphonse POIRIER.....	80
Divers.....	15

En conséquence, les cinq conseillers sortants sont réélus.

On rappelle qu'en vertu du tirage opéré l'année dernière, les membres sortants pour l'année prochaine, sont : MM. Tastevin de Nouvel, Rastoul, Bouvattier et Léonce de la Rallaye.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Banquet

Le banquet a lieu aussitôt après l'assemblée. Les convives sont au nombre de vingt-huit, parmi lesquels quatre invités, MM. de Gailhard-Bancel, député, et les trois membres du Conseil juridique, MM. Louchet, Félix Bonnet et Durnerin.

Les sociétaires présents sont MM. de Marolles, président, baron de Claye, vice président, de Simony, trésorier, le chanoine de Benque et Tastevin de Nouvel, conseillers, le chanoine L. de Benque, l'abbé Poulin, G. d'Azambuja, le marquis de Beaucourt, G. de Beauregard, le baron de Bernon, Boyer de Bouillane, Paul de Chamberet, Albert Faure, le vicomte Henry de France, le baron Tristan Lambert, Paul-Aimé Paillard, Petithenry, Camille Pillot, de Romanet, Marcel Rosny, G. de Roton, Auguste Roussel, Paul Tailliez.

Au champagne, M. de Marolles a résumé les pensées qu'inspirait le retour de l'assemblée générale annuelle. Saluant de loin les confrères que leur labour retient en province,

il a particulièrement félicité M. Octave Chambon de son affiche si suggestive sur le Milliard des congrégations, dont la diffusion a eu beaucoup de succès. Un souhait de bienvenue a suivi pour MM. Henry de France, Camille Pillot et de Roton, qui s'asseyaient pour la première fois à la table corporative, et aussi pour MM. les membres du conseil juridique aux lumières desquels M. de Marolles a exprimé l'espoir qu'on n'aura pas besoin de recourir, cette année encore, attendu qu'en nos temps il vaut mieux n'avoir pas affaire à dame justice, et qu'il suffit d'avoir le droit pour soi.

Le président s'est tourné alors vers M. de Gailhard-Bancel, le sympathique député de Tournon, dont il a loué le remarquable ouvrage : *Quinze ans de vie syndicale*. Ce livre, que M. François Coppée a défini « l'œuvre d'un véritable ami du peuple et d'un bon chrétien » résume tout ce que l'initiative de M. de Gailhard-Bancel a suscité pour appliquer, dans le monde agricole, les idées sociales dont la loi du 21 mars 1884, sur les syndicats professionnels, a permis l'épanouissement peut-être malgré la volonté de ses auteurs. Ces idées sociales sont l'accord du capital et du travail, la loïdarité des classes, la réciprocité du dévouement chrétien. En répandant ces idées avec une infatigable activité, M. de Gailhard-Bancel a montré combien il était l'ami du sol natal, et il a trouvé de ce patriotisme terrien une récompense particulièrement flatteuse dans ce fait que le premier, dès le 31 décembre 1899, il a été élu député nationaliste, avec le programme de la *Patrie Française*.

Aussi bien, qu'est-ce que le nationalisme, sinon le patriotisme, avec toutes ses conséquences religieuses et sociales ? Et, à ce titre, le nationalisme est assuré de notre attachement comme français, comme dévoués à l'idée française dans ce qu'elle a de plus profond, de plus substantiel, de plus traditionnel, de même que, comme catholiques, nous professons le saint et le seul légitime des internationalismes. Et M. de Marolles a conclu en portant la santé de M. de Gailhard-Bancel, et de la France qui se relèvera grâce à des hommes comme lui. Il a cité en terminant ce beau passage du livre de notre éminent convive :

« Demeurez fidèles à la Croix, signe du travail fécond et de l'indépendance ! Et vous préparerez à vos enfants, vous préparerez à vous-mêmes un avenir sûr, bon, heureux, et vous donnerez à notre France aimée des jours meilleurs qui lui rendront sa prospérité et sa grandeur d'autrefois. »

Aux applaudissements qui ont salué ces nobles pensées et ces justes compliments, M. de Gailhard-Bancel a répondu, avec une modestie qui avivait encore la haute sympathie qu'il inspire, que c'est la publicité accordée par la presse vraiment française à l'œuvre des syndicats agricoles, qui a donné son essor réel à leur bienfaisante action et qui en a définitivement assuré le succès. Ainsi sa présence au dîner de la Corporation compense son absence au milieu des syndicats agricoles de l'Ardèche ou de la Drôme. D'ailleurs, des analogies puissantes unissent le blé, ce principe de la nourriture matérielle, et la vérité, ce pain des âmes. Les efforts déployés dans la culture de l'un sont solidaires de ceux qui tendent au triomphe de l'autre. Agriculteurs français et journalistes chrétiens, tous travaillent pour la patrie, pour la terre des pères, pour les autels et les foyers.

Et si le paganisme entourait lui-même, dans son attachement à la terre des ancêtres, des autels où il adorait des divinités imaginaires, combien ne devons-nous pas nous-mêmes protéger et défendre nos autels où habite le vrai Dieu, l'adorable objet de notre foi, le gage de notre espérance, le lien de notre charité ? Et comme c'est d'espérance que l'heure présente a le plus besoin, c'est à l'espérance, que pour terminer, a levé son verre M. de Gailhard-Bancel, unanimement et chaleureusement applaudi par tous les convives, charmés de cette éloquence si solide et si familière à la fois.

Le café a été servi dans les salons voisins et la conversation la plus enjouée s'est poursuivie entre les groupes de convives assez avant dans la soirée. (1)

(1) Extrait de l'article de M. Taillez, dans la *Vérité*

Des comptes rendus ont été donnés également par le *Moniteur universel*, la

Election du Bureau

Le Conseil réuni le 30 mars a procédé au renouvellement du bureau. Ont été réélus :

Président : M. de Marolles ;
Vice-présidents : M. le baron de Claye,
 M. Nemours-Godré ;
Trésorier : M. Remy de Simony ;
Secrétaire : M. Espérance Tournier.

Nouveau membre

A été admis à la section de la presse :

M. l'abbé Denis, directeur des *Annales de philosophie chrétienne*, 33, boulevard Saint-Marcel, à Paris.

Avis divers

M. l'abbé Georges Ardant fonde, avec le P. Debré de la compagnie de Jésus, et M. l'abbé Coste, de Béziers, une revue trimestrielle, *Le recrutement sacerdotal*, organe des œuvres de vocations.

Hommage de livres

Le vrai mystère de la Passion, de Arnoul Gréban. *Adaptation*, par MM. Gailly de Taurine et de la Tourrasse. Belle édition. Belin frères, 52, rue de Vaugirard.

L'art de la vie, par M. de Maulde de la Clavière. In-18°, chez Perrin.

N° 124

25 Avril 1901

Nouveaux membres

Ont été admis dans la dernière réunion du Conseil, comme membres actifs à la section de la presse :

M. de Gailhard-Bancel, député, directeur du *Messager de Valence*, demeurant à Allex (Drôme) ;

M. l'abbé Dubarat, directeur des *Etudes historiques et religieuses*, du diocèse de Bayonne, demeurant à Bayonne ;

M. Henri Courteault, rédacteur en chef de la *Revue des Etudes historiques*, demeurant à Paris, 1, rue de l'Université ;

M. Bertrand de Laflotte, rédacteur au *Moniteur Universel* et à la *Renais-*

Croix l'Univers, la *Gazette de France* et de nombreux journaux de Paris et de province.

sance politique et littéraire, demeurant à Paris, 18, rue Cassette ;

M. l'abbé Fournier, directeur de la *Revue Canonique*, demeurant à Paris, 13, passage Saulnier.

Le Dîner

Comme il fallait s'y attendre, le dernier dîner n'a pas été nombreux.

Ce n'est pas que les convives présents aient paru s'attrister de leur petit nombre, et nulle ombre de mélancolie n'a plané sur cette réunion tout intime, composée de MM. de Marolles, A. de Besancenet, le comte de l'Eglise, A. Maire, J. Mollet, P. Taillez, le vicomte de Wall.

Le Jubilé corporatif

La question a été posée à l'assemblée générale. On a demandé que des démarches fussent faites pour obtenir de l'autorité ecclésiastique des conditions en harmonie avec les occupations professionnelles. Son Eminence, le cardinal archevêque de Paris, a accueilli le président avec sa bienveillance habituelle, et lui a manifesté la plus grande affection pour notre association qu'il considère comme un centre excellent d'entente et d'union, entre les diverses nuances de la presse catholique. En ce qui touche le jubilé, Son Eminence a répondu que nous avions tous les titres pour bénéficier des avantages concédés aux groupes paroissiaux en confréries, c'est-à-dire que les exercices faits en commun avaient une valeur quintuple des exercices individuels. Ainsi trois séries de quatre visites d'églises faites en commun le même jour, équivalent aux quinze journées de quatre visites exigées des fidèles. Quant aux dispenses plus étendues elles sont laissées à l'appréciation du confesseur de chacun d'eux.

D'après cette réponse, voici ce que nous proposons à nos amis :

Le dimanche 2 juin, fête de la Trinité, nous nous réunirions dans une église centrale de Paris, par exemple à Notre-Dame des Victoires, à la messe de 9 heures, pour la communion commune. De là, après une légère réfection, nous nous rendrions à la Basilique du Sacré-Cœur en passant par deux églises intermédiaires, soit Saint-Eustache et Notre-Dame de Lorette ou la Trinité, et nous terminerions la matinée par un déjeuner en commun.

Mais ce ne serait là qu'une des trois séries d'exercices, et, pour les deux autres, il appartiendrait à chacun de se munir près de son directeur spirituel des exemptions personnelles nécessaires.

Les dispositions définitives ne seront prises qu'au prochain Conseil, dans trois semaines, et d'ici-là, nous serions heureux de recevoir les observations et adhésions de nos confrères, adressées au président.

Pour ceux qui habitent la province, et qui ne pourraient se joindre aux Parisiens, ils auraient à examiner avec leur directeur spirituel les moyens de mettre à profit leur qualité d'associés.

N° 125

23 Mai 1901

Fête corporative

Le dimanche 2 juin, à 11 heures très précises, messe à la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre, chapelle de la Sainte Vierge.

CHRONIQUE

Le dernier dîner a été très brillant, bien que dénué de personnages étrangers. La somme d'esprit dépensée a été bien supérieure au prix du repas.

Voici les noms des convives :

M. de Marolles, président, ayant à sa droite M. l'abbé Fournier, directeur de la *Revue Canonique*, et à sa gauche M. Villefranche, le vaillant et vénéré directeur du *journal de l'Ain*.

Les autres convives étaient : M. le baron de Claye, M. Nemours-Godré, vice-présidents ; MM. le colonel comte de l'Eglise, le baron de Montenach qui nous apportait les sympathies de la Suisse catholique ; Boyer de Bouillane, de Besancenet, Sarda, de la Flotte, de Rosnay, de la Touche, Croisille, Auguste Geoffroy, vicomte Henry de France, Depoin, Maire, Fromm, docteur Larrieu, Mollet, Janne, Tailliez, Tastevin de Nouvel, Auguste Roussel.

Au dessert, M. de Marolles a porté la santé des deux nouveaux sociétaires, M. l'abbé Fournier et M. de la Flotte, ainsi que de MM. le baron de Montenach et Félix de Rosnay, que leur éloignement empêche de venir plus fréquemment aux séances de la Corporation. La réponse de M. l'abbé Fournier, faite au nom de tous, a été

fort applaudie. Puis M. Villefranche a dit une jolie poésie intitulée *Le Cheveu*, qui a obtenu un grand succès.

Divers journaux, entre autres la *Vérité*, le *Moniteur Universel*, l'*Univers*, la *Croix*, etc. ont parlé de la réunion. Mais il faudrait encore plus de publicité, au risque de nous faire passer pour des gens qui sont toujours à table.

Nous apprenons avec un profond chagrin la mort de notre cher confrère le comte Amédée de Bourmont, enlevé presque subitement à l'affection des siens.

Nous prions pour le repos de son âme. La messe du 1^{er} vendredi de juillet sera dite à cette intention.

N° 126

25 Juin 1901

La réunion du 3 juin

Nous ne pouvons donner qu'un récit abrégé de cette belle fête dont le compte rendu a paru *in extenso* dans le numéro de la *Corporation*, qui a été envoyé à tous les confrères.

Après la messe célébrée à la basilique du Sacré-Cœur, le R. P. Marcilly, de l'Oratoire, a prononcé une admirable allocution sur la devise de notre association : *Cruce et Calamo*.

Au banquet qui a suivi, avaient été invités, le R. P. Lescour et le R. P. Marcilly, de l'Oratoire, et M. de Lamarzelle, sénateur. Les autres convives étaient, avec M. de Marolles, MM. les chanoines de Banque, l'abbé Fournier, le baron de Claye, le comte de l'Eglise, le comte de Tinseau, Nemours-Godré, A. Maire, Depoin, de Clercq, Simonnot, baron de Laflotte, de Roton, Bechet, Lavergne, L'Hôpital, E. Alexandre, J. de Bosredon, Raoul Laveix, Yves de Constantin, Ernest Renaud, Paillard, J. Mollet, Alfred et Aman Rastoul, Camille Pillot, Rémy de Simony, vicomte de Wall.

Aux toasts portés par M. de Marolles et M. le baron de Claye, le P. Lescour et le P. Marcilly ont répondu par quelques paroles pleines de tact et d'à-propos. Puis M. le sénateur de Lamarzelle a prononcé un discours d'une haute portée où il a montré que, si la lutte soutenue par les catholiques est rude et difficile, la certitude de leur cause est une base d'es-

perance que rien ne peut ébranler. Il a terminé en buvant à l'union des journalistes catholiques et de tous les catholiques français, par conséquent à la victoire future.

Après ce discours chaleureusement applaudi, M. Remy de Simony a donné lecture du sonnet suivant adressé à ses amis par M. Arsac, comme souvenir d'un absent.

Cruce et calamo.

Israël, au retour de la terre d'exil,
Bébétaissait Sion, son antique héritage.
Entouré d'assaillants, il poursuivait l'ouvrage,
Son glaive d'une main, dans l'autre son outil.

Nos superbes ateux s'en allaient au péril
D'outre-mer, pour tirer Solyme d'esclavage.
Leur arme était la croix, dont ils portaient l'image,
Et leur outil, le glaive au maniment viril.

Publicistes chrétiens ! vous lutez à outrance
Pour relever la Foi dans notre « douce France, »
Défendre Jésus-Christ, ses autels et ses lois.

La plume est votre outil : elle est aussi votre arme :
Et vous faites sentir sa force, sous son charme,
En la trempant au Sang que distille la Croix.

HENRI ARSAC.

Bibliographie corporative

Victor de MAROLLES. *Les Lettres d'une mère*, épisode de la Terreur, 1791-1793. In-8°. Librairie académique Perrin, quai des Grands-Augustins.

N° 127

27 Octobre 1901

Le Dîner de Juillet

Étaient présents : MM. de Marolles, président ; l'abbé Denis, directeur des *Annales de Philosophie Chrétienne* ; de Gailhard-Bancel député ; le colonel de l'Église, le docteur Aslier, Urbain Guérin, le docteur Larrivou, Aimé Paillard, vicomte Henry de France, Camille Pillot, Oscar Harvard, Joseph Mollet. La réunion a été fort animée, bien que peu nombreuse. On s'est dit au revoir après la saison d'été.

La question des retraites ouvrières présente pour nous un intérêt actuel. On s'occupe beaucoup des ouvriers industriels et agricoles. Les ouvriers de la plume ont bien quelque droit à la sollicitude des pouvoirs publics.

Cependant les syndicats de presse n'ont pas été consultés. D'une démarche faite par le président au Minis-

tère du Commerce, il ressort que M. Millerand n'a pas cru devoir les faire participer à la consultation provoquée par notre confrère M. de Gailhard-Bancel, qui voudra bien en passant recevoir nos félicitations pour son heureuse initiative.

On ne s'explique pas bien pourquoi des hommes qui consacrent leur vie à un travail fatigant et souvent ingrat n'auraient pas autant de droits à une retraite que les travailleurs manuels. Il est vrai que plusieurs syndicats de presse ont des caisses de prévoyance alimentées par des ressources considérables. Mais tous ne sont pas aussi bien dotés, et, puisque la question est à l'ordre du jour, il y aura lieu d'en faire l'objet d'un examen approfondi.

Livres reçus

Les *Boërs*, par Joseph Joubert. Conférence faite à l'Université Catholique d'Angers. Chez Germain et Grassin, libraires à Angers.

Pour paraître à la fin du mois : *Henri Lasserre*, sa vie, sa mission, ses lettres, papiers et documents inédits, par Louis Colin.

Prière aux confrères de l'annoncer dans leurs journaux.

N° 128

27 Novembre 1901

Le dernier Dîner

Notre confrère, M. Tailliez, a donné dans la *Vérité* un compte rendu si exact de cette réunion, que nous ne pouvons mieux faire que de le reproduire.

« Pour la Corporation des publicistes chrétiens, le dîner de novembre constitue la véritable rentrée des vacances. C'est la raison du succès particulier qu'a eu la réunion de jeudi dans les salons du *Bœuf à la Mode*, mais il faut aussi tenir compte d'un autre et puissant motif d'attrait : la Corporation, par un juste souci de l'actualité, et de l'actualité la plus touchante, s'était donné l'honneur d'offrir la présidence de son dîner mensuel au R. P. dom Besse, bénédictin de l'abbaye de Ligugé, qui, depuis l'application de la loi du 1^{er} juillet, s'est réfugié, avec les novices du monastère,

à Herck-la-Ville (Belgique), mais que des recherches à faire dans les bibliothèques de la capitale ont ramené pour quelque temps parmi nous.

Autour de dom Besse, vingt-un convives, dont voici la liste :

M. Victor de Marolles, président ; M. l'abbé Cantenot, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres à Auteuil ; M. l'abbé Fournier, directeur de la *Mutualité Catholique* ; MM. le marquis de Beaucourt, Boyer de Bouillane, le baron A. de Claye, Louis Colin, Joseph Denais-Darnays, Fénélon Gibon, Oscar Havard, Bertrand de Laflotte, le docteur Larrieu, Georges-Claudius Lavergne, Joseph Mollet, Paul-Aimé Paillard, Alfred Perrin, Camille Pillot, Auguste Roussel, Tastevin de Nouvel, Espérance Tournier, Paul Tailliez.

À la fin du repas, servi avec une remarquable probité culinaire, M. de Marolles a porté la santé de dom Besse en des termes pénétrés d'une sincère émotion. Il a dit combien la Corporation était heureuse et fière de voir s'asseoir au milieu d'elle un représentant de la vie religieuse, un persécuté, un homme de science aussi, voué au noble labeur de la plume : c'est cette triple auréole qui semblait orner la tête du digne religieux à son entrée dans la salle, et c'est devant elle que s'inclinent avec respect, mais aussi avec une sympathie ardente, les publicistes ici réunis.

Leurs sentiments, d'ailleurs, ont ceci de bien caractéristique que nulle affection, nulle hablerie, nul faux semblant ne s'y observe : c'est en toute vérité que les commensaux de dom Besse en cette soirée religieusement familière, voudraient avoir l'occasion de témoigner quelque jour, et de la façon la plus tangible, leur attachement à la liberté de la vie religieuse et leur admiration spéciale pour ce grand ordre bénédictin, qui compte tant de grands hommes, qu'à les énumérer l'on risquerait de refaire une nouvelle *Vie des Saints*.

Du moins les publicistes chrétiens veulent-ils compenser, autant qu'il est en eux, les méfaits de la science ingrate, qui doit tant à la méthode et aux découvertes des Bénédictins, et qui, au lieu de recueillir cet héritage avec une filiale déférence, commet aujourd'hui l'inconcevable énormité de proscrire ses précurseurs.

C'est contre cette ingratitude insi-

gne que les publicistes chrétiens élèvent une protestation indignée ; ils aiment à redire la vive émotion que leur fit éprouver la lecture de cette page admirable, *l'Examen de conscience d'un religieux*, dont l'auteur pourrait dire aux persécuteurs, s'ils témoignaient quelque surprise de cet écrit : « Vous ne saviez donc pas ce que c'est qu'un moine ? » Mais la foi profonde qui inspire la sympathie des publicistes pour les religieux pros crits, est intimement unie à un sentiment d'invincible espérance, qui leur fait entrevoir, par delà les angoisses présentes, et après tel cataclysme dont on ignore quel il sera, mais dont on peut assurer qu'il sera une rentrée triomphale des moines dans les monastères dont les a chassés l'ignorance, la perversité et la haine.

« Dom Besse répond qu'il se félicite d'avoir pris place au milieu d'une élite de chrétiens dont le labeur a des affinités avec celui des Bénédictins. Il remercie de l'accueil qui lui est fait, moins pour lui-même que pour l'ordre qu'il représente, pour la vie religieuse, pour la liberté pros crite et violentée. Il est heureux surtout de l'occasion qui lui est ainsi offerte de justifier, devant des portevoy de la vérité, l'attitude des religieux qui ont pris le parti de l'exil comme l'unique parti possible pour eux. De toutes les souffrances que leur apporte l'heure présente, aucune ne leur est, du reste, plus pénible que celle de se savoir incompris, méconnus, accusés même en des milieux dont l'opinion n'est pas négligeable.

« Pour lui, quand menaçait la persécution, il avait cru qu'allait sonner l'heure de la bataille espérée, où d'énergiques résistances préparaient d'éclatantes victoires. La lettre du Pape au cardinal Richard, l'autre lettre aux chefs des ordres religieux, si claires toutes deux dans l'affirmation du caractère foncièrement condamnable de la loi, lui avaient suggéré l'espoir d'une résistance passive, unanime, irréductible, dans une inaction qui eût fait reculer le pouvoir intrus. Les religieux, forts des vœux qu'ils franchissent des sollicitudes temporelles, étaient prêts à ces utiles combats, à ces saines batailles. Au lieu de cela, nous avons vu la débânde, la dispersion des initiatives, pire que celle des personnes.

« Il faut pourtant qu'on sache que la vie religieuse est nécessaire à un peuple chrétien, et plus qu'à aucun autre à la France; que, même en faisant abstraction des services qu'ils peuvent rendre, le seul fait qu'il existe au sein d'une nation un noyau d'hommes voués à la pratique de la vie parfaite, est pour cette nation une condition incomparable de prospérité morale et de santé surnaturelle. Il faut donc parer aux dangers d'une disette de religieux, et, grâce à Dieu, la persécution exaltant la sympathie, les noviciats exilés font dès maintenant de nouvelles et précieuses recrues. Mais il faut aussi songer à l'entretien matériel des proscrits. Ce n'est pas le sort des religieux qui est, à cet égard, le plus intéressant, mais celui des religieuses, empêchées qu'elles sont de solliciter aussi aisément la charité des fidèles. Ici, dom Besse a un délicat merci pour l'initiative opportune qu'a prise la *Vérité*, en ouvrant ses colonnes aux souscriptions destinées aux religieux exilés.

« Mais l'éminent Bénédictin s'empresse de déclarer que pas un mot de blâme ne tombera de ses lèvres, pas plus qu'une pensée de critique n'est dans son esprit, au sujet des Instituts qui ont cru devoir se prêter à la procédure de la loi touchant l'autorisation.

« Dès maintenant, il s'apprête à leur donner, lui et ses frères, tout l'appui dont ils auront besoin le jour, peut-être lointain, mais inévitable, où la tolérance dont ils attendent le précaire bienfait, et dont la condition sera peut-être le silence des électeurs catholiques, leur sera finalement ravie pour faire place à la dispersion et à la ruine. Aussi bien, nombre de ces Instituts n'ont accepté ce *modus vivendi* si fragile, que faute des ressources nécessaires pour faire le voyage et pour gagner des contrées où l'apostolat se heurte à des difficultés diverses.

« Quant à l'avenir, il n'est point douteux: la vie religieuse reflorira en France. Le triomphe du socialisme, qui n'est plus peut-être qu'une question d'années, fournira, comme autrefois l'invasion des Barbares, une exceptionnelle occasion pour les religieux de rendre de ces services qu'on ne peut demander qu'à eux. Ce jour-là, Dieu aidant, publicistes

et moines, unis pour le relèvement du pays, marcheront la main dans la main dans les batailles de la vérité, comme aujourd'hui, mais non plus en savourant comme aujourd'hui les amertumes de la défaite, mais associés au triomphe de la France chrétienne régénérée. »

D's applaudissements nourris ont accueilli cette brillante allocution, et les convives se sont séparés sous l'impression des réconfortantes paroles qu'ils venaient d'entendre.

N° 129

28 Décembre 1901

Chronique

Le dîner de la Corporation, qui a eu lieu le 5 décembre au *Bœuf à la Mode*, a réuni treize convives dont voici la liste :

MM. Victor de Marolles, président, le marquis de Beaucourt, Georges Bois, l'abbé Denis, le colonel comte de l'Eglise, Eugène Flornoy, l'abbé L.-M. Fournier, le vicomte Henry de France, Bertrand de Laflotte, le docteur Lefur, Paul-Aimé Paillard, Alfred Perrin, Paul Tailliez.

Au dessert, M. de Marolles a porté la santé de M. Eugène Flornoy, qui était ce jour-là l'invité de la Corporation, et en qui les œuvres populaires catholiques, aujourd'hui à Paris comme hier à Nantes, comptent un propagandiste particulièrement actif et dévoué.

Nous pensons répondre à un sentiment unanime en félicitant notre confrère M. Octave Chambon, de sa courageuse campagne d'affichage arbitrairement entravée par les agents du pouvoir.

Notre confrère M. Alfred Perrin vient d'être nommé par notre Saint Père le pape, chevalier de saint Grégoire-le-Grand. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Livres nouveaux

Charles VINCENT, *Sur le seuil de l'eau delà*. In-12, chez Douniol ;

Louis COLIN, *Henri Lasserre*. In-12, chez Bloud ;

Adrien MITHOUARD, *Le Tourment de l'unité*. In-12. Mercure de France.

Gérard de BEAUREGARD, *Le Rubis*

de *Lapérouse*. Grand in-4° illustré, librairie Hachette ;

Paul LAPEYRE, *L'Action du clergé dans la réforme sociale*. In-18, chez Lethielleux.

N° 130

28 Janvier 1902

Nouveau membre

Dans sa dernière séance, le Conseil a admis comme membre actif, section de la presse, M. Oscar de Ferenzy (Augustin Fraenzel), rédacteur au *Gaulois*, demeurant 19, rue de l'Alouette, à Saint-Mandé.

Chronique

Le dîner de janvier était comme on pouvait s'y attendre, peu nombreux, à cause de la proximité du jour de l'an. Six convives seulement avaient répondu à l'appel : MM. de Marolles, le baron de Claye, Georges Bois, le vicomte de Maricourt, Paul-Aimé Pailard, le vicomte de Wall.

On a bu à la santé des absents, et suppléé par une conversation vive et animée au nombre qui faisait défaut.

Notre cher secrétaire, M. Tournier, vient de subir une opération douloureuse à Rome. Nous sommes heureux d'annoncer qu'il se trouve dans un état de santé satisfaisant, et qu'il compte revenir bientôt reprendre sa place parmi nous, et réclamer, dit-il, sa part d'action dans la grande lutte électorale.

Publications

Vient de paraître :

Histoire des croyances, superstitions, mœurs, usages et coutumes (selon le plan du Décalogue), par Fernand Nicolay, avocat à la Cour d'appel, lauréat de l'Institut. Trois vol. in-8°, chez Retaux, 18 francs.

Notre confrère, M. P. du Marrousem, vient de publier, dans la collection de la Société d'Economie sociale, les *Ouvriers des Deux-Mondes*; une monographie du *Bouilleur de cru au pays de Cognac*.

Notre confrère, M. le vicomte de Romanet, a édité à la librairie Georges Levayé, à Bellême, le discours qu'il a prononcé le 1^{er} octobre 1901, à la première assemblée générale de la Société percheronne d'histoire et d'ar-

chéologie, sur la *Centralisation bureaucratique* et le *Mouvement provincial*.

N° 131

27 Février 1902

Le dernier dîner

Très brillante réunion le premier jeudi du mois. L'invité d'honneur était M. Albert de Lapparent, l'éminent géologue, membre de l'Académie des sciences, et professeur à l'Institut Catholique de Paris.

Dix-neuf convives l'entouraient, dont voici la liste ;

M. V. de Marolles, président ; M. l'abbé Louis-Marie Fournier ; MM. Gabriel d'Azambuja, le marquis de Beaucourt, Georges Bois, Paul de Chamberet, le baron Anatole de Claye, le colonel comte de l'Eglise, le vicomte Henry de France, L. Nemours-Godré, Urbain Guériu, le docteur Larrieu, Joseph Mollet, Paul Aimé Pailard, le baron Félix de Rosnay, Auguste Roussel, Joseph Sarda, le vicomte de Wall, Paul Tailliez.

Au dessert, le président a porté la santé de M. de Lapparent dont il a rappelé les travaux où la forme littéraire le dispute à la profondeur scientifique, cette science du moins ne fait pas faillite. Nous tenons à remercier M. de Lapparent de l'éclat que jette sur la science française, aux yeux de l'étranger, sa participation si brillante aux congrès scientifiques internationaux, et nous le saluons parmi nous, comme savant, comme chrétien et comme français.

La réponse de M. de Lapparent, écrit M. Tailliez dans le résumé qu'il fait de ce discours dans la *Vérité*, a été vraiment exquise de modestie, d'aisance, de bonne humeur et de finesse. Merveilleusement servi par un organe dont la légèreté n'exclut pas la pénétrante clarté, l'orateur a d'abord déclaré que M. de Marolles avait passé la mesure de l'éloge, et que c'est pour lui surtout qu'étaient l'honneur et le plaisir, quand il était venu s'asseoir parmi des lutteurs dont il admire la constance au milieu des tribulations. Son admiration, M. de Lapparent l'a confessé sans ambage, est d'autant plus vive, que, si lui-même lutte dans un autre domaine, il le fait dans des conditions autrement sereines, distrayantes, et

presque divertissantes. Toute recherche scientifique l'amuse et le console, et le travail lui-même lui devient un repos délassant. Sa situation est donc privilégiée, et il en remercie la Providence, et il y prend de nouveaux motifs de servir avec un religieux attachement la cause d'un Institut aussi menacé au dehors que cher aux publicistes chrétiens. Tout au plus estime-t-il que ses contemporains ont commis à son endroit, dans un sens qui n'est pas ordinaire mais qui se comprend bien, un « abus de confiance » par le crédit qu'ils lui ont accordé pour les conclusions qu'il a rencontrées dans le domaine propre de ses études. En tout cas, au sein de cette condition si favorable que lui ont créée les circonstances, il tient pour une aubaine particulièrement flatteuse la satisfaction qu'il a eue de passer cette soirée en si aimable et si distinguée compagnie.

Les applaudissements qui ont remercié M. de Lapparent n'ont pas été la dernière manifestation de la déférente sympathie que sa présence éveillait parmi les convives.

Diverses questions d'ordre géologique, puis géographique, puis cosmogonique, ont été posées, en effet par l'un et l'autre, au savant professeur, qui s'est prêté, avec une parfaite bonne grâce, à préciser l'état de la science, ou les probabilités conjecturales les mieux assises, sur les divers sujets proposés.

D'où une véritable causerie-conférence, qui s'est instituée à l'improviste, et qui s'est prolongée sans que personne s'aperçût que le charme de l'exposé faisait oublier la marche de l'heure.

Une bonne nouvelle

C'est celle du succès de nos démarches près de la compagnie P. L. M. pour avoir des billets à prix réduits. On nous prie de n'user de cette faveur qu'avec discrétion, et seulement pour les membres admis depuis plus d'un an dans la section de la presse. Les demandes doivent être adressées chaque fois au président de la Corporation, et c'est sur sa signature que la demi-place est accordée. On aura soin d'indiquer sur la demande le point terminus du voyage et les points d'arrêt facultatif, au nombre de deux, à l'aller et au retour. Enfin

on est prié de joindre à sa demande deux timbres-poste de 15 centimes. La clause de *discrétion* doit être observée avec d'autant plus de soin, que la Cie n'a pas exigé pour nous comme pour les autres syndicats l'existence d'une caisse de retraite.

Peut-être ne trouverons-nous pas les mêmes facilités près des autres compagnies.

Il peut être fait dès maintenant usage de la faculté accordée.

Ouvrages nouveaux

Saint Gaëtan, par R. DE MAULDE DE LA CLAVIÈRE. In-18, V. Lecoffre.

N° 131

28 Mars 1902

Assemblée générale annuelle

Présidence de M. DE MAROLLES

L'Assemblée générale ordinaire annuelle du syndicat a été tenue le dimanche 9 mars, à 6 heures, dans une des salles du Bœuf à la Mode.

Le procès-verbal de la dernière assemblée a été adopté.

L'ordre du jour appelait la lecture du rapport du secrétaire. En l'absence de M. Espérance Tournier, la lecture du rapport a été donnée par M. Remy de Simony, trésorier.

Rapport d'ensemble

MES CHERS CONFRÈRES,

Cette année encore, ce n'est pas le secrétaire de votre Conseil qui vous présente le rapport annuel. L'état de sa santé qui l'a éloigné de nous depuis plus d'un an, ne lui permet pas encore aujourd'hui de venir remplir sa fonction de rapporteur. Mais les dernières nouvelles reçues nous font espérer que bientôt nous le verrons siéger à notre bureau.

Nous faisons les vœux les plus ardens pour son complet rétablissement.

L'année écoulée n'a pas été marquée par de graves événements en ce qui concerne notre Corporation ; mais les événements du dehors n'ont pas été sans produire une certaine répercussion parmi nous. Notre syndicat professionnel présente ce caractère particulier que les fluctuations de l'opinion exercent sur notre travail la même influence que les faits économiques sur le travail manuel.

Par certains points, notre profession touche au métier militaire, et

nous ressentons les effets de la grande bataille à laquelle nous prenons part. Cette vie militante a ses épreuves ; nous avons vu certains de nos confrères, hommes de courage et d'énergie, frappés dans leurs intérêts et leur indépendance par un ostracisme douloureux. Ce sont là nos risques professionnels, contre lesquels on n'a pas encore établi d'assurance.

Notre Association devrait tout au moins avoir pour effet de faciliter la distribution des emplois. Elle y a réussi dans diverses circonstances, mais pas aussi souvent qu'on pourrait le croire. L'habitude n'est pas encore venue aux intéressés de recourir à notre intermédiaire. Cela sans doute décourage les candidats, car il arrive que parfois des vacances se présentent sans que personne se soit inscrit pour en profiter. C'est le cas actuel, malgré les occasions offertes par la période électorale.

Nous devons également constater que le recrutement n'a pas suivi la progression des années précédentes. Mais personne ne peut nier que la quantité n'ait été rachetée par la qualité, et il est non moins certain que nos associés nous restent fidèles.

Nous voudrions qu'ils trouvent parmi nous quelques avantages matériels. La facilité des voyages serait un avantage sérieux. Peut-être ne faut-il pas se faire d'illusions sur la bonne volonté des compagnies de chemins de fer et sur l'esprit de confraternité de certaines Associations plutôt jalouses de leurs privilèges. Il faut apprécier ce qu'on a, et surtout tâcher de le conserver en sachant en user avec prudence.

Le secret du bonheur consiste à goûter les biens dont on est pourvu sans trop arrêter ses regards sur ceux du voisin. A ce compte, nous trouvons en nous-mêmes d'amples motifs de satisfaction personnelle. Si notre travail n'est pas aussi rémunérateur que celui d'autres écrivains ; si notre Association n'est pas établie sur la puissance du capital, elle possède une valeur morale que d'autres pourraient lui envier, et qui découle du principe même de son institution.

Il faut bien compter pour quelque chose cette communauté de foi religieuse, principe d'une union plus durable que ne peut l'être la solidarité des intérêts matériels. Chaque mois

une même intention réunit sinon nos personnes, du moins nos pensées dans un sanctuaire où la plus auguste des prières est offerte pour tous. Chaque année un grand nombre d'entre nous se réunissent à l'Eglise du vœu national, et renouvellent la consécration de leur plume au service de Dieu et de la France. Il y a quelques jours à peine l'un de nos vice-présidents, M. le baron de Claye, représentait notre Corporation aux pieds du Souverain Pontife, et dans un récit ému nous faisait assister aux imposantes cérémonies du jubilé pontifical.

N'est-ce pas cette harmonie de conviction qui prête un charme tout particulier à nos réunions mensuelles autour de la table de famille ?

Nous devons exprimer notre gratitude envers les hôtes aimables qui ont bien voulu s'y asseoir avec nous.

C'est tout d'abord l'éminent député de Tournon, M. de Gailhard-Bancel, qui après avoir présidé avec un éclat dont nous avons le souvenir présent, notre banquet de l'assemblée générale, n'a plus voulu nous quitter, et est resté des nôtres.

C'est le R. P. Marcilly, de l'Oratoire, qui dans son allocution à la basilique du Sacré-Cœur, a si bien défini le rôle du journaliste chrétien.

C'est M. de Lamarzelle, l'éloquent sénateur du Morbihan qui sur les sommets de Montmartre, nous a exhortés au courage et à la persévérance dans la lutte.

C'est le R. P. dom Besse, l'une des illustres victimes des lois injustes, qui nous a montré l'attitude qu'il convient de prendre devant la persécution.

C'est enfin le savant membre de l'Institut, M. de Lapparent, qui nous a initiés aux joies que procure le culte de la science.

La poésie aussi a trouvé sa place dans nos festins, et chacun de nous a conservé dans ses recueils le joli sonnet de notre confrère Henri Arsac « Aux Publicistes Chrétiens ».

Tels sont nos fastes de l'année. Mais la cruelle mort ne veut jamais perdre ses droits dans les assemblées humaines. Elle nous a enlevé un de nos plus chers et de nos plus vaillants amis, le comte Amédée de Bourmont. Il y a seulement un peu plus d'un

an qu'il se levait au milieu de nous pour rappeler dans un toast charmant l'accueil que nous lui avions fait à la suite de son acquittement à la Haute-Cour. Il est mort sur la brèche, plein de jeunesse et d'activité au service de la bonne cause. En de telles conditions, la mort, si elle est douloureuse pour ceux qui restent, est glorieuse pour ceux qui s'en vont.

Nous, nous restons, et si notre tâche est parfois pénible, nous trouvons un grand soulagement dans la bonne confraternité de notre Association. C'est là sans doute le secret de sa force, car elle n'a pour elle ni les passions de la foule, ni les faveurs du Pouvoir.

Mais les passions sont changeantes et le Pouvoir est instable, à tout prendre, c'est encore nous qui avons la meilleure part. Gardons-la et convions beaucoup d'amis à venir la partager avec nous.

Après la lecture de ce rapport, M. le trésorier donne connaissance de l'état de la caisse.

Rapport financier compte au 1^{er} mars 1902

Recettes

Reliquat disponible au 1 ^{er} mars 1901.....	143 10
Entrées.....	110 »
Rachat de cotisation	100 »
Cotisations perçues.....	1.290 »
Intérêts d'argent placé.....	53 70
Remboursement de prêt....	20 »
Recettes diverses.....	13 »
Total des recettes ...	1.729 80

Dépenses

Secours à confrères malades	50 »
Secours à la veuve d'un confrère.....	20 »
Secours à divers journalistes.....	60 »
Prêt à un confrère	20 »
Indemnité de loyer.....	50 »
Contribution au bureau central	43 50
<i>Annuaire de la Presse</i>	12 »
Banquet de l'assemblée générale.....	46 »
Cérémonie du Sacré-Cœur.	40 »
Banquet de Montmartre...	42 50
Invitations de propagande.	26 »
Envoi du <i>Bulletin</i>	130 »

A reporter..... 540 »

<i>Report</i>	540 »
Frais de correspondance ..	53 55
Envoi de journaux.....	13 »
Agent.....	150 »
Impression du <i>Bulletin</i>	175 80
Imprimés et fournitures...	174 45
Frais divers.....	5 25

Total des dépenses... 1.112 05

Balance

Recettes.....	1.729 80
Dépenses.....	1.112 05

Reste..... 617 75

D'où à déduire la réserve des entrées et du rachat. 210 »

Solde argent disponible ... 407 75

Actif social

Obligations Foncières	1.200 »
Obligations Ville de Paris..	798 »
Réserves.....	560 »
Solde disponible.....	407 75

TOTAL DE L'ACTIF (*)... 2.965 75

L'assemblée est consultée sur l'approbation des comptes qui est votée à l'unanimité.

Sur la proposition de M. le président, l'Assemblée nomme membre du Conseil juridique M. BOYER DE BOUILLANE, avocat à la cour d'appel, membre du syndicat, et M. DUMAS, avoué à la cour d'appel, demeurant, 5, rue de l'Université.

M. le président confirme l'avis donné par le dernier *Bulletin* du bénéfice de demi-place accordé par la Cie P. L. M. mais uniquement aux journalistes et avec une apostille du président, spéciale à chaque demande.

M. le président annonce qu'une proposition d'initiative privée a été faite par M. Sarda et mise à l'ordre du jour par le bureau, tendant à une augmentation de la cotisation.

M. Sarda est invité à soutenir sa proposition. Il la motive sur le peu de ressources disponibles qui restent à l'Association pour donner des secours, et sur les nouveaux avantages annoncés en faveur des associés.

L'Assemblée paraît accueillir avec faveur cette motion.

M. le président répond que la proposition de M. Sarda a déjà fait l'objet d'un examen au Conseil. L'objection présentée a été qu'on ne pouvait

(*) En excédent de 451 fr. sur l'année dernière.

obliger les associés à une cotisation supérieure à celle qu'ils se sont engagés à payer en entrant. Mais le Conseil serait favorable à l'idée d'une caisse de prévoyance formée de cotisations volontaires peu élevées donnant droit à des subventions dans des cas déterminés. Les nouveaux avantages faits à l'Association seraient restreints aux sociétaires participants de la caisse de prévoyance.

En conséquence, la question est mise à l'étude, et une assemblée extraordinaire sera convoquée pour le mois de juin pour la présentation du projet.

L'Assemblée accepte à l'unanimité cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président déclare clos le scrutin pour le renouvellement du Conseil.

Le développement du scrutin donne le résultat suivant.

Nombre des votants : 64.

Majorité absolue : 33

MM. RASTOUL.....	63
de la RALLAYE	62
BOUVATTIER.....	61
Tastevin de NOUVEL	61

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 7 heures.

Le banquet a immédiatement suivi la réunion. Il réunissait, autour de M. de Marolles, M. le comte de Goulaine, sénateur, le R. P. Gaudeau, dom Besse, M. l'abbé Fournier, M. l'abbé Fonssagrives, M. l'abbé Cante-not, M. Lefaivre, ancien ministre plénipotentiaire, M. Boyer de Bouillane, M. Fénelon Gibon, M. le vicomte de Wall, M. de Ferenzi, M. Jean d'Héricault, M. le baron de Rosnay, M. Joseph Mollet, M. Paul-Aimé Paillard, M. Nemours Godré, M. Dejean de la Bâtie, M. Edmond Pébeyre, M. J. Maurer, M. Ernest Renaud, M. Le Roux, M. Auguste Roussel.

Pendant tout le dîner, la plus vive animation et la plus aimable cordialité n'ont cessé de régner entre les convives.

A l'heurs des toasts, M. de Marolles, en termes aussi élevés que délicats, a salué la présence de M. le comte de Goulaine, membre de cette minorité vaillante qui, par ses luttes d'hier, prépare les victoires de demain. Car, sans se faire d'illusions sur la gravité de la situation, M. de Marolles n'ad-

met pas qu'on en désespère. La confiance, en effet, c'est le nerf de l'action, et il se fait à l'heure qu'il est un tel mouvement dans la France entière que de prendre cette confiance, ce n'est plus une témérité.

L'orateur a encore des mots émus et singulièrement éloquents pour les religieux persécutés, si dignement représentés au banquet des Publicistes chrétiens. Il est couvert d'applaudissements.

M. le comte de Goulaine répond :

« La très aimable invitation de mon excellent ami M. de Marolles m'a tout d'abord inspiré les plus vives inquiétudes. — Je redoutais d'avoir à présider pareille assemblée. — Que devenir en face de ces hommes érudits, de ces maîtres de la plume et de la pensée ?

« Puis peu à peu ce sentiment a fait place à un autre. Celui-là tout de reconnaissance pour le grand honneur qu'on voulait bien me faire.

« Peut-être, d'ailleurs, avez-vous pensé, cher ami, qu'en ces temps troublés, la présence d'un ancien militaire parmi vous ne serait pas trop mal, surtout vous étant souvenu que récemment, à côté de ceux qui, dans la lutte pour la liberté d'association, ont atteint les sommets de l'éloquence, je me suis jeté dans la mêlée, sans autre mérite que d'être comme le phonographe des indignations de l'opinion publique.

« Je puis donc un peu me réclamer du titre de compagnon d'armes, puisque j'ai mêlé ma voix à la vôtre pour la défense de nos droits religieux et sociaux.

« Devant nous sont des troupes qui à défaut de discipline connaissent la docilité ; mais si le général Waldeck-Rousseau qui les commande nous a déjà donné toute la mesure de son talent, il a pu connaître aussi toute l'énergie de nos résistances.

« Ce serait une banalité, messieurs, que d'insister sur la puissance qu'exerce aujourd'hui la presse, mais nous touchons à une heure solennelle où cette puissance va devenir souveraine, puisque la voix du parlement est à la veille de s'éteindre pour que seule celle du journal se fasse entendre.

« Peut-on sans frémir songer à tout le mal dont certaine presse va devenir l'instrument, pendant cette période électorale, à toutes les erreurs dont elle sera le véhicule, à toutes

les excitations malsaines dont elle sera complice ?

« Mais aussi ne serez-vous pas là tous debout, pour venger la vérité et flageller le mal ? Soyons unis. Je n'en dis pas plus, car il serait présomptueux de vous donner même l'apparence d'un conseil.

« Marchons tous, la main dans la main, pleins d'espoir et de réconfort.

« Cette soirée me donne, dans l'aperçu de mes vieux souvenirs, l'image du bivouac, à la veille d'un combat. Soyons vaillants, car les vaillants sont les forts.

« Messieurs, je lève mon verre à votre santé, et je vous remercie de m'avoir fait partager, ce soir, vos émotions et vos espérances. »

Aussitôt dom Besse remercie. Dans un langage pressant et vigoureux, il analyse la situation faite en France aux libertés religieuses. Sans doute, elle apparaît sombre, mais l'histoire de l'Eglise enseigne que le triomphe est souvent d'autant plus proche qu'il paraissait moins attendu. En tout cas, ce triomphe est certain, car la vérité possède une force contre laquelle toutes les autres ne sauraient prévaloir.

A son tour, le P. Gaudeau, dans les termes les plus nets et les plus émouvants, apporte l'assurance que les religieux sont bien décidés à se défendre jusqu'au bout sur tous les terrains où il plaira aux persécuteurs de les attirer. Martyrs, soit, mais non pas sans s'être défendus jusqu'au bout !

Voici maintenant M. l'abbé Fonsagrives qui, sous le coup d'une émotion pénétrante, proteste contre ceux qui ont voulu séparer le clergé séculier du clergé régulier comme si leurs causes n'étaient pas jointes et n'étaient pas une. Ayant été jadis élève de l'Université, puis ayant connu l'éducation des jésuites, il est peut-être qualifié pour leur rendre un particulier hommage. Et c'est au milieu de vifs applaudissements qu'il affirme une fois de plus l'étroite solidarité du prêtre et du religieux.

M. Auguste Roussel porte un toast à la persécution, puisque son premier bénéfice est de nous valoir la présence de religieux comme dom Besse et le P. Gaudeau. Elle aura d'autres avantages encore, car plus la persécution

se fera violente et plus elle réveillera les courages endormis.

Sollicité de toutes parts, M. Boyer de Bouillane prend enfin la parole. En quelques paroles enflammées, il excite encore plus, s'il en était besoin, la sympathie des catholiques de France à l'endroit des religieuses exilées dont la détresse, pour beaucoup, est navrante. Il est vivement acclamé.

Là soirée s'est terminée par de charmantes causeries, qui se sont prolongées jusqu'au delà de onze heures.

(Vérité).

Election du Bureau

Le Conseil réuni le 17 mars a procédé au renouvellement de son bureau.

Ont été réélus :

Président : M. de MAROLLES.

Vice-présidents : M. le baron de CLAYE.

— : M. NEMOURS GODRÉ.

Trésorier : M. Remy de SIMONY.

Secrétaire : M. Espérance TOURNIER.

A été admis à la Section de la presse :

M. Jean de RICAULT D'HÉRICHAULT, demeurant à Paris, 46, rue Jacob.

Ouvrages nouveaux

De M. Jean DRAULT : *Alcide Chanteau* socialiste, avec dessins de Guydo. Roman satirique à clefs. Chez Henri Gautier.

De M. l'abbé DENIS : *Les Leçons de l'heure présente*. In-8° de 80 pages. Chez Roger et Chernoviz, 1 fr. 50.

N° 132

25 Avril 1902

Chronique

D'après les renseignements parvenus, le nombre de nos confrères engagés dans la lutte est assez élevé.

Ce sont tout d'abord nos députés sortants : Drumont, de Gailhard-Bancel, Anthime Ménard.

Parmi les nouveaux candidats, nous comptons Delahaye à Loches ; Joseph Ménard à Nîmes ; Papillaud, dans la banlieue de Paris ; Ernest Renauld à Marennes ; Joseph Gardiar à Avignon.

Nos vœux les accompagnent. Leur succès serait de bon augure pour l'ensemble de la campagne.

Tout est suspendu par la période électorale. Le dernier dîner s'en est ressenti. Cependant le principe a été maintenu. M. Bois et M. Depoin, se sont réunis au président pour représenter l'Association à la table corporative.

Le conseil n'a pu non plus se réunir, pour statuer sur les présentations.

Le Congrès international de la presse paraît définitivement fixé au 21 juillet à Berne. Nous n'en avons pas encore l'avis officiel, mais nous avons reçu une communication relative à une question qui doit y être traitée, celle du tarif postal des journaux.

C'est à la suite de la campagne entreprise par les associations de presse, et en vertu des délibérations prises aux Congrès de Lisbonne, de Rome et de Paris, que la Chambre a été saisie d'une proposition de loi réduisant de 50 0/0 le tarif postal actuel appliqué au transport des journaux à l'intérieur et dans les colonies. La Chambre a adopté le projet, mais le Sénat l'a repoussé, et la question doit revenir au Congrès de Berne.

On demande à ce sujet des renseignements sur le rôle des associations dans l'affaire. Nous ne pouvons que faire des vœux pour une mesure qui facilitera le transport de nos journaux, tout en souhaitant que le service postal n'en éprouve pas une surcharge à la fois préjudiciable aux employés et au public.

Une autre communication nous est faite en conséquence des relations que nous ont créées les congrès internationaux.

On nous annonce pour le mois de mai à Lisbonne, une exposition internationale en l'honneur du Congrès de la Haye.

« Ce sera, nous dit-on, un grand événement, à la fois artistique et pacifique, auquel sont invités tous les écrivains, tous les journalistes, tous les poètes, tous les artistes, statuaires, peintres, compositeurs de musique, acteurs dramatiques et lyriques des deux sexes, de tous les pays et de tous les partis.

« Dans cette exposition, chaque pays sera représenté par ses drapeaux. En haut seront placés les drapeaux blancs de la paix. Dans un cadre blanc seront associés l'art, l'intellectualité et

les œuvres de charité de tous les pays dans un élan d'amour et d'harmonie. Chaque groupe ou nationalité sera séparé des groupes des autres pays par des bouquets de roses blanches et de lys. Au milieu des drapeaux, artistiquement rangés, on verra toutes les photographies de femmes et d'hommes, dont l'idéal est l'amour, l'art, la paix et la charité ; qui se vouent enfin à tout ce qui tend à agrandir l'humanité. »

On nous demande donc d'envoyer notre photographie, s'il nous est agréable de faire figurer notre image dans cette collection pacifique et humanitaire.

Adresser directement son envoi à M. Archer de Lima, à C. do Carmo, 6, 3^e, Lisbonne (Portugal).

Un congrès international d'un tout autre caractère pour lequel on nous demande le concours de la presse catholique, c'est le Congrès international en l'honneur de la très sainte Vierge, qui sera tenu à Fribourg (Suisse), du 18 au 21 août prochain, sous le patronage de Mgr l'évêque de Lausanne et de Genève.

Un comité spécial est formé pour la France, sous la direction de M. l'abbé Guyot, missionnaire apostolique, directeur de la *Voix de Marie*, 7, rue des Carmélites, à Blois.

C'est à lui que doivent être adressées les adhésions et demandes de renseignements.

N° 133

26 Mai 1902

Nouveaux Membres

Ont été admis au dernier conseil :
A la *Section de la presse* :

M. Edmond Pébeyre, rédacteur au *Quercynois* et à la *Vérité Française*, demeurant à Paris, 11 bis, boulevard Morland

A la *Section du livre* :

M. l'abbé Bernard Gaudeau, demeurant à Blois, 1, rue des Minimes ;
Dom Besse, demeurant à Herck-la-Ville, Limbourg (Belgique).

Chronique

Assistaient au dîner du 1^{er} mai, M. de Marolles, président ; MM. Ch. Dupuy, Jeanne, baron de Rosnay, Joseph Mollet, Espérance Tournier, Camille Pillot, Paul-Aimé Paillard, vi-

comte de Wall, Jean de Ricault-d'Héricault, Auguste Roussel.

La conversation très animée et dont les dernières élections ont fait, en partie, les frais, s'est prolongée jusqu'après dix heures du soir.

Billets à prix réduits

Ces billets ne sont accordés qu'aux rédacteurs de journaux ayant à voyager sur le P. L. M. La demande doit être adressée au président avec indication du journal auquel on est attaché, du point terminus et de deux ou trois arrêts à l'aller et au retour. On est prié de joindre deux timbres-poste, sans quoi la multiplicité des demandes deviendrait une charge.

Ainsi qu'on a pu le voir dans divers journaux, le président d'accord avec le bureau, a pris l'initiative d'une lettre de douloureuse sympathie à Mgr de Cormont, évêque de la Martinique, ne doutant pas de l'adhésion de ses confrères. Il a reçu une réponse dans laquelle le prélat remercie la presse catholique de son précieux concours, annonce son départ pour la Martinique et demande que des secours lui soient remis, 11, rue de la Ville-l'Évêque.

N° 134

25 Juin 1902

Chronique

La réunion du 8 juin

A 11 heures, la messe était célébrée à l'autel de la sainte Vierge par M. le chanoine Louis de Benque, tandis que pendant l'office la maîtrise du Sacré-Cœur a fait entendre une musique religieuse.

A l'évangile, M. l'abbé Poulin, second vicaire à Sainte-Clotilde a prononcé une substantielle allocution sur les devoirs des journalistes, comprenant trois vertus nécessaires à l'exercice de la profession : la probité, la sincérité dans ses écrits, excluant toute compromission fâcheuse, toute allégation inexacte, toute atteinte à la doctrine ; la foi vive, communicative, agissante, seule capable d'éclairer et de convaincre ; l'esprit d'union et de bonne confraternité sans lequel les efforts sont dispersés et perdent leur puissance.

Dans un mouvement plein d'à-propos, et qui a produit une profonde impression, l'orateur a évoqué le

souvenir du grand journaliste chrétien, Louis Veuillot, dont le monument se dresse dans une chapelle voisine, tandis que sa mémoire demeure comme un exemple de foi indéfectible et dont la vie se résume en deux mots qui figurent dans son épitaphe : J'ai cru, je vois.

Le salut du saint Sacrement a suivi la messe. Avant la bénédiction, suivant l'usage, le président, à genoux devant l'autel, a récité la formule de la consécration au Sacré-Cœur et de l'amende honorable pour tous les écarts de la plume.

Le Banquet

A midi, un banquet confraternel réunissait au *Rocher Suisse* les membres de l'Association que l'éloignement et les occupations n'avaient pas empêchés d'être exacts au rendez-vous.

Le repas était présidé par M. de Marolles et par M. le baron de Claye, ayant à leurs côtés le R. P. dom Besse, M. l'abbé Gaudeau, M. Le Gonidec de Traissan, député d'Ille-et-Vilaine, de Gailhard-Bancel, député de l'Ardeche, le comte de Châteaubriand, MM. les chanoines Louis et Ambroise de Benque d'Agut, le P. dom Ely, les abbés O'Quin et Fournier, MM. Boyer de Bouillane, le docteur Astier, le docteur Audollent, Camille Pillot, Tastevin de Nouvel, de Ricault d'Héricault, le vicomte de Wall, le vicomte de France, Joseph Mollet, Remy de Simony, Edouard Alexandre, A. de Besancenet, Louis Colin, Royer, etc.

Au dessert, M. de Marolles a salué les convives qui sont venus représenter devant le Sacré-Cœur l'association tout entière.

Nous aurions voulu, a-t-il dit, avoir cette année parmi nous quelques personnages politiques. Le premier auquel nous nous sommes adressés était malade. Le deuxième montrait une grande bonne volonté, mais, tout bien pesé, il a fini par dire : « Non, il vaut mieux que je n'y aille pas. » Le troisième était animé des sentiments les plus sympathiques, seulement après un cordial entretien, nous avons été amenés à conclure : « Au fait, peut-être vaut-il mieux que vous ne veniez pas. » Enfin nous avions compté sur la présence d'un orateur célèbre, dont la parole est un glaive, et qui avait cru pouvoir nous promettre sa présence. Et au dernier moment, nous avons appris que quel-

qu'un lui avait dit : « Non, il ne faut pas que vous y alliez. » Et alors nous nous sommes trouvés réduits à nos propres forces, obligés de nous suffire à nous-mêmes. Cependant, voilà qu'à la dernière heure, un convive nous vient, un chevalier du Sacré-Cœur, un soldat, un zouave, M. Le Gonidec de Traissan, et le voilà assis à côté d'un autre zouave, notre cher vice-président, comme pour nous rappeler que nous appartenons non pas à une Eglise dormante, mais à une Eglise militante.

Reprenant les idées si brillamment exprimées par M. l'abbé Poulain (que son ministère a empêché d'assister au banquet), M. de Marolles insiste sur les qualités de foi, de sincérité et d'union confraternelle si nécessaires pour les journalistes chrétiens à l'époque actuelle. Nos ennemis ont pris pour ralliement le mot : « A bas la calotte ! » C'est une raison pour nous de faire la « concentration catholique » et d'opposer à la politique sectaire la « politique du Sacré-Cœur » comme l'a définie M. Brisson.

Après ce toast vivement applaudi, M. Le Gonidec de Traissan remercie le président de son accueil, et exprime toute l'admiration qu'il éprouve pour le courage et le désintéressement des écrivains qui servent la cause de l'Eglise et de la France.

Le R. P. dom Besse fait un heureux rapprochement entre l'effort matériel que représente la construction de la basilique et l'énergie nécessaire à la défense de la religion. Nous devons nous attendre à tout de la part de nos adversaires, mais ils doivent trouver en nous une force puisée dans la source de toutes les forces.

M. l'abbé Gaudeau exprime les vœux les plus ardents pour la prospérité de l'Association des journalistes catholiques. Ses paroles éloquentes sont pleines d'encouragements et d'utiles enseignements.

M. de Gailhard-Bancel, qui s'attend aux luttes les plus violentes au sein du Parlement, affirme sa confiance dans le secours d'En-Haut, à l'heure du danger.

M. le baron de Claye termine la série des toasts en félicitant M. de Marolles du prix qui vient de lui être décerné par l'Académie française pour son dernier ouvrage : *Les lettres d'une mère*.

De vifs applaudissements saluent ces divers toasts.

Assemblée générale extraordinaire

Cette assemblée a été décidée par l'assemblée ordinaire du 9 mars.

Après avoir ouvert la séance, le président annonce que le R. P. de Pascal que son éloignement de Paris empêche de remplir ses fonctions d'aumônier, a demandé à être remplacé. M. l'abbé Gaudeau a bien voulu accepter la charge. Le président se fait l'interprète des regrets reconnaissants de l'Association envers le P. de Pascal, qui fut un de ses fondateurs, et la nomination de M. l'abbé Gaudeau est acclamée.

Le président donne un souvenir de deuil à la mémoire de M. de Maulde de la Clavière, membre de la section du livre, un de nos écrivains les plus estimés, et de M. l'abbé Mullendorf, correspondant du grand duché de Luxembourg, l'un et l'autre décédés récemment. Il sera dit une messe pour le repos de leur âme.

Le président fait savoir que le conseil se préoccupe de marquer très nettement le caractère professionnel distinct des sections du livre et de la presse, et d'assurer à chacune des deux branches des avantages spéciaux.

L'ordre du jour appelle la discussion de la fondation d'une caisse de retraites. Après un échange d'observations, cette fondation est décidée à l'unanimité, et l'assemblée donne pleins pouvoirs au Conseil pour en rédiger les statuts en s'adjoignant les membres qui ont déjà adhéré, et sont présents à Paris.

Fondation de la Caisse de retraites

En vertu de la décision ci-dessus, une réunion préparatoire a eu lieu le 14 juin, pour arrêter les bases des statuts dont la rédaction a été confiée à MM. Joseph de Bar et Sarda adjoints à M. de Marolles.

C'est ce projet qui est joint au présent *Bulletin*, afin que chacun puisse être à même de donner son avis.

Voici les noms des adhérents qui ont déjà souscrit.

Comme membres participants :

MM. Perroux, Denys Durrieux, Nourisson, Fraenzel, Sarda, Lacroix, Loire, de Wall, l'abbé Fournier,

J. Bon, Ed. Blanc, l'abbé de Martrin-Donos, A. Faure, A. Gouzien, Jaudou-nenc.

Comme membres honoraires :

MM. P. Gibert, Seurat de la Boulaye, Rastoul, Robiou du Pont, de Tonge, E. Rivière, G. Firmin-Didot, de Villebois-Mareuil, F. Gibon, de Marolles, Hocart, J. de Bar.

Dès que les observations auront été adressées au président, l'assemblée constitutive sera convoquée et les statuts définitivement adoptés par tous les adhérents, qui seront appelés à nommer leur Conseil, dans une assemblée générale où le vote par correspondance est admis. -

Nouveau membre

Au dernier Conseil a été admis à la section de la Presse :

M. Henri LE ROUX, rédacteur à la *Délivrance*, 35, rue de Saint-Petersbourg, Paris.

N° 135

27 Octobre 1902

Chronique

Le dernier dîner (3 juillet) n'était pas nombreux. Sans manquer d'égards pour les absents, nous dirons que la quantité était suppléée par la qualité.

Nous avions un hôte de distinction en la personne de M. Albert Vandal, de l'Académie française. Comme convives, nous lui avons offert, en outre du président, MM. François Coppée, de Gailhارد-Bancel, le P. Gaudeau, le colonel de l'Eglise, Jules Cauvières, Le Fur, Henry de France, Paul Paillard, Jean d'Héricault. MM. de Chamberet et de la Flotte, sont venus achever la soirée. L'intimité du dîner excluait toute solennité. Il n'y a eu ni toasts ni discours, mais une conversation aussi fine et charmante que le comportait la personnalité des causeurs. Et, ce qui valait le meilleur des discours, M. Vandal nous a dit que se trouvant fort bien chez nous, il désirait y rester comme confrère.

Congrès de Berne

Notre association a été représentée par MM. de Marolles, Tastevin de Nouvel, Larrien et Urbain Guérin au VIII^e Congrès international de la presse qui a été tenu à Berne, du 20 au 25 juillet dernier.

Nous ne parlerons pas des réceptions et excursions qui, comme tou-

jours, ont été charmantes et empruntaient à la contrée la richesse de son cadre naturel.

Les séances de travail tenues au palais du Parlement ont été intéressantes. Notre confrère Taunay, l'in-fatigable secrétaire du Comité de direction du bureau central, y a présenté un rapport d'ensemble sur les travaux antérieurs. Les principales questions traitées ont porté sur les sujets suivants : de la dignité professionnelle dans les polémiques de presse ; — de la mise en usage de la carte internationale d'identité ; — de la réduction des tarifs postaux télégraphiques de presse ; — de l'enseignement professionnel du journalisme ; — de la juridiction et de la compétence en matière de presse ; — de l'indemnité de renvoi ; — de la sauvegarde des droits du rédacteur quand le journal change de propriétaire ; — des obligations du journal à l'égard des rédacteurs condamnés pour délits de presse ; — de la participation des rédacteurs aux bénéfices des journaux.

Nous donnerons les vœux adoptés quand nous les aurons reçus officiellement.

En outre de la délégation expresse, notre Corporation comptait de nombreux représentants parmi les membres du Congrès. Nous citerons en outre de M. Taunay, MM. de Claye, Joseph Mollet, Espérance Tournier, Depoin, Gaston Jollivet et des amis, tels que MM. J. Denais, Cortillot, Huillard, Dubois de la Rue, etc. C'est notre confrère Gaston Jollivet qui a été nommé président pour la France. On lui avait opposé comme concurrente Mme Séverine, qui a réuni une dizaine de voix sur soixante.

Une discussion assez vive s'est engagée au cours du Congrès, entre la dite dame journaliste et M. de Marolles, à propos de la police à exercer par le Congrès international sur la dignité professionnelle des écrivains de presse. Il était facile de deviner à qui s'adressait le qualificatif de *Fresse immonde*, employé par Mme Séverine, et M. de Marolles a fait ressortir les dangers d'une appréciation de *Moralité*, pouvant donner lieu à des discussions politiques. Cependant la proposition a été prise en considération, et la discussion du vœu remise à la prochaine session.

Le Congrès de 1903 aura lieu à Saint-Louis (Louisiane). Les délégués américains ont vivement insisté pour obtenir le vote, en énumérant les facilités qui seront données aux congressistes. Les dames seront admises, mais en nombre restreint.

Il serait bon que nos confrères posent dès maintenant leur candidature.

Nécrologie

La mort nous a rudement frappés.

Notre cher confrère Paul de Chamberet figure encore aujourd'hui parmi les assistants de notre dernier dîner. Quelques jours plus tard, il mourait subitement en faisant une course de voiture. Nous regrettons en lui un ami sûr, dévoué, serviable et un fidèle de nos réunions. La prochaine messe sera dite pour le repos de son âme.

Peu de temps après, nous apprenions la mort, presque instantanée, du marquis de Beaucourt, l'éminent historien, président de la Société bibliographique, dont le nom et le caractère étaient un honneur pour notre Corporation.

Enfin, tout récemment, nous venons de perdre un de nos plus aimables confrères, le baron de Maricourt, frappé subitement au milieu des siens. Les lecteurs du *Réveil Français* avaient pu apprécier son talent si fin, si artistique, si littéraire. Capitaine de mobiles pendant la guerre, il avait écrit un livre d'une vérité saisissante, *Casquettes blanches et croix rouge*.

Le souvenir de ces chers amis que nous ne verrons plus vivra longtemps dans nos réunions confraternelles.

Des messes spéciales seront dites à leur intention les premiers vendredis des trois prochains mois.

Caisse de prévoyance

Nous avons annoncé dans notre dernier *Bulletin* que l'assemblée constitutive des adhérents serait convoquée pour l'adoption des statuts, et la nomination du Conseil d'administration. Le nombre des adhérents tant participants qu'honoraires est de vingt-neuf. La convocation a été faite et la réunion a été tenue au siège social le 1^{er} août. Mais, sans doute à cause de l'époque, le nombre des assistants a été insuffisant pour nommer le Conseil. De plus, des amendements ont été présentés au projet des statuts. En conséquence, l'assemblée s'est

ajournée *sine die*, et une nouvelle commission a été nommée pour la revision du projet.

Protestation

On a lu dans les journaux la protestation adressée par le bureau au nom de l'Association, contre le jugement rendu par le tribunal de Saint-Brieuc, dans le procès intenté à l'*Indépendance Bretonne*. Cet acte public a été l'objet de nombreuses approbations.

N° 136

27-Novembre 1902

Nouveaux membres

M. Albert VANDAL, de l'Académie française, rédacteur au *Gaulois* et autres journaux, 2, rue Marbeuf.

M. Gaston BUTTEL, rédacteur-administrateur à la *Croix* du Havre, 75, boulevard de Strasbourg, au Havre.

M. Georges SERVOIS, co-directeur de la *Croix* de Limoges, 25, cours Bugeaud, Limoges.

M. Maurice PONTIÈRE, rédacteur en chef de la *Volonté Nationale*, à Remiremont.

CHRONIQUE

Le dernier dîner mensuel

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire l'article si complet donné par M. P. Tailliez dans la *Vérité Française* du 8 novembre.

« L'invité de marque était M. Léonce de Castelnaud, député de l'Aveyron, que M. de Marolles, président, avait fait asseoir à sa droite, tandis qu'à sa gauche avait pris place M. de Gailhard-Bancel, député de l'Ardèche. Citons, par ordre alphabétique, les autres convives :

MM. Gabriel d'Azambuja, Boyer de Bouillane, Aug. Cavalier, l'abbé Ch. Denis, l'abbé L. M. Fournier, P. Gilbert, Paul Harel, Gaston Jollivet, Bertrand de Laflotte, Gabriel Latouche, Joseph Mollet, Paul Aimé Paillard, Alfréd Poizat, Auguste Roussel, Espérance Tournier, Paul Tailliez.

Soit dix-neuf convives, auxquels sont venus se joindre, après le repas, MM. Victor de Clerck et Joseph Le-guen.

Au dessert, M. de Marolles a expri-

mé la satisfaction que tous éprouvaient à se retrouver après la dispersion des vacances, et il a salué, avec la sympathie émue qui leur était due, trois de nos amis les plus estimés et les plus chers que la mort a emportés depuis la réunion dernière : M. Paul de Chamberet, M. le baron de Maricourt, M. le marquis de Beaucourt. S'adressant alors à M. Léonce de Castelnau, M. de Marolles a remercié l'honorable député d'avoir accepté de si bonne grâce l'invitation de la Corporation, et l'a félicité d'appartenir à cette minorité parlementaire qui a le mérite de défendre pied à pied les institutions chrétiennes assié-gées.

Avec une aisance parfaite et une exquise bonne humeur, M. de Castelnau, dont une verve méridionale discrète relève l'éloquence bien française, a délicatement exprimé le plaisir qu'il éprouvait de l'accueil reçu, et s'est plu à louer aimablement le la-beur auquel se vouent les publicistes chrétiens, et le précieux apostolat auquel s'applique leur activité. L'excellent orateur a fait valoir l'importance du secours ainsi fourni à la défense des institutions chrétiennes, à la place desquelles on peut défier les sectaires de rien mettre qui assure le bonheur des individus et des sociétés, et qui garantisse, dans la prospérité générale, le bon ordre et la tranquillité des peuples.

M. de Castelnau a indiqué, à ce point de vue, la connexion intime qui unit à l'essence même de l'Eglise et à la substance du dogme chrétien toutes les institutions qui en sont la magnifique efflorescence et le légitime épanouissement, et il a montré qu'on ne pouvait, sans atteindre et léser le dogme et l'Eglise elle-même, porter la main sur ce que Guizot lui-même considérait comme les ouvrages avancés de la forteresse et ses irremplaçables appuis.

Cela dit, le charmant orateur a fait état de cette foule d'âmes facilement abusées, mais non sectaires, qui, séparées de nous par des malentendus, par des impropriétés de terme, par des définitions appliquées mal à propos, ne demanderaient qu'à professer à leur tour la vérité et à réprover les tendances antichrétiennes, pour peu qu'on les éclairât et qu'on leur tendît une main compatissante, en

un temps où chacun aspire à plus de justice, à plus de miséricorde, à plus de charité effective, où dès lors apparaîtrait comme souverainement opportune l'action de l'Eglise, qui détient au premier chef la source de tous ces bienfaits.

Et l'orateur, dans une gracieuse anecdote, expliquait ainsi sa pensée : « Un prince, devant lequel tous ses contemporains, même ses adversaires, se sont inclinés, le comte de Chambord, faisant un jour avec quelques amis une promenade à cheval, arriva tout à coup sur les bords du Rhin, et, sa fougue naturelle l'entraînant, il franchit le fleuve avec sa monture, lorsqu'arrivé sur l'autre rive, il s'aperçut que ses amis n'avaient pas osé imiter sa hardiesse, et il cherchait un moyen de les rejoindre, quand il s'avisait qu'un pont se trouvait dans le voisinage, et que rien n'était plus simple que d'inviter ses amis à passer par ce pont, sans les obliger à un tour de force périlleux et impossible. A vous, Messieurs, il est assurément glorieux d'adhérer à la vérité par un seul bond de l'âme, mais il vous appartient de montrer aux autres le pont qui leur permettra de vous rejoindre. »

L'assistance a vivement goûté ces pensées, où la profondeur du sens chrétien s'exprimait non seulement avec justesse, mais encore avec une abondance d'images, dont la richesse poétique ensoleillait en quelque sorte une parole exceptionnellement sympathique.

C'est dire quel a été le succès de cette précieuse réunion, qui s'est achevée au milieu des conversations les plus enjouées, M. de Castelnau ne s'étant pas fait prier pour conter quelques-unes des spirituelles anecdotes recueillies au cours de sa carrière judiciaire, car le député de Saint-Affrique était substitut du procureur général de la cour d'appel de Nîmes quand il eut l'honneur d'être révoqué par les précurseurs de la « Défense républicaine ».

Communications diverses

Un de nos confrères, M. Ernest Renaud, vient d'être arrêté et enfermé dans la prison pour dettes, victime de son zèle pour la défense catholique. Nous lui adressons l'expression de notre confraternelle sympathie.

Nous signalons le dernier ouvrage de notre nouveau confrère : *L'avènement de Bonaparte*, T. 1^{er}, par M. Albert VANDAL, de l'Académie française-1 vol. in-8°, chez Plon et Nourrit.

Les heures lointaines, poésies par Paul Harel. 1 vol. in-12, chez Lemerre.

N° 137

31 Décembre 1902

Nouveaux membres

Ont été admis à la dernière réunion du Conseil :

Section de la Presse

M. Joseph DENAIS-DARNAY, 56, rue Jouffroy, rédacteur à la *Vérité Française*.

M. Louis LAYA, 82, avenue de Suffren, rédacteur à la *Croix* et à l'*Action Libérale*.

CHRONIQUE

Le dîner du 4 décembre

Quinze convives. Autour du président, M. de Marolles, avaient pris place M. Maurice Talmeyr, l'hôte du jour, puis par ordre alphabétique : M. l'abbé Georges Bertrin, dom Besse, M. le colonel comte de l'Église, l'abbé Louis-Marie Fournier, le vicomte Henri de France, Paul Harel, Gabriel Latouche, Joseph Mollet, Paul-Aimé Paillard, Ernest Renauld, Auguste Roussel, Espérance Tournier, Paul Tailliez.

Au cours de la soirée, MM. Henri de Boisgisson, L. Nemours-Godré, Paul Verdun sont venus prendre leur part de la causerie complémentaire.

Dans son allocution du dessert, M. de Marolles s'est félicité de la libération de M. Ernest Renauld, directeur de la *Détirance*, que les pasteurs protestants acharnés contre son journal avaient réussi à faire condamner à la prison pour dettes, et qui, après un séjour à la prison de Fresnes-les-Rungis, a pu être enfin élargi, grâce à des libéralités auxquelles la Corporation des publicistes chrétiens a voulu contribuer.

Puis, M. de Marolles a salué dans M. Maurice Talmeyr l'écrivain distingué dont s'honore aujourd'hui la presse indépendante, et s'est plu à commenter les pensées que ce publiciste exposait naguère dans le *Soleil*, quand il adressait cette supplication : Faites-nous une presse ! aux catho-

liques et aux conservateurs capables de doter, comme il est nécessaire l'œuvre capitale de la presse. Le président a indiqué quelques-unes des raisons qui contrariaient le succès de ce *desideratum*, et notamment l'absence d'unité de vues, absence déjà plus que séculaire parmi les bons.

M. Ernest Renauld a délicatement remercié la Corporation pour l'acte de solidarité confraternelle par lequel elle a voulu l'arracher aux griffes évangéliques qui le retenaient à Fresnes, et il a décrit avec humour les procédés fort peu puritains dont l'on a parfois usé envers lui au cours de cet épisode original de la guerre faite à la presse libre par les champions du « libre examen ».

A son tour, M. Maurice Talmeyr s'est félicité de l'accueil qu'il recevait au sein de la Corporation et que lui vaut sa participation aux récentes campagnes de tant de néo-catholiques en faveur d'un retour aux doctrines traditionnelles, aux principes religieux, à l'idéal national. Etudiant alors les besoins présents de la presse indépendante, il a émis le vœu que les hommes d'œuvres comprissent mieux le devoir qui leur incombe de faire à l'œuvre capitale de la presse la place qui lui revient dans le budget de leurs charités, c'est-à-dire la première place, puisqu'aussi bien la presse intelligemment affranchie, assurerait du même coup la prospérité de toutes les autres œuvres.

Une aimable causerie s'est alors engagée sur cette importante question et bien des vues utiles se sont fait jour quant aux moyens de créer l'état d'esprit d'où sortirait, par le généreux concours des gens de bien, une presse puissante, saine, efficace et enfin rédemptrice.

Communications diverses

Notre confrère Renauld nous a exprimé toute sa reconnaissance pour l'initiative prise par ses confrères en vue de participer à sa libération. Il veut envoyer à chacun un remerciement personnel.

Au congrès catholique du Nord et du Pas-de-Calais, le vœu suivant a été émis, sur le rapport de M. André Besson.

« Le Congrès des Œuvres de foi et de prière émet le vœu que les catholiques encouragent par tous

« les moyens possibles les retraites « professionnelles et tout spécialement « celle des journalistes qui a lieu, « chaque année, à Paray-le-Monial. »
 Pour satisfaire à ce vœu, une retraite spéciale aux journalistes est préchée chaque année, au mois de février, à Paray-le-Monial.

Signalons aussi un autre vœu relatif aux journalistes, qui a été voté par le Congrès de la Presse et ratifié en Assemblée générale :

« L'Assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais émet le vœu qu'une ligue de publicistes et de confédérés catholiques, fermement convaincus que le salut de la France est subordonné à la réalisation des demandes faites par le Sacré-Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie, soit constituée dans le plus bref délai, en vue de provoquer par tous les moyens possibles : articles de journaux, brochures, tracts, conférences, etc., un élan populaire dans ce sens. »

Ouvrages parus

Pour le Christ et pour le Peuple, par Paul Lapeyre. In-18, chez Lethiel-leux.

N° 138

29 Janvier 1903

Nouveaux membres

Ont été admis à la dernière réunion du Conseil, à la section de la Presse : M. Maurice Talmeyr, parc de Montretout, à Saint-Cloud.

M. l'abbé Froment, directeur de la *Croix de l'Aube*, 5, rue Arnaud, à Troyes.

Chronique

Le dernier dîner était tout intime. Les convives étaient au nombre de quinze, dont voici les noms :

M. de Marolles, président ; MM. le baron de Bernon, Boyer de Bouillane, le colonel comte de l'Église, le vicomte Henry de France, A. Fraënzell, le docteur Le Fur, l'abbé Gaudeau, Joseph L'Hôpital, Albert Lefavre, l'abbé Poulain, le baron Félix de Rosnay, Auguste Roussel, Paul Tailliez, le vicomte de Wall ; à ces noms, il convient d'ajouter ceux de MM. P. A. Paillard et Jean de Ricault d'Héricault, venus pour terminer la soirée.

Suivant l'usage traditionnel, on a tiré les rois, et la fête a eu le bon esprit d'échoir à M. Auguste Roussel,

qui a fait immédiatement usage de son pouvoir pour offrir le vin de Champagne à ses sujets.

Le président a dit qu'il était heureux d'incliner sa suprématie devant celle de son éminent confrère, se trouvant fort honoré d'être placé précisément à sa droite ; mais avant de lui céder la parole, il s'est fait l'interprète de tous pour applaudir à la nouvelle aujourd'hui officielle du mariage projeté entre notre confrère, M. René Le Fur et Mlle Nicolay, la fille de notre éminent confrère dont les œuvres sont si hautement appréciées. C'est une union essentiellement corporative qui nous cause une joie sincère.

M. Auguste Roussel s'est levé à son tour, et après avoir joint ses félicitations à celles du président, a émis le vœu de voir la France offrir le spectacle de l'union et de la bonne harmonie qui règnent à la table de la Corporation ; à quoi le président a répliqué que le choix de la reine était tout indiqué, puisqu'elle se nomme La Vérité.

La voie était ouverte aux aimables propos qui se sont prolongés fort avant dans la soirée.

Puisqu'il a été question de mariage au cours du dîner corporatif, adressons toutes nos félicitations à notre confrère, fils de confrère, M. Robert Havard et à sa jeune femme, et souhaitons-leur de longs jours de bonheur.

Ouvrages nouveaux

Les *Camarades Jaunes*, par Auguste Geoffroy. Roman social. In-12, chez Téqui, éditeur.

Les *Armoiries de la République Sud-Africaine*, par Joseph Joubert. Chez Auguste Challamel. Monographie héraldique et sociale.

N° 139

26 Février 1903

Assemblée générale ordinaire

La date adoptée par le Conseil est celle du dimanche 8 mars, à 6 heures, au Bœuf à la Mode, 8, rue de Valois.

Le baron de Claye

Tous nos confrères ont appris le deuil cruel qui nous a frappés en la personne de M. le baron de Claye, l'un de nos vice-présidents. Le coup a été foudroyant. Le jeudi précédent il assistait plein d'entrain et de gaieté au

diner corporatif, en face du président. A peine âgé de 50 ans, aucun symptôme morbide dans sa santé ne pouvait faire prévoir un tel malheur. Nous ressentons tous l'étendue de la perte que nous faisons en sa personne. Toute la presse a rendu hommage à son caractère droit, à la fermeté de ses convictions, à la maturité de son talent. Engagé comme zouave pontifical pendant la guerre, après avoir servi son pays par l'épée, il a consacré sa plume à la défense de toutes les grandes causes. Il est mort en combattant. Son éloge a été fait en excellents termes à l'issue de la cérémonie mortuaire à Sainte-Clotilde par M. de Ramel et M. Gaston Jollivet. Après eux, M. de Marolles a pris la parole au nom de notre association pour rendre hommage à la mémoire de ce vaillant chrétien.

Nouveaux membres

Au dernier Conseil, a été admis en qualité de membre honoraire :

M. Albert Lefavre, ancien ministre plénipotentiaire, demeurant à Versailles, 23, rue Saint-Médéric.

CHRONIQUE

Le dernier dîner

C'est avec un sentiment de profonde tristesse que nous rappelons cette aimable réunion où assistait notre pauvre confrère de Claye. Il faut cependant reprendre les faits. Les autres convives, avec le président, étaient M. Gabriel d'Azambuja, Boyer de Bouillane, Octave Chambon, vicomte Henry de France, abbé Fournier, abbé Gaudeau, L. Nemours Godré, docteur Larrieu, G. Latouche, Bertrand de la Flotte, Joseph Leguen, Joseph Mollet, Paul-Aimé Paillard, Jean de Ricault d'Héricault, baron de Rosnay, vicomte Rouillé d'Orfeuil, Auguste Rousset, Joseph Sarda et vicomte de Wall, plus un invité, M. de Vian. MM. le comte de la Chevalerie et Henri Vaugois, empêchés au dernier moment pour des raisons de famille, s'étaient excusés.

Au dessert, le président, après avoir parlé de la caisse de prévoyance dont la constitution définitive est un fait accompli, a annoncé le projet conçu par M. l'abbé Gaudeau, d'une messe mensuelle le dimanche, suivie d'un entretien.

« Puis, dit M. de Rosnay dans la

Vérité, se tournant vers M. Octave Chambon, M. de Marolles a salué, dans le directeur de la *Bourgogne*, le chevalier armé de toutes les bonnes causes, le polémiste plein de vaillance et toujours sur la brèche pour la défense de la vérité, de la justice et du droit. »

Ces paroles du président ont aussitôt soulevé d'unanimes applaudissements, d'ailleurs bien mérités et plus particulièrement sympathiques, puisque M. Chambon représentait à la Corporation cette forte race de journalistes catholiques de province qui se tiennent fièrement debout dans la mêlée, luttant avec autant de générosité que de dévouement pour l'Eglise et pour le Christ.

M. l'abbé Gaudeau se lève à son tour pour expliquer quel sera le but des causeries qu'il compte bientôt inaugurer dans le désir d'éclairer et de renseigner les membres de la Corporation sur des sujets qui, le plus souvent, ne sont pas de la compétence de tous.

Après M. l'abbé Gaudeau, c'est M. Octave Chambon qui prend la parole.

Dans une langue sobre et vibrante à la fois, le directeur de la *Bourgogne* affirme les principes. Il remercie le président, M. de Marolles, puis, au nom des journalistes catholiques, il jette un salut d'admiration et de sympathie à cette forte population de la Bretagne qui résiste avec tant de courage contre la misère qui la menace. En face des iniquités qui se commettent, a dit M. Chambon, le journaliste doit parler haut et droit. Il doit flétrir les infamies; et aux actes destructeurs d'une secte qui voudrait effacer jusqu'au dernier vestige de ce qui a fait la grandeur et la gloire de la France, nous devons, en conscience comme en droit, opposer de plus en plus des actes de protestation et de réparation. *Non possumus, non loqui*, a dit en finissant M. Chambon. Et il a ajouté, demandant pardon de traduire ainsi ce texte : « Nous ne pouvons pas ne pas parler breton ! »

Des applaudissements ont alors éclaté, plus vifs et plus prolongés, montrant bien que M. Chambon avait traduit avec fidélité et précision les sentiments de tous.

Le directeur de la *Bourgogne* avait parlé des Bretons et de la Bretagne. La conversation générale s'y est en-

gagée à son tour. M. Bertrand de la Flotte, qui se trouvait ces jours-ci sur la vieille terre de granit et des ajoncs d'or, a raconté que, sans le dévouement des recteurs, des prêtres et des sœurs blanches, la Bretagne serait à l'heure actuelle la proie de la misère et de la famine.

Quel trait touchant que celui de ce recteur qui, sollicité par une mère de famille qui mourait de faim, ne trouve que huit sous dans sa bourse, qui les complète avec deux autres sous pris sur trois qu'il gardait pour acheter un timbre et qui, cet acte de charité accompli, reçoit au moment même le courrier lui annonçant la suppression de son traitement!

M. Bertrand de la Flotte a cité d'autres faits de dévouement. La conversation y a roulé jusqu'à une heure assez avancée de la soirée où l'on s'est séparé en se donnant rendez-vous pour le mois prochain.

Hélas! tous ne devaient pas être au rendez-vous!

Caisse de prévoyance

La constitution de notre caisse de prévoyance est définitive. L'assemblée générale des souscripteurs, réunie le 5 février, a adopté tous les statuts et nommé son conseil composé de neuf membres, cinq participants et quatre honoraires. Les statuts sont déposés à la préfecture de police. Il n'y a plus qu'à attendre l'autorisation pour fonctionner.

Ouvrages nouveaux

La *Vieille quieté protestante*, par Jean Drault. Dessins de Willette et Donnet. Librairie antisémite, 45, rue Vivienne.

N° 140

27 Mars 1903

Assemblée générale annuelle

Présidence de M. de MAROLLES

L'assemblée générale ordinaire annuelle du Syndicat a été tenue le dimanche 8 mars, à 6 heures, dans une salle du Bœuf à la Mode.

Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté.

L'ordre du jour appelle la lecture du rapport sur la situation morale de l'Association, dont M. Nemours-Godré, vice-président, a bien voulu se charger.

Rapport d'ensemble

« Messieurs et chers Confrères,

« C'est la coutume chez nous, chaque année, quand revient notre assemblée générale, de mêler au bref compte rendu de nos progrès, de nos travaux, une sorte de revue intime de nos tristesses et de nos joies et cette année le carnet de nos deuils est particulièrement chargé. Nous avons, en effet, perdu dans le baron de Maricourt, dans Paul de Chamberet, dans le marquis de Beaucourt, dans le baron de Claye, des confrères qui, à des titres divers, ont laissé de grands vides dans notre Corporation.

« Avant de tenir la plume, le baron de Maricourt avait tenu l'épée. Comme capitaine de mobiles, il avait pris part aux luttes de l'année terrible, et portait dans la littérature la vaillance qu'il portait sur les champs de bataille. Tous nous avons lu *Casquettes blanches* et *Croix rouge*, le charmant volume où il raconte les souvenirs de l'époque douloureuse. C'est un vaillant et fort camarade que nous avons perdu en ce soldat dont la plume valait l'épée.

« Presque en même temps que le baron de Maricourt, M. Paul de Chamberet nous a quittés. C'était un « fidèle » de nos aimables et chrétiennes réunions. Quelques jours à peine, avant le foudroyant accès du mal qui l'a terrassé, il était parmi nous plein de vie, nous charmant tous par sa courtoisie, sa bonne humeur, sa parfaite serviabilité de galant homme. De son passage dans la grande presse, il avait gardé un grand fonds d'affection et d'estime pour notre profession à laquelle il n'avait pas cessé d'ailleurs d'appartenir par des interventions aussi heureuses dans le fond que dans la forme.

« Le marquis de Beaucourt était parmi nous le représentant par excellence de la vieille tradition chrétienne et monarchique. Il rappelait jusque par le physique le grand prince que toute la France catholique a honoré dans sa vie comme dans sa mort et qui nous eût donné — si Dieu n'en avait disposé autrement — l'honneur avec la vertu, car enfin Montesquieu manquait d'expérience quand il proclamait que la vertu est le ressort nécessaire des républiques. Il lui manquait d'avoir vécu jusqu'à la république du Panama, de l'affaire Drey-

fus et de la dynastie Humbert! Le doux régime, dirait Forain,

« Sous ce régime-là, M. de Beau-court croyait plus que jamais à la monarchie. Il est mort sur la brèche en plein travail, en pleine espérance. Il laisse de remarquables travaux, notamment une puissante et vaste étude sur l'époque de Charles VII que depuis longtemps l'Académie a honoré d'une haute récompense. Il se survit dans une famille qui, en politique et en religion, continue les fières traditions de son chef. Il se survit dans l'œuvre qui était son œuvre de prédilection, dans la société bibliographique qui a été et est restée un admirable instrument de propagande religieuse et littéraire. Nous pouvons ajouter qu'il se survit chez nous par son successeur que nous avons été heureux d'accueillir et dont nous saluons aujourd'hui même la bienvenue parmi nous.

« Nous n'avons pas encore, hélas! épuisé notre liste nécrologique, et il me faut rendre hommage à la mémoire de notre cher collègue le baron de Claye, dont ces jours derniers nous avons la douleur d'accompagner les restes mortels à sa paroisse de Sainte-Clotilde au milieu d'un immense concours d'amis en deuil.

« Il y a à peine un mois il était assis avec nous à notre dernier banquet. Jamais il n'avait été plus aimable, plus communicatif, plus débordant de la vaillance chrétienne et monarchique qui était en lui. Quatre jours après, il tombait en pleine rue foudroyé par un anévrisme. Et ceux qui l'ont rapporté chez lui ne rapportaient qu'un cadavre. Cette catastrophe a été pour nous tous un vrai deuil de famille. Et si nous avons pleuré l'ami si brusquement jeté dans la mort, nous avons tous eu un sentiment de respectueuse et profonde sympathie pour la vaillante femme qui était associée à la vie de M. de Claye et qui avait fait de son intérieur un nid charmant où on était assuré de rencontrer l'amitié chrétienne, la bonne grâce française et les belles traditions des anciens jours.

« Ce qu'était notre digne et cher vice-président, je n'ai pas besoin de vous le rappeler. Tous nous l'avons vu à l'œuvre, tous nous l'avons vu sans cesse sur la brèche où avec nous il combattait toujours le bon combat.

Il y avait en lui un peu de la fougue martiale qui l'avait entraîné tout jeune encore dans l'héroïque phalange du pape attaqué par la Révolution. Il ne pouvait être un homme de demi-courage, de demi-convictions, de demi-mesures, celui qui avait tout quitté pour courir au secours du pape-roi, qui n'avait pas hésité à briser sa carrière pour rester fidèle à ses convictions religieuses et qui, en tout ce qu'il écrivait, ne savait pas séparer ses croyances chrétiennes de ses espérances monarchiques. Mais nous savons aussi ce que derrière cette fermeté de convictions il y avait chez M. de Claye de véritable bonté, de professionnelle loyauté, de confraternelle solidarité. En perdant notre cher vice-président, nous n'avons pas seulement perdu un écrivain de talent et qui nous faisait honneur, nous avons aussi perdu un ami et un conseiller précieux.

« Mais la mort n'arrête point la vie pour ceux qui restent, et après ce tribut payé à nos morts, il nous faut maintenant parler des nouveaux confrères qui sont venus cette année grossir nos rangs. Ils ne sont pas moins d'une quinzaine et, parmi eux, il en est d'illustres.

« Le temple des lois, le temple des lettres, le temple de la religion, tous les temples en un mot, excepté, bien entendu, le temple d'Hiram, nous ont donné d'éminents confrères. Nous ne nommerons personne, une sage coutume interdisant à nos rapports annuels de tomber dans le ridicule de l'admiration mutuelle.

« Et c'est en masse qu'à nos nouveaux confrères, généraux panachés ou simples lieutenants d'avenir, nous souhaitons une franche et cordiale bienvenue.

« Donc cette année nous avons vécu, nous avons diné et nous avons grandi. Nous avons grandi non seulement par le nombre qui est des plus importants parmi les listes des autres syndicats, non seulement par la qualité de nos adhérents (car sous ce rapport nous n'avons rien à envier à personne), mais encore par le développement régulier de notre œuvre et de ses résultats. Tous vous avez pu suivre, dans le *Bulletin* mensuel, la marche de nos progrès. Vous savez la part que nous avons prise au Congrès international de la Presse à Berne.

Vous connaissez la fondation de notre caisse de retraites, depuis si longtemps à l'étude, et qui a débuté, cette année, dans des conditions qui promettent d'heureux développements.

« Vous n'ignorez pas enfin, ou du moins vous n'ignorez pas longtemps l'adjonction à notre Corporation d'une aumônerie effective qui a pour objet de mettre dans notre association moderne et très moderne un peu de cet esprit de piété et de solidarité chrétienne qui était le fondement des anciennes Corporations de la France catholique. Notre ancien aumônier, le R. P. de Pascal, avait certes ce qu'il fallait pour entrer à plein cœur dans cette heureuse innovation. C'est la santé qui lui manque, non l'autorité et le talent. Il a dans le P. Gaudeau un successeur qu'il eut choisi lui-même et qui a bien voulu mettre au service de la Corporation une réputation, un zèle et des lumières qui eussent fait envie à nos meilleures Corporations d'autrefois.

« Ce matin même nous avons eu l'inauguration de ses conférences périodiques. Elle roulait sur l'Index, sujet palpitant pour des journalistes et des hommes de lettres. Cela a été un régal. A la prochaine conférence les chaises manqueront. Elles ont failli manquer ce matin.

« Il nous reste maintenant à aborder la question financière. C'est l'affaire de notre trésorier. Ce que je peux dire, c'est que cette situation est à la fois fort modeste et fort honorable. Nous avons 3.000 francs en caisse. Ce n'est pas le Pérou. Mais cela peut en être le commencement. Et, du reste, comme de bons ouvriers, nous travaillons pour l'avenir. »

La parole est ensuite donnée, pour le rapport financier, à M. Remy de Simony, trésorier, qui s'exprime en ces termes :

« Messieurs et chers confrères,

« Je m'en voudrais de retenir longtemps votre attention bienveillante, et d'atténuer, par le rigide alignement de mes chiffres, le charme que vous a fait éprouver le brillant rapport général, dont notre distingué vice-président et excellent ami, Nemours-Godré, vient de nous donner lecture.

« Cependant, et sans vouloir marcher dans une voie où, quelques efforts que je tente, je ne saurais jamais l'égaliser, je voudrais vous dire

un mot d'un sujet, d'une actualité de plus en plus palpitante, et dont, il y a quelques années, j'ai déjà eu l'occasion de vous entretenir.

« Je veux parler de la nécessité de grouper, en nombre chaque jour plus considérable, autour de notre œuvre, des hommes décidés à lui témoigner de la sympathie autrement que par de bonnes paroles auxquelles, assurément, nous sommes très sensibles, mais dont notre caisse n'éprouve pas les bienfaisants effets.

« Malgré nos invitations pressantes et nos appels répétés, en dépit de l'activité de notre président et de l'ardent bon vouloir de tous les membres du Conseil, il n'apparaît pas que nos chets aient suffisamment compris le devoir qui leur incombe vis-à-vis de la presse et des vaillants qui, avec un désintéressement et une abnégation auxquels on ne saurait trop rendre hommage, y consacrent le meilleur d'eux-mêmes : leur foi, leur talent, leur santé...

« Un des membres les plus éminents de notre Association, un de ceux qui lui font le plus d'honneur et dont nous sommes très justement fiers, M. Maurice Talmeyr, déplorait, il y a quelques semaines, dans une série d'articles remarquables, cette indifférence aussi bizarre que coupable.

« Traçant le portrait de l'écrivain catholique et libéral qui « se jette « dans la lutte plein d'espoir, d'ardeur, de jeunesse et de bonne volonté », notre confrère posait ce point d'interrogation douloureux : « Et « devant quoi se trouve-t-il d'abord, « au moment même où il s'installe « devant son encre et son papier ? « Devant un écriteau où il se voit « averti que, par le fait même de « tremper sa plume dans l'encrier de « la bonne cause, au lieu de la plonger dans celui de la mauvaise, il « devra désormais se considérer comme un mendiant ! Il avait cru entrer « dans un journal, il est dans un bureau de bienfaisance. »

« Vision cruelle et paroles amères, mes chers confrères, mais jugement d'une justice rigoureuse qui confirme, hélas ! la quotidienne réalité.

« Il n'est que trop vrai que notre presse n'est pas soutenue, encouragée, considérée comme elle devrait l'être. A part de nobles exceptions, que nous saluons avec respect au

passage, ce qu'on appelait, autrefois, les « classes dirigeantes », ne se souciaient pas, ou du moins se préoccupaient fort peu du sort des écrivains qui ont lutté et luttent tous les jours pour les principes dont le triomphe leur tient à cœur...

« Nous ne sommes pas des « mendiants ». Si nous faisons parfois la charité, le plus souvent que nos moyens le permettent, il ne nous convient pas de la recevoir...

« Ce que nous demandons, sans rien abdiquer de notre fierté, c'est une contribution spontanée à nos efforts, une collaboration volontaire à notre œuvre; c'est, en un mot, le moyen de réparer, de façon plus prompte et efficace, les injustices ou les épreuves dont ne sont affranchis aucun de ceux qui, sans fortune personnelle, se lancent dans la glorieuse, mais dure et ingrate profession à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir.

« Je ne sais, mes chers confrères, si je me fais des illusions et me laisse emporter par l'excès de mon zèle, mais il me semble que tous les sénateurs et députés catholiques, tous les chefs de la grande armée libérale devraient considérer comme une étroite obligation de s'inscrire dans nos cadres comme membres honoraires.

« Leur appui moral et leur concours matériel nous seraient d'un puissant secours.

« Est-ce que la presse maçonnique jouirait du seul privilège de rallier autour d'elle des dévouements désintéressés ou non, peu importe, et aurions-nous la tristesse et la honte de constater que telle personnalité du monde conservateur, qui ne discute jamais quand il s'agit de satisfaire sa vanité et d'assurer ses plaisirs, devient, tout à coup, d'une économie féroce qu'on pourrait, qu'on devrait même, n'était la charité chrétienne, qualifier d'un autre nom, lorsqu'on lui demande d'ouvrir sa bourse à la presse honnête et à ses journalistes.

« Cela ne peut, cela ne doit pas être.

« Aussi, ai-je la conviction que, sous la pression des graves événements qui se préparent contre la Société et l'Eglise, on finira par nous rendre la justice qui nous est due.

« J'espère qu'à nos futures assemblées générales votre trésorier aura la satisfaction de vous apprendre que

des dons généreux nous ont été faits, que des adhésions rémunératrices nous sont parvenues, et que les uns et les autres nous ont permis, non pas d'acquiescer la richesse et d'avoir pignon sur rue comme le souhaitait notre cher vice-président, mais de remplir plus complètement et de manière plus large la mission de mutualité et d'assistance, qui nous est dévolue par notre constitution.

« Il me reste maintenant, messieurs et chers confrères, à dresser devant vous le bilan financier de la Corporation durant l'année qui vient de s'écouler. Bien qu'il continue à se présenter avec des allures plutôt modestes, il n'est pas de nature, il s'en faut même de beaucoup, à engendrer le découragement. Grâce à l'ordre minutieux qui préside aux moindres actes de notre vie corporative, nous pouvons faire face à nos obligations multiples, tout en augmentant notre actif social. Les cotisations rentrent avec exactitude; de plus en plus rares sont ceux de nos confrères qui nous mettent dans la pénible nécessité de leur adresser, après une série de rappels, un avertissement avec frais.

« Ces résultats, comme le nombre sans cesse croissant de nos sociétaires, permettent d'envisager l'avenir avec confiance et de croire que la Providence, secourable aux hommes de bonne volonté, continuera à bénir nos efforts. »

La situation de notre caisse s'établit, ainsi qu'il suit, à la date du 19 février 1903 :

Recettes

Réserve de 1902.....	560 »
Reliquat disponible.....	407 75
Entrées.....	80 »
Cotisations, frais déduits..	1.295 »
Bonifications et intérêts....	65 30
Carnets d'identité.....	3 45
Total actif.....	2.411 50
Dépenses.....	1.584 65
Solde.....	826 85

Actif social

Obligations foncières.....	1.200 »
Obligations Ville de Paris..	1.559 75
Réserve (entrées).....	80 »
Solde disponible.....	746 85
Total de l'actif.....	3.586 60

Dépenses

Banquet de l'assemblée générale.....	46 »
Cérémonie de Montmartre.....	40 »
Messe pour défunts.....	6 »
Diners de propagande.....	43 70
Secours à des confrères.....	20 »
Annuaire de la Presse.....	12 »
Contribution au bureau central.....	45 »
Impression du <i>Bulletin</i>	181 50
Envoi du <i>Bulletin</i>	103 15
Impressions diverses.....	42 50
Fournitures de bureau.....	24 »
Affranchissements.....	49 05
Loyer.....	50 »
Employés (étrennes).....	160 »
Achat d'une obligation de la Ville de Paris et frais..	761 75
Total.....	<u>1.584 65</u>

L'assemblée est consultée sur l'approbation des comptes qui est votée à l'unanimité.

M. le président, après avoir rappelé la fondation de la Caisse de Prévoyance qui est actuellement en instance pour l'approbation de ses statuts, engage les membres de la Corporation qui n'ont pas encore souscrit, à donner leurs noms au secrétaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, il est procédé au renouvellement triennal du Conseil. Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

Nombre de votants : 66

Majorité absolue : 33

	voix.
MM. de Marolles.....	64
Nemours-Godré.....	62
Octave Chambon.....	62
l'abbé de Benque.....	62
de Simony.....	61
Oscar Havard.....	59
l'abbé Gaudeau.....	52
Henri de France.....	47

27 membres ont obtenu moins de 4 voix.

Le président proclame les résultats, et la séance est levée à 7 heures.

Le banquet a été servi à 7 heures et demie.

A droite de M. de Marolles, M. Jacques Piou, ancien député, président de l'*Action libérale populaire*, invité; à gauche M. François Coppée, de l'Académie française, ancien président d'honneur de la Patrie française.

En face, M. Nemours-Godré, vice-président, ayant près de lui dom-

Besse, de l'ordre de saint Benoît, et M. Dominique Delahaye, président de la Chambre de commerce d'Angers, frère de l'ancien député, invité.

Puis, M. de Gailhard-Bancel, député de l'Ardèche; M. Albert Lefavre, ancien ministre plénipotentiaire; M. Boyer de Bouillane, M. le baron Just de Bernon, M. l'abbé Louis-Marie Fournier, directeur de la *Mutualité catholique*; M. l'abbé Poulin, rédacteur à la *Croix*; MM. Auguste Roussel, Joseph Mollet, baron Félix de Rosnay, H.-G. Fromm, Joseph Denais, Urbain Guérin, Paul Taillez, de la *Vérité française*; M. Bouvattier, ancien député, rédacteur en chef de la *Croix*; M. Ernest Renaud, rédacteur en chef de la *Délivrance*; M. le vicomte Henry de France, directeur du *Propriétaire chrétien*; M. Jean d'Héricault, directeur de la *Revue catholique et royaliste*; M. Tastevin de Nouvel, directeur des *Nouvelles clichés*; M. Paul-Amé Paillard, rédacteur en chef de la *Défense de Seine-et-Marne*; M. Rémy de Simony, rédacteur en chef du *Publicateur de la Vendée*; MM. Gabriel Latouche, le vicomte de Wall, Camille Pillot, Auguste Cavalier, Louis Laya, Louis de Sigalas, baron de Villebois-Mareuil, Auguste Fraënzl, Joseph L'Hôpital, Joseph Sarda.

Comme invités, M. Marc Sanguier, directeur du *Sillon*; M. Louis Durand, fondateur des Caisses rurales; M. Eugène Flornoy, rédacteur à la *Quinzaine*; MM. Auguste Louchet, avocat à la cour d'appel, et Félix Bonnet, avocat à la cour de cassation, membres du conseil juridique; M. Roussel, rédacteur à l'*Agence nationale*.

Ajoutons que, sans une douloureuse phlébite qui le tient cloué au lit, M. Victor Taunay se fût empressé de venir se joindre aux confrères qu'il aime tant et qui le lui rendent bien.

Au dessert, M. de Marolles s'est levé et a prononcé le toast suivant :

« Messieurs,

« Mes chers amis,

« C'est avec un sentiment de profonde émotion que je prends la parole en cette place même où, il y a un mois, j'avais en face de moi notre pauvre ami de Claye enlevé si subitement à notre affection. Un mois! il était là, tout souriant, formant des projets... Huit jours après nous entourions son cercueil.

« Il semblerait que ces paroles soient bien lugubres comme conclusion d'un banquet comme celui-ci. Mais, pour nous, chrétiens, la mort n'a pas le caractère d'épouvante qu'elle a pour d'autres. Elle est la solution définitive du grand problème de la vie; elle est la clarté et la paix succédant aux obscurités et aux agitations troublantes. Une vie bien remplie comme le fut celle de notre ami, n'est que le prélude d'une existence heureuse. Au Souverain Juge il a pu répondre : « J'ai porté l'épée pour la France, j'ai tenu la plume pour le Christ. » Ce sont là des paroles rassurantes pour celui qui est entré dans l'éternité.

« Et maintenant, après avoir donné un souvenir à cette vie prématurément abrégée, saluons ensemble une longévité merveilleuse en la personne de notre saint père le pape Léon XIII.

« C'est avec joie qu'en cette semaine de glorieux jubilé, les Publicistes chrétiens déposent aux pieds du souverain pontife, l'expression de leur amour natal et de leurs vœux de bonheur.

« Nous sommes tous ici des soldats du Christ. Et nous sommes heureux de donner ce soir, parmi nous, la bienvenue à M. Jacques Piou, le chef, l'initiateur d'un mouvement dont nous souhaitons vivement le succès, car son but est celui que nous poursuivons tous, le salut de la France par l'Eglise, et aussi le salut de l'Eglise par la France, car nous ne séparons pas ces deux causes sacrées.

« Le salut de l'Eglise, nous n'en doutons pas, puisqu'elle a les promesses de l'éternité. Mais nous voulons que dans cette défense pour la vie de l'Eglise la France soit toujours la fille aînée, parce que si elle perdait ce rôle elle serait perdue elle-même.

« Aujourd'hui ce n'est pas seulement la France chrétienne qui est atteinte dans sa foi, dans son culte. C'est l'existence même de la France qui est menacée par des traites qui veulent la rayer du nombre des puissances militaires pour en faire le champ d'expérience de leurs entreprises socialistes.

« Comment la tirer de leurs mains, telle est la question angoissante de l'heure présente.

« La mission de la presse est d'éclairer l'opinion, de montrer le péril social, d'indiquer le salut dans une reorganisation intégrale.

« Pour ce faire, il faut que la presse parle un langage accessible à tous, et dès lors différent, suivant les milieux divers. De là cette diversité de nuances qui est la raison d'être de chacun des organes de notre publicité.

« L'action libérale populaire a pour entreprise de préparer la matière électorale. C'est la tâche immédiate, urgente à laquelle tous doivent concourir avec ardeur, et nous ne saurions trop féliciter M. Piou de son courage et de sa persévérance.

« Je salue aussi en votre nom, mes chers amis, M. Marc Sangnier, le vaillant directeur du *Sillon*, qui veut pénétrer dans les milieux populaires et provoquer l'éducation mutuelle des ouvriers dans les cercles d'études et les instituts populaires. Là il faut parler un langage clair, accessible aux auditoires, au risque de n'être pas compris, et nous savons tous quel talent et quelle vigueur il déploie dans cette œuvre salutaire.

« Voici encore, au milieu de nous. M. Louis Durand, le promoteur des Caisses rurales, dont l'action persévérante apporte à l'agriculture française le secours de ces précieuses institutions de crédit auxquelles il a donné son nom.

« C'est de grand cœur que nous applaudissons à ces entreprises fécondes sans préjudice d'autres initiatives encore qui répondent à d'autres tendances.

« Notre association a le rare privilège de réunir en un commun accord les organes que les conditions historiques de notre pays rattachent à des opinions parfois diverses; nous voulons qu'elle forme une concentration des forces de la défense sociale assez puissante pour résister au bloc révolutionnaire, et l'entamer à l'heure favorable. Mais pour parvenir à ces fins, il est nécessaire que ces divers organes fonctionnent sans heurt ni frottement comme les rouages d'un mécanisme puissant.

« Tel est, messieurs et chers amis, le but, tel est l'esprit de nos amicales réunions. Aussi, quand je porte un toast à l'union de nos forces et au succès des efforts de nos hôtes, c'est un vœu que je forme pour la reconstruction sociale de la France. »

L'assistance a manifesté par ses applaudissements la part qu'elle prenait aux sentiments de l'orateur.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier la réponse éloquent de M. Jacques Piou. Mais nous en publions une analyse aussi complète que possible d'après le compte rendu donné par M. Tailliez avec une fidélité de mémoire à laquelle nous sommes habitués :

« L'honorable M. Piou se lève à son tour, et, dans un langage plein de noblesse et d'aisance, se félicite d'avoir été mis en présence d'une assemblée qui forme à ses yeux l'élite des auxiliaires de l'opposition que lui-même entraîne au combat contre une secte infernale. Il s'en déclare d'autant plus heureux que l'occasion lui est ainsi fournie de déclarer hautement que tous ne remplissent pas envers la presse le devoir qui leur incombe. S'il est vrai, comme l'a dit le président Roosevelt, que la force d'une armée sur le champ de bataille se mesure à l'excellence de la préparation qu'elle a reçue en temps de paix, l'opposition de la France chrétienne sera d'autant plus forte et plus efficace que l'opinion publique aura été mieux préparée à seconder les efforts de ses chefs. Or, quid donc prépare l'opinion publique, sinon les journaux ?

« Les élections dernières, où il s'en est fallu de quelques centaines de mille voix qu'on ne se débarrassât d'un gouvernement qui avait pour lui les voix de ses fonctionnaires, la pression officielle, ses ressources propres et celles qui lui venaient d'ailleurs, on a observé que, là où le journal n'existait pas, l'échec avait été inévitable, et parfois la lutte n'avait même pas été livrée. Cela tient à ce que les honnêtes gens, qui ne manquent pas de générosité et qui souvent donnent sans compter, quelquefois même sans regarder, n'ont pas compris que toutes les œuvres, les plus solidement dotées elles-mêmes, sont vouées à la destruction, si la défense qui doit les garantir n'est pas pourvue des ressources nécessaires. La semaine qui s'ouvre ne s'achèvera peut-être pas sans nous rendre témoins d'une première série d'immolations révoltantes. D'autres charrettes, soyez-en sûrs, suivront celle-là, et ce milliard des congrégations, qui n'était qu'une fantasmagorie calomnieuse, se retrouvera quelque jour dans des proportions autrement réelles, aux mains de ceux qui n'auront pas compris que le de-

voir social était de doter une sérieuse presse d'opposition.

« Pour nous, conclut M. Piou, persévérons dans la tâche entreprise, sans regarder derrière nous, sans scruter vainement l'horizon, mais avec le ferme sentiment d'un devoir incessamment impérieux. Jamais cause ne fut servie, à coup sûr, par plus d'hommes de talent. Redoublons donc de courage, et surtout gardons l'espérance. Si la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse, l'espérance en lui est, peut-on dire, le commencement du salut. Chassons l'exécration pensée que la France puisse demeurer la proie de ceux qui lui veulent arracher la foi chrétienne, et saluons, avec le sourire d'une invincible espérance, les certitudes qui nous garantissent son indubitable délivrance. » (*Applaudissements redoublés.*)

C'est le tour de M. François Coppée qui, sommé en quelque sorte de prendre la parole, se laisse faire violence, et, en quelques mots charmants, pleins d'abandon et de bonne humeur, déclare quelle est son admiration, sa surprise même, pour la persévérance de M. Piou. Depuis quatre années qu'il s'est jeté dans la politique, M. Coppée a vu tellement de choses « dégoûtantes », qu'il est étonné qu'on puisse sans relâche recommencer chaque jour cette œuvre de groupements et de conférences à laquelle s'est voué M. Piou.

Aussi, bien que devenu en quelque sorte un isolé qu'on a arrêté, poursuivi, dont on a mis les meubles à l'encan, il est tellement remué par le touchant spectacle de cette persévérance, qu'après avoir suivi un jour M. Piou à Nantes, il le suivrait désormais n'importe où. (*Vifs applaudissements.*) Et lui, qui n'est venu que tard à la vérité chrétienne, et qui n'est, en somme, dit-il aimablement, qu'une fille repentie (*Rires et protestations*), il continuera, jusqu'à l'affranchissement nécessaire, la lutte contre les bandits qui déshonorent la France en l'arrachant à ses traditions chrétiennes. Finalement, il convie les journaux catholiques à ne point laisser passer inaperçue telle iniquité nouvelle dont sera prochainement victime une admirable congrégation qu'il chérit particulièrement.

M. Marc Sangnier, pressé à son

tour de prendre la parole, a exprimé sa reconnaissance pour l'accueil qu'il recevait au sein de la Corporation. Habitué à s'accommoder de la correction fraternelle de ses aînés, il apprécie plus encore les encouragements de ses contemporains, mais il demande aux uns et aux autres qu'ils fassent crédit aux jeunes initiateurs de la réconciliation des classes populaires avec la vérité intégrale et le christianisme sauveur.

Reconnaissant à M. de Marolles, qui vraiment, dit-il, est un homme extraordinaire (*Applaudissements*), d'avoir rapproché des éléments qui risquaient de se désunir, M. Sangnier met en relief les résultats considérables qu'il peut enregistrer à l'actif des groupements du *Sillon*, lesquels, assure-t-il, distinguent fort bien entre le libéralisme suspect qui prône théoriquement l'égalité de droits entre la vérité et l'erreur, et l'*Action libérale* qui combat vigoureusement l'oppression sectaire. Même il certifie qu'il a réussi à faire acclamer le *Syllabus* par des jeunes gens désabusés des sophismes contemporains. Développant alors, avec la facilité qui caractérise sa parole, diverses pensées réconfortantes, le jeune orateur conclut, aux applaudissements de l'assistance, par une évocation de la France chrétienne régénérée.

Enfin dom Besse tire une conclusion générale de tous les discours qu'on avait entendus, en déclarant que l'espérance n'est légitime et sûre du triomphe que si elle s'appuie sur une résistance entière, et que cette résistance ne sera entière que si le droit est revendiqué dans sa plénitude; aussi importe-t-il d'habituer les esprits à se convaincre de l'obligation de revendiquer tout le droit.

De nouveaux applaudissements couvrent ces virils conseils, et l'on se sépare sous le charme de cette émouvante et brillante réunion.

Bénédictio papale

Comme complément de cette journée, un grand honneur était réservé à la Corporation.

A la suite de l'assemblée générale, le président avait envoyé au Saint-Père une dépêche exprimant les sentiments d'amour filial des membres de la Corporation, à l'occasion de son jubilé pontifical. Il a reçu la réponse suivante :

« De Rome, 12 mars.

« M. de Marolles, président des Publicistes chrétiens, Paris.

« Le Saint-Père ayant beaucoup agréé l'expression de l'amour filial de l'assemblée, la bénit de cœur.

« M. cardinal Rampolla. »

CHRONIQUE MENSUELLE

Messe

La première messe mensuelle du dimanche a été dite par M. l'abbé Gaudeau, le 8 mars, et suivie de l'entretien annoncé qui a été fort intéressant, et a roulé sur l'Eglise et la liberté de la presse, l'Index, ses origines, son fondement doctrinal, les obligations qu'il entraîne, la réforme qu'y a introduite Léon XIII dans la Constitution *officiorum et munerum* du 25 janvier 1897.

Conseil syndical

Election du Bureau

Le conseil, réuni le 23 mars, a procédé au renouvellement du Bureau, qui est ainsi composé :

Président

M. de Marolles.

Vice-Présidents

M. Nemours-Godré;

M. Remy de Simony.

Trésorier

M. Tastevin de Nouvel.

Secrétaire

M. Henri de France.

Président d'honneur

A l'unanimité et par acclamation, le Conseil a décidé de décerner à M. François Coppée, de l'Académie française, le titre de président d'honneur.

Nouveaux Membres

En qualité de membre honoraire :

M. le comte Aymer de la Chevalerie, président de la Société bibliographique, 91, rue de l'Université, Paris.

En qualité de membres de la section du livre :

M. l'abbé Léon Denis, directeur de la *Sainte-Famille*, 2, rue de Chatenay, à Antony (Seine).

M. Eugène Lardière, rédacteur à la même revue, 11, rue Servandoni, Paris.

Conseil médical

Les démarches faites près de plusieurs médecins ont enfin abouti, et le Conseil a arrêté la constitution d'un Conseil médical ainsi composé pour commencer :

Le docteur Gouraud, 40, rue du Bac;

Le docteur Tessier (homéopathie),
240 bis, boulevard Saint-Germain.

Ouvrages nouveaux

MM. les abbés POULIN et LOUTIL. — *Conférences de Saint-Roch. — Les Evangiles et la Critique*, in-12, 5, rue Bayard.

M. l'abbé FONSSAGRIVE. — *Conseils aux parents et aux maîtres sur l'éducation de la pureté*, 3^e édition, in-18, chez Poussielgue.

M. Léon de SEILHAC. — *Les Grèves*, in-12, chez Lecofire.

M. l'abbé de MARTRIN-DONOS. — *Petit mois de Saint Joseph*, opuscules. — *L'Héritage de l'Anglais*, comédie, chez René Haton.

N° 141

28 avril 1903

Nouveaux Membres

Section de la Presse

M. Eugène FLORNOY, 132, avenue de Wagram.

M. Louis DURAND, 97, rue de Saxe, Lyon.

Section du livre

M. le baron Joseph du TEIL, 22, rue Pierre-Charron.

Les autres candidatures ont été ajournées à une époque ultérieure pour complément d'instruction.

Chronique

On trouvera ci-incluse la protestation que le Bureau a décidé de rédiger à l'occasion des perquisitions à la Croix et à la librairie Desclées.

Prière d'en faire une large publicité.

Une note a été adressée au Comité général des Associations de presse sur la contrainte par corps pour dettes à propos de la détention de M. Kléber de Margerie.

Une lettre de félicitations a été écrite à Mgr Turinaz à propos de son courageux acte épiscopal.

Un de nos confrères demeurant à Rome propose des correspondances.

La messe mensuelle et la conférence

Les réunions mensuelles du dimanche, qui groupent nos confrères de Paris pour une messe suivie d'un entretien sur un sujet religieux d'ordre actuel et doctrinal, ont été inaugurées avec un plein succès. En mars et en avril, M. l'abbé Gaudeau a pris comme sujets de ses deux premiers

entretiens : l'Eglise et la Liberté de la presse, l'Index.

La législation ecclésiastique relative à la presse se résume en effet dans les règles de l'Index, que Léon XIII a profondément transformées par sa *Constitution officiorum acmunerum* du 25 janvier 1897, dans le double but, dit le Pape lui-même, d'adoucir ces règles et de les adapter aux temps actuels.

Voici, autant qu'on peut le donner en quelques lignes, le résumé des deux conférences.

I. — Histoire de l'Index

Sans rappeler que l'apôtre S. Paul fit brûler à Ephèse les livres païens que lui apportaient les néophytes, il faut dire que dès ses débuts, l'Eglise condamna les ouvrages contraires à la foi et pernicieux pour les mœurs et en interdit la lecture. C'est Alexandre VI qui se trouva le premier en face de la grande puissance moderne, la presse ; et sa législation est irréprochable et rigoureuse. En présence de la Réforme grandissante, Léon X, Clément VII, Paul IV, et enfin le concile de Trente, dont les règles ont eu force de loi jusqu'à Léon XIII, multiplièrent leurs efforts. Le premier *Index* officiel, ou liste de livres condamnés, parut en 1564. Le Pape S. Pie V établit en 1566 la Congrégation l'Index, composée de cardinaux et de consultants, et dont le fonctionnement, souvent modifié, a été définitivement réglé par Benoît XIV en 1753, dans une constitution célèbre, la seule en cette matière que Léon XIII n'ait pas abolie. Les règles de ce fonctionnement sont vraiment un modèle de prudence et de sage précaution pour éviter l'erreur.

Le nouvel *Index*, édité par ordre de Léon XIII, le 17 septembre 1900, avec une préface du P. Esser, dominicain, secrétaire de la Congrégation de l'Index, comprend deux parties : les règles générales, et le catalogue d'ouvrages prohibés. Les règles générales traitent avec le plus grand détail de la prohibition et de la censure des livres, et quand on les a lues, il est impossible de n'en pas admirer le bon sens et la largeur.

Il faut donc bien se garder de croire que, par le fait même qu'un livre n'est pas contenu nommément dans l'Index, il est permis de le lire. Un très grand nombre d'ouvrages non

indiqués là, tombent sous le coup des règles générales : par exemple, les livres qui traitent *ex professo* de choses obscènes, les ouvrages des apostats ou des hérétiques qui traitent de la religion, les éditions de la Bible non revêtues de l'*imprimatur*, etc. Les périodiques qui *font métier* d'attaquer la religion sont interdits aux fidèles, qui ne peuvent les lire ni à plus forteraison y collaborer, si ce n'est accidentellement pour une grave raison.

Tout catholique est obligé de soumettre à la censure de l'Ordinaire ses ouvrages traitant d'un sujet religieux. Quant aux ecclésiastiques, ils ne peuvent, sans l'aveu de leur ordinaire, être directeurs de journaux ou de revues.

Un très grand nombre d'ouvrages, autrefois condamnés nommément, mais dont la prohibition n'était plus opportune, ont été rayés de l'*Index*.

Tels sont les principaux points sur lesquels Léon XIII a innové.

II. — Le Droit

Le principe sur lequel s'appuie toute la législation de l'*Index*, et qui la résume, est ce principe de droit naturel, que nul n'a le droit en conscience de lire un ouvrage gravement dangereux pour sa foi et ses mœurs. Ce danger est sans doute chose essentiellement relative et personnelle ; mais l'Eglise a le devoir de désigner les ouvrages nuisibles en eux-mêmes et dangereux pour l'ensemble des fidèles. Les sociétés civiles, par leur censure morale et même politique, lui donnent l'exemple.

La valeur *dogmatique* des condamnations particulières portées contre un ouvrage par la S. Congrégation de l'*Index*, ou par la S. Congrégation du Saint-Office ou de l'Inquisition, est assurément très grave, mais elle n'est pas strictement infaillible (exemple, Galilée). Léon XIII, dans son bref du 17 septembre 1900, constate les erreurs et les fautes qui s'étaient glissées dans l'ancien *Index*.

La valeur *disciplinaire* des prohibitions de l'*Index* oblige tous les fidèles en vertu de l'autorité de gouvernement spirituel dont jouit l'Eglise.

La peine de l'excommunication est restreinte à ceux qui lisent, gardent ou défendent des ouvrages d'apostats ou d'hérétiques soutenant *ex professo* *hérésie* ; par exemple les *Institutions chrétiennes* de Calvin.

Quant à la faute que l'on commet en transgressant les règles générales de l'*Index*, elle est essentiellement relative, non seulement à la connaissance que l'on a de la loi, mais surtout au danger auquel on s'expose au point de vue de la foi et des mœurs.

Rappelons, pour répondre à certaines objections, que les condamnations, en bloc, de tous les ouvrages présents et *futurs* d'un auteur, *in odium auctoris*, n'existent pas ou n'existent plus ; et que tout auteur catholique qui aura soumis, comme il le doit, ses ouvrages doctrinaux à la censure préalable de son ordinaire, et qui, en cas d'alerte du côté de Rome, écrira en se déclarant prêt à se soumettre, est sûr de n'être jamais condamné.

III. — Pratique

Tout publiciste catholique devrait être muni de la permission générale de l'*Index* qu'il peut obtenir sans frais, en la demandant, soit directement à la S. Congrégation de l'*Index*, soit à la Nonciature, soit aux évêques, qui ont habituellement des indults très larges à cet égard, soit à son confesseur qui se chargera des démarches.

En cas d'urgence, on peut, comme dans tous les cas analogues, supposer la permission.

IV. — Ouvrages à consulter

Index librorum prohibitorum SSmi Dni N. Leonis XIII iussu et auctoritate recognitus et editus Romæ, typis vaticanis, 1900. Grand in-8°.

M. l'abbé A. BOUDINHON : *La nouvelle législation de l'Index*. Paris, Lethielleux, 1899, in-8°, 396 pp.

M. A. VERMEERSCH : *De prohibitione et censura librorum*. Tournai, Desclées in-8°, 125 pp.

Publications

Vieux portraits, vieux cadres, par Edouard DRUMONT. A la librairie antisémite.

Le caractère Portugais. Conférence faite à Reims par M. Rallet de Lavermont. Nestor Monce, Reims.

L'idée religieuse dans l'art. Allocution de M. l'abbé Gaudeau, à l'occasion de la réfection de l'orgue de la cathédrale de Blois.

N. B. — Notre confrère M. Nicolay a été honoré d'un Bref du Saint-Père pour son grand ouvrage *l'Histoire des croyances*.

Pour la liberté de la Presse

Protestation professionnelle

Lors du vote de la loi contre les Associations religieuses, on a dit que la loi était « inapplicable » à moins que pour l'appliquer le gouvernement ne fût décidé à violer toutes les lois.

Le ministère Combes s'est chargé de justifier cette prophétie.

Il a violé la *Charte des Droits de l'homme* en inquiétant des religieux et religieuses pour cause de religion.

Il a violé, d'après M. Wallon lui-même, le père de la Constitution, les principes essentiels de la Constitution, en refusant à des Français et à des Françaises le droit à l'association, le droit à la prière, le droit à l'enseignement, le droit à la propriété, le droit à la patrie.

Et pour compléter ses attentats officiels contre des religieux il s'attaque maintenant à l'universalité des citoyens.

Il n'y a plus en effet de liberté de la presse si, sous prétexte qu'il soupçonne un journal d'être sous la direction ou l'influence de religieux, le gouvernement peut faire envahir ce journal par sa police ou ses magistrats, saisir les manuscrits, fouiller la caisse et compromettre la marche ou l'autorité du journal.

Il n'y a plus de liberté individuelle, de liberté commerciale, ni de liberté littéraire si sous prétexte de rechercher la propriété de religieux qui ont obéi à la loi en se dissolvant, le gouvernement et ses liquidateurs prennent le droit de pénétrer chez les éditeurs, de pratiquer des perquisitions et des saisies et de se substituer violemment à leurs victimes vis à-vis des éditeurs et du public.

On n'hérite pas des gens qu'on assassine. Et d'ailleurs la propriété intellectuelle a quelque chose de si personnel, de si sacré qu'aucun tyran n'essaya jamais de la confisquer à son profit. Mais M. Combes comme tous les apostats dépasse tous les tyrans.

Assister à de pareils attentats sans les flétrir serait pour les Français une abdication. Plus que tous les autres Français les journalistes et les écrivains français ont le devoir de protester contre les violations du droit de la justice et de la liberté. Ils font appel à toute la presse, à l'opinion de

tous les partis, au bon sens de toute la nation.

Et ils chargent leurs représentants au Parlement de faire écho au Palais-Bourbon comme au Luxembourg à leur légitime indignation.

Le Bureau du Syndicat des Journalistes et Ecrivains français
(Corporation des Publicistes chrétiens)

N° 142

4 Juin 1903

CHRONIQUE

Nouveaux Membres

Ont été admis au dernier Conseil :

M. Doisnel du Val Michel, directeur de la *Croix de Rouen*, 75, rue de la Vicomté, Rouen ;

M. Joseph Jacques, directeur de la *Croix Jurassienne*, Dôle (Jura).

Service Médical

Nos confrères MM. les docteurs Larrieu et Le Fur ont bien voulu nous faire savoir qu'ils ne considéraient pas leur qualité de journalistes comme exclusive parmi nous de l'exercice de leur art, et qu'ils acceptaient volontiers de faire partie du service médical, ce dont nous leur témoignons toute notre reconnaissance.

La dernière messe mensuelle a été célébrée le dimanche 10 mai en la chapelle du péristyle de l'église Saint-Sulpice. L'entretien qui a suivi a été du plus vif intérêt. M. l'abbé Gaudeau a bien voulu nous en promettre l'analyse pour le prochain *Bulletin*.

Le Dîner du 7 mai

Étaient présents : MM. Henri Vaugeois, directeur de l'*Action Française* ; le docteur Gouraud, le docteur Tessier, M. l'abbé Cantenot, M. François, invités ; M. l'abbé Gaudeau, M. l'abbé Fournier ; MM. Nemours-Godré, Boyer de Bouillane, le colonel de l'Église, le vicomte de Wall, Ernest Renaud, de Simony, le comte Aymer de la Chevalerie, Maurice Talmeyr, de Laflotte, Auguste Roussel, Fromm, le docteur Le Fur, le vicomte H. de France.

M. Nemours-Godré ayant présenté les excuses de M. de Marolles, président, empêché pour raison de santé, a annoncé à la Corporation la consti-

tution de son nouveau service médical. Il a remercié tout particulièrement les docteurs Gouraud et Tessier, qui ont bien voulu nous apporter leur précieuse concours.

Après une réponse pleine de finesse de M. le docteur Gouraud, M. Henri Vaugeois, dans une allocution aussi élevée que spirituelle, développe les raisons qui l'ont amené à se faire une conviction politique établie sur la science positive la plus absolue.

M. le comte Aymar de la Chevalerie en quelques mots vibrants, exprime son plaisir de faire partie en qualité de membre honoraire de cette Association où il compte de nombreux amis.

Enfin, M. Boyer de Bouillane constatant en termes éloquentes les malheurs de l'heure présente, évoque la grande figure de Jeanne d'Arc comme un gage d'espérance, et termine par ces mots qu'il a recueillis récemment de la bouche de M. le duc d'Orléans : « Plus le péril est grand et plus les temps sont tristes, plus la tristesse est un péché, et plus notre devoir est de rester debout. »

Les conversations ont continué, comme toujours animées et cordiales, jusqu'à l'heure de la séparation.

Caisse de Prévoyance

Les statuts de notre Caisse de prévoyance des *Publicistes chrétiens* ont été approuvés par décret en date du 28 avril et la Société a été inscrite au répertoire de la Seine, sous le numéro 1649. Chacun des adhérents a dû recevoir les statuts, et le fonctionnement est commencé. Les adhésions doivent être adressées à M. Sarda, trésorier, 15, boulevard la Reine, Versailles.

N° 143

25 juin 1903

Au Sacré-Cœur

Comme chaque année, la Corporation des *Publicistes chrétiens* a accompli son pèlerinage à l'église du Vœu national.

A 11 heures 1/2, M. le chanoine Louis de Benque est monté à l'autel, et a célébré la sainte messe, pendant laquelle ont été exécutés des chants et de la musique par la maîtrise de la basilique.

Après la messe, M. l'abbé Gaudeau prend la parole. Nous empruntons à la *Vérité Française* l'analyse qu'en donne M. P. Tailliez :

« S'arrachant à l'obsession des tristesses présentes, l'orateur, dont la parole, généralement didactique, avait revêtu cette fois une forme littéraire et poétique que nous lui connaissons moins, s'est complu à entretenir ses auditeurs et confrères des joies propres de l'écrivain catholique, qui sont : la sincérité, c'est-à-dire la conscience de servir la vérité avec droiture et désintéressement, le bonheur de livrer des batailles, dont l'enjeu n'est point l'amour-propre personnel, mais la cause de Dieu, de son Eglise, et de la patrie ; la sécurité enfin sur les récompenses qui couronneront le labeur joyeusement entrepris et persévérément pratiqué.

« Chemin faisant, à propos de la sincérité de l'écrivain, M. l'abbé Gaudeau a développé, avec autant de finesse que d'élevation, une pensée, de Joubert, disant que, plus une pensée relèté une âme, plus une âme reflète Dieu, plus on se trouve en présence du beau, et ces considérations lui ont permis d'évoquer à la fois les « pécheurs de lune » dont un poète a récemment conté la touchante chimère, et les « pécheurs d'âmes » dont le Fils de Dieu même fonda l'apostolat ; puis encore, l'orateur a flétri la vénalité des uns et le reniement des autres ; il a dénoncé les mensonges d'un temps où tout est faux, jusqu'aux tiaras, et où les tiaras les plus fausses ne sont pas dans les musées ; il a exalté, avec une fierté vengeresse, les franchises essentielles et les nobles prérogatives de « notre cher métier », dont il a finalement soumis les viriles ardeurs au domaine souverain du Dieu de vérité et du Dieu d'amour.

« Après M. l'abbé Gaudeau, M. le chanoine Peuportier, qui a récemment pris la succession des Oblats de Marie Immaculée dans le ministère de la basilique du Sacré-Cœur, et qui avait, dans le banc-d'œuvre, assisté à la messe corporative, a pris à son tour la parole, pour saluer, en leur premier pèlerinage depuis sa prise de possession, des publicistes auxquels il souhaite du meilleur cœur toutes les joies présentes et futures de l'apostolat chrétien.

« La pieuse et forte cérémonie s'est terminée par le salut et la bénédiction du très saint Sacrement. M. de Marolles, président de la corporation, s'est approché de l'autel avant le *Tantum ergo* et a renouvelé cette consécration au Sacré-Cœur qui fait tant d'honneur à la foi militante de ses confrères, et qui exprime avec une si entière énergie les sentiments dont la profession s'impose aux écrivains catholiques. »

A midi, un banquet fraternel réunissait au *Rocher-Suisse* les convives dont les noms suivent :

M. François Coppée, président d'honneur ; M. de Marolles, président ;

M. Henri Bazire, président de l'Association catholique de la Jeunesse Française, et M. Louis Dimier, le professeur glorieusement révoqué, invités par la Corporation ;

Dom Besse, de l'ordre de saint Benoît ; M. l'abbé Bernard Gaudeau ; M. l'abbé Georges Bertrin ; M. l'abbé L. M. Fournier ; M. le chanoine L. de Benque ;

MM. Edouard Alexandre, docteur Paul Audollent, G. d'Azambuja, Boyer de Bouillane, Octave Chambon, comte de Châteaubriand, baron Yves de Constantin, Danis, colonel comte de l'Église, vicomte Henry de France, docteur René Le Fur, de Gailhard-Rancel, député de l'Ardèche, L. Nemours-Godré, Alain Gouzien, Joseph L'Hôpital, E. Langlois, Georges Claudius-Lavergne, Henri Lucien - Brun, Joseph Mollet, Alfred Perrin, Alfred Rastoul, H. Remy de Simony, A. Tastevin de Nouvel, L. de Tinseau, Paul Verdun, vicomte de Wall, Paul Taillez, et MM. Tancrede de Visan et Léon Bergasse, invités

Soit trente-huit convives, auxquels sont venus se joindre, après le déjeuner, M. le chanoine A. de Benque et M. Jean de Ricault d'Héricault. Notons aussi que MM. Auguste Roussel et Jules Cauvière s'étaient fait excuser, et que M. Victor Taunay, atteint d'une grave maladie, a exprimé à l'un de ses visiteurs ses vifs regrets de ne pouvoir prendre part à cette fête corporative.

« Au champagne (écrit encore M. Tailliez dans son compte rendu), M. de Marolles a porté la chère santé du maître François Coppée, en le remerciant cordialement d'avoir accepté la présidence d'honneur de la

Corporation, et d'avoir présidé cette réunion d'une solennité plus particulière. Il a exprimé le regret de ne point voir à ses côtés M. Emile Keller qu'il avait invité et notre confrère M. Maurice Talmeyr, que retient le plus louable des motifs d'absence, à savoir leur souci d'assister aux processions que menacent les Apaches. Puis, il s'est livré à des considérations émues et piquantes sur les joies et les tristesses des combats présents, indiquant l'amertume que les difficultés de l'épreuve mêlent parfois à l'enivrement de la bataille, mais certifiant que l'ennemi, dans l'impunité provisoire de son oppression triomphante, est moins heureux que ceux qui le défient dans la fierté de leur désintéressement.

« Au surplus, l'orateur a marqué que le bonheur de vivre est moins dans le repos d'une paix inviolée, que dans le combat livré pour la reconquête, et il a salué, dans les sacrifices que ce combat comporte, cet indispensable adjuvant de la « bonne souffrance », qu'a chantée Coppée. Il y voit aussi comme une « souricière », par allusion à l'une des œuvres de M. Louis Dimier : au professeur lâchement frappé pour une manifestation dont la publicité n'eut pour théâtre qu'une place déserte, M. de Marolles rend un délicat hommage, félicitant de son courage l'universitaire qui n'a point renié ses droits de catholique.

« Il salue encore M. Henri Bazire, le chef d'une phalange de jeunes militants, qui, pour nous, les vieux lutteurs, représentent l'avenir de la patrie.

« Le combat pour Dieu, dit-il en « terminant, est d'autant plus dur « qu'il est impossible de voir d'où « viendra le salut. Il semble que la « Providence veuille nous obliger à « lutter avec l'énergie du désespoir, « et cependant il nous reste l'espérance, l'espérance, ce sentiment « divin, cette sœur de la Foi et de la « Charité. Et c'est parce que nous « faisons un acte de Foi en venant ici « au foyer de l'amour, que nous « avons le droit de parler d'espérance. »

« Les applaudissements qui saluent ces paroles redoublent quand François Coppée se lève. Honoré de la présidence qui lui est offerte, le maître ne demande cependant qu'à être le cama-

rade des publicistes présents. Il se déclare heureux d'avoir à son côté M. Dimier, et ajoute que nous ne saurions ouvrir trop largement nos bras à ces universitaires qui s'évadent d'un milieu contaminé. Puis, évoquant le souvenir de la cérémonie religieuse du matin, en des termes où la foi s'affirmait avec autant de précision que de conviction forte, l'aimable poète déclare avoir prié pour la France ce Dieu qui, s'il est mort sur une croix, est aussi celui qui a chassé les vendeurs du temple. Il prévoit pour demain des luttes déchirantes et décisives, mais il est assuré que nul de nous ne faiblira dans ces luttes, car nous servons le Dieu qui marcha sur la mer. Décrivant alors le spectacle que donne l'immense Paris, contemplé du haut de la colline de Montmartre, il y voit comme un Océan dont les flots se déchainent en vain contre le roc indestructible. Et il boit à la Corporation, à son succès, à son triomphe, convaincu de boire à une association de vaillants, qui ont banni toute peur appuyés qu'ils sont sur l'espérance des victoires éternelles.

« M. de Marolles donne alors lecture d'un sonnet, envoyé de Nice par M. Bellet, et qui s'ouvre aussi bien qu'il se termine par les mots : « Vive François Coppée ! »

« M. Louis Dimier remercie MM. de Marolles et Coppée, mais il juge un peu gros le mot « courage » employé pour son cas. Pour lui, dans cette aventure de la place Verte, de Valenciennes, où l'ennemi a cherché la matière d'une sottise et vile équipée, il a voulu simplement user de cet esprit de décision qui est moins que du courage et plus que de l'esprit. Cet esprit de décision, c'est la virilité du cerveau c'est celle qui apparaît comme la plus propre à donner à l'adversaire l'idée que nous ne sommes pas ce qu'il croit volontiers, un parti frivole. Et ces définitions fortes, et ces explications dans lesquelles M. Louis Dimier présente la psychologie du geste simple qui lui a valu la proscription de la secte et l'unanime hommage des braves gens, sont tellement pénétrantes, qu'un discret murmure de vive sympathie s'élève, à l'honneur de cet hôte nouveau que la mafflerie jacobine a procuré spontanément à la Corporation.

« L'on entend encore : M. Henri

Bazire, qui raconte le pacifique succès que les catholiques ont obtenu dans la procession du matin à Saint-Cloud, où ils ont tenu en respect les perturbateurs, et qui salue dans les publicistes chrétiens les capitaines instructeurs de la jeunesse militante ; M. l'abbé Gaudeau, qui complète par une citation plus profane ses enseignements du matin, en rappelant l'énergique invite de saint Louis aux croisés devant l'armée des Sarrazins : « Mes amis, foncez un peu sur cette chiennaille ! » ; enfin, M. Octave Chambon, directeur de la *Bourgogne*, d'Auxerre, qui, au nom de la presse catholique de province, salue dans François Coppée l'inspirateur des vaillances quotidiennes et fait des vœux pour qu'il chante un jour la délivrance impatientement espérée. »

Notre vice-président M. de Simony vient de recevoir, de la Société d'encouragement au bien, une médaille d'honneur pour l'ensemble de ses travaux. Nous sommes heureux de lui adresser nos félicitations pour cette distinction, dont l'honneur rejaillit sur notre Association.

N° 144

29 Octobre 1903

Dîner du 2 juillet

Vu la saison, le nombre des convives est restreint.

Ce sont MM. de Marolles, président, Bouvattier, l'abbé Fournier, Joseph Mollet, Henry de France, Paillard, Dr Larrieu, Jean d'Héricault. M. de Saint-Auban est l'invité du jour.

M. Bouvattier veut offrir une coupe de champagne pour souhaiter la bienvenue au vaillant défenseur des persécutés, au polémiste vigoureux qui s'est fait une place brillante dans la presse indépendante.

M. de Saint-Auban répond par des paroles pleines de sympathie pour la Corporation, parmi laquelle il compte de nombreux amis. La conversation roule sur les tristes événements du jour, et l'on se sépare en se donnant rendez-vous à l'époque de la rentrée.

Nous avons tous pris part au deuil de la mort de Léon XIII dont nous avons reçu de précieuses bénédictions. La

période de dispersion ne nous a pas permis de rendre un hommage collectif à sa mémoire.

Notre prochaine réunion sera une occasion d'adresser au nouveau Pape un hommage de dévouement et d'affection filiale.

Le président a déjà envoyé des félicitations respectueuses à Mgr Merry del Val à l'occasion de sa nomination aux fonctions de Secrétaire d'Etat.

Nous avons perdu deux excellents confrères :

M. Frédéric Amouretti, mort à l'âge de 40 ans, à Cannes, collaborateur de la *Libre Parole*, du *Soleil*, de la *Gazette de France*, de l'*Action Française*, de la *Quinzaine*, de l'*Agence Paris-Nouvelles*. Tous ceux qui l'ont connu ont pu apprécier la finesse de son esprit, la variété de ses connaissances, l'amabilité de ses relations.

M. le Vte de Maricourt, mort à Mantes, à l'âge de 62 ans. Litterateur délicat, écrivain de valeur, poète élégant, a malheureusement laissé presque toutes ses œuvres inédites.

Des messes seront dites pour le repos de leur âme.

Au banquet annuel de la presse municipale, le préfet de la Seine a remis la croix de chevalier du Mérite agricole à M. Léon de Seilhac. Toutes nos félicitations à notre confrère.

L'Union professionnelle de la presse belge nous prie de faire savoir qu'elle va prochainement publier son deuxième annuaire. L'ouvrage contiendra un compte rendu des huit congrès internationaux de presse avec portraits et notices biographiques. Adresser communications à *Express-Dépêche*, 62, boulevard du Nord, Bruxelles.

Publication reçue

Défense de la liberté du culte à Paris, par M. l'abbé Fonssagrives. Volume de 400 pages, in-8°, Tequi.

N° 145

25 Novembre 1903

Adresse à Pie X.

Voici le texte de l'adresse votée au dernier Conseil :

Très Saint-Père,

Humblement prosternés aux pieds de votre Sainteté,

Les membres de la Corporation des Publicistes chrétiens de France, offrent à Votre Sainteté l'hommage le plus respectueux de leur filial dévouement et de leur inaltérable fidélité.

Associés pour le service et la défense de la Foi et de l'Eglise, les Publicistes chrétiens déclarent désavouer toute publication contraire à la doctrine catholique et aux bonnes mœurs.

Ils veulent consacrer leurs efforts à réparer le mal commis par la presse et par le livre.

Ils réprouvent les blasphèmes, les scandales, les mensonges, les écarts de la plume, et appellent de tout leur pouvoir le retablisement du règne social de Jésus-Christ dans les institutions et les mœurs, heureux s'ils peuvent contribuer par leur humble part à la réalisation du programme tracé par Votre Sainteté dans son Encyclique : *Instaurare omnia in Christo*.

C'est dans ces sentiments qu'ils osent solliciter la faveur d'une bénédiction apostolique, pour eux, leurs familles et leurs œuvres, en se disant,

Très Saint-Père,

De Votre Sainteté,

les très humbles, très fidèles et très dévoués fils.

Les Membres du Bureau.

Membres admis au dernier Conseil

M. RUBAT DU MÉRAC, rédacteur en chef du *Courrier du Jura*, à Lons-le-Saulnier.

M. Henri MAIGROT (Henriot), directeur du *Charivari*, rédacteur à la *Croix* et au *Petit Libéral*, 17, rue de Calais, Paris.

Chronique

La messe mensuelle a eu lieu le dimanche 8 novembre. L'entretien annoncé, sur les principes de la doctrine catholique touchant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, n'a pu être que la préparation de ce sujet si actuel et si important.

Les convives du dernier dîner étaient :

MM. de Marolles, président ; L. Nemours-Godré, vice-président ; l'abbé Bernard Gaudeau, le docteur Tessier, Boyer de Bouillane, Albert Le-faivre, Eugène Flornoy, Paul-Aimé

Paillard, Charles Denoyel, Auguste Roussel, Joseph Mollet, Paul Tailiez.

Après le dîner, MM. Joseph Leguen et Félix de Rosnay sont venus prendre part aux conversations de la soirée.

Au dessert, M. de Marolles a porté la santé du nouveau Pape, et exprimé les sentiments de docilité absolue et d'affection filiale que la Corporation éprouve pour le bien-aimé Pie X.

On n'a pas oublié le cher confrère Taunay, toujours retenu chez lui par la maladie, mais dont, grâce à Dieu, l'état de santé s'améliore.

—o—

Notre éminent correspondant de Fribourg, M. le baron de Montenach, nous a signalé la proposition qu'il a faite au *Katholikentag*, de fonder en Suisse une association de publicistes catholiques avec section de la presse et section du livre, à l'instar de la nôtre.

Le président s'est fait l'interprète de ses confrères pour souhaiter bon succès à l'entreprise.

—o—

L'Union professionnelle de la presse belge nous a informés de la publication de la deuxième édition du *Répertoire* de la presse belge.

On peut adresser des communications à *Express-Dépêche*, 62, Boulevard du Nord, Bruxelles.

Ouvrages parus

Les rois angevins à Fontevault, par M. JOUBERT, chez Germain et Grassin, à Angers.

La floricière, par Eugène FLORNOY avec préface du comte Albert de MUN. Collection des grands hommes de l'Eglise au XIX^e siècle. Chez Bédouchaud, 83, rue des Saints-Pères.

N^o 146

29 Décembre 1903

Bénédiction du Saint-Père

Nous avons la joie de transmettre à nos confrères la traduction de la réponse que nous venons de recevoir, à notre adresse au Saint-Père.

Chacun de nous appréciera la haute portée de ce document précieux, et

voudra lui assurer la plus grande publicité possible.

« A Monsieur de Marolles, président de la Corporation des Publicistes chrétiens, Paris.

« Très honoré Monsieur,

« Il m'est très agréable de m'acquitter près de Votre Seigneurie, de la mission vénérée que ma confiée le Saint-Père, de vous faire savoir la consolation toute particulière qu'a procurée à Sa Sainteté le pieux hommage de la Corporation des Publicistes chrétiens de France.

« En effet, ce n'est pas sans une très vive satisfaction que Sa Sainteté reconnaît en vous, et en vos distingués collègues de cette louable Association, la noble intention de coopérer en union avec le Vicaire du Christ, et sous le guide de ses enseignements, à la restauration chrétienne du genre humain.

« L'Auguste Pontife se réjouit en outre, de voir que les écrivains mentionnés ci-dessus, en poursuivant avec ardeur le but de leur noble apostolat, mettent tous leurs soins à combattre les tristes effets de la mauvaise presse, en inculquant dans les âmes de la multitude les maximes chrétiennes, de l'observance desquelles dépend pour l'humanité la pureté des mœurs, et en même temps le retour à la vie catholique.

« Sa Sainteté bénit donc fraternellement vous et toute l'Association.

« Et moi, tandis que je vous en informe, je tiens à me dire de nouveau, avec les sentiments de mon estime distinguée,

« De Votre Seigneurie,

« Le très affectionné serviteur,

« R. Cardinal MERRY DEL VAL.

« Rome, le 17 décembre 1903. »

Membres admis

à la dernière séance du Conseil

M. Henri BAZIRE, 20, rue de Magdebourg, Paris, directeur de la *Revue de la Jeunesse française* ;

M. Emmanuel BOURGUET, 4, rue Ménars, à Paris, rédacteur à la *Vérité française* ;

M. l'abbé Louis GARDETTE, directeur de la *Croix des Alpes-Maritimes*, à Villefranche-sur-Mer ;

M. J. GRENIER, rédacteur à l'*Impar-*

tial de Romans, à Paris, 4, rue de Lille.

Chronique Corporative

Un nouveau deuil nous frappe. M. Alphonse Poirier, membre de notre Conseil, est décédé à Angers, le 1^{er} décembre, à l'âge de 47 ans. Ses obsèques ont eu lieu le vendredi suivant, au milieu d'une foule nombreuse. M. Poirier a débuté dans la presse à l'*Espérance du Peuple*, de Nantes ; peu de temps après, il fut nommé directeur de l'*Union de Bretagne*, et, en 1883, Mgr Freppel lui confia la direction de l'*Anjou*.

« Poète gracieux et aimable, écrivain de mérite, il a laissé, sous le pseudonyme de Maxime Juillet, des œuvres littéraires qui étaient pour lui un délassement aux occupations absorbantes de la politique.

« Il y a quelques années, M. Poirier fut frappé au cœur par la mort de la compagne qu'il s'était donnée.

« Il supporta ce rude coup en chrétien et entoura, s'il était possible, ses enfants d'une double affection : la sienne et celle de la mère qui n'était plus.

« Mais il ne se remit jamais complètement de cette blessure...

« Quelques jours ont suffi pour qu'il allât rejoindre celle qu'il pleurerait toujours.

« Il est mort, comme il avait vécu, soutenu et consolé par les secours de la religion.

« Nous adressons à ses enfants, à ses parents, l'expression de nos sentiments de tristesse adoucie par nos immortelles espérances. »

Ces paroles extraites du discours prononcé sur sa tombe par M. le sénateur Bodinier, expriment fidèlement notre pensée, et nous unirons nos prières pour le repos de l'âme de notre confrère.

Le dernier dîner a été tout intime. Les convives étaient : MM. de Marolles, l'abbé Gaudeau, l'abbé Bertrin, Auguste Roussel, Némours-Godré, d'Azambuja, Paillard, de France, de Rosnay. Au dessert, le président a félicité M. Auguste Roussel et M. Henri de France, de la bénédiction du Saint-Père accordée à la *Vérité Française*, et au *Propriétaire chrétien*, sur la demande de Mme la comtesse Yvert.

DU RÉSUMÉ DE L'ENTRETIEN sur la Séparation de l'Église et de l'Etat et la liberté des Cultes

6 Décembre 1903

L'orateur s'est attaché exclusivement au côté doctrinal de cette question, si vaste et si complexe, aux principes du droit social en matière de religion ; et il a recherché quelle serait, entre l'*ancien droit social chrétien*, qu'il serait chimérique de vouloir faire revivre, et le *droit social révolutionnaire moderne*, qui aboutit à la tyrannie dont nous souffrons, la *solution juste et pratique*, acceptable de tous.

I. Ancien droit chrétien

Il consistait, pour la France, dans l'alliance intime du pouvoir civil et de l'Église. Celle-ci, occupant le terrain sans conteste, exerçait son droit (absolu en principe) de défendre contre toute erreur et par tous les moyens de répression les âmes qui lui appartenaient. Entamé par la Réforme, brisé par la Révolution, ce droit ne peut plus être rétabli sous son ancienne forme. Tout le monde est d'accord qu'il ne s'agit pas plus de faire brûler les hérétiques comme au 16^e siècle que d'obliger par la force les curés à leur porter les sacrements comme sous Louis XV. Au point de vue du fait, tout fantôme d'une *religion d'Etat* est banni à jamais de nos sociétés modernes, et au point de vue du droit, l'esprit moderne a raison de respecter toute conscience et toute bonne foi. Mais alors il semble qu'il faille accorder liberté absolue à tout culte, à toute doctrine religieuse ou antireligieuse. Quel doit être le rôle de l'Etat ?

II. Droit moderne

Son principe est que, toute religion d'Etat étant abolie, l'Etat n'a point de religion. Il est en dehors de toute religion, de tout culte, de tout dogme de toute doctrine. Mais alors l'influence de l'Etat s'exercera fatalement en faveur de la négation de toute religion, comme il arrive sous nos yeux et à nos dépens. L'Etat sera une puissance de négation et de destruction de toute

croissance religieuse, et il aura raison de dire aux catholiques, comme le disait naguère M. Clémenceau au Sénat : « Liberté pour tous, excepté pour vous, qui êtes en réalité la seule doctrine affirmant un dogme ; pour vous qui, si vous étiez au pouvoir, nous refuseriez la liberté à nous libres penseurs. »

Que devons-nous répondre ? Faut-il dire avec Montalembert : « Donnons la liberté là où nous sommes les maîtres, afin qu'on nous la donne là où nous sommes esclaves » ? Non, il y a certaines libertés du mal que nous n'aurions pas le droit de donner, si nous étions les maîtres : que nul n'a le droit de donner.

Faut-il dire, selon le mot prêté à Louis Veuillot : « Je vous demande la liberté au nom de vos principes ; je vous la refuserai au nom des miens » ?

Non, il faut dire : « Au nom des principes éternels de la raison, de la conscience et de la nature humaine, je vous somme de me donner les libertés que je vous donnerais moi-même, et de refuser aux destructeurs de tout ordre moral et religieux les libertés que je leur refuserais au nom des mêmes principes. »

III. Solution juste et pratique pour tous

Ne pas s'appuyer sur le droit sur-naturel particulier à l'Eglise catholique à l'exclusion de toute autre confession religieuse, quoique ce droit, en lui-même, soit réel. Mais s'appuyer sur le *fait religieux*, essentiel à la nature humaine, d'après la raison et l'histoire, sur la notion et la réalité de la religion naturelle, telle qu'elle est reconnue par la théologie catholique.

Il y a des faits qui préexistent à toute loi positive, à tout Etat, à toute violence : tels le fait de la famille, de la propriété, de la morale, de la religion. Ces faits sont des *dogmes* que l'Etat doit reconnaître et professer. Les dogmes de la religion naturelle sont l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la rémunération, etc. — Ce sont les dogmes reconnus par toutes les grandes religions de l'histoire humaine.

Quant aux doctrines formellement antireligieuses, athéisme, anarchisme,

etc., ce sont des monstruosité contre nature qui doivent être traitées comme telles dans le domaine public, sauf respect de la liberté privée.

Donc, pratiquement, voici quel serait l'idéal réalisable :

1°. — Dans le for intérieur, et dans le domaine strictement privé, liberté absolue.

2°. — Dans le domaine public, l'Etat doit libérer et respecter à toutes les religions, à tous les cultes qui ne sont pas évidemment et gravement en contradiction avec la religion naturelle.

3°. — L'Etat en France doit un respect particulier et une protection positive et efficace à la religion catholique : 1° parce qu'elle est la religion nationale, à double point de vue historique et numérique ; 2° parce qu'elle est la plus cohérente (la seule cohérente en fait) avec les données de la religion naturelle et de la morale naturelle.

4°. — Donc répression de la propagande antireligieuse au même titre que de la propagande antipatriotique et immorale.

L'essentiel de ces données est conforme du reste à ce qui se pratique en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, etc.

Une séparation de l'Eglise et de l'Etat, établie d'après ces principes, quand même elle devrait entraîner une suppression du budget des cultes, serait très souhaitable.

Consulter :

Mgr. d'HULST, conférence de Notre-Dame : *La morale sociale*.

N° 147

29 Janvier 1904

Nouveaux Membres

Section de la Presse

M. Tancrede de Visan, rédacteur à la *Revue de Philosophie*, à la *Chronique des Livres* à la *Revue Catholique* et *Royaliste*, demeurant à Paris, 4, rue Schœicher.

M. Robert Ptol, rédacteur au *Bien Public*, demeurant à Dijon 7 bis, rue du Chapeau-Rouge.

M. Jules Mercier, rédacteur politique au *Bien Public*, à Dijon, 16, rue Saint-Quentin.

Nous remercions les journaux qui ont bien voulu insérer la lettre du cardinal Merry de Val. Peut-être la publicité aurait-elle été encore plus complète si tous nos associés en avaient fait leur affaire personnelle.

Chronique mensuelle

Voici la liste des convives du dernier dîner ;

M. V. de Marolles, président ; le général de Roince, ancien commandant de l'artillerie de Paris, invité ; M. l'abbé B. Gaudeau ; M. l'abbé Fonssagrives ; M. l'abbé M. L. Fournier ; MM. C. Denoyel ; vicomte Henry de France ; Jean de Ricault d'Héricault ; A. Janne ; B. de la Flotte ; docteur Larriou ; Joseph Mollet ; Paul Aimé Paillard ; Auguste Roussel ; vicomte de Wall ; Paul Tailliez.

Suivant la tradition, on a tiré les Rois. La fête est échue à M. Denoyel qui a très amicalement fêté son avènement éphémère en l'arrosant d'une coupe de champagne.

Le président a porté tout d'abord la santé à l'Élu du destin, puis il a élevé les pensées de tous vers le souverain des âmes, le grand Pontife Pie X dont la paternelle bénédiction récemment transmise par S. Em. le Cardinal Merry de Val a comblé de joie notre Association.

A ce propos, rappelant que la Corporation des Publicistes chrétiens est une grande famille dans laquelle tout événement heureux survenu à chacun de ses membres est un sujet de réjouissance pour tous, M. de Marolles a félicité nos confrères appartenant à la rédaction de *l'Univers* du bref si élogieux dont a été honoré récemment ce vaillant journal, ce champion infatigable des droits de l'Église et de la Papauté.

Enfin le président a salué l'invité du jour, le général de Roince qui a bien voulu s'asseoir à la table de militants qui sont en même temps *des militaristes*, et qui veulent, par leur déférence envers l'armée, marquer leur fidélité au drapeau et à la patrie.

Les conversations se sont prolongées pendant la soirée, abordant les sujets les plus actuels, les condamnations encourues par des exégètes trop

hardis et les derniers actes pontificaux relatifs à l'action populaire chrétienne et à la musique sacrée.

RÉSUMÉ DE LA CONFÉRENCE

De M. l'abbé Gaudeau

10 janvier 1904

Ce que doit savoir un journaliste catholique au sujet de l'exégèse.

La première chose qu'il doit savoir, c'est son absolue et complète incompetence. Un journaliste laïque peut être moraliste, philosophe, même quelque peu canoniste et théologien, il ne peut pas être exégète. Il y faut, avec la science complète de la théologie (chose rare) la science non moins rare de la critique biblique. Rappelons les principes et tirons deux conséquences.

I. Principes. — L'exégèse est la science des Livres Saints, deux principes la régissent, ou deux sciences la composent. Les Livres Saints sont : 1° des livres divins et surnaturels ; 2° des livres humains et historiques. En tant que divins, ils sont éclairés pour nous par l'autorité de l'Église, ils sont l'objet d'une science qui est la science de la foi, ou théologie.

L'Église nous apprend au sujet de ces livres :

1° Leur désignation, leur liste (canon) ;

2° Le fait de leur inspiration : « ils ont été écrits sous l'inspiration du Saint Esprit et ils ont Dieu pour auteur. » La nature et les limites de cette inspiration sont des questions théologiques extrêmement délicates ;

3° La contenance de ces livres : a) ce qu'ils ne contiennent sûrement pas, c'est-à-dire la moindre erreur concernant soit la religion naturelle, soit la religion révélée ; — b) ce qu'ils contiennent sûrement : les faits historiques et dogmatiques principaux de la religion révélée, soit primitive, soit chrétienne ;

4° Le fait du magistère de l'Église, infaillible et souverain, au sujet des Livres Saints (dépot, explication).

Il y a une foule de questions concernant les Livres Saints, auxquelles l'Église ne répond pas. Pour savoir au juste ce qu'elle enseigne, il faut déjà une science très complexe : science

des définitions dogmatiques, de la tradition, de l'enseignement théologique. Au reste, son enseignement est vivant et, sans changer, évolue. Il y a peu de matières sur lesquelles un grand nombre de théologiens aient dit autant d'erreurs et de sottises.

Les Livres Saints sont aussi des livres humains et historiques. En tant que tels, ils sont l'objet d'une science humaine: la critique historique. Elle étudie, sans aucun parti pris, leur langue, leur origine, leur composition, leurs sources probables, leur époque, leurs auteurs, leur fortune, leur état d'intégrité, leur sens, leur valeur scientifique, historique, littéraire, etc., questions innombrables et infiniment complexes. La critique historique a fait depuis un siècle des progrès merveilleux, grâce surtout aux découvertes archéologiques: le sens critique s'est aiguisé d'autant. Elle progresse surtout par les hypothèses, et par conséquent par les hardiesses.

Chacune des deux sciences qui nous font connaître les Livres Saints, Théologie et Critique, est par elle-même, insuffisante.

D'où deux conséquences.

Conséquences

I. Ne pas trop exalter la science.

— Ni la science en général, où tant de parties sont mouvantes et incertaines, faites de systèmes qui se remplacent, et de doutes plus que de conclusions. Ni la science exégétique en particulier. Son danger le plus grave est une fausse philosophie, qui s'y mêle presque toujours chez les rationalistes, les protestants ou les catholiques (même prêtres) insuffisamment théologiens. Le point de départ du critique, son état d'âme ne doit pas être sans doute l'acceptation préalable et aveugle de ce qu'enseigne la foi catholique: il ne doit pas supposer la théologie, bien qu'il doive la savoir. Mais son point de départ ne doit pas être non plus la négation *a priori*, l'impossibilité prétendue du surnaturel et du miracle tel que l'entend la théologie: ce ne doit pas être non plus cette erreur fondamentale de la critique kantienne: l'exclusion *a priori* du domaine de la critique, de toute affirmation philosophique et religieuse; une notion fautive de la foi, ne donnant pour objet à la foi que

des symboles et non des faits historiques: on pourrait avoir par exemple la foi de la Résurrection sans admettre historiquement, comme un fait certain, que le Christ est ressuscité. C'est une conception absurde de cerveaux réellement déséquilibrés que notre esprit français, fait de droiture et de bon sens, a peine à admettre, mais qu'il commence à subir en se faussant. à force d'enseignement germanique de la philosophie.

Deuxième conséquence

Ne pas trop déprécier la science. — Ni la science en général. Elle n'est pas toute en erreurs ni en doutes, ni en devenir. Elle a des points fixes, des méthodes sûres, des résultats merveilleux. Il n'y a pas de faillite de la science: il y a seulement une grande indigence philosophique. Ce n'est pas la science du chimiste Berthelot qui est en défaut: ce sont les conclusions anti scientifiques du pseudo-philosophe Berthelot.

Ni la science exégétique en particulier. La foi en a absolument besoin pour établir sa base historique. « Pourquoi croyez-vous aux Livres Saints? — Parce que l'Eglise me le dit. — Pourquoi croyez-vous à l'Eglise?... » Si vous répondez: « Parce que les Livres Saints, qui me sont garantis par l'Eglise, me le disent », vous commettez un cercle vicieux évident. Ce sont les Livres Saints, étudiés comme livres humains et historiques, scientifiquement, indépendamment de l'autorité de l'Eglise, qui attestent suffisamment l'historicité du Christ, la transcendence de sa personne, de sa doctrine, de ses œuvres, de son Eglise, et qui constitue la base de ma foi. « La raison et l'histoire nous démontrent, dit le Concile du Vatican, les bases de la foi. »

Exemple du danger à trop déprécier la science. L'excellent article de Drumont du 9 janvier, sur le cas de l'abbé Loisy, exagère quand il dit avec Fichte, que nous ne savons pas même si nous existons. Si nous ne savions pas sûrement que nous existons, nous ne saurions pas sûrement que Dieu existe, ni qu'il nous a parlé, ni aucun point de la religion.

La science théologique ne progresse guère que grâce au progrès, et par conséquent aux hypothèses et souvent aux audaces de la critique.

Il faut donc au laïque qui parle d'exégèse une extrême prudence, une fermeté absolue à s'en tenir aux points clairement enseignés par l'Eglise, une haine vigoureuse de l'erreur et une grande charité pour les personnes..

N° 148

25 Février 1904

Convocation de l'assemblée générale ordinaire pour le dimanche 6 mars 1904.

Nouveaux membres

Ont été admis par le Conseil au titre de la Presse :

M. Romain Le Monnier, rédacteur à la *Croix de l'Orne*, demeurant à Flers.

M. Edouard Montier, rédacteur à la *Croix de Rouen*, demeurant 29, rue du Renard, à Rouen.

Conseil juridique

M. César Caire, avocat à la cour d'appel, conseiller général de la Seine, a été nommé membre du Conseil juridique.

Chronique

La messe mensuelle a été célébrée, ainsi qu'elle avait été annoncée, le dimanche 7 février, à la chapelle du péristyle de l'église Saint-Sulpice. Il y a lieu de féliciter les confrères qui ont assisté à la sainte messe et à l'entretien si intéressant qui a suivi. Ils se sont souvenus qu'ils font partie d'une association d'écrivains catholiques qui ont à demander des lumières à Dieu, et à s'instruire sur les devoirs de leur état; ils ont entendu des conseils d'une haute portée. Quant à ceux qui se sont abstenus, il fallait qu'ils eussent des raisons bien graves pour perdre le produit d'une semblable réunion.

Dîner du 4 février

Assistèrent au dîner :

M. de Marolles, président, ayant à sa droite M. le lieutenant-colonel du Halgouët, député de l'Ille-et-Vilaine, invité; puis M. l'abbé Gaudeau, aumônier, M. l'abbé Poulin, vicaire de Sainte-Clotilde; le R. P. dom Besse, M. l'abbé Cantenot, MM. Henri Arsac, Boyer de Bouillane, avocat à la cour

d'appel, le colonel comte de l'Eglise, le vicomte Henri de France, Nemours-Godré, Jean d'Héricault, Paul-Aimé Paillard, le baron de Rosnay, Espérance Tournier, Tancrede de Visan et le vicomte de Wall.

Au champagne, M. de Marolles s'est levé et, parlant au nom de tous, il a salué dans le vaillant député d'Ille-et-Vilaine, le défenseur armé des nobles causes en faveur desquelles doivent batailler, sans trêve ni merci, tous les bons Français qui ont à cœur de conserver intact le patrimoine moral et matériel de la France; — cause sacrée de la religion et de l'Eglise; cause de l'honneur, du droit, de la justice foulée aux pieds par les sectaires qui veulent tout démolir dans la vieille patrie de saint Louis et de Jeanne d'Arc.

Puis, se tournant vers le colonel du Halgouët, M. de Marolles a rappelé, avec émotion, des souvenirs d'enfance et de jeunesse, souvenirs lointains déjà, mais toujours vivants, et il a terminé en disant qu'après avoir tenu vaillamment l'épée de la France, le député d'Ille-et-Vilaine, conscient de son devoir de chrétien et de patriote, tenait tête maintenant par la parole aux mécréants qui n'ont d'autre politique que de déchristianiser et de détruire la France.

Des applaudissements éclatent. Le colonel du Halgouët se lève à son tour et s'exprime ainsi :

Je lisais dernièrement qu'un homme d'Etat américain, invité par des journalistes — je ne sais si c'étaient des publicistes chrétiens — et fêté par eux, s'était borné, pour tout remerciement, à se tourner, le verre à la main, vers chacun d'eux et à dire ce simple mot : « *Gentlemen* ».

Je devrais peut-être faire de la sorte; mais, avec vous, Messieurs, j'ai plus qu'une dette de remerciement à acquitter. J'ai longtemps gardé des préjugés contre la presse, mais ils se sont dissipés du jour où j'ai compris votre rôle et votre mission, à vous journalistes chrétiens, où, ayant appris à mieux vous connaître, je vous ai mieux jugés.

D'ailleurs, comme le disait si bien l'un des vôtres, M. Maurice Talmeyr, la presse c'est comme la rue; on y conçoit toutes sortes de gens, on laisse passer les figures déplaisantes et l'on va aux braves gens.

Vous, Messieurs, vous êtes ces braves gens, soit que vous stigmatisiez les bourreaux en leur reprochant leurs forfaits, soit que vous défendiez les victimes en les exaltant à l'égal des martyrs. Continuez votre grande et noble tâche et permettez-moi de terminer comme j'ai commencé : *Gentlemen!*

De nouveaux applaudissements éclatent et la conversation, en roulant sur différents sujets, s'est prolongée,

vive et animée, jusqu'à une heure assez avancée de la soirée. M. Ernest Renaud, de la *Délivrance*, était venu sur la fin du repas se joindre à ses confrères de la Corporation, et les événements d'Extrême-Orient et la politique intérieure de la France, mêlés à d'autres nouvelles, à d'autres faits de moindre importance, ont fourni matière à de bonnes et cordiales causeries.

(A. ROSNAY. *Vérité*).



FIN

DE LA PREMIÈRE SÉRIE DU BULLETIN

TOURS
IMPRIMERIE EMMANUEL RIVIÈRE
17 à 21, rue du Hallebardier.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE - PARIS

Direction des collections

A l'exception des reproductions effectuées pour l'usage privé du copiste, les œuvres protégées par le code de la propriété intellectuelle ne peuvent être reproduites sans autorisation de l'auteur ou de ses ayants droit.

Dans l'intérêt de la recherche, les utilisateurs de la présente microforme sont priés de signaler au département de la Bibliothèque nationale de France détenteur du document les études qu'ils entreprendraient et publieraient à l'aide de ce document.
